UN HÉRITAGE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

C'était un grand jour pour maître Gottlieb Kauffmann, notaire de la petite ville de Muhlstadt. Le comte Sigismond d'Hildesheim venait de mourir, et il s'agissait d'ouvrir son testament devant toute sa famille assemblée. Maître Gottlieb, dans une toilette irréprochable, attendait avec impatience l'heure fixée par lui pour cette réunion imposante. Les parens du défunt devaient arriver à midi; neuf heures sonnaient à l'horloge de l'église voisine, et cependant maître Gottlieb ne tenait pas en place; il allait de son cabinet à son étude, de son étude à son salon, grondant ses clercs en manière de passe-temps. Plusieurs cliens qui avaient pris rendez-vous avec lui pour l'entretenir de leurs intérêts s'étaient présentés le matin; il les avait impitoyablement renvoyés. Une seule pensée occupait son esprit et remplissait son cœur d'un légitime orgueil; c'était lui, maître Gottlieb, qui avait été choisi par le comte Sigismond d'Hildesheim, lui qui avait reçu le dépôt sacré de ses dernières volontés. Maître Gottlieb avait cinquante ans, l'œil brillant, la bouche épanouie, le nez retroussé, les joues pleines et rebondies; dame nature, en le créant dans un moment de joyeuse humeur, avait oublié de lui

donner le masque de son emploi, la physionomie de son rôle. Quoique gros et court, il était pétulant comme un écureuil. Ses cheveux gris, ramassés sur la nuque et s'allongeant en queue de rat, ajoutaient encore au pittoresque de l'ensemble : à chacun de ses mouvemens, sa queue frétillait d'une oreille à l'autre, et manquait rarement d'égayer l'auditoire, tandis que maître Gottlieb lisait d'une voix paterne un acte qui aurait dû être écouté dans un religieux silence. Enfin le digne homme aimait à boire sec et chantait volontiers après boire. Au milieu de ces délassemens, ses lèvres avaient contracté l'habitude d'un sourire ineffaçable qui, pendant la lecture d'un testament, pouvait devenir un sérieux embarras. Jamais notaire plus gai ne se rencontra sous le ciel. Qui le croirait pourtant? Maître Gottlieb avait des ennemis. Les notaires n'étaient pas rares à Muhlstadt; tous convoitaient la clientelle du château d'Hildesheim. La mort du comte laissait le champ libre à toutes les ambitions; aussi maître Gottlieb n'avait-il rien négligé pour conserver le plus riche diamant de son écrin, le plus beau fleuron de sa couronne. Les fauteuils du salon, dépouillés dès la veille de la housse qui les protégeait contre l'espiéglerie des mouches, étaient rangés en cercle autour d'une table recouverte d'un vieux tapis de velours écarlate; près de cette table, un fauteuil, placé sur une estrade improvisée, semblait dominer l'assemblée absente. De temps en temps, maître Gottlieb allait s'asseoir sur ce trône d'un jour, et là, seul, sans témoins, il étudiait ses gestes, son attitude, et contemplait avec anxiété son image dans une glace. Il essayait de concilier sur sa physionomie habituellement joviale l'expression du regret et de l'obséquiosité; il voulait que son visage, tout en pleurant la mort, fît aux survivans des offres de service. Moins pour se conformer aux règles de l'étiquette que pour corriger la gaillardise instinctive de son regard, il était vêtu de noir des pieds à la tête; il avait même poussé le respect jusqu'à remplacer les boucles d'argent de ses souliers par des boucles d'acier bruni. Ce n'est pas tout : pour flatter les héritiers, dont il voulait obtenir la clientelle, il avait préparé dans la salle voisine une élégante collation; sur la nappe, d'une blancheur éblouissante, étaient disposés avec coquetterie des fruits, des viandes froides et de vieux flacons revêtus d'une poussière séculaire. Rien n'avait coûté à maître Gottlieb pour honorer la mémoire et fêter dignement les héritiers du comte Sigismond.

Le comte Sigismond d'Hildesheim avait été toute sa vie ce qu'on appelle en Angleterre un humoriste, ce qu'en France nous appelons un original. Sterne, à coup sûr, l'eût aimé; Hoffmann a dû le connaître. Non que le comte Sigismond fût une de ces natures bizarres qui ne sauraient dire un mot ni faire un pas comme personne, et qui, soit instinct, soit calcul, affichent à tout propos leur imperturbable excentricité; c'était tout simplement un cœur tendre, un esprit rêveur, un de

ces caractères doux et mélancoliques dont la naïveté à toute épreuve prend le nom de folie parmi les gens bien élevés. Il avait passé sans bruit sur la terre, il avait glissé comme une ombre.

Une passion unique devait décider de sa destinée tout entière. A l'université d'Heidelberg, étranger aux habitudes de son âge, il fuyait les plaisirs familiers aux étudians et n'avait goût qu'à la solitude. Au lieu de s'enfermer le soir dans une taverne pour fumer, boire de la bière, chanter des chansons patriotiques et remettre en question le sort de toutes les monarchies de l'Europe, il allait voir se coucher le soleil. Tous les jours, en toute saison, il sortait le soir de la ville, gagnait la colline prochaine; puis, quand il avait vu le soleil, tantôt vêtu de pourpre et d'or, tantôt couvert d'un manteau de brume, s'abîmer derrière l'horizon, il revenait à pas lents, prêtant l'oreille aux rumeurs confuses qui remplissent les champs à la tombée de la nuit. Telles étaient les fêtes, les distractions de sa jeunesse : j'en sais de plus coûteuses qui ne les valent pas.

Un soir, comme il rentrait, en traversant un faubourg, il entendit une voix douce et fraîche qui partait d'un rez-de-chaussée. On était au mois de mai; la fenêtre ouverte et garnie de fleurs laissait arriver jusqu'à lui toutes les modulations d'une mélodie délicieuse. C'était un air simple et touchant, grave et triste comme tous les chants primitifs, un de ces airs empreints d'une ineffable mélancolie, dont l'auteur est demeuré inconnu, ou plutôt qui n'ont pas eu d'auteur; mélodies éternelles, premiers chants de la création qu'ont seules retenus les campagnes et que disent d'une voix lente les laboureurs en creusant leur sillon. Surpris et charmé, Sigismond s'arrêta; puis il plongea dans la chambre un regard avide et curieux. Une jeune fille était assise au clavecin. A la lueur d'une lampe, il distingua ses traits : elle était belle.

Dès-lors Sigismond n'oublia jamais de s'arrêter devant cette fenêtre. J'en demande pardon au balcon de Juliette, mais le rez-de-chaussée fut de tout temps propice et cher aux amoureux. Tous les soirs, à la même heure, la jeune fille était à son clavecin, ou bien, assise auprès de la croisée, elle brodait à la lueur de la lampe. Caché dans l'ombre, Sigismond s'enivrait tour à tour du charme de sa voix et du charme de sa beauté. Par quelles ruses, par quels stratagèmes en vint-il insensiblement à s'introduire dans la place? Il n'est pas besoin de le dire; chacun le devine aisément. Un rez-de-chaussée dans un faubourg, une jeune fille, un clavecin, des fleurs, une croisée toujours ouverte, un jeune homme qui passe et repasse, de tout cela on sait ce qu'il advient.

C'était un intérieur modeste, mais élégant dans sa pauvreté; un goût pur et délicat se révélait dans les moindres choses. La jeune fille vivait seule avec sa mère; elles avaient connu des jours meilleurs. La guerre, en enlevant le chef de la famille, ne leur avait laissé qu'une pension assez

chétive. Elles suppléaient au luxe par la bienveillance, à la richesse par la bonne grace. Michaële n'avait que seize ans. Elle était belle, de cette beauté mystérieuse, apanage privilégié des êtres condamnés à mourir avant l'âge. Ses grands yeux bleus ombragés de longs cils brillaient d'un éclat singulier, rayonnement des ames qui n'ont que peu de temps à passer sur la terre. La mère conservait encore cette élégance de manières qui survit à la beauté et prolonge la jeunesse au-delà du terme marqué par les années. Sigismond était au berceau lorsqu'il avait perdu sa mère, et son père, dur, sauvage et hautain, ne l'avait jamais attiré. Le jeune étudiant n'avait jamais goûté les joies du foyer domestique. La société de ces deux femmes lui offrait une famille et devait l'enlacer par mille liens invisibles auxquels il se laissa prendre. Michaële était jeune et belle, Sigismond était jeune et beau. Leur amour grandit librement sous l'œil vigilant d'une mère. Si le mystère est doux à la passion naissante, un regard bienveillant, un regard protecteur n'est pas moins doux assurément. Ils s'aimèrent et se promirent d'être l'un à l'autre. Dans leur mutuelle confiance, dans l'enivrement de leur bonheur, ces deux enfans ne prévoyaient pas d'obstacles à leur union. Ce que l'amour a surtout d'adorable, c'est qu'il n'a pas le sens commun. Cependant la mère de Michaële, qui d'abord avait partagé toutes leurs espérances, ne pouvait se défendre d'une vague inquiétude en songeant que Sigismond appartenait à une famille dont la noblesse remontait à plusieurs générations. Sigismond s'efforçait vainement de la rassurer; elle dévorait ses pleurs pour ne pas alarmer sa fille. Ses craintes, hélas! n'étaient que trop fondées. Quand Sigismond, en quittant l'université, parla de ses projets, il rencontra dans son père une résistance obstinée, insurmontable, et dut se résigner à les ajourner. Les passions contrariées sont les plus terribles: vouloir désunir deux cœurs sincèrement épris, c'est souffler sur le feu pour l'éteindre. Chaque fois qu'il avait devant lui quelques jours de liberté, Sigismond en profitait pour se rendre en toute hâte à Heidelberg. On pense quelles joies et quelles douleurs! Michaële ne se plaignait jamais, elle n'avait pour Sigismond que des sourires et de douces paroles; mais, de même qu'il y a des plantes dont les racines, de plus en plus profondes, font éclater le vase qui leur sert de prison, de même il y a des ames silencieuses qui minent sourdement et brisent sans bruit leur enveloppe.

Le père de Sigismond mourut. Huit jours après les funérailles, le jeune comte accourait à Heidelberg. Quand il arriva, Michaële était déjà condamnée, condamnée sans retour, sans appel; trois jours après, il recueillait son dernier soupir. Plus d'une fois, pendant ces trois journées remplies de si cruelles angoisses, la jeune mourante pria Sigismond de redire sur le clavecin la mélodie qui avait donné naissance à

leur mutuelle passion. Tous deux aimaient cet air d'une affection enthousiaste. Souvent, en des jours plus heureux, ils l'avaient chanté ensemble, ils l'avaient chanté avec ivresse, avec bonheur, avec reconnaissance; on eût dit qu'en le chantant ils voulaient remercier Dieu de les avoir rapprochés l'un de l'autre. C'était un air que Michaële, encore enfant, avait appris dans les montagnes du Tyrol, qui s'était gravé dans sa mémoire sans pouvoir jamais s'en effacer, et qu'elle avait retrouvé dix ans plus tard comme si elle l'eût entendu la veille. Lorsqu'elle mourut entre les bras de Sigismond, cette suave mélodie errait encore sur ses lèvres.

La douleur de Sigismond fut immense; pendant plusieurs semaines, il s'abîma dans ses regrets; quand il sortit de son accablement, le monde entier lui parut désert. Il voulait emmener dans son château la mère de Michaële, et passer près d'elle le reste de sa vie à s'entretenir de l'ange que Dieu venait de rappeler à lui. La mère de Michaële s'y refusa obstinément. Ni larmes, ni prières ne purent vaincre sa résistance. — Je veux mourir, dit-elle, là où j'ai vécu près de ma fille, je veux mourir où elle est morte. Elle mourut peu de temps après; ce fut Sigismond qui lui ferma les yeux. Ce dernier devoir accompli, il rentra au château d'Hildesheim, et vécut dans une retraite profonde, absolue, évitant avec soin tout ce qui aurait pu le distraire de sa douleur. S'il rencontrait sur sa route un gentilhomme du voisinage, il le saluait en silence et s'éloignait sans proférer une parole. Vainement les invitations lui arrivaient en foule de tous les châteaux des environs, vainement toutes les douairières qui avaient des filles ou des nièces à placer essayaient de l'attirer chez elles; sourd à toutes les avances, il s'enfermait dans son désespoir et ne voulait pas être consolé.

Enfin, quand les premiers transports furent un peu calmés, il essaya de recourir à l'unique soulagement que lui présentât sa pensée; il voulut redire sur son clavecin l'air tyrolien que chantait Michaële le premier jour qu'il l'avait vue, qu'ils avaient chanté tant de fois ensemble, qu'elle murmurait encore à son heure suprême. Il lui semblait qu'en redisant cet air, il réjouirait l'ame de sa bien-aimée, qu'il sentirait cette ame, doucement attirée, accourir et battre des ailes; mais quand il fut au clavecin, ô surprise remplie d'épouvante! il eut beau interroger sa mémoire, sa mémoire refusa de répondre. La mélodie s'était envolée avec l'ame de la jeune fille. A plusieurs reprises, il s'efforça de la ressaisir, d'abord avec impatience, puis avec colère, puis enfin avec rage; inutiles efforts! la douleur avait tout effacé. Cette lutte acharnée et toujours impuissante devint une préoccupation, une obsession de tous les instans. Il partit pour le Tyrol; sur la cime des montagnes, dans le creux des vallées, il prêta l'oreille aux chants des pâtres; aucune voix ne redisait l'air qu'avait chanté Michaële. Après avoir par-

couru la Suisse et l'Italie, il revint en Allemagne, et sa douce folie prit alors une forme nouvelle. Il voyageait à pied, comme un pauvre étudiant, et chaque fois qu'en traversant un village, il entendait une voix jeune et fraîche, il s'arrêtait; dans les villes, sur les places publiques, quand il voyait la foule rangée en cercle autour d'une troupe de chanteurs ambulans, il se mêlait au groupe des curieux, et ne s'éloignait qu'après avoir écouté le répertoire entier de ces virtuoses en plein vent.

Tandis que le comte Sigismond s'acharnait à la poursuite de cette mélodie tyrolienne qui fuyait devant lui comme Ithaque devant Ulysse, il s'occupait bien rarement du soin de ses intérêts, on le comprendra sans peine. Avant de partir pour ses voyages, qui duraient déjà depuis plusieurs années, il avait recueilli et installé dans son château deux vieilles cousines de sa mère : Ulrique et Hedwig de Stolzenfels. C'étaient deux vieilles filles qui avaient persisté courageusement dans le célibat, n'ayant jamais eu qu'une seule passion, un neveu, assez mauvais garnement, qui les avait ruinées et qu'elles n'adoraient pas moins, sans espoir de le convertir. Depuis quelque dix ans, le neveu Frédéric avait fait à la bourse des deux douairières de si fréquentes saignées, qu'elles n'avaient plus guère à lui offrir que leur affection. Pour lui, à son insu, elles avaient vendu diamans, dentelles et fourrures; il ne leur restait qu'un très modique revenu dont elles vivaient à grand'peine, et Sigismond, en les recueillant, avait fait plutôt un acte de charité que de courtoisie. Elles avaient accepté avec empressement l'offre de Sigismond, et croyaient d'abord ne trouver chez lui qu'un asile; mais en le voyant distrait, préoccupé, rêveur, ennemi de toutes les discussions qui touchaient aux réalités de la vie, elles comprirent tout le parti qu'elles pouvaient tirer d'un pareil caractère. Hautaines, acariâtres, n'ayant jamais fléchi jusque-là que devant les caprices de Frédéric, elles se firent humbles et douces pour Sigismond; sous prétexte de veiller à ses intérêts, elles s'emparèrent peu à peu de toute l'administration de sa maison. Pour lui laisser, disaient-elles, plus de loisirs, plus de liberté, elles s'offrirent à compter avec son intendant, avec ses fermiers, si bien qu'au bout de quelques semaines, elles avaient l'air de lui donner l'hospitalité. Le comte Sigismond à peine parti, Frédéric, en garnison dans une ville voisine, était venu au château, et avait débuté par disposer de tout, comme il eût fait de son patrimoine. Les chevaux, les meutes, les piqueurs, il mettait tout en réquisition et commandait en maître; les serviteurs, habitués à recevoir les ordres des deux vieilles demoiselles, voyant qu'elles obéissaient à Frédéric, lui obéissaient à leur tour. Officier dans un régiment de cavalerie, Frédéric était un jeune homme de bonne mine et pouvait se présenter partout avec avantage. Tous ceux qui le voyaient pour la première fois éprouvaient pour lui un sentiment instinctif de bienveillance, et lors même qu'on avait vécu avec

lui pendant quelques mois, qu'on avait appris à le connaître, qu'on avait pu compter ses défauts, on ne pouvait pourtant se défendre de l'aimer. Malgré sa vie dissipée, malgré ses folles dépenses, il relevait toutes ses folies par tant de bonne grace, qu'il réussissait presque toujours à se les faire pardonner. Hedwig et Ulrique étaient en adoration devant lui; elles n'auraient pas tiré de leur bourse un kreutzer pour un pauvre, et pour lui elles eussent donné sans regret jusqu'à leur dernier thaler. Tout ce qu'elles demandaient en échange de leurs sacrifices, c'était qu'il daignât, de temps en temps, les visiter revêtu de son uniforme. Voir Frédéric en uniforme d'officier de cavalerie représentait à leurs yeux le bonheur suprême; elles n'estimaient pas que ce bonheur pût se payer trop cher. A cette heure encore, sous le toit d'Hildesheim, elles n'étaient préoccupées que d'une pensée. Le visage pâle et abattu de Sigismond, au lieu d'éveiller en elles une sollicitude maternelle, leur avait inspiré des espérances ambitieuses, qui étaient bien loin de leur esprit lorsqu'elles étaient venues s'installer au château. Elles avaient observé le train de vie que menait Sigismond; elles se disaient qu'en s'obstinant à vivre de cette vie étrange, il ne pouvait atteindre à la vieillesse, qu'il dépasserait à peine la maturité, et, dans ce cas, à quelles destinées Frédéric ne pouvait-il pas prétendre, pourvu que le comte Sigismond consentît à lui laisser une partie de ses domaines? Et pourquoi ne les lui laisserait-il pas tous? En bonne conscience, trouverait-il à mieux placer son immense fortune? Quant à Frédéric, il ne songeait qu'à vivre joyeusement et ne prenait aucune part à ces projets; il buvait les vins de Sigismond, estropiait ses chevaux, dépeuplait ses bois, mettait ses meutes sur les dents, et n'en demandait pas davantage; pourvu que l'avenir ressemblât au présent, il se déclarait amplement satisfait. Quand Sigismond revenait au château pour quelques jours, Frédéric ne changeait rien aux habitudes qu'il avait prises en l'absence de son parent, et celui-ci ne songeait pas à s'en étonner. Le comte vivait tellement en dehors du monde réel, toutes les forces de son intelligence étaient tellement concentrées sur un seul point, qu'il avait à peine conscience du bruit et du mouvement qui se faisaient autour de lui.

Les espérances d'Hedwig et d'Ulrique semblaient près de se réaliser. Sigismond maigrissait à vue d'œil. Il était de retour depuis près d'un mois; les deux vieilles filles, qui le gouvernaient comme un enfant et régnaient, lui présent, absolument comme en son absence, étaient désormais sûres de l'amener sans luttes, sans efforts, à l'accomplissement de leur volonté. Quelle ne fut pas leur consternation, lorsqu'un jour elles virent arriver au château d'Hildesheim une parente éloignée du père de Sigismond, dont elles n'avaient pas entendu parler depuis longtemps, qu'elles croyaient partie pour un monde meilleur! La foudre, en

tombant à leurs pieds, ne les eût pas frappées de plus de stupeur. Le major Bildmann, qui avait toujours mené une vie fort déréglée, venait de perdre au jeu ses dernières ressources. Pour échapper au dénûment qui les menaçait, sa femme Dorothée n'avait rien imaginé de mieux que de s'adresser au comte Sigismond. Instruite d'ailleurs de l'établissement des Stolzenfels au château d'Hildesheim, Mme Bildmann, en femme prudente, était bien aise d'être sur les lieux pour veiller au grain et prendre sa part du gâteau. Connaissant le cœur excellent, l'inépuisable générosité du jeune comte, elle ne doutait pas qu'il ne lui offrît un asile; elle ne s'était pas trompée. Chemin faisant, elle avait arrangé dans sa tête un petit roman qu'elle lui débita d'un ton contrit et qu'il accepta comme une très véridique histoire. Elle se garda bien de lui parler des désordres de son mari; elle mit sur le compte de dépositaires infidèles l'anéantissement complet de son patrimoine. Sigismond se sentit attendri : — Eh bien! dit-il après l'avoir écoutée en silence, les deux cousines de ma mère occupent l'aile droite du château; venez avec le major vous installer dans l'aile gauche. Pour l'existence que je mène ici, il me restera bien encore assez de place. Dorothée ne se fit pas prier. Huit jours après, elle revint avec le major Bildmann et le petit Isaac, affreux marmot dont elle avait oublié de parler. Le comte Sigismond était déjà parti pour courir après sa chimère. La stupeur d'Ulrique et d'Hedwig se changea bientôt en sourde colère : qu'on se figure deux pies-grièches en train de plumer un ramier, et qui voient trois autours s'abattre au milieu de la fête. Pour Frédéric, il eût ri de bon cœur, si Mme Bildmann eût été plus jeune et moins laide. Une haine implacable ne tarda pas à se déclarer entre l'aile droite et l'aile gauche du château, devenues deux camps ennemis. Le comte Sigismond, qui rentrait au gîte de loin en loin comme par le passé, était convaincu qu'il avait chez lui les meilleures ames de la terre, des hôtes charmans, adorables, des parens dévoués, désintéressés, se chérissant les uns les autres, se partageant avec amour le soin d'embellir sa demeure et d'égayer sa vie solitaire. Les deux vieilles filles, quand il était là, essayaient bien de lui insinuer que les Bildmann n'étaient rien de bon; de leur côté, les Bildmann ne se gênaient pas pour lui donner à entendre que les Stolzenfels ne valaient pas grand'chose. Tandis qu'ils parlaient, Sigismond pensait à son air tyrolien, et les remerciait, quand ils avaient fini, d'avoir bien voulu faire du domaine d'Hildesheim un séjour enchanté, l'asile des vertus aimables et des tendresses mutuelles.

Un soir, on vit rentrer le comte Sigismond au château. Une joie mystérieuse brillait sur son front et dans son regard; tout son visage respirait une béatitude céleste. D'un geste, il écarta ses gens, qui se pressaient autour de lui, et, sans parler à personne, calme, souriant, plein

de sérénité, alla s'enfermer dans sa chambre. Bientôt on entendit le clavecin s'animer et chanter sous ses doigts : Sigismond avait enfin retrouvé l'air qu'il cherchait depuis près de six ans.

Hélas! le jeune comte ne devait pas jouir long-temps de sa conquête. Dans cette lutte silencieuse, il avait consumé ses forces. D'ailleurs, quel que soit l'idéal que nous poursuivions, la destinée jalouse ne nous pardonne pas de l'atteindre et de le saisir. A quelque temps de là, un serviteur entrait un matin chez le comte. Le clavecin avait chanté toute la nuit, et jamais, depuis son retour, Sigismond n'en avait tiré des accens si pénétrans, des modulations si touchantes. Jusqu'à l'aube, on avait entendu le même air, interrompu par de courts silences. Quand le serviteur entra, Sigismond était encore au clavecin. Une de ses mains, d'un blanc mat, reposait sur les touches d'ivoire; l'autre pendait languissamment le long de son corps immobile. La tête appuyée sur le dos du fauteuil où il était assis, les yeux fermés, la bouche épanouie en un demi-sourire, il paraissait dormir : il dormait en effet, d'un sommeil si profond qu'il ne se réveilla jamais.

Le jour même des funérailles, les Stolzenfels et les Bildmann laissaient éclater leurs prétentions, et se préparaient à entamer une guerre sans trêve ni merci. Avec le caractère qu'on lui connaissait, il n'était guère présumable que Sigismond eût fait un testament; il s'agissait désormais de savoir qui resterait maître du terrain, des Bildmann ou des Stolzenfels. Les deux partis étaient bien décidés à ne rien céder de leurs droits. Les hostilités allaient commencer, et déjà les avoués de Muhlstadt, célèbres dans toute l'Allemagne par leur humeur et leur âpreté processive, se réjouissaient et se frottaient les mains, lorsqu'on apprit que le comte Sigismond d'Hildesheim, un mois avant de rendre l'ame, avait déposé son testament dans l'étude de maître Gottlieb.

II.

Midi venait enfin de sonner à l'horloge de l'église voisine. A cette heure solennelle, maître Gottlieb se leva brusquement, et courut à la glace du salon pour s'assurer que rien dans l'économie de sa toilette ne trahissait le trouble et l'agitation de son ame. Il était encore en contemplation devant son visage, qu'il s'efforçait vainement de rendre majestueux, lorsque la grande rue de Muhlstadt s'ébranla sous les roues d'un lourd carrosse dont l'origine remontait à quelque cinquante ans. Maître Gottlieb, comme réveillé en sursaut, s'élança à la fenêtre. Plus de doute, son espérance n'était pas trompée, les parens, les héritiers du comte Sigismond arrivaient pour entendre la lecture du testament. Oubliant, dans son impatience, sa dignité d'officier public, il se précipita au bas de l'escalier pour recevoir ses nouveaux

cliens. Le carrosse venait de s'arrêter. Un laquais, vêtu d'une livrée orange à galons bleus, dont la couleur avait subi les injures du temps, ouvrit la portière, abaissa le marchepied, et deux vieilles filles, dont la plus jeune n'avait pas moins d'un demi-siècle, descendirent l'une après l'autre, en s'appuyant avec dignité sur le bras du galant tabellion. Toutes deux étaient habillées de noir; leur pas grave et mesuré disait clairement le respect qu'elles avaient pour elles-mêmes et pour la noblesse de leur race. Maître Gottlieb croyait marcher entre deux reines; il n'avait jamais vu mine si haute, maintien si fier. Il les prit par la main, et les introduisit dans le salon. A peine assises, elles commencèrent l'éloge du défunt et se mirent à vanter sa bonté, sa générosité, son caractère loyal et chevaleresque. Bien que maître Gottlieb ne connût pas la teneur du testament, car le comte Sigismond lui avait remis sous un pli cacheté ses dernières volontés écrites tout entières de sa main, à tout hasard le rusé compère essaya pourtant d'insinuer que le château d'Hildesheim et la meilleure partie des domaines reviendraient nécessairement à ces deux nobles demoiselles.

— Ah! mon cher monsieur Gottlieb, s'écrièrent à la fois Hedwig et Ulrique, pourquoi Dieu n'a-t-il pas permis qu'il en jouît plus longtemps? Il faisait tant de bien, il était si aimé! il était l'honneur, le soutien de la famille, la providence des pauvres.

Maître Gottlieb, fidèle au rôle qu'il s'était tracé d'avance, comprit la nécessité de s'associer à leur douleur. Il tira son mouchoir, et fit mine d'essuyer ses larmes.

— Vous avez raison, dit-il en s'efforçant de donner à sa voix l'accent du plus profond chagrin; c'était une belle ame, un grand cœur. Il ne vivait pas comme tout le monde; mais ses bizarreries n'ont jamais fait de mal à personne. Vous avez raison de le pleurer; tous ceux qui ont connu le comte Sigismond le pleurent comme vous.

Et il porta de nouveau son mouchoir à ses yeux. Une fois en situation, maître Gottlieb sentit se développer en lui une éloquence sur laquelle il n'aurait pas osé compter; les paroles se pressaient sur ses lèvres.

— Il n'était pas bon seulement, reprit-il d'une voix attendrie, il était juste, il savait reconnaître l'affection qu'on lui portait; il appréciait, comme il le devait, les soins touchans dont vous l'entouriez. Chaque fois que je le voyais, chaque fois qu'il daignait m'entretenir de ses intérêts et de ses intentions, il me parlait avec émotion de vous, de votre neveu Frédéric.

En entendant ces dernières paroles, Hedwig et Ulrique portèrent sur maître Gottlieb un regard curieux, comme pour lire dans ses yeux la révélation d'un secret qu'il eût été fort embarrassé de leur livrer. Maître Gottlieb, comme un diplomate consommé, demeura impénétrable; par

un raffinement de prudence, il se mordit les lèvres comme s'il eût craint d'en avoir trop dit.

— Vraiment, reprirent les deux vieilles filles avec un accent de componction, il vous a parlé de nous, de notre cher neveu? Dieu sait que nous n'attendions rien de lui, car c'est nous qui devions partir les premières; mais Dieu l'a rappelé. Entre quelles mains plus dignes que les nôtres ses domaines pourraient-ils passer? Nous aurait-il préféré les Bildmann?

— Comment y aurait-il songé? répondit maître Gottlieb. Le major est un bourreau d'argent. Si le comte Sigismond avait eu l'étrange pensée de vous préférer les Bildmann, le domaine d'Hildesheim sortirait bientôt de la famille. Non, non! c'est impossible. Il connaissait les Bildmann aussi bien que vous les connaissez.

Et cette fois encore il se mordit les lèvres, comme s'il eût craint d'être indiscret. Puis, faisant un retour sur lui-même :

— Le comte Sigismond, ajouta-t-il, m'avait accordé toute sa confiance, et j'ose dire qu'il l'avait bien placée. Dans quelques instans peut-être vous allez prendre tous ses droits, et j'espère, mesdemoiselles, que vous ne voudrez pas me retirer la clientelle du château.

— Soyez sans crainte, maître Gottlieb, répondit Ulrique.

— C'est vous, reprit Hedwig, qui rédigerez le contrat de mariage de notre cher neveu.

— Vous aussi, soyez sans crainte, nobles demoiselles; M. Frédéric, s'il daigne y consentir, épousera une archi-duchesse.

En ce moment, un berlingot s'arrêta sous la fenêtre du salon. Maître Gottlieb se leva, salua respectueusement les deux vieilles filles, et, avec une légèreté au-dessus de son âge, atteignit en quelques secondes la porte qui s'ouvrait sur la rue. Le major Bildmann, car c'était lui-même, accompagné de Dorothée, sa digne moitié, et d'Isaac, son digne fils, ne laissa pas à maître Gottlieb le temps d'ouvrir le berlingot. Il s'élança le premier, reçut dans ses bras sa femme et son enfant, et, découvrant son front où ruisselait la sueur, avant même d'avoir salué :

— J'ai grand' soif, maître Gottlieb, s'écria-t-il, j'ai grand' soif; je viens de loin. Avant d'entendre la lecture du testament, j'aimerais à me rafraîchir.

En achevant ces mots, il passa fièrement les doigts dans ses moustaches grises.

C'était un homme d'environ cinquante ans, d'une taille élevée, ayant toutes les apparences de la force; il marchait la poitrine en avant, la tête haute; son visage enluminé, ses joues couperosées disaient assez comment il vivait depuis quelque vingt ans. Quant à Dorothée, qui n'avait pas plus de trente-cinq printemps, ses joues maigres, ses lèvres pâles et minces, son œil profondément enchâssé, son nez effilé, ses na-

rines évidées, lui donnaient quelque ressemblance avec un oiseau de proie. La toilette de ces deux époux si bien assortis s'accordait parfaitement avec leur visage. Le major portait une polonaise vert-olive à brandebourgs, un pantalon collant de tricot brun, des bottes molles à gland rabattu. Dorothée était vêtue d'une robe de laine noire dont la jupe étroite et serrée sur les hanches dessinait sa maigreur avec une impitoyable fidélité. Pour atténuer, autant qu'il était en lui, la couleur incongrue de sa polonaise, le major avait attaché sur son feutre gris un crêpe qui l'enveloppait tout entier. Dorothée, pour compléter son deuil, avait imaginé de mettre un bonnet de veuve. Le deuil de l'enfant était ce qu'on peut appeler un deuil improvisé; Dorothée, en mère économe, n'avait rien voulu changer à la toilette de son fils. Un pantalon de nankin boutonné sur une veste de drap bleu, des bas chinés, des souliers de veau rayé, composaient l'habillement du petit Isaac. Sur son chapeau de paille cousue, qui pouvait bien valoir un florin, Dorothée avait attaché un crêpe noué en rosette comme une écharpe et qui flottait au vent. Le profil d'Isaac était celui d'une grenouille; pour obéir à sa mère, qui lui avait recommandé d'avoir un maintien grave, une tenue décente, il faisait une affreuse grimace qui lui donnait l'air grognon plutôt qu'affligé. Ses cheveux, d'un blond pâle et presque blanc, taillés en brosse, laissaient voir, dans toute sa laideur, son visage, empreint d'une vieillesse précoce, où se peignaient la ruse et la méchanceté.

Ce gracieux trio, guidé par maître Gottlieb, fit halte dans la salle à manger. A peine entré, le major s'attabla sans façon, comme s'il eût été chez lui, et frappant d'une main familière sur le ventre du tabellion :

— Ah çà! vous nous attendiez, et je vois que vous avez fait les choses comme il faut : des fruits, c'est bien; des viandes froides, c'est encore mieux; de vieux flacons, c'est parfait. Mais quel vin avez-vous là? mon habitude, à moi, est de me rafraîchir avec un vin généreux.

Sans attendre la réponse, il déboucha une bouteille qui se trouvait sous sa main et se versa un plein verre de vin de Madère qu'il avala d'un seul trait.

— Votre cave est bonne, maître Gottlieb, dit-il d'un air de protection. Si votre étude est tenue comme votre cave, vous faites des affaires d'or.

Puis se ravisant tout à coup, comme s'il eût compris que ce langage ne convenait pas à la situation, il essaya de donner à ses joues enluminées, à ses lèvres épaisses et violettes l'expression du chagrin.

— Nous allons donc, continua-t-il, entendre la lecture du testament! Malgré sa singularité, au fond, le comte Sigismond était un bon diable. Je suis sûr qu'il aura bien traité le major Bildmann.

— Vous ne vous trompez pas, reprit maître Gottlieb, il m'a toujours parlé de vous sur le ton de la plus franche cordialité. Il vous aimait, il

savait ce que vous valez. Il estimait l'esprit fin et judicieux de Mme Bildmann; il racontait à tout propos les espiégleries de ce joli enfant.

En parlant ainsi, maître Gottlieb passait la main sous le menton du petit Isaac, qui déjà tendait son verre à son père.

— Ainsi, dit Dorothée d'une voix glapissante, le comte Sigismond vous a quelquefois parlé de nous? Dieu sait que nous l'aimions d'une affection sincère, profonde, désintéressée. Chaque fois qu'une langue indiscrète essayait de plaisanter sur ses voyages sans but, sur sa vie silencieuse, sur la solitude où il s'enfermait, mon mari et moi nous ne manquions jamais de prendre sa défense; et, quand nous parlions, tout le monde se taisait. Ah! sans doute, il n'aura pas été ingrat, il se sera souvenu de nous. Il aura pourvu généreusement à l'éducation de notre cher petit Isaac. A qui, d'ailleurs, aurait-il pu laisser ses beaux domaines? est-ce aux Stolzenfels? Vous connaissez, maître Gottlieb, vous connaissez depuis long-temps Frédéric; vous savez quel train il mène. Entre ses mains, le domaine d'Hildesheim serait bientôt fondu.

— Il n'en ferait qu'une bouchée, ajouta finement le major Bildmann en frisant ses moustaches.

— Oui, je le connais, répliqua Gottlieb d'un air pénétrant, et le comte Sigismond le connaissait aussi bien que moi; car, sous une apparence d'originalité, sous les dehors d'un esprit distrait, il cachait un bon sens profond, une sagacité rare; un coup d'œil lui suffisait pour juger ceux qui vivaient près de lui. Dans un instant, madame, vous allez connaître les dernières volontés du comte Sigismond. Il y aura, je le prévois, bien des espérances trompées, bien des ambitions déçues. Frédéric, qui a vécu jusqu'ici en franc vaurien, sera forcé de mettre de l'eau dans son vin.

Et frappant de la paume de sa main le front déprimé d'Isaac :

— Voilà, dit-il en souriant, un enfant dont l'avenir est assuré. Ce sera un jour un beau parti; toutes les carrières lui sont ouvertes, car la fortune ouvre toutes les carrières. Administration, armée, magistrature, il pourra tout aborder, il n'aura que l'embarras du choix.

Et voyant qu'à ces paroles le visage de Dorothée s'épanouissait, il poursuivit d'une voix de plus en plus animée :

— Oui, cet enfant pourra prétendre un jour aux plus beaux, aux plus riches partis de l'Allemagne. Toutes les mères se disputeront l'honneur de lui offrir leur fille. Le comte Sigismond m'avait accordé toute sa confiance, et je puis dire qu'il l'avait bien placée. Dans quelques instans peut-être vous allez hériter de tous ses droits, et j'espère, madame, que vous ne voudrez pas me retirer la clientelle du château.

— Comptez sur nous, maître Gottlieb, répondit d'une voix enrouée le major, qui venait d'achever sa bouteille. Comptez sur nous; c'est vous qui rédigerez le contrat de mariage de notre fils et le testament de ma femme : n'est-ce pas, Dorothée?

Maître Gottlieb entendait depuis quelques instans le pas impatient d'Ulrique et d'Hedwig; il se leva et introduisit dans le salon le major, sa femme et son fils. Le major et Dorothée échangèrent avec les deux vieilles filles un salut plein de défiance. On n'attendait plus que Frédéric pour ouvrir le testament. Le galop d'un cheval se fit entendre. Frédéric entra, couvert de poussière, la cravache au poing, et salua en s'essuyant le front. C'était un beau jeune homme, au visage pâle, un peu fatigué, à la taille mince et souple comme un jonc. Quand ils furent tous réunis autour de la table du salon, maître Gottlieb alla dans son étude chercher le testament du comte Sigismond, et revint bientôt tenant à la main un large pli aux armes d'Hildesheim. Hedwig et Ulrique, le major et Dorothée, attachaient sur ce pli mystérieux un regard inquiet; Frédéric seul demeurait insouciant et semblait ne prendre aucun intérêt à la lecture qui allait commencer. Enfin maître Gottlieb tira d'un étui de maroquin rouge ses lunettes à branches d'or, et, s'efforçant de prendre un air solennel, il rompit le cachet. Tandis que Frédéric, du bout de sa cravache, essayait de tracer sur la poussière de ses bottes le profil de maître Gottlieb, Ulrique et Dorothée se regardaient comme deux carlins qui vont en venir aux prises. Maître Gottlieb feuilletait lentement le testament du comte Sigismond, vérifiait l'écriture de chaque page pour s'assurer que tout était bien de la même main.

— Eh bien! s'écria brusquement le major, nous sommes tous réunis; qu'attendez-vous?

— Un moment, répliqua maître Gottlieb; nous tenons le testament, il ne peut nous échapper. Avant de commencer la lecture, je dois voir si tout est bien en règle. Nous autres officiers publics, nous ne devons rien faire légèrement; nous devons procéder avec mesure, avec précaution.

Il se fit un profond silence. On entendait voler les mouches, qui ne manquaient pas dans le salon de maître Gottlieb.

Maître Gottlieb toussa trois fois, et lut à haute voix ce qui suit :

« Ceci est l'expression fidèle de mes dernières volontés.

« Je désire et j'entends qu'elles soient exécutées de point en point.

« Je n'ai qu'à me louer de ma famille. Mon ame est pénétrée de reconnaissance pour les soins assidus dont je suis entouré, et j'espère que mes parens verront dans mes dernières dispositions la preuve éclatante de ma gratitude et de l'estime profonde qu'ils ont su m'inspirer.

« Les deux cousines de ma mère, Hedwig et Ulrique de Stolzenfels, m'ont témoigné en toute occasion une affection désintéressée. Pour me laisser plus de loisir et de liberté, elles ont bien voulu se charger de l'administration de ma maison. Elles ont surveillé avec une activité, un zèle qui ne s'est pas démenti une seule fois, la gestion de mes domaines. Frédéric, par sa gaieté, par sa jeunesse, a jeté dans mon châ-

teau un peu de vie et de mouvement. C'est à lui que je dois les seules distractions que j'aie connues dans ces dernières années. Depuis qu'ils sont venus s'établir sous mon toit, les Stolzenfels ont été pour moi des amis tendres, dévoués; je n'ai jamais surpris dans leurs paroles, dans leurs actions, la moindre pensée de convoitise; cette abnégation constante m'a pénétré d'admiration et de respect, et je veux qu'ils sachent bien que j'ai dignement apprécié leur conduite. »

Ici Hedwig et Ulrique, relevant fièrement la tête, laissèrent tomber sur le major et Dorothée un regard triomphant et dédaigneux. Quant à Frédéric, qui venait d'achever sur une de ses bottes le portrait de maître Gottlieb, il se disposait à commencer sur l'autre le portrait d'Isaac. Le major baissait la tête, croyant la partie perdue; Dorothée, sans se laisser abattre par ce début menaçant, attachait sur Gottlieb un œil curieux, et semblait le presser de poursuivre. Maître Gottlieb, voyant déjà les Stolzenfels en possession du château d'Hildesheim, leur souriait avec complaisance, et ne s'apercevait pas même de l'impatience de Dorothée. Le petit Isaac grignotait un biscuit qu'il avait dérobé sur la table de la salle à manger.

Après une pause de quelques instans, maître Gottlieb poursuivit :

« La franchise et la loyauté du major Bildmann ont été, je le dis hautement, une consolation bien douce pour moi, après les déceptions de toute nature que j'avais subies dans ma jeunesse. »

Le major à son tour releva la tête; à son tour, Dorothée jeta aux vieilles filles un regard méprisant.

Maître Gottlieb continua :

« Mme Bildmann a rivalisé de zèle et de dévouement avec les cousines de ma mère. Ce qui donnait à cette lutte un caractère auguste et touchant, c'était l'absence complète d'arrière-pensée : en échange de tant de soins, les Bildmann et les Stolzenfels ne demandaient, n'attendaient que mon affection. Aussi bien que les Stolzenfels, les Bildmann ont droit à ma reconnaissance. »

En lisant cette dernière phrase, maître Gottlieb se trouva dans un étrange embarras; il ne savait plus de quel côté il devait sourire. Pour trancher la difficulté, il prit la résolution héroïque de sourire à tout le monde. En écoutant ces paroles, qui confondaient les Bildmann et les Stolzenfels dans une commune reconnaissance, les deux partis changèrent d'attitude et de physionomie; ils ne croyaient plus au triomphe absolu, ils se résignaient au partage.

— Ah çà! dit Frédéric, maître Gottlieb, avez-vous bientôt achevé la lecture de ce grimoire? Croyez-vous que je puisse rester ici jusqu'au soir?

— Un peu de patience, mon neveu, s'écria Ulrique.

— Continuez, maître Gottlieb, dit à son tour le major Bildmann.

— Nous touchons à la dernière page, reprit gravement maître Gottlieb.

Et d'une voix solennelle il poursuivit :

« A Munich, rue des Armuriers, n° 9, vit un jeune musicien, Franz Muller. Il a trouvé jusqu'ici dans son travail, dans les leçons qu'il donne, de quoi subvenir à l'entretien de sa femme et de ses enfans qui le chérissent tendrement. Ce ménage est heureux, et je n'ai pu le voir sans envie; mais Muller n'est pas un artiste ordinaire, et son génie, pour se développer, a besoin de loisirs. C'est lui, c'est Franz Muller, demeurant à Munich, rue des Armuriers, n° 9, que j'institue mon légataire universel. »

A ces mots, Hedwig et Ulrique, le major et Dorothée, se levèrent brusquement, en poussant un cri de surprise et de colère. Frédéric ne put retenir un éclat de rire.

— A merveille! s'écria-t-il en battant des mains; à merveille! Bravo! mon cousin. Le comte Sigismond est mort comme il avait vécu, en franc original.

— C'est une honte, c'est une infamie! reprirent en chœur les deux vieilles filles, le major et sa femme d'une voix qu'étouffait la colère.

— Il était fou, je le savais bien, reprit Dorothée. Nous devions nous attendre à tout de sa part.

— Il était indigne de nos bontés, continua Ulrique, indigne des soins que nous lui avons prodigués.

— Nous attaquerons le testament, ajouta le major d'une voix de tonnerre; nous prouverons qu'il était en démence.

— Oui, s'écrièrent à la fois les deux vieilles filles et Dorothée, nous attaquerons le testament.

— Vous n'en ferez rien, répliqua Frédéric d'un ton ferme et résolu. Vous avez dormi sous son toit, vous avez mangé son pain; il a toujours été excellent pour nous tous. Si quelqu'un de vous prétend attaquer ses dernières volontés, je déclare ici que je n'entends pas le permettre et que je saurai bien les faire respecter.

Et Frédéric regardait fièrement le major.

Au milieu de cette scène, maître Gottlieb ne savait où donner de la tête. Il avait souri tour à tour aux Stolzenfels et aux Bildmann; pour jouer jusqu'au bout son rôle, il aurait dû maintenant sourire à Muller. N'ayant pas devant lui le légataire universel du comte Sigismond, il abaissa sur les Bildmann et les Stolzenfels un regard compatissant où se mêlait pourtant un peu d'ironie. Puis, comme les cris, les invectives ne s'apaisaient pas :

— Attendez! s'écria-t-il d'un ton d'autorité; attendez, je n'ai pas fini.

Les Stolzenfels et les Bildmann se rassirent. Maître Gottlieb poursuivit :

« Désirant assurer après ma mort le bien-être de mes fermiers et de mes serviteurs, que je m'accuse d'avoir trop négligé pendant ma vie, j'entends que Franz Muller habite le château d'Hildesheim neuf mois de l'année, et ne congédie aucun de mes gens.

« Quant à mes bien-aimés parens, les Stolzenfels et les Bildmann, j'entends que rien ne soit changé pour eux, et qu'ils vivent au château comme par le passé. »

— Jamais! s'écrièrent à la fois les deux vieilles filles, le major et Dorothée, jamais!

— Attendez donc! s'écria Gottlieb; attendez, je n'ai pas fini.

Les Stolzenfels et les Bildmann se rassirent pour la seconde fois.

« Désirant assurer l'indépendance de mes bien-aimés parens, j'entends que Muller paie chaque année à Ulrique de Stolzenfels mille florins;

« A Hedwig de Stolzenfels, mille florins;

« A Frédéric de Stolzenfels, mille florins;

« Au major Bildmann, deux mille florins, reversibles, en cas de mort, sur la tête de Dorothée;

« Et qu'il prélève sur ses revenus, la première année de son entrée en jouissance, une somme de dix mille florins, dont les intérêts seront capitalisés jusqu'à la majorité d'Isaac. A cette époque, la somme formée par la réunion du capital et des intérêts sera mise à la disposition d'Isaac Bildmann, et lui servira de dot pour son établissement.

« Je donne à Frédéric de Stolzenfels le libre usage de mes chevaux et de mes meutes, avec le droit de chasse dans mes domaines. »

— Merci, mon cousin! dit Frédéric en se levant.

Et de la main il fit un salut militaire.

« Je joins au présent testament un air tyrolien; je désire que cet air soit gravé sur ma tombe et me serve d'épitaphe.

« Telles sont mes dernières volontés. J'espère que mes bien-aimés parens vivront en paix avec le nouvel hôte qui doit me remplacer. Si, dans le monde nouveau où sans doute je serai bientôt, il nous est donné de voir ce qui se passe sur la terre, je me réjouirai de leur union et de leur bonheur.

« Fait et signé en mon château d'Hildesheim, le 17 mars 1825.

« Comte SIGISMOND D'HILDESHEIM. »

— C'est une infamie! c'est une honte! c'est une indignité! Nous sommes dépouillés, nous sommes volés, nous sommes égorgés, s'écrièrent à la fois Ulrique, Hedwig, le major et Dorothée.

Comme ils se disposaient à partir, maître Gottlieb, pour consoler leur déconvenue, leur offrit de passer dans la salle à manger. Les trois femmes repoussèrent avec colère cette proposition, qui ressemblait à

une raillerie; le major seul aurait voulu dire deux mots à certaine volaille dont la mine lui plaisait fort, et qu'il comptait bien arroser. Dorothée l'entraîna en lui reprochant sa gloutonnerie. Hedwig et Ulrique remontèrent dans leur carrosse; Frédéric sauta en selle et partit au galop, emportant sur l'une de ses bottes le portrait d'Isaac, et sur l'autre le profil de maître Gottlieb.

Gottlieb, resté seul, voyant tous les convives lui échapper, appela son maître clerc, le fit asseoir près de lui, et tous deux vidèrent quelques vieux flacons en l'honneur du légataire absent.

III.

En ce temps-là vivaient à Munich trois êtres qui offraient un rare spectacle : ils se voyaient tous les jours, dormaient sous le même toit, s'asseyaient à la même table, et pourtant s'aimaient d'une affection qui durait depuis plusieurs années. Ces trois êtres privilégiés étaient Franz Muller, Édith sa femme, et Spiegel leur ami.

Franz et Spiegel avaient été élevés ensemble; ils avaient passé les plus belles années de leur jeunesse dans la pauvreté, dans une pauvreté poétique, animée par le travail, embellie par l'espérance. Franz était musicien, Spiegel cultivait la peinture avec passion; l'art et l'amitié remplissaient leur vie et ne laissaient aucune place au découragement. Pendant trois ans, ils avaient parcouru à pied, le sac sur le dos, le bâton à la main, l'Allemagne et le Tyrol, s'arrêtant chaque fois qu'ils étaient saisis par la beauté du paysage. Alors chacun pourvoyait à sa manière aux besoins de la communauté : tantôt Spiegel faisait quelques portraits, tantôt Muller trouvait à donner quelques leçons de clavecin et de chant, ou bien, s'ils étaient arrivés la veille d'une grande fête, Muller allait offrir ses services à l'église du lieu et touchait l'orgue pendant l'office. C'est ainsi, en menant cette vie de Bohême, qu'ils purent visiter les plus riches vallées, les montagnes les plus pittoresques, les villes les plus opulentes, les galeries les plus splendides, et amasser pour les entretiens de la veillée un trésor de souvenirs. Pendant trois ans, pas un nuage ne vint troubler la sérénité de leurs journées; pendant trois ans, ils n'eurent pas une pensée cachée l'un pour l'autre. Ils espéraient vieillir ensemble, et s'étaient promis de ne jamais se marier, de ne jamais enchaîner leur indépendance, dans la crainte que le mariage n'entravât leur talent et n'altérât leur amitié. Ils étaient encore à cet âge où l'amitié suffit à la vie, où l'esprit, absorbé tout entier par le culte de l'art, n'entrevoit pas d'autres préoccupations, d'autres besoins; cette promesse imprudente ne devait pas s'accomplir. Ce vœu de célibat ne coûtait rien à Spiegel, nature sauvage, pour qui la seule pensée d'une famille à gouverner, d'une existence ordonnée, prévue, symétrique,

d'une vie sédentaire, immobile, était un objet d'épouvante. Pour Muller, ame rêveuse et tendre, c'était un vœu insensé. En prenant l'engagement dont l'idée appartenait à Spiegel, Muller était parfaitement sincère, il croyait promettre ce qu'il pourrait tenir; il s'était trompé : sa résolution devait échouer devant le sourire d'une jeune fille. Dans une petite ville du Tyrol, il vit Édith et l'aima. Quand il se sentit sérieusement épris, son embarras fut grand : il s'agissait, pour Muller, d'annoncer à Spiegel qu'il voulait retirer sa parole et rompre son vœu. Au premier mot qu'il prononça, malgré la réserve et l'ambiguïté dont il essayait d'envelopper sa pensée, Spiegel l'arrêta brusquement. Il commença une longue homélie tantôt tragique, tantôt bouffonne, sur la fragilité des amitiés humaines, sur les caractères incapables de persévérance. Pour le détourner de son projet, il lui fit un tableau effrayant de tous les ennuis, de toutes les anxiétés attachées au mariage. Il essaya de lui prouver que toutes les grandes pensées, toutes les ambitions généreuses, toutes les conceptions poétiques, meurent étouffées dans l'atmosphère de la vie domestique. Muller écouta toutes ces prophéties menaçantes sans se laisser ébranler et termina l'entretien en annonçant à Spiegel son prochain mariage. Dès ce moment, Spiegel crut Franz perdu sans retour, perdu pour l'amitié, perdu pour l'art, perdu pour la vie joyeuse et insouciante qu'ils avaient menée jusque-là. Il était réservé à Édith de le convertir. Ils revinrent tous trois à Munich; les jours, les semaines, les mois, se passèrent, et l'amitié de Franz et de Spiegel, au lieu de se relâcher, se resserra de plus en plus. Après avoir étudié l'humeur sauvage de Spiegel, Édith s'était promis à elle-même de l'apprivoiser, et avait réussi au-delà de toute espérance. A la grace, à la beauté elle joignait la bonté et l'intelligence. Spiegel, dont les visites chez Muller avaient d'abord été rares et courtes, Spiegel, que cette infraction à la foi jurée avait rendu misanthrope, ne put résister aux paroles prévenantes, à l'esprit enjoué, au sourire charmant d'Édith; ses visites se multiplièrent, se prolongèrent, et un beau jour, sans l'avoir prévu, sans y avoir songé, Spiegel se trouva établi sous le même toit que Muller. Franz, qui savait où sa femme voulait en venir, avait réservé une chambre et un atelier à Spiegel dans une petite maison qu'il venait de louer.

Cette maison était située dans un faubourg de Munich; on y arrivait par une cour d'apparence modeste, dont les murs étaient partout tapissés de vigne. La maison se composait d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Franz avait pris le rez-de-chaussée, et gardé le premier étage pour Spiegel. Derrière la maison se trouvait un petit jardin qui n'avait guère plus d'un arpent. Ce n'était, à proprement parler, qu'une pelouse entourée de quelques plates-bandes de fleurs et de quelques arbres fruitiers disposés en espaliers. C'était là, dans cet asile paisible, que vi-

vaient Franz, Édith et Spiegel, heureux dans leur médiocrité. Tout le jour appartenait au travail; les soirées se passaient en gais entretiens, en petits concerts. Franz se mettait au clavecin, Édith chantait pour Spiegel les plus beaux airs du Tyrol. Spiegel avait d'abord ébauché quelques tableaux, il en avait même achevé deux ou trois dont il était assez content; mais aucun amateur ne s'était présenté pour les acquérir. Il prit le parti de donner des leçons de dessin, et renonça sans regret aux espérances de renommée dont il s'était bercé pendant plusieurs années. Quelques sonates, une symphonie, écrites par Muller, n'avaient pas eu meilleure chance que les tableaux de Spiegel. Muller avait dû s'arrêter devant les obstacles sans nombre que le musicien pauvre est obligé de renverser avant d'arriver jusqu'au public. Il s'était résigné, lui aussi, à donner des leçons; mais, quoiqu'il trouvât dans l'enseignement de son art des ressources très suffisantes, il n'avait pas dit à ses premiers rêves de gloire un éternel adieu. La tendresse d'Édith, l'amitié de Spiegel, remplissaient son ame de bonheur, de sérénité, et pourtant il se disait que sa vie n'était pas complète, qu'il lui manquerait quelque chose, tant qu'il n'aurait pas donné la mesure de ses facultés. Parfois il sentait germer sourdement dans sa pensée de fraîches mélodies qui demandaient à s'épanouir; son sommeil était troublé par des rêves inquiets, et, le matin, quand il eût voulu donner à ses rêves un corps, une forme, il n'obéissait pas toujours sans amertume à la nécessité qui l'appelait au dehors. Tout son temps était pris par ses élèves. Deux enfans d'une figure charmante étaient venus donner à ces préoccupations plus de vivacité. Muller, malgré sa vie laborieuse, malgré l'économie sévère qu'Édith apportait dans toutes ses dépenses, ne songeait pas sans inquiétude à l'avenir de ses enfans. Il se disait que les profits de ses leçons seraient pour leur établissement une ressource bien précaire. Quelquefois, donnant un libre cours à ses pensées, il s'entretenait avec Édith, avec Spiegel, des soucis cachés au fond de son bonheur. Quand la conversation tombait sur ce sujet, Spiegel ne manquait jamais de donner tort à Franz.

— De quoi t'inquiètes-tu? lui disait-il, à quoi bon te creuser la tête? à quoi bon chercher à deviner quel sera l'avenir de tes enfans? Ils vivront comme nous avons vécu. La petite Marguerite sera belle, elle trouvera sans peine, quand elle aura vingt ans, un honnête garçon qui l'épousera pour ses beaux yeux, comme tu as épousé ta femme. Elle n'apportera dans son ménage d'autre dot que sa gentillesse et sa bonté, cette dot lui suffira. Quant au petit Hermann, sa mine fière, son œil éveillé, répondent de son avenir. Il est intelligent, il aura du courage, il travaillera comme nous. Tu lui apprendras la musique, je lui apprendrai la peinture; quand il saura ce que nous savons, il choisira. Nous avons le bonheur, que nous faut-il de plus? Si nous avions la

gloire et la richesse, serions-nous plus heureux? Qui sait d'ailleurs si le travail, la persévérance, ne triompheront pas de tous les obstacles? Un jour peut-être les cent voix de l'orchestre rediront ta pensée dans toutes les villes de l'Allemagne. Nous aurons des jours meilleurs, la renommée ne te manquera pas.

Édith et Franz souriaient parfois en écoutant ces paroles; parfois aussi, en regardant le berceau de leurs enfans, ils sentaient se réveiller toutes leurs inquiétudes.

Un soir, Franz était rentré chez lui, le front plus soucieux qu'à l'ordinaire. Spiegel était absent pour quelques jours. Édith s'assit au clavecin et se mit à chanter un des airs que Franz préférait, et qui plus d'une fois avait réussi à ramener le sourire sur ses lèvres. La fenêtre du salon était ouverte, et la voix d'Édith, fraîche, pure et sonore, arrivait jusqu'aux oreilles des promeneurs. Franz écoutait depuis quelques instans, plongé dans une douce rêverie, tandis qu'Hermann et Marguerite se roulaient, comme deux jeunes chats, sur le tapis au milieu du salon. Cette jeune femme, dont les blonds cheveux tombaient en boucles abondantes sur ses épaules nues, ces deux beaux enfans qui s'ébattaient gaiement sur les fleurs du tapis, ce jeune rêveur qui d'une main soutenait son front incliné, composaient un tableau charmant.

Tout à coup un étranger parut et s'arrêta sur le seuil de la porte. Il avait marché si doucement, que personne n'avait entendu le bruit de ses pas. Franz, absorbé dans sa rêverie, ne remarquait pas sa présence; Édith, qui lui tournait le dos, continuait de chanter en toute sécurité. Fasciné, debout, immobile, comme cloué au parquet par un charme tout puissant, l'étranger écoutait en extase; des larmes silencieuses coulaient lentement sur ses joues. C'était un homme jeune encore; le chagrin avait gravé sur son pâle visage des rides prématurées. Son costume simple et sévère, la beauté de ses traits, je ne sais quoi de chevaleresque dans tout l'aspect de sa personne, corrigeaient ce qu'il pouvait y avoir d'un peu hasardé dans sa façon de se présenter chez les gens. Hermann, en levant les yeux, l'aperçut et le montra du doigt à son père étonné. Le visiteur inattendu fit quelques pas en avant; d'un geste suppliant, il imposa silence à Franz et aux enfans; puis, s'adressant à Édith, qui venait de tourner la tête :

— Continuez, je vous prie, dit-il avec l'accent d'une émotion profonde; madame, continuez, votre voix me fait tant de bien!

Édith, comme si elle eût obéi à une influence magnétique, se remit à chanter, et l'étranger, en l'écoutant, attendri jusqu'au fond de l'ame, laissa librement couler ses pleurs. Franz, témoin de son émotion, ne songeait pas à l'interroger; les enfans l'examinaient d'un air curieux et ne jouaient plus. Édith se leva lorsqu'elle eut achevé; mais l'étranger s'approcha d'elle et joignit ses mains en signe de prière.

— Au nom du ciel, dit-il, recommencez cet air. Soyez bonne, soyez généreuse; madame, recommencez.

Confuse, troublée, rougissant, la jeune femme hésitait à se rasseoir et ne savait trop que répondre.

— Pourquoi hésiter? dit en souriant Muller; recommence, puisque cela fait tant de plaisir à monsieur.

L'inconnu saisit les mains de Franz, les pressa dans les siennes et s'assit près de lui, sur le divan, sans en être prié. Chez des bourgeois, on l'eût pris pour un fou; sa bonne étoile l'avait conduit chez des artistes. Il y avait dans sa physionomie tant de bonté affectueuse, dans son maintien tant de véritable noblesse, que Muller l'observait sans humeur, sinon sans surprise, et se sentait porté vers lui par une sympathie mystérieuse. Les enfans eux-mêmes, attirés par la douceur de son regard, étaient venus s'offrir à ses caresses, et, tandis qu'Édith chantait, l'étranger, tout en l'écoutant avec un pieux recueillement, promenait tour à tour ses doigts sur ces deux blondes têtes.

— De grace, madame, demanda-t-il à Édith, quand elle eut achevé pour la seconde fois, de grace, dites-moi où vous avez entendu, où vous avez appris cet air?

— Dans le Tyrol, répondit Édith en prenant place près de son mari; c'est un air de nos montagnes.

— Vous êtes née dans le Tyrol, c'est là que vous avez grandi, murmura l'étranger en contemplant Édith avec mélancolie.

Puis il cacha son visage entre ses mains et demeura quelques instans ainsi. Édith et Franz étaient trop jeunes encore, ils s'aimaient trop l'un l'autre pour ne pas deviner qu'il y avait là-dessous quelque chagrin de cœur, quelque peine amoureuse; ils se taisaient, et, loin de railler, leur attitude et leurs regards n'exprimaient qu'un sentiment de pitié mêlé de respect.

— Pardonnez-moi, jeunes amis, dit enfin l'inconnu en relevant la tête et réunissant dans ses mains la main d'Édith et celle de Muller; pardonnez-moi d'être venu troubler par ma présence cet asile où respirent la paix et le bonheur.

Je ne saurais dire comment il arriva qu'au bout d'une heure à peine, ce singulier visiteur, dont Franz ne savait pas même le nom, s'entretenait avec ses hôtes sur le ton de la franchise, de l'abandon, de la familiarité, comme s'il les eût connus depuis long-temps. Par d'insensibles détours, il avait amené Muller à parler de lui-même, et Muller, sans défiance, répondait à toutes ses questions sans songer à les trouver indiscrètes. Il racontait les joies de son intérieur, les luttes, les découragemens, les tristesses de sa vie d'artiste; il disait avec éloquence ses ambitions trahies, ses espérances déçues, ses aspirations vers la gloire. Tout en causant, il avait assis ses deux enfans sur ses genoux : il par-

lait avec amour de l'avenir de ces chers petits êtres. Prié de faire entendre une de ses compositions, il se mit au clavecin et joua une sonate d'un style sévère, tour à tour empreint de grace et de majesté, qui rappelait celui des meilleurs maîtres. L'étranger l'écoutait avec l'attention d'un juge qui ne veut pas se prononcer légèrement. La sonate achevée, il garda un silence rêveur. Franz, qui s'attendait à recevoir un compliment, se consola en pensant que cet original ne se connaissait pas en musique.

— Il me reste, madame, une grace à vous demander, dit le bizarre personnage. J'espère que vous voudrez bien me donner une copie de l'air tyrolien que vous avez eu la bonté de répéter pour moi.

— De grand cœur, monsieur, répliqua Édith. Nous n'avons pas cet air noté, je doute même qu'il l'ait jamais été; mais Franz va le noter pour vous.

— Très volontiers, repartit Muller, qui ne pouvait s'empêcher de sourire en songeant au beau succès que venait d'obtenir sa sonate.

En moins de cinq minutes, il eut couvert de petits points noirs un carré de papier réglé. Édith se leva, prit le feuillet de musique manuscrite, et l'offrit gracieusement à son hôte, qui s'en saisit avec une expression de joie reconnaissante, le parcourut des yeux à la hâte, porta respectueusement à ses lèvres la main d'Édith qu'il avait gardée dans la sienne, jeta sur les enfans un regard attendri, puis, sans laisser à Franz le temps de lui demander son nom, sortit, ainsi qu'il était entré, silencieusement, comme une ombre.

On peut croire que la visite du mystérieux étranger fut pendant longtemps le sujet des entretiens de Muller, d'Édith et de Spiegel. Spiegel, naturellement ombrageux, jaloux en amitié comme on l'est en amour, car toutes les amitiés vraies sont nécessairement jalouses, Spiegel ne cachait pas son mécontentement. Il reprochait à Muller sa faiblesse, sa complaisance : comment Muller avait-il pu recevoir chez lui, garder près de lui pendant toute une soirée un homme dont il ne savait pas même le nom? A coup sûr, cette folle condescendance ne lui promettait rien de bon. Qui savait, qui pouvait prévoir si cet hôte indiscret ne reviendrait pas bientôt? Encouragé par l'accueil bienveillant qu'il avait reçu, n'essaierait-il pas de s'établir dans la famille? Et alors, que deviendrait l'intimité douce et paisible dont ils avaient joui jusque-là? Ce voyageur désœuvré, dont l'ennui sans doute formait l'unique occupation, ne troublerait-il pas leur bonheur? A ces paroles de Spiegel, Édith et Muller se prenaient à sourire, et ils essayaient de démontrer à leur ami tout le néant de ses craintes; mais, comme s'il eût pressenti dans l'inconnu un rival, un ennemi qui devait le séparer de Muller, Spiegel ne négligeait aucune occasion de l'attaquer.

— Le fait est, disait parfois Muller, qu'il ne se connaît guère en musique.

Cependant plusieurs mois s'étaient écoulés; l'étranger n'avait pas reparu, et son souvenir ne revenait plus qu'à de longs intervalles dans les entretiens du ménage. Spiegel avait presque oublié ses craintes jalouses. Nos artistes vivaient comme par le passé; c'était toujours la même existence laborieuse, modeste et paisible, lorsqu'un événement impossible à prévoir vint en briser l'uniformité.

Un matin, Spiegel, sorti de bonne heure pour donner ses leçons, rentra plus tôt que d'habitude. Tremblant, pâle, éperdu, la figure toute bouleversée, il se précipita comme une trombe dans le salon où étaient réunis Muller, Édith et les enfans. Il sauta au cou de Franz, embrassa Édith, pressa tour à tour les enfans dans ses bras, puis se mit à cabrioler sur le tapis; il riait, il pleurait, il était fou.

— Qu'y a-t-il? que se passe-t-il? disait Muller qui courait après lui et s'efforçait de le calmer.

— Qu'avez-vous, mon ami? demandait Édith effrayée.

Hermann et Marguerite, qui n'avaient jamais vu leur bon ami dans un pareil état, le regardaient d'un air ébahi.

— Lisez! dit enfin Spiegel en tendant à Muller, à Édith, un journal qu'il avait tiré de sa poche.

Et du doigt il leur désignait le passage qu'ils devaient lire. Muller prit le journal et lut à haute voix :

« On nous écrit de Muhlstadt que la mort et le testament du comte d'Hildesheim ont mis en émoi toute la ville et les environs. Le comte Sigismond d'Hildesheim, possesseur d'une immense fortune, dont l'humeur excentrique avait plus d'une fois alarmé sa famille, vient de couronner dignement sa vie singulière. Il a légué ses nombreux et magnifiques domaines à un musicien de Munich. On se perd en conjectures pour expliquer cette incroyable munificence. Les revenus du domaine d'Hildesheim ne vont pas à moins de cent mille florins. L'heureux légataire s'appelle Franz Muller. »

En achevant cette lecture, Muller pâlit; mais bientôt, reprenant possession de lui-même :

— Quelle folie! s'écria-t-il en regardant Édith, qui déjà rougissait de plaisir; c'est une des mille billevesées dont les journaux remplissent chaque jour leurs colonnes pour amuser les badauds. A quel propos le comte Sigismond m'aurait-il laissé tout son bien? Où m'aurait-il connu? Pour la première fois je viens de prononcer son nom, et, si je ne savais qu'il est mort, j'ignorerais qu'il eût existé.

— Parbleu! s'écria Spiegel, comment aurais-tu su son nom, puisque tu n'as pas eu le bon sens de le lui demander?

— Que veux-tu dire? demanda Muller.

— Je veux dire, répliqua Spiegel, que le visiteur de l'an passé n'était autre que le comte Sigismond d'Hildesheim.

— Quelle folie! répéta Franz.

— Est-il vraisemblable, dit à son tour Édith, que pour un air tyrolien qu'il m'a fait répéter, et que j'ai chanté de mon mieux, j'en conviens...

— Pour une sonate dont je l'ai régalé, ajouta Muller interrompant sa femme, la plus belle, il est vrai, que j'aie jamais écrite...

— Moi, je vous dis, s'écria Spiegel interrompant Muller, que l'étranger de l'an passé était le comte Sigismond d'Hildesheim.

Spiegel achevait ces paroles, quand le facteur entra, tenant une lettre énorme, scellée de cinq cachets.

— C'est le timbre de Muhlstadt! s'écria Spiegel, qui avait pris la lettre des mains du facteur; nous allons savoir si cette nouvelle est une billevesée, comme tu le disais tout à l'heure. Vois, c'est le timbre de Muhlstadt! Ouvre et lis.

— Mon compliment, monsieur Muller, dit d'un air bête le facteur, instruit déjà des bruits qui couraient dans la ville.

Franz lui donna quelques florins, puis d'une main fiévreuse il brisa les cinq cachets et tira d'une enveloppe, faite d'un papier qui pouvait à bon droit passer pour du carton, un cahier de format in-quarto, dont tous les feuillets, ornés des armoiries du fisc, étaient réunis par un ruban bleu de la plus gracieuse apparence. A ce cahier était jointe une épître de maître Gottlieb Kauffmann, que Muller lut d'une voix tremblante :

« Monsieur,

« Dieu est juste, et le génie, comme la vertu, ne saurait manquer tôt ou tard d'être récompensé. Le comte Sigismond, digne appréciateur du talent, vous a choisi pour son légataire universel. Vous trouverez ci-jointe une copie littérale et complète du testament olographe que ce noble seigneur avait déposé entre mes mains quelques semaines avant de mourir. Le comte Sigismond a voulu faire pour vous ce qu'Auguste et Mécène ont fait autrefois pour Horace et pour Virgile. A dater de ce jour, le beau domaine d'Hildesheim vous appartient. Le comte ne vous a pas seulement légué son domaine, il vous a légué aussi sa famille, une famille charmante, dont la société ne saurait manquer de vous plaire. Vous verrez, dans le testament que je vous envoie, que vous devez passer au château d'Hildesheim neuf mois de l'année. Cette obligation, j'en ai l'assurance, vous sera bien douce; vous trouverez dans

Mlles de Stolzenfels, dans le major Bildmann, dans Mme Bildmann, une aménité de caractère, une égalité d'humeur qui feront pour vous du château d'Hildesheim un séjour enchanté. Rien ne vous manquera; vous mènerez là une vie de patriarche. Je suis depuis trente ans le notaire de la famille d'Hildesheim, et j'ose espérer, monsieur, que vous voudrez bien m'honorer de votre clientelle.

« Agréez, monsieur, l'assurance de mon respect et de ma profonde admiration.

« GOTTLIEB KAUFFMANN. »

— Est-ce un rêve? s'écria Muller.

Et d'un œil avide il parcourut le testament.

— Est-ce un rêve? répéta-t-il d'une voix presque défaillante.

Il se jeta dans les bras d'Édith, et tous deux, pendant quelques instans, confondirent leurs larmes et leurs embrassemens. Spiegel, adossé contre le marbre de la cheminée, demeurait silencieux et les contemplait avec tristesse.

— Eh bien! mon ami, lui dit enfin Édith, vous si joyeux tout à l'heure, pourquoi ne plus vous réjouir avec nous? N'avez-vous pas votre part dans l'héritage? N'êtes-vous pas de moitié dans notre bonheur? Rien n'est changé; il n'y a de moins entre nous que la pauvreté.

— Plus de leçons! plus de cachets! s'écria Muller avec enthousiasme. Le monde nous appartient, nous sommes les rois de la terre! Tu feras des tableaux, j'écrirai des symphonies, des opéras; nous remplirons l'Allemagne de notre gloire! La gloire! y penses-tu, Spiegel? Ce fantôme brillant qui fuyait devant nous, enfin nous allons le saisir. Quelle existence nous attend! quelle vie enchantée ne sera pas la nôtre! Nos heures se partageront entre l'étude et le plaisir. Quand nous serons las du travail, nous visiterons nos domaines, nous aurons des chasses royales! Bénie soit à jamais la mémoire du comte Sigismond! Béni soit le jour où cet hôte généreux a franchi le seuil de ma porte!

Spiegel ne soufflait mot. Un bruit confus se fit entendre dans la cour; c'étaient les voisins, les amis, les confrères de Muller qui venaient le complimenter, car déjà la nouvelle, apportée par le journal, avait fait le tour de la ville. A un signal donné, la porte s'ouvrit et démasqua un orchestre menaçant : trompettes, clarinettes, bassons, fifres, cymbales, triangles, chapeau-chinois et grosse caisse. Alors commença une formidable sérénade. Bientôt, la cour se trouvant trop petite, la foule déborda et fit invasion dans l'appartement. Je laisse à deviner les embrassemens, les accolades, les serremens de mains. Édith mit à la disposition des exécutans quelques douzaines de pots de bière. Muller retint à souper une vingtaine d'amis; tandis qu'Édith les entretenait, il courut en toute hâte chez le meilleur traiteur de la ville pour ordonner

un banquet somptueux. Gibier, poisson, vins de France et d'Espagne, rien ne lui parut trop délicat ou trop dispendieux. Il ordonna un menu qui eût fait honneur au maître d'hôtel d'un prince ou d'un banquier. Le souper fut gai; les convives mangèrent avec appétit et burent copieusement à la santé du légataire. Vers minuit, après avoir vidé maints flacons, on se sépara. A peine les amis de Franz avaient-ils franchi le seuil de la porte, à peine se trouvaient-ils dans la rue silencieuse, qu'ils se divisèrent par groupes et que la conversation s'engagea sur l'événement de la journée.

— Il y a des gens qui ont la chance, disait un vieux musicien, professeur de violon, qui depuis vingt ans courait le cachet. Ces Muller ont toujours été pour nous de bons, d'excellens camarades, et je suis charmé, pour ma part, du bonheur qui vient de leur arriver; seulement, comprend-on qu'une telle fortune tombe en de pareilles mains? Entre nous, entre gens du métier, qu'est-ce que ce Muller, je vous prie?

— Un petit croque-note, un homme sans talent, reprenait un ami à qui Muller avait plus d'une fois ouvert sa bourse. Au fond, c'est un assez bon diable; mais il est heureux pour lui que le hasard soit venu à son aide, car, à coup sûr, son génie ne l'eût jamais enrichi.

— Avez-vous vu, reprit une femme qui n'était plus jeune et qui n'avait jamais été belle, le ton de princesse que se donnait cette petite Édith? La fortune leur est venue ce matin, et déjà ce soir ils font les grands seigneurs. Si ce n'est pas une pitié!

— Quel luxe insolent! disait un convive qui s'était distingué entre tous par sa soif et sa gloutonnerie. Les mets les plus fins, les vins les plus exquis, des vins de France et d'Espagne! Déjà ils ne se refusent plus rien. Ne dirait-on pas qu'ils veulent se venger d'avoir mangé de la choucroute et bu de la bière toute leur vie?

— Bientôt sans doute, ajoutait un cinquième interlocuteur, ils se promèneront en carrosse, ils nous éclabousseront.

— Le mérite à pied, la sottise en voiture, ainsi va le monde, répliquait le vieux musicien.

Ainsi causant, ces amis tendres et dévoués regagnèrent leur gîte; en se mettant au lit, ils avaient dit tant de mal de Muller, qu'ils étaient presque consolés de son bonheur.

Restés seuls avec Spiegel, Muller et Édith, qui n'étaient pas pressés de dormir, s'entretenaient avec délices, sans se préoccuper de l'heure avancée. Ils mêlaient Spiegel à tous leurs projets; il n'entrait pas dans leur pensée qu'il pût songer à ne pas les suivre. Spiegel les laissait parler et les écoutait en silence. Édith et Muller ne se lassaient pas de rappeler les détails les plus minutieux, les circonstances les plus insignifiantes de la visite du comte Sigismond, car, il n'était plus permis

d'en douter, le testateur généreux qui avait choisi Muller pour légataire universel n'était, ne pouvait être que le mystérieux visiteur.

— Qui jamais eût deviné, disait Édith, que cet air tyrolien appris dans nos montagnes, cet air si simple et si naïf que je chantais pour te distraire, nous vaudrait un jour l'opulence?

— Qui nous eût dit, ajoutait Muller comme se parlant à lui-même, qu'une sonate composée pour mes élèves et qu'il paraissait avoir écoutée avec tant d'indifférence, nous vaudrait de sa part un si riche présent? Et moi qui l'accusais d'ignorance! moi qui le soupçonnais de ne rien entendre à mon art! C'était un homme de goût, c'était un profond connaisseur.

— Mais, mon ami, reprit Édith, quand il est entré, tu ne jouais pas ta sonate et je chantais l'air tyrolien.

— Ne vas-tu pas croire, répliqua vivement Muller, qu'une chanson tyrolienne ait suffi pour décider le comte Sigismond à nous laisser le château et le domaine d'Hildesheim?

— Et pourquoi, poursuivit Édith, ne le croirais-je pas? ne l'ai-je pas vu ému, attendri jusqu'aux larmes pendant que je chantais?

— Allons, reprit Muller, un domaine, un château pour une chanson tyrolienne! tu n'as pas perdu ta soirée. Sans doute la chanson n'a fait que la moitié du prodige, le son de ta voix aura fait le reste. N'oublie pas pourtant que le testament du comte Sigismond s'explique assez clairement à mon égard. C'est pour me donner du loisir, c'est pour me permettre de me livrer en toute liberté à mes inspirations que le comte me lègue la fortune de ses ancêtres.

— A ton tour, répondit Édith, tu oublies, mon ami, qu'il te prescrit, par une disposition expresse, de graver sur son tombeau l'air que je chantais quand il est entré chez nous.

— Rappelle-toi son attitude tandis que j'étais au clavecin. Il se taisait parce qu'il avait besoin de se recueillir; il se taisait, mais il admirait en silence. Je m'explique à cette heure l'expression de son noble visage : il s'étonnait, il s'indignait tout bas que l'auteur d'un pareil morceau fût obscur et réduit à donner des leçons pour vivre.

— Sans doute, répliqua Édith, mais, au moment de se retirer, il a demandé une copie de l'air tyrolien que j'avais chanté.

Spiegel, témoin muet de ce petit débat domestique, les écoutait en souriant.

— Enfans, leur dit-il, rien jusqu'ici n'avait pu troubler la concorde et l'union de votre ménage; il était réservé à la richesse d'éveiller en vous la jalousie et la vanité, car, prenez-y garde, depuis quelques instans la jalousie et la vanité rôdent autour de votre cœur. Es-tu fou, mon ami? pourquoi la voix de notre Édith n'aurait-elle pas attendri jusqu'au fond de l'ame le comte Sigismond et réveillé en lui quelque

cher souvenir? Et vous, Édith, pourquoi voulez-vous qu'il ait entendu sans admiration la sonate qui nous a tant de fois charmés? pourquoi, en l'écoutant, n'aurait-il pas deviné le génie de notre cher Muller? Vous avez été de moitié dans l'attendrissement, soyez de moitié dans la récompense, et qu'il vous soit doux de penser que chacun de vous doit à l'autre la richesse que le ciel vous envoie.

A ces mots, Édith se suspendit au cou de Franz.

— Spiegel a raison, dit-elle, c'est ta sonate qui nous a enrichis.

— Non, dit Muller en pressant sa femme sur son cœur, non, c'est la mélodie que tu chantais, c'est le charme de ta voix, mon Édith.

— C'est l'air tyrolien, c'est votre voix, c'est ta sonate, s'écria Spiegel en riant; croyez bien aussi, ajouta-t-il avec gravité, croyez que le tableau de votre vie honnête et laborieuse, la grace et la beauté de vos enfans, le spectacle de vos douces joies, ont été pour quelque chose dans l'attendrissement de votre hôte, dans la générosité de votre bienfaiteur.

— Eh bien! dit Muller à Spiegel, es-tu revenu de tes préventions contre ce voyageur oisif? nous gronderas-tu encore pour avoir accueilli ce visiteur indiscret? Reconnais-tu maintenant que tes appréhensions étaient folles, et que tu t'alarmais à tort?

— J'avais tort et raison tout à la fois, répliqua tristement Spiegel. J'avais tort, puisque le comte Sigismond devait combler vos vœux les plus chers; j'avais raison, cher Franz, chère Édith, puisqu'il devait nous séparer.

— Nous séparer! pourquoi? s'écrièrent en même temps Édith et Muller étonnés.

— Ne venez-vous pas avec nous? dit la jeune femme d'une voix tremblante.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda Muller d'un ton brusque.

— Tenez, mes amis, leur dit-il, je me connais. J'ai vécu heureux près de vous au sein de la médiocrité; je vous aime, vous le savez; je vous aime d'une affection vive et profonde. Franz, je suis ton frère; Édith, vous êtes ma sœur. Vos enfans sont ma joie. J'étais seul, vous m'avez créé une famille. Je vous aime; je n'aime que vous, et pourtant je ne vous suivrai pas.

— Allez, reprit Édith, vous ne nous aimez pas; nous avez-vous jamais aimés?

— Voilà bien les amis! s'écria Muller; ils pardonnent moins volontiers à notre prospérité qu'à notre mauvaise fortune. Le bonheur, mieux que l'adversité, est le creuset des affections humaines.

— Est-ce à moi que vous parlez ainsi? répliqua Spiegel d'un ton de doux reproche; ma vie tout entière est là pour vous répondre. Ingrats, je vous défie de douter de mon cœur. Je vous l'ai dit, je me connais;

vous aussi, vous me connaissez. Je me plais à croire que là-bas rien ne vous manquera; Dieu me garde de vouloir assombrir la perspective de votre félicité! Quant à moi, je hais les relations nouvelles, j'ai peur des visages nouveaux.

— Qu'entends-tu par là? répliqua vertement Muller; veux-tu parler de la famille du comte Sigismond d'Hildesheim? Une famille charmante, la lettre du notaire et le testament du comte en font foi. Tu serais bien à plaindre, n'est-ce pas? de vivre sous le même toit que le major Bildmann et les demoiselles de Stolzenfels? Ce ne sont pas, à ton avis, gens assez comme il faut ni d'assez haute volée?

— Je ne dis pas cela.

— D'ailleurs, qui t'obligerait à les voir? Là-bas, comme ici, ne serais-tu pas maître chez toi?

— Que veux-tu, mon ami? reprit tranquillement Spiegel. La vie de château n'est pas mon fait. Vivez selon vos goûts et laissez-moi vivre à ma guise. Nous n'en serons pas moins amis; je réponds à la fois de mon cœur et du vôtre.

Vainement Édith et Muller redoublèrent leurs instances; vainement ils revinrent à la charge le lendemain et les jours suivans. Spiegel demeura sourd à toutes les prières et persista dans sa résolution.

Franz avait pris congé de ses élèves en leur annonçant officiellement l'héritage qui lui était échu. Les revenus d'Hildesheim ne montaient pas à cent mille florins, comme l'avaient dit les journaux de Munich, mais à quarante mille, ce qui représentait encore une assez jolie somme. Le domaine était franc d'hypothèques; point de dettes à la succession. Après avoir rempli les formalités exigées par la loi, Muller s'occupa, sans plus tarder, des préparatifs de son départ. Pour suffire à tout, il venait de contracter un petit emprunt à un taux passablement usuraire; mais les héritiers n'y regardent pas de si près, et il s'agissait pour Muller, pour Édith, de faire bonne figure en arrivant à Hildesheim. Les plus riches magasins de la ville furent mis à contribution. Bien qu'il eût désormais des terres et un château, Franz, de concert avec Édith, avait résolu de garder son appartement et se réservait d'acheter plus tard la maison pour l'offrir à Spiegel.

— Puisque tu es décidé à ne pas nous suivre, lui dit-il, c'est nous qui reviendrons te retrouver. Dans neuf mois, nous serons réunis ici, sous ce toit où nous avons passé tant de bonnes, tant d'heureuses journées. Peut-être alors, quand nous repartirons, consentiras-tu à venir avec nous.

La veille du jour fixé pour le départ, comme il était occupé, en présence de Spiegel, à brûler les papiers qu'il ne voulait pas emporter, l'unique symphonie qu'il eût trouvé le temps d'écrire lui tomba sous la main. Du bout du doigt, il feuilleta la partition, la parcourut d'un œil

distrait, avec un sourire de dédain, et il se disposait à la jeter au feu, quand Spiegel, par un mouvement rapide, le retint et l'en empêcha.

— Qu'allais-tu faire, malheureux! s'écria-t-il en s'emparant de la symphonie; c'est l'œuvre de ta jeunesse, c'est le chant printanier de nos belles années. Quelque imparfaites que soient ces mélodies, sais-tu si tu retrouveras jamais la grace et la fraîcheur de l'inspiration qui te les a dictées?

— Bah! répondit Muller, ce n'est qu'une ébauche, un essai; maintenant que j'ai la richesse, c'est-à-dire le loisir et la liberté, je dois à la mémoire du comte Sigismond, je me dois à moi-même de donner toute ma mesure en débutant par un coup de maître.

— Cette ambition est louable, reprit Spiegel; pourtant sachons respecter les œuvres de notre jeunesse. C'est là que nous mettons ce qu'il y a de meilleur en nous, c'est là que nous effeuillons la virginité de notre ame. Vois-tu, Muller, il y a deux choses qu'il ne faut jamais outrager, de quelques défauts que l'une soit entachée, de quelques douleurs que l'autre nous ait abreuvés : l'une est notre première œuvre, l'autre est notre premier amour. Tu écriras des partitions plus savantes; mais l'inexpérience et la naïveté ont un charme que l'art ne saurait effacer. Laisse-moi cette symphonie, puisque tu ne veux pas l'emporter; j'en redirai souvent les morceaux pour égayer ma solitude.

Le lendemain, au soleil levant, une chaise de poste attelée de quatre chevaux entrait dans la cour. Les enfans étaient déjà sur pied, battant des mains, sautant de joie à l'idée d'aller en voiture. Spiegel les prit dans ses bras, les couvrit de baisers, et sentit une larme rouler sous sa paupière, en songeant que la maison qu'ils remplissaient de leur gazouillement serait désormais comme une cage vide. Ce fut le seul mouvement de faiblesse qu'il laissa voir au moment des adieux. Sans être dépourvu de sensibilité, Spiegel était un de ces hommes qui ne se montrent jamais plus froids que lorsqu'ils sont profondément émus. Chez lui, tout se passait à l'intérieur; le fond du lac pouvait être agité sans qu'une ride parût à la surface. Il redoutait par-dessus tout les scènes d'attendrissement. Après avoir embrassé cordialement Franz et Édith, les voyant près de fondre en pleurs, il les poussa dans la chaise, ferma brusquement la portière, donna le signal du départ, et alla s'enfermer dans son atelier.

Quelques jours avant de se mettre en route, Muller avait écrit à l'intendant d'Hildesheim pour lui annoncer son arrivée et lui donner ses instructions; il voulait une réception modeste et défendait qu'on se mît en frais.

JULES SANDEAU.

(La seconde partie au prochain n°.)

STATISTIQUE LITTÉRAIRE.

DE

LA PRODUCTION INTELLECTUELLE

EN FRANCE DEPUIS QUINZE ANS.

SECONDE PARTIE.

Sciences, Histoire, Écrits périodiques.

I.

La théologie et la philosophie, on l'a vu précédemment, tout en aspirant encore au gouvernement du monde, trouvent en général le public assez indifférent. Unies durant de longs siècles et séparées plus tard par un divorce éclatant, elles ont fini par devenir ennemies, tout en devenant sceptiques pour elles-mêmes. Il semble aujourd'hui qu'elles ne proclament leur souveraineté que pour s'étourdir sur leur impuissance, et, quand on étudie leur histoire, on se demande si depuis long-temps déjà elles n'ont pas atteint leurs dernières limites. En suivant au contraire, et seulement depuis trente ans, le progrès des sciences naturelles et mathématiques, des sciences qui se fondent sur l'observation, pour se traduire ensuite en applications positives, on cherche, sans le prévoir, où s'arrêtera ce mou-

vement, et l'on regrette, c'est là un sentiment que chacun de nous a éprouvé, de ne pouvoir revenir dans quelques siècles sur cette terre pour y contempler les merveilles de l'invention humaine. Il s'opère aujourd'hui, dans l'ordre scientifique, un progrès analogue à celui qui s'est opéré dans l'ordre social et politique au moment de la révolution, et, comme à toutes les grandes époques, l'impulsion violente des idées pousse sans cesse vers des idées nouvelles. On peut nier la théologie, la philosophie, on peut contester les progrès de la littérature; on ne saurait contester les progrès des sciences.

Sous Louis XIV, les savans n'étaient pas étrangers à la philosophie et aux lettres. Aujourd'hui la littérature et la science sont complétement séparées, et l'homme de lettres est tout-à-fait distinct du savant, autant par ses travaux que par son caractère. Aventureux par nature, impressionnable, avide d'émotions, l'homme de lettres laisse dans sa vie beaucoup de choses au hasard. Il craint les positions officielles, fussent-elles même lucratives, lorsqu'elles sont assujétissantes, mais il chérit les sinécures. Il aime l'argent, mais il aime encore plus la dépense. Il est tout à la fois vaniteux, jaloux et obligeant, et, malgré une certaine faiblesse de caractère trop commune aujourd'hui, très accessible aux sentimens généreux et très facile dans les relations. Il joue au succès littéraire comme on joue à la Bourse, au risque de se ruiner d'un seul coup. Quand il est admiré par les uns, il est toujours, fût-il même au premier rang, contesté par les autres. Le savant, au contraire, a dans sa vie quelque chose de la régularité monacale; il aime les gros emplois, les honneurs et quelquefois l'intrigue. Il travaille longtemps et patiemment pour conquérir une position certaine et bien rentée. Quand il s'est fait sa place dans un monde spécial, personne ne songe à la lui disputer. Il a de plus pour le cumul des sympathies vives, et professe en général pour les gens de lettres un dédain superbe. Si sa gloire n'arrive pas toujours jusqu'au public, il parvient ordinairement à l'Institut et très souvent à la fortune. La différence qui existe entre l'homme de lettres et le savant se retrouve aussi entre la librairie littéraire et la librairie scientifique. La première est aventureuse; elle se jette au hasard dans des spéculations téméraires; elle se fait par les annonces, par les réclames, comme les écrivains par la camaraderie, des succès artificiels, et s'enrichit ou se ruine en quelques mois. La seconde, active sans être bruyante, procède avec prudence; elle a une clientelle sûre, et, sans réaliser toujours de grands bénéfices, elle fait du moins fort honnêtement ses affaires. Cette librairie a pris, dans ces dernières années, un développement considérable, surtout dans les sciences naturelles, l'agriculture et la médecine.

Les publications qui ont pour objet l'histoire naturelle, les *trois règnes*, comme on eût dit au temps de Bernardin de Saint-Pierre, sont fort nombreuses, comparées à ce qu'elles étaient il y a trente ans. Ainsi elles donnent, y compris les traités élémentaires et les réimpressions, pour les années suivantes :

1833 —	79	ouvrages.	1838 —	120	ouvrages.
1834 —	113	—	1841 —	85	—
1835 —	119	—	1842 —	67	—
1837 —	97	—	1843 —	65	—

Ce sont la géologie, la physiologie végétale, l'anatomie comparée et l'entomo-

logie qui ont fourni le plus de livres. Ici les grands ouvrages sont relativement plus nombreux que dans les autres divisions bibliographiques, et, dans certaines spécialités, le nombre des volumes atteint souvent un chiffre qui en rend l'acquisition fort difficile pour la majorité des acheteurs (1).

L'histoire naturelle a pris de nos jours de tels développemens qu'il serait impossible à l'esprit le plus heureusement doué de l'aborder simultanément dans son ensemble et ses détails. L'observation a réuni un si grand nombre de faits, les idées qui sont nées de ces faits ont été si abondantes, que la science a été forcée de se partager en subdivisions nombreuses, qui tendent elles-mêmes à s'isoler, à se transformer en autant de branches particulières. De là ces importantes monographies dont le sujet, en apparence restreint, eût à grand'peine, il y a trente ans, fourni quelques pages; et comme la science se vulgarise en s'étendant, comme ici encore il faut apprendre vite, il en résulte que les traités élémentaires et pratiques se sont multipliés dans une proportion considérable. L'étude de l'histoire naturelle est maintenant, avec celle de l'archéologie, la seule qui inspire une véritable passion. Sous ce rapport, cette science est mieux servie que la littérature, car, au lieu de l'exploiter ainsi qu'on exploite les lettres, la plupart de ceux qui la cultivent s'imposent souvent pour elle de lourds sacrifices, et, comme elle figure au budget des gens riches parmi les goûts dispendieux, nous la classerons ici parmi les sciences désintéressées, et surtout parmi celles qui progressent le plus rapidement.

C'est encore parmi les branches éminemment progressives qu'il faut ranger l'agriculture. Le nombre des livres qui concernent cette science s'est considérablement accru pendant ces dernières années, et ces livres, qui se divisent en diverses catégories, embrassent toutes les questions qui, de près ou de loin, se rattachent à l'exploitation du sol. A partir de 1830, le gouvernement s'est occupé de recueillir les élémens d'une statistique agricole (2). Les premiers résul-

(1) Parmi les grands ouvrages publiés dans ces dernières années, nous citerons : l'*Histoire des Poissons*, de MM. Frédéric Cuvier et Valenciennes, qui contient plus de cinq mille espèces de ces animaux, et qui n'a pas moins de 20 volumes; l'*Histoire des Lépidoptères*, ou *Papillons d'Europe*, qui en a 16; l'*Iconographie des Chenilles*, annoncée en 60 livraisons; l'*Histoire naturelle des Mammifères*, commencée en 1819 et terminée en 1842, le plus important ouvrage qui ait paru depuis Buffon sur les quadrupèdes; l'*Histoire naturelle des Oiseaux de paradis, les Oiseaux d'Amérique, la Paléontologie française*, par M. Alcide d'Orbigny, etc. Ce sont là des monumens qui font un égal honneur à la science, à la typographie et aux arts du dessin.

(2) « Jusqu'à ces dernières années, dit M. Jung, l'un de nos écrivains qui ont traité avec le plus de succès les sciences agronomiques, on n'avait fait que des efforts mal dirigés et incomplets pour dénombrer toutes les richesses de notre territoire; mais, depuis 1830, le gouvernement, abandonnant les voies suivies jusqu'alors, s'est décidé à employer une méthode d'exploration plus propre à fournir les bases réelles d'une statistique agricole. Le bureau de la statistique générale chargé de ce soin a adressé aux maires, aux fonctionnaires et aux notables de toutes les communes de France, autant d'exemplaires d'un tableau rédigé sur un plan simple et uniforme, et leur a demandé d'en remplir les indications. Il est ainsi parvenu à réunir un pareil nombre de statistiques locales qu'il a soumises à la révision de commissions formées par cantons, par arrondissemens et par départemens; puis, pour éliminer encore davantage les chances d'erreur et réduire à des proportions convenables un travail qui comprenait 18 millions et demi de termes numé-

tats de ces recherches ont paru en 1840-1841, et l'on croit, mais à tort peut-être, pouvoir en garantir l'exactitude à un quinzième près. Des travaux intéressans ont été faits, principalement dans la province, sur les perfectionnemens des diverses méthodes, l'appropriation de nouvelles cultures aux diverses localités, l'élève des animaux domestiques. Comme la partie théorique et pratique, la partie administrative et financière a été l'objet d'importantes études, et l'attention s'est portée principalement sur le crédit et l'instruction des populations rurales. L'enseignement de l'agriculture a été introduit dans un assez grand nombre d'écoles primaires, et à quelques-unes de ces écoles ont été annexées des pièces de terre que les élèves cultivent eux-mêmes. Outre les circulaires ministérielles, le gouvernement a fait rédiger des manuels élémentaires; malheureusement ces publications, qui peuvent être utiles aux cultivateurs éclairés et amis du progrès, restent le plus souvent étrangères à ceux mêmes qui auraient le plus grand besoin de les consulter, par la raison fort simple que la plupart ne savent point lire ou n'achètent jamais de livres. Ce n'est donc qu'en propageant l'instruction élémentaire qu'on peut espérer de populariser l'instruction agricole.

Le mouvement que nous signalons commence vers 1836, et, depuis cette époque, il va toujours en s'activant. L'agriculture interroge son passé. On écrit l'histoire des travaux agricoles chez les Romains et chez les Grecs, on traduit Caton et Columelle, on réimprime Olivier de Serres. Ici encore, comme dans la théologie, comme dans la philosophie, on procède par voie d'enquête. Les monographies se multiplient, et une foule de branches accessoires, dont il était à peine question il y a quinze ans, viennent se grouper autour des branches principales. Ainsi la question chevaline, qui produit quatre ouvrages en 1833, en produit vingt en 1845. L'élève du cheval figure à cette date dans la bibliographie pour un nombre de volumes supérieur à celui dont l'éducation de l'homme était l'objet avant que la querelle universitaire eût mis les partis en présence. L'équitation, comme l'élève et les courses, forme toute une littérature qui constitue un genre nouveau, la littérature du *sport*, laquelle a ses journaux, et, comme l'église, la philosophie et l'économie politique, son école révolutionnaire, représentée par M. Baucher.

Ce n'est pas seulement par les livres, qui donnent une moyenne de soixante par année, mais encore par l'association que se propagent les connaissances agronomiques. Ainsi on comptait, en 1843, six cent soixante-quatre comices et cent cinquante-sept sociétés savantes, dont un grand nombre font paraître des instructions, des bulletins et des mémoires. A côté de ces institutions, il s'est constitué dans la presse périodique plusieurs journaux spéciaux. Il s'écoulera sans doute encore de longues années avant que toutes les améliorations réclamées pour l'agriculture se réalisent, et, quand on compare les vœux des conseils-généraux, des congrès agricoles, avec les vœux émis dans le XVIIIe siècle par certaines assemblées provinciales, on s'afflige de voir combien, en un sujet aussi important, le progrès rencontre d'obstacles. Les doléances, en bien des points, sont restées les mêmes; mais, en s'alliant avec l'économie politique et toutes les sciences na-

riques, il les a rapprochés et groupés de différentes manières, en s'adressant aux localités mêmes pour les vérifications et les rectifications. » (Voir le remarquable travail de M. Jung, intitulé *Agriculture de la France*.)

turelles, comme elle fait de nos jours, l'agriculture arrivera sans doute à vaincre les difficultés qui entravent encore sa marche. L'industrie a subi de cruelles déceptions. Les chances aléatoires des jeux de la finance ont ruiné bien des fortunes, et, par une réaction toute naturelle, les capitaux se tourneront nécessairement vers l'exploitation du sol, comme les idées s'y tournent depuis dix ans. Les gouvernemens d'ailleurs ont trop souvent l'occasion de reconnaître que la plus terrible des questions qu'ils aient à résoudre est celle des subsistances, et, à une époque où les intérêts positifs dominent la politique, le moyen le plus sûr de conjurer les crises sociales, c'est de prévenir ce cri menaçant : — Le peuple a faim, le pain est cher. — Les épreuves difficiles que nous venons de traverser sont en quelque sorte un stimulant nouveau, et dans cette année même le nombre des publications s'est considérablement augmenté, comme si la disette avait été un aiguillon pour la science.

L'activité que nous venons de constater dans les sciences naturelles et agricoles, nous la retrouvons dans la physique et la chimie, et là encore le nombre des livres augmente sans cesse. On en jugera par le tableau suivant :

1833 — 48	ouvrages.	1838 — 84	ouvrages.
1834 — 57	—	1841 — 108	—
1835 — 67	—	1842 — 88	—
1837 — 70	—	1843 — 117	—

La physique est moins généralement cultivée que la chimie. Représentée dans un grand nombre de villes de province par des hommes d'une véritable distinction, propagée par l'enseignement des facultés où les cours sont suivis avec un grand empressement, alliée puissante de l'industrie et de l'agriculture, la chimie tend à devenir tout-à-fait populaire, et M. Dumas, l'un de ses plus illustres interprètes, a pu dire avec raison qu'elle a le double caractère qui distinguera notre siècle dans l'histoire, d'abord celui de la synthèse qui l'élargit, la poétise même, sans péril pour la sûreté de ses observations, en second lieu celui de la pratique, car elle cherche avant tout à servir les besoins des hommes, les progrès de la société, et elle se regarde avec raison comme un puissant instrument de perfectionnement matériel et moral.

Dans les sciences naturelles, dans la chimie, nous venons de le voir, la production est des plus actives. Il en est de même dans la médecine. Ainsi nous trouvons pour les années :

1833 — 197	ouvrages.	1838 — 187	ouvrages.
1834 — 195	—	1841 — 231	—
1835 — 213	—	1842 — 217	—
1837 — 230	—	1843 — 236	—

Ici, comme dans toutes les sciences qui reposent sur des faits, les livres du passé disparaissent pour faire place aux livres modernes. On arrive sans transition d'Hippocrate à Bichat et à Broussais, et il semble que l'érudition, qui formait autrefois la base des études médicales, soit regardée aujourd'hui comme un bagage inutile. Les questions métaphysiques, qui étaient dans l'ancienne médecine comme le point de départ de toutes les théories, ont été de notre temps soulevées pour la dernière fois par Broussais. Ce n'est plus la psychologie, mais

la chimie et la physique qui s'allient à la philosophie médicale. On dissèque le cadavre sans discuter sur la nature de l'ame. L'école de Montpellier seule est restée franchement spiritualiste. L'école de Paris, sans être matérialiste, est complétement indifférente.

Les nombreux ouvrages que la médecine produit chaque année se répartissent, comme dans les autres branches des sciences, en traités élémentaires très succincts et en monographies très développées. Les livres purement dogmatiques sont de jour en jour plus rares; mais, en compensation, on a singulièrement perfectionné les ouvrages d'anatomie descriptive et les planches figuratives de l'organisation humaine. Tandis que les philanthropes et les économistes engagent contre le vice et la misère une lutte obstinée, les médecins engagent avec non moins d'ardeur le combat contre les souffrances et la mort. Tous les problèmes de la science ont été posés; la section de médecine de l'Institut, l'Académie royale, les sociétés spéciales de la capitale et des provinces ont puissamment secondé le mouvement, et elles ont reçu en communication une grande quantité de mémoires, parmi lesquels on a toujours distingué ceux des internes de nos hôpitaux, qui, plus jeunes et par cela même plus dévoués, apportent encore dans le travail la sincérité et l'ardeur. Par malheur, dans aucune autre branche des connaissances humaines, le charlatanisme ne s'est montré plus effronté. Dans aucune autre section bibliographique, on ne rencontre plus de travaux apocryphes et pour ainsi dire impersonnels.

Absorbés tout entiers par une clientelle lucrative, bien des hommes en renom signent des articles ou des livres dont ils confient la rédaction à des jeunes gens d'un savoir plus ou moins solide, lesquels à leur tour, distraits par les examens ou le plaisir, passent à d'autres une partie de la besogne. Il en résulte que dans les dictionnaires, par exemple, les articles les plus faibles sont souvent signés des noms les plus connus. C'est encore cette inexcusable supercherie qui enlève à bien des traités spéciaux une partie de leur valeur, les observations n'étant point faites par l'auteur lui-même, mais par des délégués, des étudians qui n'ont ni la capacité, ni l'expérience requise. Les statistiques médicales, qui seules peuvent faire apprécier la valeur de telle ou telle méthode curative, sont également devenues suspectes, parce qu'elles ont péché souvent par la sincérité. On choisit entre les faits au lieu de les donner tous. De là, comme l'a dit M. Civiale, la différence énorme qu'on observe souvent dans les résultats d'une même méthode, lorsqu'elle est appliquée en particulier et lorsqu'elle est publique et soumise à un rigoureux contrôle, lorsqu'on la juge d'après les statistiques et d'après les faits; de là aussi la défiance des praticiens consciencieux à l'égard des observations qui ne leur sont point personnelles. On veut exploiter la science comme un moyen de fortune rapide, et, comme le livre n'est qu'une carte de visite qu'on adresse au public, on a soin, pour se faire une clientelle, de guérir les incurables, et de laisser à la terre le soin de couvrir les bévues (1).

A côté de la médecine proprement dite, de celle qui s'occupe exclusivement

(1) Nous ne parlerons point ici de la littérature médicale exploitée par les empiriques, qui, au lieu d'écrire leurs livres pour les hommes spéciaux, les écrivent pour les malades en attaquant la science et ceux qui la cultivent consciencieusement. Le sujet est assez riche pour avoir formé en quelques années une petite bibliothèque de brochures qui contiennent les élémens d'un piquant chapitre de mœurs.

de l'art de guérir, il s'est développé dans ces dernières années deux branches importantes et nouvelles: l'une, la médecine légale, puissante auxiliaire du droit criminel; l'autre, l'hygiène publique et privée, qu'on peut appeler la médecine préventive. La médecine hygiénique a principalement dirigé ses recherches sur la condition physique des soldats en garnison ou en campagne, sur celle des détenus dans les prisons, des travailleurs dans les ateliers, des pauvres dans les grandes villes. La première, elle a appelé l'attention sur les enfans employés dans les manufactures, et elle a provoqué la loi bienfaisante qui limite le travail dans la proportion de l'âge et des forces de chacun; enfin on a également perfectionné l'hygiène morale, sur laquelle MM. Casimir Broussais, Réveillé-Parise et Descuret, entre autres, ont dirigé la principale activité de leurs études. L'impulsion donnée par Pinel et Esquirol à la méthode curative des maladies mentales ne s'est point arrêtée, et, quand on ne guérit pas la folie, on a du moins le secret de la rendre plus douce. Le nombre des livres ou brochures publiés depuis quinze ans sur le régime des aliénés s'élève au moins à quatre-vingts. Les faits que nous venons de citer, pris au hasard parmi tant d'autres du même genre, montrent que la médecine, alliée de la philanthropie et de l'économie politique, a su se faire aussi une noble part dans l'œuvre du perfectionnement social.

Quoique basé sur les lois les plus sévères de l'observation, l'art de guérir, comme toutes les branches des connaissances humaines, a ses rêveurs et ses utopistes, représentés par les homœopathes, les allopathes, les allo-homœopathes, les sudropathes, les hydropathes, l'inventeur de la médecine phusydynamique, les magnétiseurs, les phrénologistes, les physiognomonistes, etc. Ce qui distingue avant tout les novateurs médicaux, c'est le mépris profond qu'ils affichent pour les doctrines auxquelles ils veulent substituer leurs théories. Autant la science sérieuse est sceptique pour elle-même, autant l'utopie scientifique est téméraire : elle affirme ses rêveries sans les vérifier, et c'est là ce qui la perd. Les homœopathes, qui publient une dizaine de volumes chaque année, attaquent tous les médecins et prétendent guérir tous les malades. Les phrénologistes, plus pacifiques, n'attaquent et ne convainquent personne. Depuis Gall et Spurzheim, ils n'ont rien fait que des collections de plâtres moulés sur la tête des grands personnages, des dissertations sur le crâne des grands scélérats; ils ont aussi fondé une société savante, la *Société phrénologique*, et un recueil, *la Phrénologie, journal des applications de la physiologie sociale par l'observation exacte;* mais leur propagande a été vivement contrariée par de nombreux adversaires. Les philosophes les ont attaqués au nom de la psychologie, les écrivains religieux au nom du spiritualisme et de la morale, MM. Lélut et Flourens au nom de la médecine, tandis que M. Colombat de l'Isère, qui est aussi médecin, les raillait dans une comédie agréable : *M. Frontal, ou la crânomanie*. Les disciples de Mesmer ont été plus malheureux encore. L'*Athénée central du magnétisme*, qui tenait ses séances dans le passage du Saumon, le *Journal du Magnétisme*, *le Propagateur* et la *Revue magnétique* n'ont pu donner à leurs doctrines la consécration scientifique. Leurs somnambules n'ont pu gagner, depuis vingt ans, le prix de trois mille francs réservé par l'Académie de médecine à celui qui parviendrait à lire à travers un corps opaque. Après avoir occupé quelques instans l'Institut, ils se sont réfugiés dans le cabinet des pytho-

nisses et des cartomanciennes, où ils ont retrouvé leurs confrères les physiognomonistes.

Essentiellement féconde par cela même qu'elle est lucrative, la science médicale, outre les livres et les brochures, se produit encore dans les recueils des sociétés savantes et dans les journaux. Le nombre de ces sociétés est de douze à Paris, non compris la section de l'Institut et l'Académie royale. Le nombre des journaux était, en 1845, de 27, dont le prix variait de 4 francs à 40, et dont les abonnemens réunis s'élevaient à 410 francs par année. Sur ces 27 journaux, 2 seulement payaient leur rédaction, ce qui prouverait de la part des collaborateurs le plus louable désintéressement, si la plupart des feuilles médicales n'étaient pas trop souvent transformées en véritables prospectus à l'adresse des malades, au lieu d'être seulement d'utiles répertoires à l'usage des praticiens. Ajoutons que la médecine, qui tient sans doute à se montrer de tous points une science complète, a manié la lyre en même temps que le scalpel. Le doyen de la Faculté de Paris figure au premier rang de la *Société des enfans d'Apollon*, et M. le docteur Fabre, fondateur de *la Lancette française*, s'est armé du fouet de Juvénal pour corriger, par *la Némésis médicale*, les professeurs, les étudians, les charlatans. Esculape, on le voit, est resté l'ami des Muses.

Nous n'insisterons pas sur la section mathématique de la *Bibliographie de la France*, car nous rencontrons là une science tout-à-fait spéciale, en dehors du public pour ainsi dire, et qui ne se révèle qu'à de rares initiés. Comme il s'agit de chiffres, nous les laisserons parler, et, dans leur langage précis, les chiffres nous diront que, depuis quinze ans, l'étude des mathématiques s'est popularisée d'une façon remarquable. Voici, en effet, ce que nous trouvons pour les ouvrages relatifs à l'arithmétique, à la géométrie, à la trigonométrie, au calcul intégral, différentiel, etc. :

1833 — 62 ouvrages.	1840 — 103 ouvrages.
1838 — 88 —	1845 — 105 —

Comme les rêveurs reparaissent toujours et partout, il va sans dire que nous les rencontrons encore ici cherchant, avec une ardeur qui ne se lasse jamais, le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle. Nous y rencontrons aussi les improvisateurs, représentés par M. Cauchy. Euler, on le sait, a donné aux recueils des divers corps savans de l'Europe plus de sept cents mémoires de mathématiques pures. M. Cauchy, qui n'est pas Euler, a cependant produit bien davantage. Il fait de l'algèbre comme Calderon faisait des comédies, ce qui ne l'empêche pas de lancer à l'occasion sa brochure néo-catholique sur la question de l'enseignement. Cette intervention d'un mathématicien dans les querelles du clergé nous conduit naturellement à une observation que nos lecteurs sans doute auront faite avant nous : c'est qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle, la plupart des grands mathématiciens, des grands géomètres, étaient aussi des philosophes éminens, témoin Descartes, Pascal, Malebranche, Euler; aujourd'hui, au contraire, un divorce complet existe entre les mathématiques et la philosophie. Les personnes qui s'occupent des sciences positives ne mettent le pied sur le domaine de la spéculation que pour s'y rencontrer avec les utopistes. Ce sont les mathématiciens, les géomètres, les ingénieurs, qui formaient le gros bataillon du saint-simonisme, qui forment encore l'avant-garde de la secte phalanstérienne. La

science du calcul aurait-elle donc perdu l'antique propriété de donner de la justesse à l'esprit, ou les épidémies morales qui flottent dans l'air que nous respirons seraient-elles assez délétères pour neutraliser son influence?

L'astronomie, la marine, l'art militaire, qui relèvent directement des mathématiques, ont suivi dans la publication des livres la même progression. Ainsi, pour l'astronomie et la marine, la production, comparée à diverses années de distance, se répartit comme il suit :

1833 — 16 ouvrages.	1840 — 28 ouvrages.
1838 — 24 —	1845 — 46 —

Il en est de même pour l'art, l'administration et l'histoire militaires, qui forment, dans les bibliographies, l'appendice de la section mathématique. Sous l'empire, quand le canon grondait depuis Cadix jusqu'à Moscou, on n'avait, en fait de littérature militaire, que des bulletins de victoires. Aujourd'hui que tous les peuples, allanguis dans les douceurs ou plutôt, comme eût dit l'antiquité, dans les dangers de la paix, semblent donner raison à l'abbé de Saint-Pierre, l'armée, n'ayant plus de poudre à brûler, s'est mise à verser de l'encre. Les développemens qu'a reçus l'instruction théorique, les concours ouverts au ministère de la guerre, les loisirs des garnisons, ont contribué à répandre dans tous les rangs de la hiérarchie militaire le goût des études sérieuses, et, avec les règlemens sur le service des diverses armes, on trouve un nombre assez considérable de livres sur ce qu'on pourrait appeler la philosophie de la guerre. Ici encore c'est un progrès que nous avons à signaler.

Ainsi, pour résumer en quelques lignes ce qui vient d'être dit, sur quelque terrain qu'on suive les sciences naturelles et les sciences mathématiques, on les voit grandir sans cesse, exercer sur la société une influence de plus en plus directe et se populariser chaque jour davantage. En ce qui touche cette influence, il suffit de voir la position que l'Académie des sciences a conquise dans l'état, où elle siége en quelque sorte comme un quatrième pouvoir, comme un tribunal souverain que les individus, ainsi que le gouvernement, s'empressent de consulter au sujet de toutes les innovations positives, de toutes les conquêtes industrielles, de toutes les réformes, de tous les perfectionnemens qui intéressent la guerre, la marine, l'agriculture. En ce qui touche la popularité des sciences et leur force d'expansion dans la foule, il suffit de se rappeler que, jusqu'en 1820, l'Institut était resté fermé au public comme un sanctuaire impénétrable, et que, jusque-là, les sciences elles-mêmes s'étaient tenues en dehors de la publicité de la presse, tandis qu'aujourd'hui elles ont, comme le théâtre, leur feuilleton hebdomadaire dans les journaux quotidiens. C'est là chez un peuple comme le nôtre un fait tout aussi significatif que la popularité qui entoure aujourd'hui les noms de nos savans et les statues qu'on leur élève. Il est cependant quelques reproches que nous ne pouvons passer sous silence. Les hommes voués aux études scientifiques sont en général très peu bienveillans les uns pour les autres, et l'Institut, l'Académie de médecine, ont été plusieurs fois transformés en véritable champ clos. De plus, ils se montrent souvent trop disposés à se laisser entraîner sur ce que l'on pourrait appeler le terrain de la science facile. Comme les gens de lettres, bon nombre d'entre eux produisent vite et beaucoup, et s'éparpillent dans une foule de recueils où leurs noms sont enterrés comme leurs œuvres. Certains improvisateurs de feuilletons arrivent, en quelques an-

nées, à faire des volumes sans jamais faire un livre. Il en est de même des savans; les faits, les découvertes, les inventions, se disséminent sans que personne prenne soin d'en dresser le catalogue, comme l'ont fait Fontenelle, Delambre et Cuvier. La plupart de nos contemporains laisseront des mémoires, des articles dans les encyclopédies, des notes dans les *comptes-rendus*, de petits traités dans les annuaires : combien en est-il qui travaillent à construire leur monument? La note suivante, extraite de la *Littérature française contemporaine*, et relative à l'un de nos savans les plus illustres, M. Arago, fera juger beaucoup mieux que tout ce que nous pourrions dire de la dispersion que nous signalons ici. Voici cette note significative : « En suivant la marche tracée par les bibliographes qui nous ont devancés dans la carrière, c'est tout au plus si nous devrions enregistrer ici le nom d'un des savans les plus distingués de la France, M. Arago n'ayant, à proprement parler, publié seul aucun livre. »

II.

Le progrès que nous venons de constater dans les sciences naturelles et mathématiques, nous le retrouvons encore dans la géographie, qui forme dans les catalogues les prolégomènes de l'histoire. Ce rapprochement est logique, car il faut connaître le globe pour s'orienter au milieu des peuples qui se sont succédé à sa surface, au milieu de ceux qui s'agitent aujourd'hui sur cette terre, d'où ils disparaîtront bientôt. La géographie, d'ailleurs, a pris dans les sciences historiques modernes une importance de jour en jour plus considérable, parce qu'on a compris qu'il n'y avait pas seulement des peuples juxtaposés et séparés les uns des autres par une rivière, une montagne ou la simple pierre qui marque les frontières, mais de grandes familles de peuples, et dans l'étude de la filiation des races la solution de plus d'un problème politique.

Ce qui frappe d'abord dans la section relative à cette science, c'est l'abondance des grands ouvrages, des relations de voyages entrepris aux frais de l'état, afin de perfectionner les sciences naturelles, d'observer les phénomènes astronomiques, d'étudier l'histoire et les langues, et de prendre possession du globe par la civilisation. Il suffit d'indiquer dans ce genre les expéditions de *l'Astrolabe*, de *la Bonite* et de *la Favorite*. Les explorations géographiques, si heureusement servies par la paix, l'ont été également par la guerre. C'est la France qui la première a mis les conquêtes militaires au service de la science, et qui a renforcé ses armées d'une brigade de géographes, de naturalistes, d'archéologues. Le grand ouvrage sur l'Égypte, aussi glorieux pour notre pays que les batailles épiques livrées par nos soldats sur la terre des Pharaons, a marqué dans l'histoire des lettres et des sciences l'avénement d'un ordre de travaux jusqu'alors inconnus, d'une série d'études accomplies sous la protection du canon. L'*Expédition scientifique de la Morée* et l'*Exploration scientifique de l'Algérie* continuent dignement cette grande œuvre. Aux efforts du gouvernement se sont joints les efforts individuels; les voyages économiques, politiques, scientifiques ou littéraires se sont multipliés dans une proportion jusqu'alors inconnue, et les Anglais n'ont point gardé le monopole exclusif de l'esprit d'aventures ou du talent d'observation.

Il est encore une autre famille d'hommes intrépides dont les noms ne sont point recueillis par la science, mais qui n'en servent pas moins ses intérêts tout en se vouant à une autre cause : nous avons nommé les missionnaires. L'important recueil intitulé *Lettres édifiantes* a reçu de nos jours de nombreuses additions, car les apôtres du catholicisme français sont toujours à la tête du prosélytisme moderne; mais il est à regretter que l'histoire des missions contemporaines soit dispersée et souvent en fort triste voisinage dans une foule de livres mystiques peu connus du public lettré. Il y aurait tout à la fois profit pour les connaissances positives et satisfaction pour l'honneur national à donner à cette histoire la consécration d'une publication sérieuse.

Tandis que la passion de l'inconnu, l'attrait du danger et les intérêts les plus divers entraînent les explorateurs les plus aventureux dans les solitudes de l'Océan, les déserts ou les forêts vierges, la simple curiosité, le désir de connaître des lieux illustrés par de grands souvenirs, le charme des beaux paysages et même l'attrait des bonnes tables peuplent chaque année toutes les routes de l'Europe d'un nombre considérable et toujours croissant de voyageurs qui courent le monde civilisé sous la sauvegarde du passeport par les chemins de fer ou les voitures publiques, et s'arrêtent là où finissent les hôtelleries et les routes carrossables. Cette seconde espèce forme le genre touriste, qui lui-même se subdivise en une foule de variétés, telles que le touriste romantique, le touriste archéologue, le touriste politique, etc. De ces nombreuses variétés sont nés les *Guides*, les *Promenades*, les *Séjours*, les *Scènes* et les *Souvenirs* de telle et telle contrée, et enfin les *Impressions de voyage*, dans lesquelles le touriste parle de tout et principalement de lui-même. On a publié sur tous les pays un si grand nombre de descriptions, on a porté sur chaque contrée tant de jugemens divers, qu'il serait aussi difficile, on l'a dit avec raison, de trouver aujourd'hui en Europe un coin de terre dont on n'ait point parlé, que d'imaginer un nouveau paradoxe sur un vieux sujet. Scientifiques, sérieuses ou légères, dictées par l'observation ou par la fantaisie, les relations des voyageurs, comme les excursions des touristes, ont obtenu de notre temps un succès de vogue. Elles forment, avec les romans, le fonds habituel des cabinets de lecture, et donnent, en moyenne, quatre-vingts ouvrages par année, soit douze cents publications en quinze ans.

Ce travail d'exploration que les géographes et les voyageurs ont accompli de notre temps sur tous les points du globe, les érudits à leur tour l'ont exécuté à travers tous les siècles. Montesquieu reprochait aux historiens « d'incliner l'histoire à leur fantaisie, de contourner et de tordre la narration au biais de leurs caprices; » mais l'on peut croire qu'il eût porté un jugement moins sévère, s'il avait eu à parler de notre époque. Depuis cinquante ans, en effet, le domaine de l'histoire s'est singulièrement agrandi. Cette science, long-temps égarée dans les systèmes, s'est rapprochée des sciences positives par la stricte observation des faits. Elle s'est éclairée par l'expérience de nos révolutions; elle s'est alliée avec la philologie, avec la politique, avec la jurisprudence, avec la philosophie. Elle ne se contente plus, comme par le passé, d'élever des monumens à la gloire de quelques hommes, de s'enfermer dans les limites d'un seul peuple; elle étudie tout à la fois l'homme, le peuple, l'humanité; elle cherche, en signalant les fautes du passé, à enseigner la prévoyance de l'avenir. Moins accessible à la passion,

elle est devenue tolérante, et par la tolérance elle s'est élevée jusqu'à l'impartialité. Nous ne parlons ici que de la science considérée d'une façon abstraite, car, en descendant dans le détail des œuvres, on trouverait bien des affirmations qui, quoiqu'elles fassent autorité, n'en sont pas moins contestables, et à côté de quelques esprits supérieurs bien des médiocrités intelligentes. Toujours est-il que le progrès, et un progrès immense, est incontestable, et, si dans le nombre vraiment prodigieux des livres historiques qui sont éclos dans ces derniers temps il en est beaucoup dont on ne parle plus, dont on n'a même jamais parlé, la part des œuvres durables est assez large encore pour nous faire honneur dans l'avenir.

Les *méthodes* dans le genre de celle de Lenglet du Fresnoy, qui formaient, dans le XVIIIe siècle, les prolégomènes indispensables des études historiques, ont complétement disparu pour faire place à des importations étrangères, à Herder, à Vico, à Hegel. Au-delà des faits qui constituent l'histoire de chaque peuple, on a créé de notre temps une histoire idéale de l'humanité. La métaphysique est ainsi redescendue du ciel sur la terre. Comme saint Anselme dans la question du réalisme, elle a cherché à démontrer qu'il y a non-seulement des individus humains, mais l'humanité qui est une, et que la vie des divers peuples ne constitue que les durées particulières d'une vie absolue dans laquelle tout s'enchaîne et tout vient s'absorber. C'est l'énigme de cette vie dont la philosophie de l'histoire, la *science nouvelle*, s'est appliquée de nos jours à chercher le mot. Cette *science nouvelle*, telle que nous l'ont donnée l'Allemagne et l'Italie, a été accueillie par l'esprit positif de notre nation avec une certaine défiance. On l'a accusée, non sans raison, de se montrer à l'excès dédaigneuse à l'égard de la chronologie, de plier les événemens au caprice des systèmes; mais il est incontestable qu'elle a puissamment contribué à agrandir les horizons en forçant à réfléchir, en marquant la science des faits de cette empreinte que la pensée laisse sur tout ce qu'elle touche, en cherchant toujours à remonter de l'effet à la cause. La chronologie et l'histoire universelle donnent environ 20 ouvrages par année. Les manuels et les livres élémentaires sont en majorité. Il faut citer comme des publications importantes la nouvelle édition de *l'Art de vérifier les dates*, et le *Cours d'histoire* de M. Daunou.

L'histoire de l'antiquité a repris faveur, et s'est pour ainsi dire rajeunie. On réimprime toujours le bon Rollin, mais on a traduit Heeren et Niebuhr. C'est principalement vers Rome que se tourne la curiosité, et ici encore l'érudition a franchi ses anciennes limites. On étudie le monde antique dans ses rapports avec le monde moderne. La décadence païenne est mise en regard des origines du christianisme, et la science va s'agrandissant sans cesse par les comparaisons et les rapprochemens.

L'histoire sacrée et ecclésiastique, qui comprend, avec les annales générales de l'église, les vies des saints, l'histoire des ordres religieux, des papes et des conciles, a pris depuis 1830 un développement considérable. Le tableau suivant donnera l'idée de cette progression :

1833 — 34 ouvrages.	1841 — 77 ouvrages.
1836 — 63 —	1843 — 89 —
1838 — 71 —	1845 — 121 —

En 1833, on trouve surtout des réimpressions d'anciens livres; mais, en 1845, les livres nouveaux abondent, et l'on peut se croire en pleine renaissance du moyen-âge : ce ne sont qu'histoires de couvens, de missions, d'associations religieuses. L'ordre des jésuites donne lieu en une seule année à vingt-six publications diverses. L'histoire des pèlerinages, des miracles, des apparitions, des reliques, les vies des saints, se propagent dans une proportion qui surprend; l'illustration et la commandite se réunissent pour exploiter cette branche lucrative. Déjà, en 1836, on avait vu se former à Paris une *société hagiologique* pour la continuation des Bollandistes, et tout récemment encore il s'est constitué, sous le patronage de M. l'archevêque de Chalcédoine, une *société de l'histoire ecclésiastique de France*, pour la continuation des grands recueils tels que la *Gallia christiana*, les *Concilia Galliæ*, etc. Les livres légendaires, comme les livres mystiques, se vendent à grand nombre, et constituent une branche de commerce fort importante que le clergé tend à monopoliser à son profit. On sait que les frères de Saint-Augustin, dont le principal établissement est à Avignon, ont parmi eux une section de commis-voyageurs en librairie désignés sous le nom de *missionnaires propagateurs de bons livres*. On sait aussi qu'il existe dans plusieurs séminaires des magasins désignés sous le nom de *boutiques*, destinés à approvisionner le diocèse; qu'à l'occasion du dernier jubilé, on a vendu dans les sacristies une grande quantité d'*Instructions* et de *Prières*, et que dans plusieurs maisons religieuses on fait le commerce des livres. Une *Vie de la vénérable mère de Jésus, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique*, se vend, le titre nous l'annonce, *à Langeac, chez les dames de Sainte-Catherine*. Pourquoi en effet les dames de Sainte-Catherine ne seraient-elles point libraires, quand le général d'un autre ordre est l'un des directeurs des distilleries du Nord? Nous insistons sur ce point, parce que, dans la librairie comme dans toutes les autres industries, les corporations religieuses font aux industriels laïques une concurrence d'autant plus redoutable qu'elles se placent en dehors de toutes les conditions ordinaires, et souvent en dehors de toutes les obligations imposées par les lois. Il ne s'agit plus, comme dans la primitive église, de conquérir des ames pour le ciel, mais d'acquérir des immeubles pour la corporation, et la chose est facile en capitalisant, à côté des produits souvent énormes des quêtes et des aumônes, les bénéfices des diverses industries qu'on exploite dans un grand nombre de maisons religieuses.

L'histoire, qui dans toutes ses autres divisions a fait de si grands progrès, est ici en pleine décadence, et, à l'exception d'une dizaine d'ouvrages parmi lesquels il faut citer au premier rang les travaux de MM. les abbés Rohrbacher et Receveur, on ne trouve guère que des pauvretés littéraires qui pèchent autant par la forme que par l'érudition. M. Carle et M. Robiano, *l'historien du déiste Louis XVIII, correspondant de Robespierre et de Marat*, remplacent Mabillon et Fleury. Le pamphlet apologétique a succédé à la dissertation savante; on ne s'inspire plus pour écrire l'histoire ecclésiastique de la collection de Labbe ou de la *Gallia christiana*, mais des paradoxes de Joseph de Maistre; on réhabilite l'inquisition, la Saint-Barthélemy, les égaremens de la ligue; on fait abstraction complète dans l'histoire de l'église de tous les faits humains, de cette barbarie du moyen-âge qui ne laissa plus d'une fois, comme l'a dit Bergier, que l'écorce du christianisme; enfin la disette d'ouvrages sérieux est si grande, que c'est à

l'Allemagne protestante qu'on emprunte des histoires de la papauté. Nous remarquerons à ce propos que, dans ces derniers temps, il s'est formé entre les écrivains protestans et catholiques une espèce de ligue en faveur des Grégoire, des Innocent et des Boniface, en un mot en faveur de tous les papes qui ont tenté d'humilier la couronne devant la tiare. En est-on plus catholique pour cela? Nous sommes loin de le penser. On a tenté également, dans l'école rétrograde et déclamatoire du néo-catholicisme et du néo-royalisme, de réhabiliter toutes les violences que la politique a couvertes du manteau de la religion, et, pour montrer jusqu'à quel point certains historiens se sont laissé entraîner de ce côté, il suffira d'un seul exemple, il suffira d'opposer M. Capefigue au cardinal de Richelieu, qui devait cependant être indulgent pour les *rigueurs salutaires*. Il s'agit de la persécution de Philippe III contre les Maures. M. Capefigue y voit une mesure qui complète le système de défense catholique; Richelieu la déclare « le plus barbare conseil dont l'histoire de tous les siècles précédens fasse mention. »

La section bibliographique qui se rattache à l'histoire étrangère présente dans la production des variations très grandes, et la science, en cette partie, paraît subordonnée au mouvement de la politique. On s'occupe du Portugal quand dom Miguel dispute le trône à dona Maria, de la Turquie quand le canon des Anglais renverse les murailles de Beyrouth, de l'Italie quand elle illumine l'Apennin en souvenir de la victoire des Génois, de la Pologne quand elle livre ses batailles héroïques : ainsi, en 1833, l'histoire de cette nation donne 135 ouvrages, dont 111 publiés à Paris par l'émigration; mais, du moment que tout est calme au ministère des affaires étrangères, nous nous renfermons dans nos limites, et c'est là un fait regrettable, car notre histoire aurait besoin d'être rectifiée, éclaircie, complétée par celle des peuples voisins. Nous savons ce qui s'est fait chez nous, nous ignorons souvent ce que nous avons fait chez les autres. Nous sommes trop disposés à juger les événemens du point de vue de l'égoïsme national, et cependant il y aurait profit pour notre gloire à connaître les annales des autres peuples dans leurs rapports avec les nôtres. C'est ainsi que dans l'*Histoire des Guerres de la Péninsule* par le général anglais Napier, dans l'*Histoire d'Italie* de Botta, nous trouvons des faits et des jugemens qui nous réhabilitent contre nos propres écrivains. D'ailleurs, le point de vue auquel se placent les étrangers pour regarder la France est toujours intéressant et souvent instructif; leur étonnement nous éclaire, leur inexpérience de nos mœurs découvre des détails qui, à cause de l'habitude, nous échappent. Leur connaissance approfondie d'un autre ordre social leur fournit des comparaisons pour nous pleines d'enseignemens. Dans les temps ordinaires, les deux contrées qui fixent le plus notre attention sont l'Angleterre et l'Espagne : l'Angleterre, à cause de nos anciennes et de nos modernes rivalités; l'Espagne, à cause de la couleur héroïque et romanesque de son histoire; mais nous avons tant de fois répété à tort ou à raison que nous sommes un peuple providentiel et qu'il n'y a point de frontières pour nos idées, que nous avons poussé parfois jusqu'à la fatuité l'indifférence pour les annales des autres peuples. C'est là un fait regrettable, car, dans la bibliographie contemporaine, nous trouvons plus d'un ouvrage qui prouve que nous pouvons donner des maîtres aux étrangers sur le terrain de leur propre histoire. Il suffit de citer *la Révolution d'Angleterre* et la *Vie de Washington* de M. Guizot, l'*Histoire de*

la Conquête de l'Angleterre de M. Augustin Thierry, l'*Histoire de Pologne* de M. de Salvandy, et l'*Antonio Perez* de M. Mignet.

Si nous rentrons maintenant dans nos frontières, si nous évoquons les écrivains qui depuis quinze ans ont remué la poussière de nos annales, nous voyons les volumes, l'in-folio comme l'in-32, s'élever en pyramides. Pendant la révolution, les préoccupations du présent étaient trop vives pour que la curiosité pût se tourner avec fruit vers un passé qu'on méprisait d'ailleurs et qu'on démolissait jusque dans ses ruines. Sous l'empire, l'histoire, stérile et bâillonnée, devint une affaire de police; elle fut placée sous la surveillance de Fouché. Napoléon traçait lui-même au comte de Montlosier le programme de son ouvrage et donnait en même temps à quelques professeurs de l'Université l'ordre d'arranger Tacite. Dans les premières années de la restauration, on vit naître une école monarchique qui chanta l'oriflamme pour rendre un peu d'éclat au drapeau de la vieille monarchie relevé par l'étranger. M. de Marchangy en fut pendant quelque temps le représentant le plus en vogue; mais à côté de l'école monarchique, s'élevait, dans les générations nouvelles, l'école libérale, qui cherchait à défendre par les traditions du passé les droits méconnus de la nation et ses libertés toujours menacées. Les premiers travaux de cette école, empreints surtout d'un caractère polémique, se révélèrent par des *résumés*, auxquels vinrent s'ajouter des *mémoires* et des *biographies*, qui, à défaut de qualités vraiment scientifiques, se distinguaient par une allure indépendante et nouvelle, une vive passion de la vérité; mais l'apaisement se fit peu à peu: on comprit qu'au-dessus de toutes les luttes des partis, il y a l'enseignement calme et grave des faits. La politique se retira peu à peu pour faire place à la philosophie et à l'érudition. On s'est mis en quelque sorte à démonter l'histoire pour l'étudier pièce à pièce, l'analyser dans ses moindres détails. Trois écoles distinctes se sont vouées à cette œuvre importante, et, pour faire à chacune sa part, nous rappellerons le jugement qu'en a porté un de nos plus savans et de nos plus ingénieux historiens littéraires. « ..... Nous avons aujourd'hui, dit M. Patin, l'école érudite et critique, qui se propose de vérifier, d'éclaircir, de compléter les faits déjà connus, et, s'il se peut, d'en découvrir qui ne le soient pas encore; l'école pittoresque, qui s'applique à reproduire la physionomie des temps et des lieux; l'école philosophique enfin, qui s'occupe moins des événemens eux-mêmes que de leurs causes, de leurs effets, de leur succession nécessaire, des institutions, des mœurs, des idées, en un mot, des états de la civilisation qu'ils expriment, des lois qui les régissent, des formules générales auxquelles on peut les rapporter... Une excellente histoire serait celle qui résulterait de la conciliation des trois écoles, conciliation difficile tentée par quelques hommes de talent, au nombre desquels est M. Michelet. » On doit à ce mouvement, à la rivalité même des différens systèmes, une masse imposante de travaux, qui seront comptés dans l'avenir au nombre des legs glorieux de notre temps.

Parmi ces travaux, les grandes collections se présentent d'abord. Quelques-unes des vastes publications commencées sous l'ancienne monarchie et interrompues par la révolution ont été reprises avec une ardeur nouvelle. L'Académie des Inscriptions continue aujourd'hui le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, commencé par dom Bouquet; le *Recueil des Ordonnances*, entrepris par ordre de Louis XIV; les *Chartes et Diplômes* de Bréquigny; l'*Histoire litté-*

raire de la France, par les bénédictins. L'Académie a entrepris en outre une collection générale des *Historiens des Croisades,* partagée en trois séries, sources latines, sources grecques, chroniques orientales, arabes ou persanes, et de plus elle ajoute chaque année de nouveaux volumes aux *Extraits et Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du roi* et à ses *Mémoires,* qui forment, par la science comme par l'étendue, un recueil sans égal chez les autres peuples de l'Europe. On a tant de fois, et bien à tort, vanté l'indigeste érudition des Allemands, qu'il est bon, quand l'occasion s'en présente, de maintenir notre supériorité, et de ne point admirer dans leurs livres la science qu'ils viennent prendre chez nous.

La *Collection des documens inédits relatifs à l'Histoire de France,* qui s'imprime sous les auspices et aux frais du gouvernement, complète les publications de l'Institut. Des volumes d'un haut intérêt ont été édités dans cette collection ou préparés pour elle par MM. Augustin Thierry, Cousin, Fauriel, Mignet, Guérard, Beugnot, et les introductions que les éditeurs ont placées en tête de ces volumes, les notes à l'aide desquelles ils ont élucidé les textes donnent à l'ensemble du recueil un nouveau prix; mais il est à regretter qu'on ait admis des documens dédaignés avec raison jusqu'à ce jour par les publicateurs les plus intrépides, et qu'on ait souvent confié à des solliciteurs habiles ce qu'il eût fallu confier à des érudits laborieux. Il est à regretter surtout de voir figurer dans certaines traductions des erreurs qu'on excuserait à peine dans les travaux les plus obscurs de la province; nous pourrions citer tel volume où la monnaie si connue de Morlas, dans le Béarn, devient la monnaie de Morlaix dans la Bretagne, où *die martis* est traduit par *mois de mars.*

Les sociétés savantes de Paris et des départemens ont activement secondé les efforts de l'Institut et des comités historiques. On doit à la *Société de l'Histoire de France* la publication d'une vingtaine de volumes qui contiennent des réimpressions épurées de textes ou des documens édités pour la première fois. La province n'est pas restée en arrière, et sur tous les points du royaume des fonds ont été votés pour la publication de pièces relatives à l'histoire locale. Dans la plupart des villes, on a classé les archives, et l'on peut dire qu'aujourd'hui les renseignemens de toute nature abondent. On a fouillé toutes les ruines du passé, car, indépendamment des grands recueils que nous venons de citer et qui presque tous sont des œuvres collectives, il en est d'autres qui ont été entrepris par des travailleurs isolés et conduits à bonne fin par de simples efforts individuels. Il faut citer la collection de M. Guizot, celle de M. Buchon, celle de MM. Petitot et Monmerqué, enfin celle de MM. Michaud et Poujoulat, qui donnent réunies un total de deux cent quarante et un volumes. Il faut ajouter encore à ce chiffre déjà si considérable une foule d'anciens écrits exhumés dans les bibliothèques de l'Europe entière par une phalange de jeunes érudits en général fort ardens pour les recherches, mais par malheur aussi quelquefois fort avares d'idées.

« L'une des causes qui nuisent à ce que l'étude des sciences historiques produise tous les avantages qu'on a droit d'en attendre, disait, en 1835, M. Raynouard dans le *Journal des Savans,* est cette imprudente précipitation que diverses personnes mettent à publier des fragmens d'un intérêt plus ou moins contestable sans rattacher ces lambeaux épars à des époques, à des événemens, à des personnages qui les encadreraient dans l'histoire. Il est des écrivains qui, fiers d'avoir déterré quelques documens dans les bibliothèques, s'empressent de

les publier sans les accompagner des observations qu'ils exigent, s'imaginant avoir acquis des titres littéraires par le seul fait de la publication. » La remarque est fort juste; mais M. Raynouard aurait pu dire que, si simple que soit le travail de la reproduction, bien des éditeurs n'ont pu même arriver à une reproduction correcte, et qu'on s'est trop souvent montré, pour ces automates de l'érudition, prodigue d'encouragemens qu'il eût été bon de réserver à des travaux d'un ordre plus élevé.

Quand on passe des éditeurs qui publient les documens aux écrivains qui les mettent en œuvre, on est surpris de voir avec quel zèle infatigable les travailleurs se portent aux études historiques. A aucune autre époque, les historiens vraiment dignes de ce nom, les érudits de cette sage et sévère école française illustrée par les Mabillon, les Baluze, les Fréret, les de Laurière, n'ont été ni plus nombreux, ni mieux appréciés. Il suffit de nommer dans l'érudition MM. Daunou, de Pastoret, Pardessus, Beugnot; dans l'histoire, MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Michelet, de Barante, Mignet, Guérard, de Sismondi. Les livres de ces maîtres se trouvent tout à la fois dans le cabinet de l'érudit et la bibliothèque de l'homme du monde, et, comme preuve de la popularité dont ils jouissent, nous rappellerons qu'il est entré dans la circulation près de cent mille exemplaires des œuvres de M. Augustin Thierry. Cependant la curiosité des lecteurs est si grande pour les souvenirs de notre glorieuse patrie, que les compilateurs trouvent encore à se faire une place auprès des écrivains que nous venons de citer. En 1832, à l'époque où, dans la librairie, s'organise le placement à domicile, on vend dans l'espace de quelques mois 50,000 exemplaires des *Tableaux synoptiques de l'Histoire de France*. En 1837 et 1838, trois compilations ayant pour titre *Histoire de France* paraissent simultanément et se vendent ensemble en deux ans et demi à 130,000 exemplaires. La moyenne des *Histoires de France*, des *Abrégés*, des *Précis*, des *Programmes* de cette histoire, est de 25 par année, et ces *Précis*, ces *Abrégés*, sont toujours, comme les grammaires nouvelles, *rédigés sur un nouveau plan*. Anquetil, et qui pourrait le croire? Le Ragois, ce créateur du distique historique et de l'histoire par demandes et par réponses, reparaissent sans cesse continués, illustrés, annotés, et telle est la persistance du succès, que, tout en rajeunissant Le Ragois, on garde encore son nom sur les titres comme un excellent patronage pour la vente.

La spéculation ne pouvait manquer d'exploiter une branche qui trouvait auprès du public un aussi facile accès. Des ateliers, c'est le seul mot qui convienne, furent organisés pour fabriquer des histoires de France générales ou particulières. On vit des éditeurs confier la direction de ces sortes d'entreprises à des hommes qui, à défaut de science suffisante ou de connaissances spéciales, présentaient du moins au public la garantie souvent fort suspecte d'un titre officiel. Ces directeurs, à leur tour, traitèrent eux-mêmes avec des rédacteurs de seconde main sur lesquels ils réalisèrent quelquefois des bénéfices considérables, en abaissant à 40 fr. le prix des feuilles qui leur étaient payées 100 fr. par les libraires. Cette convention déplorable, où tout nuit à la dignité des personnes et à la bonté du travail, ne fut pas même, en certains cas, strictement exécutée, car il nous serait facile de citer plus d'un ouvrage où l'entrepreneur a fait faillite à ses adjudicataires, et a gardé pour lui une partie de l'argent tout en prenant le travail. Nous pourrions en indiquer encore où le sous-traitant a sous-

traité lui-même, en se réservant une nouvelle part de salaire. On conçoit ce que devient l'histoire quand elle est faite à de semblables conditions.

Les ouvrages relatifs à certaines grandes périodes de nos annales sont plus nombreux encore que les ouvrages généraux; mais, dans cette subdivision de la bibliographie historique de la France, la curiosité se déplace sans cesse, et l'on peut dire en quelque sorte qu'elle voyage de règne en règne. Il y a dix ans encore, le nombre des livres consacrés au moyen-âge dépassait considérablement le nombre de ceux qui traitent de l'histoire moderne à partir du XVIIe siècle, ou de l'histoire contemporaine à partir de 1789. Il s'est opéré de ce côté une réaction remarquable. La grande époque du siècle de Louis XIV, sous le rapport politique comme sous le rapport littéraire, a été l'objet d'investigations nombreuses. On a fait, d'une part, d'heureuses exhumations, telles que les *Mémoires* de Fléchier *sur les grands jours*, les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, et de l'autre, on a réimprimé une grande quantité de livres historiques parmi lesquels les *Mémoires* tiennent la plus grande place. Les ouvrages nouveaux ont été aussi fort nombreux. M. Dumas, qui publiait *Jehanne la pucelle* en 1832, publiait, en 1844, *Louis XIV et son siècle*. M. Capefigue, qui a toujours de l'à-propos, nous a donné aussi un *Louis XIV* de sa façon. Aujourd'hui c'est vers l'empire et la révolution française que l'attention est dirigée. Depuis tantôt quinze ans, le nombre des histoires générales de la révolution s'élève à dix environ par année. Toutes les opinions ont trouvé des représentans et des apologistes. Avec l'histoire monarchique de M. de Conny, nous avons l'histoire populaire de M. Cabet, l'histoire pittoresque de M. A. Béraud, l'histoire ultra-montagnarde de M. Laponneraye. Quant à l'*Histoire parlementaire* de M. Buchez, cette vaste collection en quarante volumes a conquis, comme recueil de pièces, l'estime de tous ceux qui veulent étudier les faits historiques dans les documens contemporains, et elle a le mérite de faire connaître deux phases de la révolution que les publications du même genre avaient laissées dans l'ombre, le club des jacobins et la presse révolutionnaire. Nous ne parlons point ici de MM. Thiers et Mignet, dont les livres datent de la restauration, et qui ont gardé, après plus de vingt ans, c'est un siècle à notre époque, une véritable et légitime popularité. Cette année même, un nouveau triumvirat historique s'est constitué par MM. Louis Blanc, Michelet et de Lamartine, et l'ardeur, l'émotion que ces historiens, en se plaçant chacun à des points de vue différens, ont apportées dans leurs livres, le retentissement de ces livres dans le public, montrent que d'autres sentimens que la curiosité, qu'un autre attrait que la beauté littéraire nous appellent vers le spectacle de la révolution française, et que cette grande époque agite encore profondément le monde des idées.

Les ouvrages relatifs à la période napoléonienne sont moins nombreux que ceux qui se rattachent à notre régénération sociale. Nous remarquerons en outre que la production, dans cette section bibliographique, a subi depuis quinze ans une décroissance notable. Ainsi, le nombre des livres traitant du consulat et de l'empire, qui s'élevait à 47 en 1833, n'est plus que de 19 en 1836, et de 14 en 1845. Les dernières années de la restauration avaient été beaucoup plus fécondes, surtout en ouvrages sérieux, car, à part les travaux de M. Thiers et ceux de M. Bignon, à qui Napoléon lui-même avait délégué dans son testament la tâche d'écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815; à part même,

si l'on veut, l'histoire de M. Lacretelle, on ne rencontre guère, depuis quelque temps, que des publications pittoresques ou populaires qui sont de nature à fausser la vérité plutôt qu'à la mettre en lumière. Simultanément exploitée par les poètes, les dramaturges, les romanciers et les feuilletonistes, l'ère napoléonienne finira par devenir, comme l'ère de Charlemagne, la source d'un cycle légendaire, et déjà même elle a été l'objet de tant de récits apocryphes, qu'on a pu démontrer dans une brochure pleine de fine raillerie *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé.*

Les *mémoires*, qui forment depuis trois siècles une des branches les plus importantes de notre histoire nationale, ont été aussi fort nombreux et fort goûtés, et, puisque nous avons nommé ce genre de littérature qui n'appartient qu'à la France, et dans lequel elle n'a été surpassée par aucune autre nation, il n'est peut-être pas sans intérêt d'en retracer rapidement l'histoire. Inconnus de l'antiquité ou du moins exécutés, comme les *Commentaires de César*, sur un plan tout différent, les mémoires naissent chez nous au XVIe siècle et succèdent aux chroniques. Le travail révolutionnaire qui s'accomplit dans la société s'étend jusqu'à l'histoire. Au moyen-âge, les chroniqueurs racontent sans discuter et même sans penser. Au XVIe siècle, les auteurs de mémoires, tout en suivant à travers les différentes scènes le drame des événemens, défendent sans cesse des idées, des principes politiques, des croyances religieuses. Ils sont violens, sceptiques, crédules, passionnés; ils cherchent à se consoler de la dureté des temps par les libertés de la pensée, de la tyrannie des partis par l'audace de la plume, et c'est dans les pages qu'ils ont écrites qu'on trouve le tableau le plus dramatique et le plus vrai de la grande époque de la renaissance. Cette veine féconde se continue dans le XVIIe siècle : chaque annaliste prend son personnage, son événement. Les femmes, la duchesse de Nemours, Mme de Motteville, font pénétrer dans l'histoire les graces de l'esprit; Saint-Simon, par ses portraits, se place à côté de Tacite. On cherche avant tout, en parlant des autres et de soi-même, la sincérité, et, comme dit Voltaire, « tous les mémoires de ce temps sont éclaircis et justifiés les uns par les autres, ils mettent la vérité dans le plus grand jour; » mais, pendant la régence et sous le règne plus triste encore de Louis XV, la sincérité disparaît avec l'habileté narrative. C'est, pour ainsi dire, l'avénement des mémoires apocryphes; on n'altère pas seulement les faits, on place le mensonge sous le patronage du nom de ceux mêmes dont on travestit la vie. Courtilz de Sandras, l'auteur de ces mémoires de d'Artagnan qui ont fourni le sujet des *Trois Mousquetaires*, avait déjà, sous le règne de Louis XIV, ouvert la voie. La Beaumelle donna bientôt les *Mémoires de madame de Maintenon.* Ces supercheries, en se répétant sans cesse, jetèrent sur le genre une défaveur méritée, et ce qui s'est fait de notre temps est venu ajouter encore à cette défaveur. Les mémoires, en effet, ont été compromis par la spéculation dans une foule de livres entièrement dénués de tout caractère authentique, tels que les *Mémoires* du cardinal Dubois, de Gabrielle d'Estrées, de Mme de Pompadour, de Mme Du Barri, d'une femme de qualité (Mme Du Cayla), de la marquise de Créqui, de Fouché, etc. Les nombreuses réclamations auxquelles ces livres et d'autres du même genre ont donné lieu ont souvent jeté dans les faits une confusion singulière. Comment croire à cette littérature, quand on voit des éditeurs annoncer qu'ils ont organisé des bureaux où l'on achète des renseignemens sur

l'histoire contemporaine, et où l'on met en œuvre ceux que des commis-voyageurs sont chargés de recueillir sur tous les points du royaume? Comment se reconnaître au milieu des débats contradictoires soulevés par l'authenticité de certains volumes? Nous nous bornerons à un seul exemple. Au moment de la publication des *Mémoires de mademoiselle Cochelet*, lectrice de la reine Hortense, le frère de l'auteur déclara, dans une lettre rendue publique, que ces souvenirs avaient été écrits par une main étrangère. L'éditeur, à son tour, déclara que Mlle Cochelet les avait remis, à son lit de mort, à une personne de confiance, dont il les tenait directement.

Les mémoires ont été encore compromis par des noms qui ne devaient point figurer dans la littérature, et il nous suffira de rappeler à ce propos les souvenirs publiés sous le nom de l'héroïne du Glandier. Enfin ils ont été déconsidérés par des livres aussi prétentieux qu'insignifians. De même qu'une foule d'écrivains ou d'artistes complétement inconnus font sculpter leur buste ou tailler leur médaillon comme une offrande qu'ils déposent dans notre panthéon national, de même une foule de personnages obscurs, se prenant bien à tort pour des hommes importans, se sont mis à dicter leurs commentaires et à faire leurs confidences à leur siècle et à l'avenir. Ce sentiment fastidieux de la personnalité reparaît sans cesse, même dans les ouvrages les plus sérieux, et on peut surtout reprocher aux écrivains contemporains de parler d'eux *jusqu'au déboire*, comme disait La Bruyère à propos de l'abbé de Choisy. Cette manie des mémoires, qui date des dernières années de la restauration, se propage à cette époque comme une épidémie parmi les femmes que leur âge condamne uniquement aux souvenirs. Dans ce groupe, qui relève plus directement de Tallemant des Réaux, moins la finesse et la verve, que de Mmes de Caylus ou de Motteville, quelques femmes posent résolûment en Laïs, la plupart en vestales, et, comme on l'a dit, c'est à qui aura dédaigné les hommages de sa majesté l'empereur Napoléon ou de sa majesté l'empereur Alexandre, repoussé les billets doux du roi Murat ou les sommations du prince Eugène. Après les mémoires des femmes historiques, on eut les mémoires des femmes de salon, ce qui ne fit que donner par le contraste un charme nouveau aux mémoires des femmes de cour du grand siècle.

Le goût qui, dans ces dernières années, s'est développé avec tant d'énergie pour l'étude de nos annales, ne pouvait rester circonscrit dans l'histoire générale; les provinces, les duchés, les comtés, dont l'agrégation successive a formé la France actuelle, les villes, les plus simples localités elles-mêmes, ont eu leurs annalistes, et si l'histoire qu'on peut appeler individuelle excite en nous de si vives sympathies, c'est qu'elle est, ainsi que l'a dit M. Augustin Thierry, « la seule où notre ame s'attache par un intérêt patriotique; les autres peuvent nous sembler curieuses, instructives, dignes d'admiration, mais elles ne touchent point de cette manière. » Depuis quinze ans, la production de ces sortes d'ouvrages a toujours suivi une marche ascendante; on en trouve 128 en 1833, 191 en 1836, et, à partir de 1840, on dépasse toujours le chiffre de 200. La plupart de ces sortes d'ouvrages, rédigés en province, pèchent par l'ordre, par la méthode, par la mise en œuvre, et les auteurs les ont souvent rendus incomplets en négligeant de consulter les documens qui se trouvent en si grand nombre dans les dépôts scientifiques de Paris, et dont les provinces, les villes qu'ils concernent ignorent l'existence. Auprès de quelques ouvrages estimables, excellens, il y a

bien du fatras, bien des livres mal écrits, d'une longueur insupportable, d'une lecture fastidieuse. Toutefois, si on les considère comme simples recueils de matériaux, le jugement doit changer : ces livres sont généralement faits avec conscience, à l'aide de recherches assidues, et il en est bien peu qui ne contiennent un fait nouveau, une lumière inattendue.

Sous l'ancienne monarchie, la plupart des provinces avaient déjà leurs historiens particuliers, dom Vaissette pour le Languedoc, dom Lobineau pour la Bretagne, dom Calmet pour la Lorraine; mais ces historiens étaient des bénédictins qui cherchaient avant tout à faire des livres savans, hérissés de faits, de dates, de dissertations, et dans lesquels la partie relative à l'église dominait souvent aux dépens du reste. Bien qu'ils aient gardé auprès des érudits une considération méritée, leur manière, et quelquefois aussi leurs idées, sont passées de mode, et l'on a refait pour les générations nouvelles des livres nouveaux. Le premier ouvrage vraiment remarquable qui ait paru dans ce genre est *l'Ancien Bourbonnais*, commencé en 1832, à Moulins, par M. Achille Allier. Ce n'est pas seulement comme travail d'histoire, d'archéologie ou de statistique que *l'Ancien Bourbonnais* mérite d'être distingué, c'est aussi comme l'une des productions les plus remarquables de l'art typographique en province. Il y a vingt ans à peine que dans nos villes les plus importantes on n'avait point encore édité, nous ne dirons pas un livre de luxe, mais un livre d'une exécution supportable. L'apparition de *l'Ancien Bourbonnais* fut le signal d'une véritable révolution, et depuis on a vu paraître sur les divers points du royaume des ouvrages tout à la fois artistiques et historiques, qui, sous le rapport de l'exécution matérielle, peuvent soutenir la comparaison avec les produits des presses parisiennes. *L'Ancienne Auvergne* a succédé à *l'Ancien Bourbonnais;* puis, après les livres sérieux, où le dessin n'était qu'un commentaire indispensable, sont venus les livres dans lesquels le texte n'était plus qu'un commentaire du dessin. La province avait commencé par des illustrations savantes; Paris continua d'exploiter cette veine par des illustrations pittoresques, et les libraires montrèrent tant d'empressement à spéculer sur cette branche d'industrie, qu'on vit paraître simultanément trois *Bretagnes illustrées;* c'était plus qu'il n'en fallait pour compromettre l'histoire des provinces. L'ouvrage le plus considérable qui ait été entrepris dans ce genre, non-seulement pour la France, mais pour aucun autre pays de l'Europe, est sans contredit la publication faite sous les noms de MM. Cailleux, Taylor et Nodier, et connue sous le titre de *Voyage pittoresque et artistique dans l'ancienne France*. Quand l'ouvrage sera terminé, si jamais on le termine, chaque exemplaire coûtera au souscripteur ou à ses héritiers trente-trois mille francs, et la somme totale des souscriptions prises par l'état représentera le chiffre énorme de deux millions.

Les annalistes des villes sont aussi nombreux que les villes, et quelquefois on en rencontre pour la même localité plusieurs dans la même année, sept par exemple pour Reims seulement en 1845. C'est qu'en effet l'histoire des provinces, qui s'allie chaque jour plus intimement avec l'archéologie, la numismatique, la statistique, descend de plus en plus du général au particulier, et des monographies on arrive par degrés aux infiniment petits. On ne s'en tient plus à l'histoire des villes, on écrit celle des siéges, des institutions municipales, des établissemens de charité, des rues des ponts, des beffrois, des cloches, des maisons,

des girouettes; on a des livres spéciaux sur les vitraux de Bourges, les stalles de la cathédrale d'Amiens, le maître-autel de Calais, etc. Les *Annuaires*, publiés aux frais des départemens, sont devenus eux-mêmes des miscellanées historiques qui renferment des biographies, des bibliographies, des textes du moyen-âge, de la géographie et de la statistique.

Si nous n'avons pas encore, comme on l'a tant de fois répété, une histoire de France qui réponde à tous les besoins, qui satisfasse toutes les curiosités, ce ne sont pas les documens qui manquent; mais il est au-dessus des forces d'un homme de réunir et de dépouiller la gigantesque collection de tous les livres qui recèlent cette histoire. Ne serait-ce point une œuvre utile et glorieuse pour le gouvernement qui l'entreprendrait de donner aux hommes éminens qui se sont livrés à l'étude de nos annales la mission de prendre dans tous ces livres ce qu'il y a de bon et ce qu'il y a de vrai, de le coordonner pour qu'il puisse être embrassé d'un seul regard, d'élever enfin un monument de toutes ces pierres dispersées? Condensée en quelque sorte par la rapidité des communications et par l'unité des idées, la France ne sera bientôt plus qu'une seule ville, à peine séparée de ses divers quartiers par des jardins féconds. Ce beau pays veut se connaître, et, de même que d'un seul regard il peut embrasser son enceinte comme un panorama immense, de même il doit lire son histoire dans un seul livre.

III.

L'archéologie, la numismatique, la généalogie, le blason et la biographie forment, d'après les bibliographes, l'appendice et le complément de l'histoire, et, comme elle, l'archéologie et la numismatique ont suivi dans ces dernières années une marche ascensionnelle, tout en se déplaçant.

L'archéologie présente deux grandes divisions qui comprennent, l'une l'antiquité, l'autre le moyen-âge. Dans la section relative à l'antiquité, on trouve l'archéologie grecque, l'archéologie romaine, l'archéologie orientale. L'étude du monde romain, qui attira pendant long-temps les préférences des érudits, et qui garde encore dans l'histoire un rang distingué, n'est guère cultivée aujourd'hui que par les savans de la province. Dans le monde scientifique de la capitale, c'est la Grèce, c'est l'Orient, et, dans l'Orient même, l'Égypte et la Perse, qui fixent spécialement l'attention. Ajoutons que la découverte des ruines de Ninive vient de constituer une branche nouvelle, l'archéologie assyrienne, qui ne peut manquer de donner des résultats importans. Travailleurs ardens et obstinés, les archéologues, hellénistes, orientalistes ou romains, ont donné au public un grand nombre d'ouvrages qui se recommandent autant par l'étendue des recherches que par la beauté de l'exécution typographique; aussi l'Europe, qui nous envie ces grands ouvrages et qui les imite, s'empresse-t-elle de les placer dans les bibliothèques de ses palais, de ses musées, comme un ornement tout à la fois et comme un guide.

L'archéologie du moyen-âge a fait des progrès non moins notables. A partir de l'abbé Lebeuf, qui en posa les principes avec certitude et méthode, cette science était restée à peu près stationnaire, mais depuis quinze ans elle s'est constituée sur des bases nouvelles. Vers 1830, on voit naître l'architectonique,

qui s'occupe de décrire les monumens, de déterminer leur âge, de les classer d'après les époques auxquelles ils appartiennent. Vers 1835, une seconde branche s'ajoute à l'architectonique : c'est l'iconographie, qui interprète les représentations figurées et la symbolique monumentale, principalement en ce qui concerne les édifices religieux. Il n'est pas aujourd'hui en France un seul monument chrétien qui n'ait été décrit très en détail, et souvent même plusieurs fois, excepté pourtant ceux des environs de Paris, qui, par une bizarrerie singulière, sont les moins connus du royaume.

L'architecture civile, l'architecture militaire, les arts industriels, ont été également l'objet de travaux importans et surtout de travaux originaux et neufs. En dressant la statistique des monumens que nous a légués le moyen-âge, on a rougi d'avoir oublié si long-temps ceux qui nous en avaient dotés. On a cherché, en remontant aux origines mêmes, les noms des architectes, des sculpteurs, des émailleurs, des orfévres, en un mot de tous ceux qui ont travaillé, au milieu de la barbarie du passé, au progrès des arts plastiques et des arts du dessin. On a fait marcher de front la biographie des artistes et la description de leurs œuvres. Dans chaque subdivision, le nombre des grandes publications s'est augmenté. Il suffit de rappeler pour l'histoire générale *les Arts au moyen-âge* de M. du Sommerard; pour la glyptique, c'est-à-dire l'art de graver les pierres dures, soit en creux, soit en relief, *le Trésor de numismatique et de glyptique* de M. Lenormant; pour l'orfévrerie, les travaux de M. l'abbé Corblet; pour les arts céramiques, l'intéressant traité de M. Brongniart, qui a mis la chimie et la technologie au service de l'archéologie, en même temps que, dans son laboratoire de Sèvres, il dérobait au moyen-âge le secret de ses vitraux coloriés; pour la peinture sur verre, l'*Essai historique* d'Hyacinthe Langlois, l'*Histoire de la peinture sur verre* de M. de Lasteyrie, et le magnifique ouvrage de MM. Martin et Cahier, les *Vitraux de la cathédrale de Bourges;* pour l'iconographie chrétienne, les travaux de MM. les abbés Duval et Jourdain; pour les *tappiz* à *ymages*, les *Anciennes tapisseries* historiées de M. Jubinal; pour la miniature, les *Peintures et ornemens des manuscrits* de M. de Bastard; pour l'architecture, les *Peintures de Saint-Savin*, la *Statistique monumentale de Paris*, la *Monographie de la cathédrale de Noyon* et la *Monographie de la cathédrale de Chartres*. La plupart des ouvrages que nous venons de citer, entrepris dans l'espace de quinze ans, représentent, sous le rapport industriel, une valeur vénale considérable, car il en est dans le nombre qui ne coûteront pas moins de 30,000 francs l'exemplaire, et, sous le rapport de l'érudition, ils révèlent chez les auteurs un zèle digne des plus sincères encouragemens.

En même temps que les monographies se répandent, la science s'étend et recule sans cesse ses limites; elle sait qu'elle ne peut être complète et sérieuse qu'à la condition d'être en quelque sorte universelle, et de ne point séparer le monde antique de la société du moyen-âge; aussi voyons-nous aujourd'hui les hommes qui la représentent le plus dignement embrasser, pour ainsi dire, dans l'ensemble de leurs études tous les temps et tous les lieux, expliquer la Grèce par l'Orient, Rome par la Grèce, et la France par Rome. Nous retrouvons encore ici cette méthode comparative et cette tendance encyclopédique que nous avons rencontrée tant de fois déjà. Les déclamations mystico-pindariques, néo-catholiques et romantiques auxquelles l'archéologie s'était livrée avec une efferves-

cence souvent ridicule, semblent aujourd'hui avoir fait leur temps, comme les hypothèses. Cette science a compris sagement qu'elle ne pouvait acquérir une valeur réelle qu'à la condition de donner des faits, de s'appuyer sur des inductions positives, de parler clairement et simplement. Protégée par le gouvernement, bénie par le clergé, enseignée dans les séminaires, célébrée dans les congrès, représentée dans toutes les sociétés savantes, installée dans des musées magnifiques, interprétée dans des livres somptueux, étrangère aux passions politiques, et calme comme les ruines, l'archéologie peut être comptée au premier rang de ces sciences heureuses qui, sans scandale et sans bruit, font asseoir doucement leurs initiés sur les fauteuils de l'Institut, ou les introduisent à titre de conservateurs dans ce paisible royaume des sinécures, qu'on nomme les bibliothèques et les musées.

Compagne ou plutôt sœur de l'archéologie, la numismatique, quoique restreinte entre un petit nombre d'érudits, n'en a pas moins fait des progrès sérieux. Leblanc et Tobiesen-Duby en avaient été long-temps les seuls oracles, mais ni l'un ni l'autre n'expliquaient les types monétaires. Des voies nouvelles ont été de nos jours ouvertes à la science, qui s'est mise en rapports plus directs avec l'histoire, en rapports intimes avec l'iconographie et la symbolique païenne ou chrétienne. MM. Letronne, de Saulcy, Duchalais, de la Saussaye, l'ont éclairée de toutes les lumières que peut donner une connaissance parfaite des arts, des croyances et des mœurs dans l'antiquité et dans le moyen-âge. Grace à leurs travaux ingénieux et positifs tout à la fois, la numismatique a désormais sa place marquée dans les bonnes études historiques comme leur complément nécessaire.

La numismatique nous conduit droit au blason, et par le blason nous entrons de plain-pied dans la généalogie, branche aujourd'hui fort à la mode; ce qui montre que, même au prix des plus terribles révolutions, il est difficile de faire disparaître les petites misères de la vanité. A voir les titres de certains livres, on pourrait se croire encore dans le xve siècle, au temps où les hérauts d'armes de la Toison-d'Or comptaient parmi les dignitaires de l'état. La copie des armoiries, la transcription des titres héraldiques, la vérification de ces titres, plus ou moins authentiques, sont devenues pour quelques personnes une véritable profession, et l'exploitation du blason, l'histoire de la noblesse, sont regardées dans la librairie comme *une bonne affaire* (1).

(1) Pour montrer ce qu'est devenue la science généalogique depuis le père Anselme et le père Menestrier, nous empruntons à un journal judiciaire quelques détails qui nous semblent tout-à-fait caractéristiques. M. de Saint-Allais, qui s'intitulait ***chevalier et généalogiste de l'ordre noble du Phénix de Hohenlohe, historiographe de l'ordre noble de Saint-Hubert de Lorraine, chevalier, grand officier et généalogiste de l'ordre royal, hospitalier et militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem***, etc., avait ouvert, sous la restauration, un cabinet de généalogie qui obtint quelque succès; mais après la révolution de juillet, et malgré la résurrection du bourgeois gentilhomme, M. de Saint-Allais vit diminuer chaque jour sa clientelle, et en 1832 il écrivit à l'adresse de toute l'ancienne noblesse une circulaire dans laquelle il l'engageait à acheter les titres nombreux qu'il avait réunis. Nous extrayons de cette circulaire le passage suivant : « Parmi toutes mes collections, dit l'historiographe de ***l'ordre de Saint-Hubert de Lorraine***, il existe une série dite critique sur laquelle il convient de s'expliquer; elle se compose de

La biographie, qui clot dans les catalogues la section relative à l'histoire, donne environ par année deux cent cinquante publications dont la plupart sont des brochures. Nous rencontrons d'abord les *biographies universelles*, qui ne sont plus comme autrefois l'œuvre patiente d'un seul homme, mais une œuvre collective, à laquelle prennent part des écrivains de toutes les opinions, politiques ou religieuses, d'où il résulte qu'on y trouve des disparates singulières et des morceaux d'une médiocrité déplorable à côté d'articles excellens qui meurent là, perdus dans le nombre, sans autre profit pour l'auteur que de lui rapporter, dans les entreprises bien payées, 100 francs pour chaque feuille in-8° compacte. Les *biographies* consacrées par la province à ses illustrations ont fourni, depuis quinze ans, une quantité assez notable de volumes. Ces monographies se sont remarquablement perfectionnées, et un grand nombre d'entre elles donnent sur les hommes qui ont joué un rôle plus ou moins célèbre dans l'histoire contemporaine des renseignemens fort exacts et trop peu consultés. On peut y puiser aussi pour l'histoire littéraire d'utiles indications, car, sur tous les points du royaume, on recherche avec un soin extrême tous les souvenirs qui se rattachent à la vie des hommes célèbres que nos villes s'honorent d'avoir vu naître; ainsi, Malherbe à Caen, Balzac à Angoulême, Corneille à Rouen, Gresset à Amiens, sont devenus pour quelques érudits une spécialité qui suffit à leur gloire. Quant à la biographie contemporaine, qu'elle soit générale ou particulière, religieuse ou politique, car elle a pris toutes les formes, on peut dire, sans être injuste à son égard, qu'elle est devenue l'image du chaos, et qu'elle présente tant de jugemens contradictoires, tant de réticences, de si étranges exagérations, qu'il deviendra impossible à ceux qui la consulteront dans l'avenir de s'arrêter avec la moindre certitude à ses affirmations, et de choisir entre des apothéoses qui font souvent pitié et des insultes qui indignent. Pour les uns, elle n'est devenue trop souvent qu'un pamphlet, un registre de mensonges; pour les autres, un mandat à vue tiré sur la vanité.

La biographie-pamphlet, celle qui dénigre toujours, pour être injuste et passionnée, n'est point à dédaigner absolument; elle est avare de réflexions, mais prodigue de faits et de dates, et c'est précisément là ce qui lui donne quelque prix. Elle réduit bien des usurpateurs de renommée à leur juste valeur en révélant le secret de leurs succès; elle montre avec quel engouement irréfléchi nous faisons souvent des grands hommes, et combien sont rares ceux qui restent fidèles à une idée, à un principe, ceux qui savent nettement ce qu'ils veulent, où ils vont, et qui gardent leur caractère.

pièces judiciaires, d'actes patens et authentiques qui constatent des meurtres, des faux, des concussions, des déprédations, des dettes déshonorantes, des usurpations de noblesse et de titres honorifiques, des anoblissemens dissimulés, des violences, des actes réprouvés par nos lois et par nos mœurs, enfin toutes les passions qui sont malheureusement inséparables de l'humanité, mais qui peuvent ternir l'éclat de certaines familles; et, si l'insouciance de ces familles ne les porte à retirer les titres et les actes qui constatent les services et l'illustration de leurs ancêtres, peut-être rempliront-elles le devoir de retirer ceux qui constatent leurs délits, leurs vices, leurs défauts, afin de ne pas laisser des matériaux qui peuvent fournir à quelques écrivains les moyens de fonder un ouvrage qui serait un monument perpétuel de chagrin ou de désagrément pour elles et leur postérité. »

La biographie apologétique, celle qui loue toujours, nous montre aussi, par l'exagération même de l'éloge, tout ce qu'il y a de factice dans certaines réputations, ce que valent en présence du bon sens public, après un an, souvent même après un mois, toutes les flatteries mensongères. L'admiration se prodigue à tel point, on l'a dit avec raison, qu'elle se déconsidère, et c'est faire acte d'esprit de la mépriser comme une monnaie qui n'en vaut pas la peine. Jamais, en effet, les Plutarque au petit pied n'ont été plus prodigues de formules admiratives; l'écrivain le plus obscur devient sous leur plume *une des individualités les plus saillantes de l'époque : il ne peut être apprécié que par des hommes de cœur, jugé que par des hommes d'esprit, compris que par des hommes de pensée.*

Entre la biographie qui loue et la biographie qui dénigre se place la biographie vénale qui dénigre et qui loue, selon qu'on la paie. « Voyez, disait Nodier en 1837, tels ou tels livres biographiques; en est-il beaucoup où, comme dans la quatrième page des feuilles quotidiennes, on ne puisse acheter une célébrité proportionnée à l'étendue que l'on paie ou au nombre d'exemplaires qu'on déclare vouloir prendre? » Dans ces sortes de livres, les personnes intéressées ne donnent pas seulement des notes, elles peuvent rédiger elles-mêmes leurs articles et se traiter avec une bienveillance proportionnée, comme la célébrité qu'on leur accorde, au nombre d'exemplaires pour lesquels elles ont souscrit.

A une époque de publicité comme la nôtre, où chacun cherche à s'étourdir par le bruit qui se fait autour de son nom, où chacun veut avoir son buste, les biographies devaient nécessairement descendre aux infiniment petits, et se multiplier proportionnellement au nombre des individus qui, pour avoir un instant occupé le public, se croient destinés à occuper la postérité. Toutes les classes de la société ont aujourd'hui leur panthéon. Pour la noblesse, comme on eût dit en 1788, ce panthéon est principalement généalogique; pour les deux autres ordres, il est biographique et se subdivise en une foule de livres particuliers. Nous avons vu paraître tour à tour la *Biographie des hommes utiles, des imprimeurs, des enfans précoces, des bandits célèbres, des nains, des acteurs, du clergé contemporain, des femmes auteurs, des députés.* Ce dernier genre est né en 1814 avec le gouvernement constitutionnel. Il a été cultivé avec succès, par M. Blanqui, de l'Institut, entre autres, qui donna en 1829, au journal *le Figaro*, des esquisses qui firent vendre ce journal à 20,000 exemplaires.

IV.

Comme transition entre les sciences spéculatives, naturelles et historiques d'une part, et de l'autre la poésie, le roman et le théâtre, nous rencontrons les journaux quotidiens et les recueils périodiques, placés sur la limite indécise de la littérature et de la science, et les embrassant souvent toutes les deux à la fois. Nous n'avons à donner ici ni une histoire du journalisme quotidien ni une histoire de la presse périodique; un volume entier n'y suffirait pas. Notre tâche est plus modeste : nous voulons montrer seulement ce qu'a été la production de ce côté, et faire juger, par le simple chiffre des publications, de la masse effrayante de phrases, de paradoxes, de vérités, de mensonges, qui ont été jetés au public, de l'esprit, de la verve et de l'argent qui sont restés enfouis sous cette lave de

papier lancée depuis quinze ans par ce volcan toujours allumé qu'on nomme la presse.

D'après un tableau dressé par M. Balbi en 1828, la production générale des journaux était à cette époque, pour le globe entier, de 3,168; soit pour la France 490, pour l'Europe entière 2,142, pour l'Amérique 978, pour l'Asie 27, pour l'Afrique 12, pour l'Océanie 9.

Depuis l'époque où fut dressé le tableau de M. Balbi, le rapport de la production est resté à peu près le même entre les divers états, mais le chiffre a haussé partout. Ainsi le total des journaux ou recueils périodiques, qui était de 176 pour Paris en 1828, s'élevait en 1833, pour cette ville seule, à 217, et à 428 en 1845, plus 1 journal allemand, 4 journaux anglais, 1 journal espagnol et 6 journaux polonais, ce qui présente un total de 440. Le nombre des journaux ou recueils périodiques publiés dans la province peut être porté approximativement à 560, dont la moitié environ s'occupent plus ou moins de politique. Le département le plus riche en journaux politiques est celui du Nord, qui en compte 20; on en trouve ensuite 12 dans la Seine-Inférieure, 8 dans l'Aisne et les Bouches-du-Rhône, 7 dans le Rhône et le Pas-de-Calais. A part une vingtaine de feuilles quotidiennes et de recueils dont l'existence date de plusieurs années, le contingent bibliographique de cette section est fourni par une foule de publications plus ou moins éphémères qui disparaissent, les unes après quelques semaines, le plus grand nombre après quelques mois, les plus heureuses après deux ou trois ans. Fonder un journal est aujourd'hui dans les lettres, la politique, la science et l'industrie, le rêve d'une foule de gens avides de se créer une influence; mais, le faire vivre étant le secret d'un petit nombre, il en résulte que dans aucune autre branche les tentatives n'ont été plus nombreuses et les succès plus rares. Il serait curieux, car on atteindrait à un chiffre énorme, de donner le total des sommes qui se sont englouties dans ces tentatives; nous nous bornerons à compter la quantité de feuilles quotidiennes ou de recueils hebdomadaires, mensuels ou bi-mensuels, qui ont été créés, la plupart pour mourir presque aussitôt, dans les années suivantes :

1833 —	251	journaux.	1838 —	184	journaux.
1834 —	180	—	1840 —	146	—
1835 —	165	—	1841 —	166	—
1836 —	151	—	1842 —	214	—
1837 —	158	—	1845 —	185	—

Parmi ces journaux et ces publications périodiques, chaque chose a sa part, la politique, la science, la littérature, l'industrie, le scandale. L'histoire de la presse politique, à partir de 1830 et dans les premières années qui suivirent la révolution de juillet, est marquée par les nombreux essais qui furent faits pour fonder de nouveaux organes de publicité, par l'ardeur avec laquelle les écrivains se portèrent à la discussion des principes, par la préoccupation, nouvelle alors dans le journalisme quotidien, des améliorations administratives, morales et matérielles. Comme toujours au lendemain d'une révolution, les partis agités, les uns par le regret, les autres par l'espérance, laissent parler tout haut les haines ou les sympathies, et, en parcourant aujourd'hui dans les journaux de

1831 et de 1832 bien des pages oubliées par ceux mêmes qui les ont écrites, on se demande si seize années seulement nous séparent de cette époque. On retrouve là, comme un écho lointain de la révolution française, cette discussion ardente, passionnée, où la colère tient souvent lieu de talent, où la polémique irritée s'attaque, sans ménagement et sans calcul, à tout ce qui lui porte ombrage. Trois journaux marquent à cette date dans la politique nouvelle : *le National*, né dans les derniers jours de la restauration, activement mêlé à la lutte suprême que le droit divin venait de soutenir contre les principes de la liberté moderne, et qui représentait un libéralisme progressif dont les partisans protestaient, tout en acceptant les conséquences sociales de la révolution de 89, contre les excès sanglans de la république, contre le despotisme de l'empire et les hypocrisies de la restauration; — *l'Avenir*, qui avait pris pour devise *Dieu et la liberté*, et qui voulait : 1° obtenir du pouvoir la complète liberté des cultes et de l'enseignement; 2° décider le clergé à refuser tout salaire de l'état; 3° rendre au catholicisme son ancienne influence par la pauvreté de ses prêtres, la libre prédication, et réconcilier la science et la foi, depuis long-temps séparées; — *le Globe*, qui, tout en faisant à la politique une part très secondaire, se mêlait cependant au mouvement d'une manière active par la propagation de doctrines économiques qui, depuis, ont germé dans les esprits. Outre les trois journaux que nous venons de citer, on vit paraître, en même temps que *la Tribune*, feuille quotidienne, une foule de brochures dans lesquelles on déclarait nettement la guerre au gouvernement nouveau. C'étaient les publications périodiques de *la Société des droits de l'homme*, celles de *l'Ami de la liberté*, qui réimprimait les pamphlets de 93. En 1833, on était en pleine renaissance révolutionnaire; nous avons compté dans cette seule année 250 publications républicaines, parmi lesquelles il en est où l'on réhabilite Robespierre et Marat. Cet état de crise se continue jusqu'en 1835, mais l'adoption des lois de septembre replaça la presse politique sur un terrain plus calme, et le résultat le plus immédiat de ces lois fut de faire disparaître des journaux et des brochures le mot de *république*, qui fut remplacé par celui de *démocratie*.

Ce ne sont pas uniquement les lois de septembre qui ont déterminé dans la presse quotidienne ce retour à des habitudes plus paisibles. L'opinion publique avait devancé la législation pour condamner ces imprudentes apologies de l'anarchie et de la terreur, ces exagérations d'un parti qui, sans tenir compte des immenses conquêtes de la liberté moderne, voulait recommencer une révolution en prenant 93 pour point de départ. Le parti républicain lui-même, sans chef et sans idées organisatrices, avait travaillé, plus activement encore que le pouvoir, à sa propre ruine. Après six ans de combats et de troubles, on se replaça sur le terrain de la lutte constitutionnelle, et, au moment où l'apaisement se fit à l'intérieur, la presse quotidienne entra dans une phase nouvelle.

Le journalisme de la restauration, qui exerça sur l'opinion publique une si grande influence, puisait avant tout sa force dans ses principes, dans le dévouement des écrivains à ces principes mêmes, dans les sacrifices de toute espèce qu'ils faisaient au triomphe de leurs idées. Durant les premières années qui suivirent la révolution de juillet, les espérances et les craintes qui naissaient d'un avenir incertain, l'émotion des partis, les regards de l'Europe entière tournés vers la France, les passions que soulevèrent les luttes politiques, soutinrent le journa-

lisme à la hauteur de sa mission, et, malgré ses emportemens, il sauvait sa dignité, parce qu'il se dévouait à la discussion des principes et des grands intérêts, et que la politique était toujours pour lui l'affaire dominante. Bientôt, malheureusement, la politique fut subordonnée à l'exploitation industrielle. En réduisant considérablement le prix de certaines feuilles quotidiennes, en créant la presse à 40 francs, ce qui n'était après tout qu'une heureuse innovation, si l'on avait su s'arrêter à temps, on fut amené fatalement à chercher d'abord des abonnés pour couvrir des frais énormes et allécher les actionnaires par de gros dividendes. Jusqu'alors on s'était adressé surtout aux convictions du public, on s'adressa bientôt à sa curiosité; on n'avait parlé qu'à la raison des hommes, on parla, pour faire des abonnemens nouveaux, à la sensibilité des femmes. De là, dans la presse quotidienne, l'invasion du roman-feuilleton, invasion déplorable pour la presse elle-même au simple point de vue de ses intérêts matériels, pour le public et pour le talent des écrivains; — déplorable pour la presse, car elle a imposé aux administrations des journaux des sacrifices souvent ruineux pour s'assurer la collaboration de tel ou tel romancier en vogue, elle a créé une masse flottante d'abonnés qui suivaient de feuille en feuille, sans s'arrêter aux nuances des opinions, leur conteur favori, et elle a fait dépendre le succès d'un journal du succès d'un feuilleton; — déplorable pour le public, car elle a détourné son attention des lectures sérieuses, elle en a fait un grand enfant qui préfère son amusement à tout le reste, elle a dépravé son goût, blasé son esprit, et popularisé par une publicité immense tous les excès, tous les écarts d'imaginations sans règle et sans frein; — déplorable enfin pour les lettres, car elle a complétement détrôné la critique sérieuse, elle a dégradé l'art en en faisant un métier, elle a tué dans leur germe bien des idées heureuses, elle a épuisé les écrivains par une production incessante et forcée. Voilà bien des récriminations sans doute, mais nous ne croyons pas être trop sévère, et nous ne faisons que répéter ici ce que tant d'autres, ce que le public lui-même avait dit avant nous, tout en se laissant prendre aux romans-feuilletons et aux comptes-rendus des procès criminels, qui ont envahi, comme les romans, les colonnes de nos journaux quotidiens, au grand détriment de la discussion sérieuse, de la littérature et de la morale.

Les feuilles quotidiennes, qui forment la réserve de la presse, ont été flanquées, depuis vingt-cinq ans, par une nuée de *petits journaux*, qui, pour combattre avec des armes légères, n'en ont pas moins porté des coups souvent redoutables. Ce genre éminemment français est au journalisme sérieux ce que le vaudeville est à la haute comédie de mœurs. Laissant généralement de côté les grandes questions de la politique, ces petits journaux s'attaquent principalement aux ridicules et aux personnes. Toutes les individualités excentriques que le hasard ou l'intrigue élèvent sur un piédestal usurpé sont par eux immolées avec une implacable ironie, et il s'est dépensé de ce côté plus de verve et d'esprit qu'il n'en eût fallu dans d'autres temps pour assurer la renommée de vingt pamphlétaires, mais, par malheur aussi, plus de cynisme et de médisance qu'il n'en fallait pour compromettre la liberté. *Le Figaro,* qui se débita en 1827 à 20,000 exemplaires dans un seul jour pour Paris seulement, est le doyen de cette presse légère, dont les organes les plus malignement indiscrets ont été, depuis 1830, *la Caricature*, *le Charivari* et *le Corsaire*. C'est là que viennent d'ordinaire faire leurs premières armes les romanciers qui n'ont point encore de

libraires, les poètes à la recherche d'un éditeur, les vaudevillistes qui travaillent à faire recevoir leurs premières pièces. Les *petits journaux* ont, dans ces derniers temps, enfanté les *petits livres*, recueils anecdotiques et satiriques dont l'avénement dans notre littérature est marqué par l'apparition des *Guêpes*, qui obtinrent beaucoup de succès, car le succès ne fait jamais défaut à l'esprit. *Les Guêpes* à leur tour ont enfanté, vu l'accueil qu'elles ont reçu, toute une famille de productions éphémères, aujourd'hui justement oubliées.

La littérature, comme la politique, a été représentée par de nombreux organes périodiques; ces sortes de journaux, en général plus calmes, plus mûris que les feuilles quotidiennes, sont de nature à exercer l'influence la plus salutaire sur les destinées du pays, dont ils représentent la civilisation dans toutes ses nuances : « Les hommes qui se préoccupent de l'avenir, a dit Henri Fonfrède (1), doivent exciter par leur avis ou leur exemple ces publications d'intérêt littéraire, politique et moral, où les jeunes talens peuvent développer les germes de leurs dispositions naturelles, poser les bases de leur réputation d'hommes, et conquérir dès le début des titres à la confiance du pays; car, au grand jour de la presse, les réputations factices avortent, les louanges de complaisance s'éteignent, et, pour peu que la lutte publique continue, chacun est bientôt mis à sa place. » Le célèbre publiciste bordelais a de tout point raison; mais des difficultés si nombreuses et si diverses viennent entraver les publications de ce genre, qu'il est plus aisé de constater des tentatives que des succès. Les *revues*, qui remplacent aujourd'hui les *magasins*, les *archives littéraires*, les *bibliothèques*, les *décades*, sont d'origine anglaise. Une autre importation britannique, mais moins littéraire et moins sérieuse, s'est implantée parmi nous; nous voulons parler des feuilles hebdomadaires illustrées, qui forment une branche importante dans ce que nous appellerons la littérature des grands enfans et qui placent la propagation des idées ou des doctrines littéraires sous la protection des *rébus* et de la vignette sur bois. Mentionnons encore les *journaux de théâtres* et les *journaux de salons*, feuilles éphémères qui naissent sans cesse pour mourir après quelques numéros, et qui, trouvant toujours des rédacteurs sans trouver jamais d'abonnés, si ce n'est parmi les acteurs empressés de se faire louer, vivent comme les enfans prodigues de l'héritage paternel, et se perpétuent depuis quinze ans sous les titres les plus divers. Avec les *journaux de théâtres* et les *journaux de salons*, nous avons les journaux d'enfans, filles ou garçons, puis les journaux des femmes. Viennent ensuite, après les recueils destinés aux différens âges et aux différens sexes, ceux qui s'adressent aux diverses classes, aux divers goûts, aux diverses professions (2).

(1) *Œuvres de Henri Fonfrède*, tom. III, pag. 286.

(2) C'est ainsi que nous trouvons pour les célibataires *le Messager des Mariages;* pour les musiciens *le Sabbat musical, la Mélomanie, le Monde musical;* pour les gens de loi, outre *le Droit* et *la Gazette des Tribunaux*, le *Journal des Huissiers*, le *Journal des Avoués*, le *Journal des Notaires;* pour les militaires *la Sentinelle de l'armée;* pour la milice citoyenne *le Garde national;* pour le clergé le *Journal des prédicateurs*, les *Annales de l'archiconfrérie du Sacré Cœur de Marie*, rue Notre-Dame des Victoires (à la sacristie); pour les gourmets *le Gastronome;* pour les marins *la Flotte;* pour les commerçans *le Journal des Faillites, le Journal des Usines, le Journal des Tissus, le Garde-Meuble*, journal d'ameublement, *le Journal des Nouveautés*, etc.

L'industrie a ses feuilles spéciales, et il ne lui suffit plus d'envahir par ses annonces au moins le quart de la surface des grands journaux.

Comme la presse administrative ou industrielle, la presse scientifique et la presse agricole se sont constituées en 1835. Cette date est à noter, car, de même que 1832 et 1833 marquent dans notre histoire intellectuelle l'avénement de toutes les excentricités, de toutes les théories subversives, des égaremens les plus condamnables de la pensée, de même 1835 marque le point de départ du progrès régulier et du développement auquel nous assistons. La presse scientifique semble appelée à prendre chaque jour un accroissement nouveau; les livres en effet marchent trop lentement pour suivre le mouvement rapide qui nous entraîne, et ce n'est qu'au moyen de publications périodiques que les hommes spéciaux peuvent, comme on dit, *se tenir au courant*.

Écho fidèle de toutes les clameurs de la société au milieu de laquelle nous vivons, la presse, on le voit, a traversé, depuis trente ans, bien des phases diverses. Exclusivement politique dans les premières années de la restauration, elle devient vers 1825, au moment de la querelle de l'ancienne et de la nouvelle école, politique, critique et littéraire. A la révolution de 1830, la littérature est complétement dominée de nouveau par la politique, et la politique elle-même est envahie par le socialisme et par les passions qui se réveillèrent à cette époque avec tant de violence dans les partis extrêmes. Vers 1836, l'agitation s'apaise, et une ère nouvelle commence, qu'on pourrait appeler *l'ère industrielle*. C'est le moment où les journaux quotidiens, tout en baissant leur prix, augmentent leur format et s'ouvrent aux annonces et aux romans-feuilletons, en faisant néanmoins aux questions administratives une plus large place. Cette période dure encore; mais on peut espérer, en voyant le mouvement instinctif qui nous entraîne vers toutes les améliorations, que la presse ne tardera point à sortir des voies étroites et dangereuses où l'esprit de spéculation l'a un instant engagée. Elle doit rester et elle restera ce qu'elle fut sous la restauration, la plus imposante manifestation des forces sociales; néanmoins, pour qu'elle demeure à la hauteur de sa mission, il faut qu'elle soit, non pas une affaire de métier pour des écrivains de profession, mais une affaire de dévouement pour les citoyens d'un pays libre.

CHARLES LOUANDRE.

(La dernière partie au prochain n°.)

LE

MUSÉE ASSYRIEN

DU LOUVRE.

I.

Il y a trois ans à peine, on ne connaissait de l'antique capitale du royaume d'Assyrie que l'emplacement et le nom. A ce nom se rattachaient quelques récits bibliques, quelques assertions merveilleuses des historiens de l'antiquité : on refusait aux unes toute croyance, on n'opposait aux autres que des commentaires, espèce d'arme à deux tranchans, qui, maniée avec adresse, élague ou effleure à volonté. Sur l'emplacement même de la cité assyrienne, on n'avait rien trouvé que les traces d'une enceinte assez resserrée et quelques amas de briques, vestiges informes d'édifices indéfinissables. On avait donc renoncé à l'espérance de soulever le voile impénétrable depuis si long-temps étendu sur la civilisation de l'Assyrie, lorsqu'une de ces découvertes presque miraculeuses, dont notre siècle pourra s'enorgueillir à bon droit, est venue déchirer ce voile importun et nous reporter d'un bond au cœur de cette civilisation éteinte. Et maintenant peut-on avec la même assurance accuser Diodore de Sicile d'exagération ridicule? Doit-on chercher encore dans les textes sacrés des expressions élastiques qui permettent d'en éluder le sens grammatical? Cela est de-

venu à peu près impossible, car, une fois de plus, un fait inattendu a prouvé que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Aujourd'hui, grace à la munificence du gouvernement français, Paris possède un somptueux musée assyrien; l'Angleterre a ordonné des fouilles destinées à doter Londres d'un musée analogue : nous savons donc à quoi nous en tenir sur l'existence d'une société passée presque à l'état mythologique sous la plume des historiographes modernes. Toute une civilisation, d'autant plus intéressante qu'elle était morte depuis plus long-temps, s'est révélée à nous; des pages entières de l'histoire d'un peuple illustre ont été sauvées du naufrage des temps: ces pages, on les lira, car des hommes de cœur se sont mis à l'œuvre, et bientôt sans doute Ninive sortira resplendissante de son linceul de cendres. Pour mieux faire apprécier l'importance des monumens conquis par le courage si éclairé de M. Botta, consul de France à Mossoul, il est nécessaire de rappeler ici en quelques mots ce que l'Écriture et les historiens de l'antiquité nous ont appris sur la naissance du royaume d'Assyrie et sur les principales phases de son histoire.

En face de Mossoul et sur la rive orientale du Tigre s'étend une plaine, traversée par la rivière nommée aujourd'hui Khausser : c'est là qu'était Ninive. Quelle fut la race humaine qui fonda l'empire assyrien? Sur ce point, nous avons le témoignage irrécusable de l'Écriture sainte, et nous lisons dans la Genèse : « Les fils de Sem furent Helam et Assur. Les fils de Cham furent Chus, Mizraïm, Phuth et Chanaan. Et Chus engendra Nimrod; Babel fut la capitale de son royaume. Assur sortit de cette terre (la terre de Sennaar), et il bâtit Ninive. » Ces passages sont d'interprétation facile. Assur est fils de Sem; Assur, c'est le père de la race assyrienne : cette race était donc semitique. Nimrod, le fort chasseur devant le Seigneur, était fils de Chus, fils de Cham, c'est-à-dire qu'il représente la race arabe éthiopienne ou chamique envahissant le pays d'Assur et y fondant un empire dont Babel ou Babylone fut la capitale. Alors Assur, le Semite, chassé de la terre de Sennaar, fonda Ninive. L'Écriture n'ajoute malheureusement aucune explication à ce simple exposé des faits. D'après la Genèse, nous pouvons bien admettre comme certaine l'existence de quelque grande révolution guerrière où deux races humaines furent en présence sur le même sol, mais nous manquons de détails suffisans pour apprécier les causes et les effets de cette révolution.

Les historiens profanes ne sont pas plus explicites : ils nous disent que l'Assyrien Ninus, fils de Bélus, chassé probablement de la contrée où les Kuschites venaient de s'établir par la force, s'empara du pays situé au nord de la Babylonie, et y fonda sur les rives du Tigre un

nouvel empire dont la capitale fut Ninive. Il est permis d'admettre que l'empire de Babylone fut fondé 2500 ans environ avant l'ère chrétienne; c'est donc à la même époque que doit être assignée la fondation de Ninive. Quelques siècles plus tard (2000 ans à peu près avant Jésus-Christ), et sous le règne de Ninus et de Sémiramis, sa femme, les empires de Ninive et de Babylone furent réunis sous un même sceptre, et les deux états n'en firent plus qu'un, jusqu'au moment où, pour se soustraire à la vengeance de ses satrapes révoltés, Sardanapale se donna la mort sur un bûcher (800 ans environ avant Jésus-Christ).

Ce n'est qu'à partir de cette époque, assez rapprochée de l'ère chrétienne, que l'histoire assyrienne commence à se dégager des brouillards mythologiques. Le canon des rois de Chaldée, que Ptolémée nous a conservé, et qui fut certainement l'œuvre des sages astronomes chaldéens, doit être rangé parmi les documens historiques les plus précieux. Cette liste chronologique semble en effet mériter toute confiance. Le canon de Ptolémée commence par Nabonassar, qui en prescrivit la rédaction, et qui voulut en outre que toutes les données historiques relatives à la Chaldée commençassent à être datées de son règne. L'Écriture nous apprend que, vers la même époque, Ninive eut successivement pour rois Theglath-Phalasar et Salmanasar. Les souverains de la Babylonie, apparemment vassaux des rois assyriens de Ninive, essayèrent de se soustraire à leur suprématie et s'allièrent avec les rois de Juda pour faire face à l'ennemi commun. Mérodach Baladan s'unit à Ézéchias contre le roi de Ninive. Celui-ci triompha de cette coalition, et, quelques années plus tard, Asarhaddon, le fils du roi assyrien Sennakhérib, fut mis par son père sur le trône de Babylone, dont la couronne se trouva ainsi réunie, avec celle de Ninive, sur la même tête. Un peu plus tard, une nouvelle coalition contre Ninive est formée par les Mèdes et par les Chaldéens. Cyaxare, roi des Mèdes, se présente devant Ninive, dont un nouveau roi, du nom de Sardanapale, occupe le trône. Il est vaincu et il périt comme le premier dans les flammes de son palais. Ninive est réduite en cendres et elle tombe pour ne plus se relever jamais (626 ans avant Jésus-Christ). Le siége de l'empire est transféré à Babylone. Nabopolassar et son fils, Nabuchodonosor, occupent successivement le trône, qu'ils entourent de puissance et de gloire. Les Chaldéens deviennent à leur tour conquérans; les Égyptiens et leur roi Nechao sont refoulés loin de l'Euphrate; les Juifs, toujours battus, toujours révoltés, sont emmenés en captivité à Babylone dans l'année 588 avant Jésus-Christ; l'Égypte elle-même est envahie. A son retour, Nabuchodonosor fait bâtir une seconde Babylone, en face de la première et sur la rive droite de l'Euphrate. Tout ce que l'imagination peut enfanter de plus merveilleux, il le fait exécuter dans cette somptueuse capitale, qui frappait encore d'admiration Hérodote et

Ctésias, malgré les dévastations que lui avait fait subir l'invasion des Perses.

A Nabuchodonosor succéda, en 561, son fils Evilmerodach, qui périt deux années plus tard, assassiné par son beau-frère Neriglissor. Cet usurpateur ne garda la couronne que quatre années, au bout desquelles il la perdit avec la vie dans une bataille contre Cyrus, roi des Perses et des Mèdes. Alors son jeune fils, Laborosoarchod, monta sur le trône, mais il en descendit presque aussitôt, chassé par ses ministres, indignés de ses cruautés. Nabonid, le Labynitus d'Hérodote et le Baalthasar de l'Écriture, lui fut substitué. Après son expédition contre les Lydiens, Cyrus, qui avait appris déjà le chemin de Babylone, revint sur l'Euphrate. Nabonid essaya vainement d'arrêter la marche du conquérant; il fut battu et courut s'enfermer dans sa capitale, qu'il croyait imprenable. Cyrus alors détourna les eaux du fleuve, et, par son lit mis à sec, il pénétra dans Babylone au moment où, suivant le récit du prophète Daniel, une main mystérieuse écrivait sur les murs de la salle du festin les trois mots terribles *mané, thecel, phares*, dont la vue seule brisa les reins de Baalthasar. Babylone une fois prise (538 avant Jésus-Christ), de l'empire chaldéen il ne resta plus qu'un nom illustre.

Parmi les faits que nous venons de grouper le plus brièvement possible, il en est de certains, mais il en est aussi de fort douteux. Ne nous attachons donc qu'aux données historiques qui nous permettent de conjecturer l'époque où furent construits les monumens découverts par M. Botta. Ninive périt en 626 avant Jésus-Christ : à partir de cet effroyable désastre, elle ne se releva plus, et quatre-vingt-huit ans plus tard Babylone elle-même devint la proie de Cyrus. Comme l'écriture cunéiforme persépolitaine se retrouve à la place d'honneur dans tous les monumens écrits, bilingues ou trilingues, que nous possédons sur la dynastie des Achéménides, à laquelle appartient le conquérant de Babylone, nous pouvons être assurés que tout monument que l'on découvrira en Chaldée, soit à Babylone, soit à Ninive, sans adjonction d'une traduction persépolitaine des textes écrits, sera antérieur à la conquête persane, c'est-à-dire à l'année 538 avant notre ère. De cette remarque toute simple et toute naturelle il résulte que le palais de Khorsabad, découvert par M. Botta, est de construction antérieure à la conquête de Cyrus, et très probablement aussi à la destruction de Ninive par Cyaxare en 626 avant l'ère chrétienne.

Il serait inutile de revenir ici avec de grands détails sur les circonstances qui ont précédé et en quelque sorte préparé la magnifique découverte de M. Botta (1); quelques mots suffiront. Le propre des esprits d'élite est de mettre toujours à profit les circonstances dans lesquelles

(1) On n'a point oublié les articles publiés par M. Flandin dans les livraisons de cette *Revue* du 15 juin et du 1er juillet 1845, sous ce titre : *Voyage archéologique à Ninive.*

ils se trouvent, dès que ces circonstances leur semblent favorables au développement des connaissances humaines. Placé par ses honorables fonctions à côté de cette Ninive dont le nom avait tant de fois émerveillé son enfance, poussé par une espérance que peut-être il regardait lui-même comme chimérique, M. Botta entreprit des fouilles dans l'enceinte signalée par les voyageurs anglais comme l'enceinte de la ville (1). N'y trouvant que des briques et des débris informes, il eût sans doute renoncé à tenter plus long-temps la fortune, qui semblait lui échapper, lorsque le hasard vint le décider à porter ses ouvriers sur un point assez éloigné de cette enceinte, au village de Khorsabad. Ce village était bâti sur une éminence de terrain, à la pointe nord-ouest de laquelle les ouvriers furent mis à l'œuvre, et dès le premier jour M. Botta était maître de l'une des plus admirables découvertes des temps modernes. Il s'empressa d'en faire part au monde savant. Malheureusement l'édifice somptueux dont notre consul explorait les ruines avait évidemment péri dans un violent incendie. Les murailles, formées d'épais massifs de briques crues, étaient toutes primitivement revêtues de plaques de gypse couvertes partout de bas-reliefs et d'inscriptions cunéiformes. Or, la nature même de ces plaques de revêtement en rendait la conservation presque impossible; dès qu'elles étaient exposées au contact de l'air, elles se délitaient avec une rapidité désespérante, et, à mesure que les fouilles avançaient, tout ce qui avait été précédemment découvert s'anéantissait. M. Botta voyait donc lui échapper le fruit de ses patientes recherches; mais la nécessité et la volonté sont deux professeurs excellens, et le savant consul essaya de dessiner les bas-reliefs assyriens que les ouvriers mettaient au jour, à mesure qu'ils étaient tirés de terre. Nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment d'admiration à la vue des copies de reliefs et d'inscriptions que nous devons au crayon de M. Botta. Il ne savait pas dessiner, et pourtant, en quelques jours d'application persévérante, il parvint à se mettre en état de rendre, avec toute l'exactitude et tout l'esprit désirables, des sujets dont il était certainement très difficile de saisir aussi bien le caractère.

Cependant les ressources de M. Botta s'épuisaient; la dextérité nécessaire lui manquait pour prendre, avec les copies des inscriptions, des dessins suffisamment exacts au fur et à mesure des découvertes. Il s'adressa donc au gouvernement, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, que la découverte de Khorsabad intéressait au plus haut point, s'empressa de solliciter le patronage des ministres du roi. Sa demande fut favorablement accueillie; des fonds suffisans furent mis à la disposition de M. Botta, et un jeune artiste de talent éprouvé, déjà préparé d'ailleurs au genre de travail que l'on attendait de son zèle par de lon-

(1) Cette enceinte a environ cinq kilomètres de long sur deux kilomètres de large.

gues études sur les monumens de Persépolis, qui sont parfaitement analogues à ceux de Ninive, M. Flandin, reçut la mission d'aller dessiner, sous la direction de M. Botta, les antiquités de toute nature qui se découvriraient dans les fouilles de Khorsabad. Après quelques retards dont il importe peu de rappeler ici les causes, ces fouilles furent reprises pour ne plus être abandonnées, jusqu'au moment où toute la partie supérieure du monticule sur lequel avait existé le village moderne de Khorsabad fut pour ainsi dire rasée. Ce monticule n'était en effet que le cercueil de terre d'un immense palais qu'il recélait dans ses flancs, et que les fouilles dirigées par M. Botta ont presque entièrement exhumé. Nous l'avons dit, ce palais avait été ruiné par un incendie; de là la destruction rapide des plaques de gypse servant de revêtement aux épaisses murailles de terre, qui, n'étant plus soutenues, finirent en se délitant par former le monticule même dans lequel les parties inférieures du palais restèrent enfouies. On ne pourrait mieux comparer l'état dans lequel s'est trouvé ce palais ninivite qu'à celui dans lequel se retrouvent encore les rez-de-chaussée des maisons de Pompéi, enterrés dans quelques pieds de *lapilli* ou petites pierres ponces auxquelles s'est superposée une très épaisse couche de cendres; toutefois il faut faire observer que, dans certaines parties du palais, les plaques de revêtement avaient été enlevées ou martelées depuis l'incendie. Le plan presque entier du palais a pu se reconstruire à mesure que l'on pénétrait dans les salles immenses qui l'avaient jadis orné. Presque partout les murailles, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, étaient encore revêtues de plaques de gypse de très grandes dimensions, de 30 à 35 centimètres d'épaisseur moyenne, et représentant des figures plus grandes que nature de dieux, de prêtres, de rois, de guerriers, d'eunuques ou de captifs; ailleurs, c'étaient des scènes de toute espèce, des attaques de villes fortifiées, des débarquemens, des combats, des triomphes, des chasses, des festins. Où les figures en relief n'étaient pas d'assez forte dimension pour garnir toute la hauteur de la paroi, on voyait deux rangs de bas-reliefs superposés et séparés constamment par une assez large zone d'inscriptions cunéiformes sans aucun doute explicatives, et formées d'une dizaine de lignes régnant sur toute l'étendue de ces doubles bas-reliefs. Toutes ces sculptures avaient été peintes, il n'était pas possible d'en douter. Enfin de nombreuses portes extérieures du palais furent mises à découvert, et que l'on juge de la joie de M. Botta quand il reconnut que ces portes, constamment construites sur le même plan, avaient pour pieds-droits, comme à Persépolis, de gigantesques taureaux ailés à face humaine, d'un seul bloc d'albâtre, hauts de plus de cinq mètres, et la tête recouverte d'une riche tiare! Derrière ces taureaux se trouvaient d'autres colosses également monolithes, et représentant des hommes étouffant des lions.

L'importance même de ces découvertes augmentait la difficulté de

la tâche que MM. Botta et Flandin s'étaient imposée. Le premier s'en réserva la partie la plus délicate, c'est-à-dire l'estampage et la copie de tous les textes cunéiformes découverts; le second fut chargé de dessiner tous les bas-reliefs. Tous les deux se sont dignement acquittés de leur mission, et déjà la publication du magnifique ouvrage, fruit de ce double travail, est arrivée à un point qui donne la plus haute idée du service que les sciences philologiques et historiques sont en droit d'attendre des efforts réunis de MM. Botta et Flandin.

On comprend avec quelle ardeur on désirait voir arriver à Paris les débris de ce somptueux palais. Il fallait donc tenter d'en sauver quelques-uns; pour le faire, M. Botta dut se créer toutes les ressources qui lui manquaient. Voulant d'abord assurer au musée assyrien de Paris la possession de l'une des portes merveilleuses du palais, il fut obligé de faire construire un chariot de transport qui permît de conduire les blocs jusqu'au bord du Tigre; mais il était impossible de songer à effectuer une pareille manœuvre sur des masses aussi considérables que celles des colosses ninivites. Force fut donc de se décider à les dépecer à la scie en tronçons maniables. Cette opération fut exécutée sous l'active surveillance de M. Botta; mais il eut la sage précaution de faire enterrer intacts quelques colosses du même genre, afin que l'on pût, si le gouvernement du roi le désirait, faire arriver à Paris quelques-unes de ces magnifiques sculptures entièrement vierges des mutilations nécessitées alors par l'insuffisance des ressources.

Aujourd'hui que ces débris sont placés au Louvre, et que l'on a reconstruit les colosses, en en rajustant les morceaux avec un soin qui fait honneur au talent des hommes chargés de ce travail, nous pouvons nous reporter par la pensée en face de ce palais de Khorsabad, de cette véritable ville peuplée d'un monde de colosses et de figures en relief, couverte de textes sacrés et historiques, et cela avec une telle profusion, qu'il n'y a pas une des plaques de revêtement qui ne porte au revers une longue inscription destinée pourtant à être noyée dans la maçonnerie. Que doit-on penser d'un peuple dont la capitale contenait assez d'artistes pour exécuter en peu d'années, avec un ensemble inoui de style et d'art, une œuvre aussi gigantesque? Nous avons dit en peu d'années, car des monticules semblables à celui de Khorsabad couvrent la plaine de Ninive autour de cette enceinte que l'on croyait avoir enclos la ville elle-même, et qui n'est, tout bien considéré, que l'enceinte d'un palais un peu plus grand que les autres. Ces monticules merveilleux, qui recèlent des palais, sont fort multipliés dans la plaine de Ninive, et déjà un Anglais, M. Layard, a fait exécuter des fouilles au sein du monticule de Nemroud, situé à douze heures de marche de Khorsabad et à l'embouchure du Zab dans le Tigre. Deux nouveaux palais ont été mis au jour : l'un, de la même époque vraisemblablement que celui de Khorsabad, a été, comme ce monument, ruiné par un incendie; l'autre

a péri de vieillesse, et cela est si vrai, que les plaques de gypse qui avaient servi à revêtir ses antiques murailles ont été, quand ce palais tombait de vétusté, reprises pour être employées aux revêtemens du palais neuf; par économie de temps, on s'est borné à les retourner, en engageant dans la maçonnerie en brique crue les bas-reliefs primitifs. Ainsi donc, à Nemroud, M. Layard a retrouvé un palais mort sur pied de vieillesse, et dont les débris ont servi à reconstruire le palais moderne, qui date lui-même de six siècles au moins avant l'ère chrétienne. Dans le palais moderne de Nemroud, même arrangement qu'à Khorsabad, même système de bas-reliefs et d'inscriptions. Dans l'autre palais, que le feu n'avait pas anéanti, ont été retrouvés des fragmens nombreux d'armes et d'ustensiles en bronze et en ivoire, dont l'étude pourra servir à pénétrer plus avant dans cette civilisation assyrienne qui se révèle à nous après tant de siècles d'oubli. Une des plus belles conquêtes de M. Layard est une sorte d'obélisque de pierre noire et dure, parfaitement conservé et haut de quelques mètres. Sur les quatre faces de cet obélisque sont représentées des scènes guerrières, dans lesquelles figurent des animaux qui ne se retrouvent que dans l'Inde. Des textes cunéiformes accompagnent ces représentations, et ces textes, qu'on lira un jour, serviront sans doute à reconstruire quelques belles pages de l'histoire assyrienne. Déjà Londres a reçu un certain nombre de bas-reliefs enlevés au palais de Nemroud par M. Layard; tous sont d'une admirable conservation, et ils sont à bon droit mis au rang des plus précieux ornemens du *British Museum*, où tant de trésors étaient déjà accumulés.

Le musée assyrien du Louvre, après avoir été ouvert aux curieux pendant quelques journées du mois de mai dernier, sera dans quelques semaines définitivement livré au public. Deux salles du rez-de-chaussée ont été consacrées à recevoir tout ce qui a été rapporté de Khorsabad. Embarquées d'abord sur des *keleks*, sorte de frêles radeaux soutenus par des outres gonflées, à l'aide desquels se font tous les transports sur le Tigre, les caisses contenant ces précieux débris ont été conduites à Bassora, où un bâtiment de la marine royale est allé les chercher par un ordre exprès du roi. Vers le commencement de l'année 1847, ce bâtiment arrivait au Havre, et, peu de semaines après, toutes les caisses étaient transportées au Louvre.

Dans la première salle, les quatre murailles ont été revêtues de larges encadremens en maçonnerie, dans lesquels des bas-reliefs sont venus prendre place. Quelques-uns de ces bas-reliefs ont malheureusement subi l'action dévorante du feu : ce sont ceux qui représentent des scènes maritimes. De nombreux bâtimens, conduits à la rame, transportent de fortes pièces de bois qui semblent destinées à servir à l'attaque d'une place forte construite sur un rocher. Des animaux aquatiques de toute espèce sont sculptés sur le champ de ces bas-reliefs : ce sont des crabes, des crocodiles, des serpens, des poissons et des coquilles. Parmi ces

monumens, il en est un qui présente l'image du dieu poisson, ou de Dagon; sur un autre paraît un taureau ailé, animal symbolique, ou, plus vraisemblablement, image d'une divinité assyrienne; sur un troisième, des matelots tirent au rivage des pièces de bois, et il n'est pas possible de méconnaître dans le dessin de ces figures un mouvement très bien senti et très énergique (1). On remarque dans la même salle un bas-relief représentant trois guerriers dont les deux premiers conduisent des chevaux bien campés et très convenablement dessinés. On est frappé tout d'abord de l'extrême ressemblance de ces chevaux avec ceux que l'on retrouve sur les sculptures grecques de l'époque archaïque. Les guerriers assyriens, tenant à la main des javelines, ont les épaules et les reins couverts d'une peau de mouton; une tunique leur entoure le corps, et leurs chaussures, à pointe relevée comme les chaussures indiennes, sont lacées sur le devant de la jambe. Chacun d'eux porte suspendu à la ceinture une sorte de petit sachet elliptique dont il est fort difficile de deviner l'usage. Ce bas-relief était surmonté d'une longue inscription cunéiforme, malheureusement endommagée.

Au-dessous de ce précieux morceau de sculpture est encastré un fragment de pierre noirâtre beaucoup plus dure que le gypse, et offrant la partie inférieure d'un personnage qui tient à la main un triple bouton de lotus. Devant lui s'élève une plante mystique, sans doute le *homa* ou le *soma*, cette herbe divine qui joue un si grand rôle dans les rites religieux de l'Inde, je dirai presque de l'Asie entière.

En face de ces deux bas-reliefs, on a placé une énorme plaque de revêtement sur laquelle paraissent deux guerriers assyriens transportant à l'épaule un char de guerre, faisant peut-être partie du butin enlevé à l'ennemi. Ce char, dont le corps s'élève verticalement, est exactement construit comme tous les chars de guerre égyptiens sculptés à Karnak et à Medinet-Abou, c'est-à-dire que l'essieu se trouve placé à la partie postérieure de la plate-forme sur laquelle se tenaient debout l'homme de guerre et le cocher qui guidait les chevaux. Cette étrange disposition des chars paraît avoir été universellement adoptée, puisqu'on la retrouve en Égypte et à Persépolis, à plusieurs siècles de distance; probablement elle fut empruntée par les Assyriens aux Égyptiens, puisque les monumens thébains, sur lesquels on la retrouve

(1) A propos de ces bas-reliefs si curieux et malheureusement en si mauvais état, nous demanderons pourquoi on s'est laissé conduire par une simple considération de dimension à garnir un même trumeau de deux fragmens de bas-reliefs distincts, dont les complémens ont été accouplés aussi déplorablement sur un autre trumeau? Il en résulte que pour étudier et comprendre ces bas-reliefs déjà si difficiles à juger, à cause de l'état avancé de mutilation dans lequel ils se trouvent, il faut devant chaque cadre faire abstraction de la moitié de ce qu'on voit et rétablir en pensée la moitié de ce qu'on ne voit plus. Nous sommes désolé d'avoir à signaler ce bizarre parti pris que nous ne nous chargeons pas d'excuser.

clairement indiquée, datent de cinq siècles peut-être avant la construction du palais de Khorsabad.

En pénétrant dans la seconde salle du musée assyrien, on se sent saisi d'admiration à la vue de l'une des portes colossales du palais que l'on a reconstruite avec un très grand soin. Il est impossible de se faire une idée exacte de l'effet prodigieux que produisent ces énormes taureaux ailés à face humaine qui se trouvent placés à droite et à gauche de la porte. Les proportions en sont réellement magnifiques, et les parties du corps sont toutes accusées avec un soin qui dénote une étude fort attentive et fort avancée de la nature. Les muscles sont bien sentis, les tendons et les veines sont exprimés avec justesse, et le tout est ciselé avec un talent réel. Les têtes sont d'un beau caractère, et la coiffure affecte une forme très noble : c'est une tiare cylindrique ornée de belles rosaces, et de laquelle s'échappe une ample chevelure bouclée. Une triple corne monte de part et d'autre de la tiare; la barbe même est frisée en petites boucles très multipliées, qui lui donnent, comme à la chevelure, ce caractère tout particulier qu'on remarque dans les monumens persépolitains. Les vastes ailes de ces colosses tapissent les parois intérieures de la baie à laquelle ils servent de pieds-droits. Entre les jambes des taureaux sont gravés avec une délicatesse extrême de longs textes cunéiformes d'une conservation parfaite.

L'espace n'ayant pas permis de placer les deux colosses humains à côté des taureaux ailés qu'ils accompagnent constamment, on a dû les appliquer en retour aux massifs de maçonnerie formant les pieds-droits de la porte reconstruite au Louvre. Ces énormes statues ne sont pas moins curieuses que celles que nous venons de décrire. Que l'on se figure des géans de quinze à dix-huit pieds de haut, la tête et le corps de face, tandis que les jambes sont sculptées de profil et en marche vers les taureaux auprès desquels ils sont placés. De la main droite, ils tiennent une arme tranchante fortement recourbée et à la poignée ornée d'une tête de génisse; de la main gauche, ils serrent la patte gauche antérieure d'un lion qu'ils étreignent contre leur poitrine, en l'étouffant sous la pression de leurs bras. La douleur et les crispations de l'animal sont rendues avec une admirable énergie. Nous ne craignons pas de le dire, les muffles des lions du Parthénon n'étaient pas plus puissamment conçus et exécutés que ceux de Khorsabad. Les colosses ont la chevelure et la barbe artistement tressées comme les têtes humaines des taureaux ailés; comme eux, ils portent d'élégans pendans d'oreille. Leurs bras sont ornés de bracelets massifs d'un beau dessin et terminés par des têtes de lion. Il faut le dire néanmois, l'aspect général de ces figures est choquant, par suite de la malheureuse disposition des jambes de profil avec un corps entièrement de face. Les proportions d'ailleurs paraissent un peu écrasées, et, dans les formes de ces corps gigantesques, il

n'y a rien de svelte, rien de dégagé, par conséquent rien d'élégant. Il n'en est pas moins vrai que certaines parties sont traitées avec un talent incontestable; les muscles des bras et des jambes, les genoux, les pieds surtout, sont parfois à peu près irréprochables, et ne seraient désavoués par aucun artiste. A droite et à gauche de ces colosses sont encastrés dans la maçonnerie de charmans petits bas-reliefs représentant, sans aucun doute, des divinités assyriennes reconnaissables à leurs quadruples ailes. L'une d'elles a une tête d'aigle, et il nous paraît très vraisemblable qu'elle nous offre l'image vulgaire du *Nesrokh*, l'aigle tout-puissant, divinité primordiale de la théogonie assyrienne, le prototype de l'oiseau fabuleux des contes arabes, de cet aigle gigantesque qui a conservé le nom de Rokh, finale du nom primitif de la divinité oubliée.

Dans la seconde salle du musée assyrien a été aussi placé un autel de pierre à table circulaire, supportée par un pied prismatique dont les trois arêtes se terminent en griffes de lion. La circonférence extérieure de la table est occupée par une inscription cunéiforme du même système d'écriture qui se retrouve dans tous les textes recueillis à Khorsabad. Sans la présence de cette inscription, l'autel, bien que déterré à Khorsabad même, mais non dans le palais que recouvrait ce misérable village, pourrait presque être considéré comme un ouvrage grec. Au-dessus de cet autel a été placé l'un des monumens les plus précieux de l'art assyrien. C'est un lion de bronze couché à plat ventre, et dont le dos est garni d'un fort anneau circulaire. Ce lion, qui a été retrouvé scellé sur le seuil d'une porte intérieure du palais, est tout simplement un chef-d'œuvre de plastique. Cette figure, admirablement modelée et exécutée, a d'ailleurs plus de quarante centimètres de long, et un bronze antique de cette dimension est bien précieux lorsqu'il décèle un art aussi avancé à une époque aussi reculée. Quel pouvait être l'usage de ces lions, dont M. Layard a retrouvé, dit-on, un certain nombre dans l'un des palais assyriens de Nemroud? Nous ne saurions le préciser. Néanmoins il nous semble vraisemblable que l'anneau que supporte le lion de Khorsabad servait à attacher quelque tapisserie faisant fonction de portière, d'autant mieux que dans une des parois de la porte se trouvait scellé un anneau de bronze semblable.

Des bas-reliefs généralement bien conservés représentent ici des eunuques imberbes et aux formes rebondies, revêtus de longues robes talaires, les pieds chaussés de sandales attachées par un seul cordon à l'orteil, s'avançant, les deux mains horizontalement croisées, paume contre paume, en signe de soumission, et portant des épées suspendues au flanc gauche par d'élégans baudriers. Là c'est un soldat assyrien soutenant sur ses épaules un char orné à droite et à gauche de charmantes figures de cheval. Devant lui marche un autre soldat portant deux vases terminés en muffle de lion, et qui probablement font, ainsi que

le char, partie du butin enlevé à l'ennemi. Plus loin, un personnage royal, reconnaissable à son air d'autorité et à son long sceptre, a la tête recouverte d'un bonnet conique tout-à-fait semblable à la coiffure actuelle des Persans. Il harangue un guerrier tourné vers lui et faisant des deux mains un geste de soumission. Plus loin encore, deux eunuques portent sur leurs épaules une table aux pieds élégamment façonnés en griffes de lion, et qui semble destinée à figurer dans un festin. Un autre eunuque porte deux vases ronds contenant peut-être les mets qui doivent paraître sur la table du banquet.

Sur un bas-relief bien plus curieux encore, paraît un personnage divin aux ailes quadruples, la tête coiffée d'une tiare tricorne et surmontée d'une véritable fleur de lis (1). Il porte en avant de la main droite une pomme de pin, tandis que de la main gauche il tient un vase destiné sans doute à contenir de l'eau. Il paraît évident que nous avons là l'image de quelque divinité analogue à l'Ormuzd des Perses, octroyant à l'homme les deux principes essentiels, c'est-à-dire le feu et l'eau, le feu représenté par la pomme de pin, l'eau par le vase qui la contient. Devant cette divinité sont placés deux personnages faisant de la main droite le signe de l'invocation religieuse; l'un d'eux porte de la main gauche un bouquetin destiné probablement à être sacrifié sur l'autel de la divinité invoquée, l'autre tient de la même main un triple bouton de lotus. Un des bas-reliefs placés dans la même salle nous montre un guerrier assyrien armé d'un arc, d'un carquois, d'une épée et d'une véritable masse d'armes. Sur un autre un soldat conduit plusieurs chevaux marchant de front. Enfin deux ou trois fragmens, malheureusement fort incomplets, appartiennent évidemment soit à des guerriers costumés comme ceux que nous avons décrits, soit à des représentations de la même divinité protectrice.

Toutes ces sculptures étaient incontestablement recouvertes de peinture, sans aucune exception. Les traces en sont trop multipliées et trop apparentes pour qu'il soit permis d'élever le moindre doute à cet égard. Ce fait nous rappelle que lorsque M. Texier, à son retour de Persépolis, avança qu'il croyait avoir reconnu quelques faibles traces de peinture sur les bas-reliefs de ces ruines somptueuses, on se récria d'une voix presque unanime contre l'invraisemblance d'un pareil fait. L'observation fort juste de M. Texier fut reléguée au rang des plus déplorables hypothèses, et voilà que les ruines du palais de Khorsabad sont venues, quelques années plus tard, donner à cette hypothèse toute la valeur d'un fait parfaitement avéré. Il y a plus, la Perse moderne est couverte de mosquées et de palais où les carreaux émaillés jouent un très grand

(1) Hérodote nous apprend que l'ornement habituel qui servait de pomme aux cannes des personnages assyriens était une fleur de lis. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

rôle, et surtout un rôle d'un effet merveilleux; il est également démontré aujourd'hui qu'au-dessus des plaques de gypse sculptées et peintes du palais de Khorsabad régnait une zone de carreaux émaillés d'une hauteur qu'il n'est pas possible de fixer et à laquelle se rattachait un cordon d'oves striés, peints en jaune, et faisant probablement fonction de corniche. Quant aux plafonds, ils étaient en bois et peints en bleu, à en juger par les charbons et les poutres calcinées qui ont été retrouvés dans les fouilles, mélangés avec de nombreux fragmens d'un enduit bleu fort épais. Tous ces faits sont parfaitement constatés par les débris que M. Botta a recueillis et dont il a rapporté de précieux échantillons qui seront nécessairement réunis au musée assyrien du Louvre.

Ne semble-t-il pas, en effet, que tout ce qui provient des fouilles de Khorsabad devrait y avoir déjà pris place? A ce sujet, nous demanderons comment il se fait que trois figurines de terre cuite représentant, l'une un personnage barbu à tête de lion, les deux autres des dieux barbus, la tête armée de cornes et ayant une queue et des jambes de taureau, sont allées au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale, avec un scarabée assyrien, avec des sceaux en terre cuite et avec une tête d'enfant. Nous n'hésitons pas à le dire, telle ne saurait être la destination de ces figurines, et nous ne pourrions en aucune façon comprendre qu'on voulût appliquer une fois de plus le déplorable système qui dissémine en vingt établissemens publics les objets qui, par leur nature, devraient être rapprochés les uns des autres, pour conserver toute leur valeur collective. Nous aimons donc à croire que les figurines de Khorsabad iront bientôt rejoindre les bas-reliefs et le lion du musée du Louvre; ces objets ont été trouvés ensemble, et c'est ensemble qu'ils doivent être conservés et étudiés.

Tout le palais dont les précieux débris ornent aujourd'hui le musée assyrien était bâti sur une aire formée d'un seul rang de briques fort dures et portant des inscriptions; au-dessous se trouvait un lit de sable du Tigre, de dix pouces d'épaisseur, étendu sur un massif de briques disposées sur plusieurs rangs reliés entre eux par du bitume. Enfin tous les seuils des portes intérieures étaient couverts d'une dalle de pierre sur laquelle était gravé un texte cunéiforme très développé, dont les creux paraissent avoir été garnis primitivement de cuivre, à en juger par les nombreuses traces d'oxide vert qui s'y remarquent encore.

II.

Il nous reste maintenant à parler de la portion la plus précieuse à notre avis des trésors découverts à Khorsabad : on devine que nous voulons désigner ainsi les nombreuses inscriptions cunéiformes rencon-

trées dans ce somptueux palais et dont le déchiffrement doit infailliblement jeter tant de lumière sur l'histoire encore si obscure de l'empire assyrien. Ces inscriptions à Khorsabad se partagent en plusieurs classes bien distinctes : 1° celles qui se lisent au revers des plaques de revêtement; 2° celles qui se lisent sur les seuils des portes intérieures; 3° celles qui se lisent entre les jambes des taureaux à face humaine; 4° celles qui servent incontestablement de commentaires aux innombrables bas-reliefs qui décorent les faces de toutes les murailles; 5° enfin celles qui se lisent sur les bas-reliefs mêmes.

Les inscriptions de la quatrième catégorie contiennent très probablement des narrations suivies dont la possession serait d'un prix inestimable; mais il n'est guère possible de commencer l'œuvre de déchiffrement en abordant des textes aussi étendus, malgré le secours des faits figurés que ces textes accompagnent. Il y aurait plus de chance de deviner la valeur des noms de villes et de personnages que l'on voit inscrits sur les bas-reliefs mêmes; mais où l'on est réduit à ne marcher qu'à l'aide de la seule divination, il est bien à craindre que l'on ne s'égare. Les textes inscrits entre les jambes des taureaux sont peut-être des textes religieux; on peut le supposer du moins en tenant compte de l'adjonction de ces textes à des représentations d'êtres éminemment symboliques et religieux. Ne semble-t-il pas que les textes inscrits sur les seuils de toutes les portes doivent contenir quelque invocation en faveur du souverain maître du palais, quelque chose comme une prière en son honneur, ou comme un éloge pompeux des vertus du monarque devant lequel on va paraître en franchissant ce passage? Restent les inscriptions gravées, assez négligemment d'ailleurs, au revers de toutes les plaques de revêtement, et dont l'existence est sans contredit l'un des faits les plus extraordinaires que nous aient révélés les fouilles de Khorsabad. Quel était donc le caractère de ce peuple qui s'astreignait à tracer des inscriptions énormes sur toutes les pierres d'un palais, avec l'assurance que ces inscriptions ne verraient jamais le jour, mais qu'elles resteraient perpétuellement noyées dans la maçonnerie? Certes une idée éminemment religieuse a pu seule dicter une semblable mesure, qui deviendrait inexplicable si l'on ne consentait à y retrouver un indice palpable d'une influence hiératique toute puissante. Nous n'hésitons donc pas à croire que ces inscriptions placées au revers des bas-reliefs ont un caractère religieux, et ne sont très probablement qu'une seule et même invocation, mille fois répétée en l'honneur du roi pour lequel le palais a été construit.

Tel est le caractère, telle est la destination probable des inscriptions de Khorsabad; mais un jour viendra certainement où l'on n'en sera plus réduit à de vagues conjectures sur le sens de ces textes si précieux. Il suffit d'examiner la nature du problème que présente le déchiffre-

ment de cette écriture mystérieuse pour se convaincre que cette solution ne saurait échapper, dans un temps plus ou moins éloigné, aux efforts de la science moderne.

Tout le monde a entendu parler du système d'écriture que l'on est convenu d'appeler cunéiforme, du nom de l'élément primitif qui en est la base. Cet élément est un coin aigu, un clou, qui peut se combiner indéfiniment avec lui-même par des changemens de taille ou de position, et fournir ainsi des groupes représentant toutes les articulations d'un alphabet, quelque développé qu'il puisse être. On le voit, rien ne saurait être plus simple que la création d'un semblable système alphabétique. Il y a plus, l'élément des écritures cunéiformes a été certainement choisi par suite d'une idée religieuse dont nous avons perdu la trace, car un monument babylonien, le caillou de Michaud, conservé au cabinet des antiques de la Bibliothèque du roi, parmi un certain nombre de figures se rattachant à des idées évidemment religieuses, nous représente le clou, base essentielle des écritures cunéiformes, placé comme un objet sacré sur un autel. Un pareil assemblage ne saurait être fortuit, et, sans aucun doute, il y a dans ce seul fait une indication suffisamment explicite de l'origine toute divine de l'élément principal de ces bizarres écritures.

Jusqu'ici, l'on a distingué parmi les écritures cunéiformes trois systèmes qui, probablement, sont destinés à peindre les sons de trois idiomes différens. Des monumens épigraphiques, appartenant exclusivement à la dynastie des souverains Achéménides de la Perse, ont été retrouvés dans les ruines du palais de Persépolis. D'ordinaire, ces inscriptions offrent trois textes cunéiformes se rapportant très certainement aux trois langues parlées par les trois races principales soumises à la dynastie des Achéménides, c'est-à-dire par les Perses, les Mèdes et les Assyriens. Il était naturel que l'idiome de la race dominatrice conservât la place d'honneur; aussi a-t-on, avant toute espèce de lecture, deviné que le premier rang appartenait, dans ces inscriptions trilingues, à la langue et à l'écriture persanes. Le même raisonnement a fait attribuer le second à l'écriture médique, le troisième à l'écriture assyrienne.

On comprend l'ardente curiosité qui s'attacha tout d'abord à ces écritures, et tous les vœux que l'on forma pour en voir opérer le déchiffrement. Bien long-temps ces vœux restèrent stériles; mais il n'est pas de problème de ce genre que l'intelligence humaine doive regarder comme insoluble, et la connaissance des écritures cunéiformes des trois classes signalées plus haut a fait, depuis quelques années, des progrès considérables. L'une d'elles, l'écriture persane, se lit aujourd'hui, non pas avec une extrême facilité, mais elle se lit. A l'aide de tâtonnemens dirigés par une saine critique philologique et continués avec une louable persévérance, on est parvenu à s'assimiler complétement la teneur de ces

textes si importans. A un Allemand, le docteur Grotefend, appartient l'honneur d'avoir le premier fixé, mais d'instinct seulement, la valeur de quelques-unes des étranges lettres qui constituent le système persique. Après une longue étude de ces textes, un jour il arrêta ses regards sur un groupe de caractères, et il se dit avec une assurance tout instinctive : Ceci est le nom de Darius! Grotefend avait deviné juste. C'était bien le nom de Darius qu'il avait rencontré et désigné. Il reconnut de même que tous les mots de ce premier système étaient séparés les uns des autres par un clou oblique, isolé et incliné de gauche à droite. A partir de ce moment, la porte fut ouverte, et les essais de déchiffrement se multiplièrent. A en juger par la nature de la langue moderne des Perses, à en juger surtout par la langue des livres sacrés, recueillis et traduits au prix de tant de sacrifices par un Français, Anquetil-Duperron, on pouvait à l'avance assurer que ces textes cunéiformes étaient conçus dans cet idiome connu sous le nom de zend, et qui est au sanscrit ce que l'italien est au latin. En France, M. de Saint-Martin fut le premier à marcher dans cette voie nouvelle; mais il était réservé à notre savant ami M. Eugène Burnouf d'y marcher le premier d'un pas ferme et rapide. Préparé de longue main à cette découverte par des études profondes de tous les idiomes de l'Inde, son esprit, éminemment doué de tout ce qui caractérise le génie philologique, reconstruisit, comme en se jouant, quelques belles pages de cette histoire de la langue persane. Des textes importans furent analysés et traduits. Le problème était résolu en ce qui concerne la première écriture. Depuis l'apparition du mémoire de M. Eugène Burnouf, des philologues étrangers ont abordé le même sujet, et, en tête de ceux-ci, il est juste de mettre le savant Lassen, dont les travaux en ce genre sont de véritables chefs-d'œuvre. Réformant les lectures de M. Burnouf en quelques points de détail, M. Lassen, à son tour, a vu les siennes réformées par les analyses de M. Rawlinson, et chaque jour encore la science philologique gagne à ces recherches profondes, que soutient et dirige la plus noble émulation. Le premier système cunéiforme est donc lu et bien lu, et l'on peut affirmer que désormais il ne se présentera plus une seule inscription de ce genre qui puisse résister à la science moderne.

L'honneur du premier essai tenté sur l'écriture intermédiaire, c'est-à-dire sur celle que l'on est convenu d'appeler médique, appartient à M. Westergaard. Cette fois, on était privé du secours que donne nécessairement la présence d'un signe constamment employé pour séparer les mots les uns des autres. Les lettres se suivent, et une inscription médique forme un tout compact d'autant plus rebelle au déchiffrement, qu'il est plus difficile de le scinder convenablement en groupes significatifs. Cependant, comme on savait à l'avance, par l'analyse des textes correspondans du premier système, où devaient se trouver les noms

déjà déchiffrés dans le persan, tels que ceux de Darius, de Xerxès, d'Hystaspe, d'Achéménès et d'Ormuzd, il est devenu facile de déterminer de même les limites de ces noms et de les disséquer en assignant à chaque caractère une certaine valeur, qu'on se réservait d'ailleurs de vérifier ultérieurement par l'analyse des mots représentatifs des idées. C'est M. Westergaard qui s'est chargé de ce soin. Les résultats qu'il a obtenus ne sont pas, il faut le dire, tout-à-fait satisfaisans. Ainsi, tous les mots dont il connaissait le sens à l'avance par la décomposition purement mécanique des textes médiques, comparés aux textes persans bien connus, tous ces mots, dis-je, s'ils étaient bien transcrits, appartiendraient à un idiome extraordinaire et ne se rattachant à aucune famille de langues connue. Comme il est à peu près impossible qu'il en soit ainsi, il est assez naturel de croire que les lectures de M. Westergaard sont loin d'être toutes exactes, et que le travail qu'elles constituent a besoin d'un contrôle sérieux. Un jeune savant allemand, M. le docteur Oppert, s'occupe activement de cette curieuse étude, et ses premières recherches l'ont déjà conduit à reconnaître dans l'idiome des textes cunéiformes médiques beaucoup de traits de ressemblance avec les idiomes de souche mongolique. Ce fait tout inattendu n'a pourtant rien qui doive nous causer une grande surprise. Chacun sait, en effet, que de la souche mongolique partent les nombreux rameaux des idiomes tartares. Il est fort vraisemblable que la langue antique des Scythes se rattachait à la même origine; il est donc possible que la langue représentée par la seconde espèce d'écriture cunéiforme ait été destinée à peindre les sons d'un langage appartenant à quelque race issue de la même grande famille.

Le troisième système des écritures cunéiformes, c'est-à-dire celui qu'on est convenu de nommer système assyrien, est maintenant représenté par des monumens fort nombreux, grace aux découvertes de Schulz sur les bords du lac de Van, grace surtout à celles de MM. Botta et Layard. On possède donc aujourd'hui des textes assez développés et en assez grand nombre pour qu'il y ait tout lieu d'espérer que la solution du problème offert par le déchiffrement de ces textes ne se fera pas trop long-temps attendre. Naturellement on ne peut arriver à cette solution qu'en procédant cette fois encore du connu à l'inconnu, et qu'en profitant des ressources que peuvent fournir les textes trilingues tracés sous les souverains de la dynastie Achéménide. L'étude attentive de ces monumens trilingues, qui existent encore de nos jours à Persépolis, à Hamadan, à Mourghâb, à Van et à Nakchi-Roustam, a mis les philologues en mesure de déterminer quelques noms propres, tels que ceux d'Ormuzd, de Cyrus, de Darius, d'Hystaspe, de Xerxès, d'Artaxerxès et d'Achéménès; mais on comprend que l'analyse de sept noms seulement ne peut donner des résultats suffisans pour arriver à la détermination

de plusieurs centaines de caractères. Ce que l'on sait parfaitement déjà, c'est que les noms propres de personnages, dans l'écriture assyrienne, sont constamment précédés d'un clou vertical isolé, tracé la pointe en bas, et qui ne paraît jouer d'autre rôle que celui d'un indice imprononçable, d'une simple caractéristique des noms propres. Ce fait permet de reconnaître à première vue, dans un texte assyrien quelconque, la place occupée par les noms; mais voilà tout. Quant à l'étendue de ces noms, il sera impossible de la déterminer *à priori* d'une manière certaine, tant qu'on n'aura pas une connaissance précise d'articulations alphabétiques plus nombreuses que celles qui se rencontrent dans les noms divins et royaux tirés des inscriptions trilingues. A Nakchi-Roustam, une vaste inscription de cette classe, tracée à une grande hauteur sur la face aplanie d'un rocher, contient une longue énumération des peuples soumis à Darius. M. Westergaard, à l'aide d'un télescope, a tenté de copier cette triple inscription si précieuse; mais les textes obtenus ainsi sont naturellement d'une correction fort problématique, et d'ailleurs le texte assyrien, mutilé en beaucoup d'endroits, se trouve, par une désolante fatalité, moins bien conservé dans l'énumération des peuples assujettis au monarque persan que partout ailleurs. Il y a plus, la comparaison des noms de lieux ou de peuples ne peut offrir des résultats positifs; car souvent, d'une contrée à une contrée toute voisine, le nom d'une même localité change de physionomie au point de ne plus présenter les mêmes consonnances. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de noms propres de personnages, parce que ceux-ci ne peuvent, en passant d'un idiome dans un autre, subir que des altérations peu profondes et incapables d'en modifier radicalement la physionomie. A ce compte, il existe un texte trilingue dont la possession accélérerait notablement, sans nul doute, le déchiffrement de l'écriture assyrienne : c'est la fameuse inscription de Bisitoun. Cette inscription accompagne un immense bas-relief sculpté sur un rocher et représentant Darius haranguant une foule de chefs de nations soumises à sa loi. Chacun de ces chefs est accompagné d'une légende particulière, contenant son nom et celui de la nation qui l'avait à sa tête. Cet inestimable monument épigraphique a été copié avec grand soin par M. Rawlinson, agent diplomatique de l'Angleterre, établi depuis longues années à Bagdad, et explorateur plein de talent de tous les monumens des écritures cunéiformes. Malheureusement M. Rawlinson, désireux sans doute de se réserver la gloire de découvrir le premier le sens des inscriptions assyriennes, s'est jusqu'ici refusé à communiquer au monde savant le texte inappréciable qu'il possède seul, et il faudra que quelque courageux voyageur se dévoue à aller conquérir ce trésor philologique devant lequel MM. Coste et Flandin se sont arrêtés long-temps, sans en enrichir leurs

portefeuilles. Nous ne voudrions pas avancer que de la possession seule de l'inscription de Bisitoun dépend le succès des efforts tentés pour arriver à la connaissance de l'écriture assyrienne, mais nous affirmons sans crainte que, le jour où cette inscription ne sera plus confisquée au profit d'un seul, la question aura fait un pas immense.

Voyons quels sont les résultats obtenus jusqu'ici. Depuis long-temps, le rôle de l'indice des noms assyriens avait été reconnu dans les textes trilingues. L'analyse de ces noms mêmes avait été à plusieurs reprises opérée à petit bruit et dans le silence du cabinet. M. Isidore de Lœwenstern est le premier qui, sur cet intéressant sujet, ait livré au public un travail important. Reprenant la question *ab ovo*, il a opéré l'analyse de ces noms propres, et a publié les résultats de cette analyse. Ses recherches l'ont conduit de plus à reconnaître, dans l'écriture assyrienne, l'emploi de signes homophones dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire de signes très divers de forme, représentant, comme cela a lieu dans les écritures égyptiennes, des articulations alphabétiques identiques. En résumé, le livre de M. de Lœwenstern, s'il n'est pas inattaquable dans toutes ses parties, a du moins le premier mis le public lettré en possession d'un certain nombre de valeurs alphabétiques qui nous paraissent parfaitement certaines. De son côté, M. Botta a commencé la publication d'un travail dont il n'est pas possible de méconnaître l'importance. Il a, avec une patience merveilleuse, disséqué lettre par lettre les innombrables textes assyriens que le palais de Khorsabad lui avait fournis. Il a fait le même travail sur les inscriptions de Van et sur les inscriptions trilingues, et il est parvenu de la sorte à construire un catalogue extrêmement curieux, dans lequel toutes les permutations des signes assyriens sont enregistrées. Quand ce travail sera achevé, nous posséderons très probablement de bien précieux élémens à mettre en œuvre dans la recherche du problème. Tous les signes qui permutent entre eux dans les textes assyriens y seront classés, et il restera alors à reconnaître si, parmi les permutations constatées, toutes sont des indices évidens d'homophonie, ou si quelques-unes d'entre elles ne cachent pas en réalité de simples désinences grammaticales à déterminer.

Jusqu'ici, la langue elle-même nous échappe, et il reste impossible d'en fixer *à priori* la nature. Toutefois la position géographique de la contrée dans laquelle cette langue était parlée permet de pressentir qu'elle offrira certains rapports plus ou moins étroits avec les idiomes des contrées limitrophes. L'origine semitique de la race assyrienne, origine suffisamment constatée par l'Écriture, ne permet pas de douter qu'on y trouvera de nombreux radicaux semitiques, très probablement comparables à ceux qui constituent la langue chaldéenne. D'un autre côté, il n'est guère possible de méconnaître dès à présent

dans l'écriture assyrienne une fréquence de voyelles qui semble la relier assez intimement au système persan lui-même, et par suite à la langue mère de tous les idiomes indo-germaniques, c'est-à-dire au sanscrit. De plus, s'il est vrai que la langue cachée sous le système médique se rapproche des idiomes tartares ou mongoliques, il n'y a rien d'absurde à présumer que certains mots, certaines formes peut-être se rencontreront dans l'écriture assyrienne, qu'il sera possible de rattacher à cette classe de langues. Enfin, sur le sol même que foulait la race assyrienne, vit encore aujourd'hui une race antique, évidemment aborigène, et dont l'idiome a dû conserver bien des traces de la langue des Assyriens : c'est la race arménienne.

On le voit, le problème à résoudre offre de sérieuses difficultés, puisqu'il est absolument impossible de prévoir ce que sera tel ou tel mot représentant telle ou telle idée, même déterminée à l'avance. Trouver la valeur précise des caractères, voilà le premier pas à franchir, et jusqu'ici les élémens de détermination, c'est-à-dire les noms propres à disséquer, sont trop peu nombreux pour qu'il soit possible de marcher avec assurance. Vienne l'inscription de Bisitoun, et plus de la moitié de la besogne sera faite. Jusqu'à la publication de ce texte précieux, on ne pourra procéder que par des tâtonnemens plus ou moins heureux. Une fois maître de la valeur d'un nombre suffisant de caractères alphabétiques extraits des noms propres, on reportera ces caractères dans les mots qui constituent des phrases. Comme, à l'aide des inscriptions trilingues dont le sens est découvert, on pourra fixer à l'avance les limites et le sens des groupes significatifs, beaucoup d'entre ces groupes pourront alors se transcrire intégralement, et dès-lors il deviendra possible, sinon aisé, de les rattacher à des radicaux bien connus des langues dont nous avons fait plus haut l'énumération. Il n'y a pas d'autre marche à suivre, pas d'autre moyen d'avancer avec certitude; on doit donc souhaiter ardemment, ou que M. Rawlinson consente à communiquer les matériaux dont il s'est jusqu'ici réservé le monopole, ou que quelque courageux voyageur se dévoue pour nous procurer à ses risques et périls le texte dont la possession ne saurait manquer de jeter la plus grande lumière sur la voie encore si ténébreuse qu'il s'agit de parcourir. Dire que des hommes tels que M. Eugène Burnouf, l'honneur de l'école philologique française, s'occupent sérieusement de la recherche de cet important problème, c'est dire qu'à coup sûr, s'il est donné à quelqu'un de déchiffrer les mystérieuses inscriptions des monumens assyriens, le voile qui les recouvre sera promptement soulevé.

Nous ne pouvons ici entrer dans des détails purement techniques sur le caractère essentiel du système cunéiforme assyrien : il nous suffira de dire que l'écriture des inscriptions de Van a un aspect de simplicité

qui semblerait les reporter à une époque antérieure à celle des inscriptions de Khorsabad; mais une pareille conclusion ne saurait être absolue, par la raison seule que l'éloignement de deux localités aussi distantes que Van et Khorsabad peut et doit même avoir influé d'une façon notable sur l'écriture, et probablement sur le dialecte. Quant à l'écriture des inscriptions trilingues tracées sous les souverains Achéménides, elle offre également des modifications de caractères dont l'appréciation permet presque d'affirmer d'instinct que ces inscriptions sont postérieures à celles de Van et de Khorsabad. Toutefois il est aujourd'hui bien démontré, par les recherches comparatives de M. Botta, que les écritures de ces trois séries de monumens se confondent radicalement en une seule, et que le système babylonien lui-même, système en apparence beaucoup plus compliqué, n'est au fond que le système assyrien.

En résumé, bien qu'on soit parvenu, à l'aide des inscriptions de Van, à reconstruire avec certitude un lambeau généalogique d'une dynastie royale, bien que sur les monumens de Khorsabad on ait pu lire le nom d'un roi Aparanadis ou Aporanadis, qui n'est certainement que l'Aparanadisos du canon de Ptolémée (ce roi a régné de 699 à 693 avant Jésus-Christ), la question du déchiffrement de l'écriture cunéiforme assyrienne ne pourra marcher rapidement vers une solution que du jour où un texte trilingue comme celui de Bisitoun sera mis entre les mains des philologues. Les bas-reliefs déjà rapportés à Londres, et provenant des fouilles exécutées à Nemroud par M. Layard, portent de nouveaux noms royaux. Ceux qui proviennent d'un palais beaucoup plus ancien, d'un palais abandonné et ruiné déjà peut-être au moment où une même catastrophe a détruit les palais relativement modernes de Khorsabad et de Nemroud, offriront d'autres noms royaux à étudier, ainsi que l'a déclaré M. Layard. De l'analyse de ces noms sortiront nécessairement de nouveaux élémens alphabétiques dont la possession simplifiera d'autant les recherches ultérieures. On comprend que nous souhaitions ardemment la publication de ces monumens, puisqu'ils doivent contribuer puissamment à nous donner la clé de documens historiques bien inespérés naguère, et nous aider ainsi à reconstruire au moins quelques lambeaux des annales de l'un des peuples les plus illustres de l'antiquité.

F. DE SAULCY.

DE

LA CONSTITUTION

DE

L'UNITÉ NATIONALE EN FRANCE.[1]

La force de la France résulte du parfait accord des élémens qui la constituent, et le dire après tant d'autres, c'est répéter un lieu commun. Toutes les nations admirent et envient cet organisme merveilleux qui fait vivre d'une vie commune trente-quatre millions d'hommes, conservant tous, dans la diversité de leurs caractères et l'infinie variété de leurs pensées, le culte d'une même patrie et le chaleureux dévouement à une même cause. La France n'est point une agglomération de provinces réunies par les caprices de la force et du hasard : c'est la nationalité la plus compacte qui soit apparue dans le monde, et elle est une comme l'homme est un.

Il y a sans doute au sein de cette grande société des partis et des écoles qui se produisent dans la pleine liberté de leurs idées et de leurs

(1) On n'a pas oublié les monographies de Duguesclin, de Richelieu, de Henri IV, publiées dans cette *Revue* par M. L. de Carné. Le morceau que nous donnons aujourd'hui appartient à la même série, qui, augmentée de quelques portraits historiques, formera un livre important sous ce titre : *Études sur les fondateurs de l'unité nationale en France.*

espérances; mais la différence des intérêts, celle non moins profonde des points de vue, n'y sont point déterminées par des influences locales, et les opinions n'y connaissent pas de frontières. La Lorraine et la Bretagne, l'Artois et la Provence, n'ont pas une manière propre de juger les événemens qui intéressent la nation; et, lorsque celle-ci est divisée par les factions, l'élément territorial reste étranger aux inspirations qu'elles reçoivent comme aux déterminations qu'elles peuvent prendre. C'est pour maintenir les droits sacrés de la conscience, et non pour retrouver une existence distincte, que la Vendée a livré ses héroïques combats; et, si la Gironde fit appel aux départemens contre Paris, ce fut pour résister à l'oppression d'un parti, non pour réveiller le souvenir d'un passé dont elle était fort ignorante et fort peu soucieuse.

Lorsque l'on compare cette situation, si fortement assise sur la conscience de tous, à celle des principaux états européens, qui ont moins à compter avec leurs voisins qu'avec eux-mêmes, on a le secret de notre puissance morale et des ombrageuses susceptibilités qu'elle excite. L'Allemagne se débat dans un travail stérile pour relier les membres épars du vaste corps au sein duquel la réforme introduisit le germe d'une division incurable. Séparée par la paix comme par la guerre, par les actes de Westphalie aussi bien que par les victoires de Frédéric II, elle n'a retrouvé, depuis 1815, une sorte d'unité dans son action extérieure que par l'effet des appréhensions qu'elle éprouve, et voici qu'après une compression de plus de trente années, l'Autriche s'émeut au réveil du génie guelfe en Italie, au spectacle d'une assemblée délibérante siégeant à Berlin; voici qu'elle entend au fond des steppes de la Hongrie et jusque dans les calmes cités de la Bohême retentir, dans un idiome long-temps étouffé sous la langue des vainqueurs, des cris de menace et d'espérance. L'empire britannique est plus que jamais divisé contre lui-même, et l'Irlande demeure à toujours pour l'Angleterre une plaie, une expiation et un opprobre. Au nord de l'Europe, la Suède n'a, depuis trente ans, d'autre souci que de s'assimiler la Norvége; la Russie est arrêtée dans son expansion naturelle vers le Bosphore par les convulsions de la Pologne, aussi redoutable dans ses chaînes qu'elle le fut jamais dans sa liberté. Au midi, la péninsule espagnole témoigne, par ses efforts infructueux pour parvenir à l'unité politique, des résistances que lui oppose la triple barrière élevée par les traditions, par les mœurs et par les intérêts. Si des conjurés dans leurs *ventes* et des rêveurs dans leurs écrits célèbrent les destinées promises à la jeune Italie, à la jeune Suisse, à la jeune Allemagne, les populations qu'on s'efforce de rapprocher par des étreintes convulsives plutôt que par des sympathies véritables ne restent pas moins profondément divisées. Les Romagnols et les Vénitiens, les Florentins et les Lucquois, en Italie; les Rhénans et les Anséates, les naïfs chasseurs

des vallées tyroliennes et les austères réformés de la vieille Prusse, dans l'ancien empire germanique, concentrent leur existence, comme s'est concentrée leur histoire, aux murs de leurs cités et aux horizons qu'ils embrassent, et, si la suspicion contre l'étranger réunit parfois les cœurs dans les mêmes antipathies, la vie nationale est encore à naître au sein de ces peuples, contraints, pour s'élancer dans l'avenir auquel on les convie, de sauter à pieds joints par-dessus tout leur passé. La Suisse, malgré les violences d'un parti aussi étranger à son histoire qu'aux principes de la sociabilité, reste ce que Dieu l'a faite, une collection de grandes municipalités séparées par leurs croyances plus profondément encore que par leurs montagnes. L'Allemagne elle-même est une grande Suisse, où de faibles souverainetés luttent au hasard contre une opinion publique qui ne sait malheureusement quel cours se donner à elle-même. Partout enfin l'incertitude du but à atteindre et l'absence de direction pour y marcher attestent le vice originaire de ces sociétés, qui ne sont pas développées comme la nôtre d'après un plan naturel et uniforme.

Il n'est pas plus donné aux chancelleries qu'aux factions de corriger la nature et de suppléer au temps. C'est en vain qu'on proclame avec éclat l'unité primitive des races allemandes, qu'on lui élève des temples et qu'on prononce sur ce thème de solennelles harangues. L'archéologie ne saurait faire les miracles qu'on lui demande; une nationalité ne se compose pas, comme un mémoire à l'Académie des Inscriptions, à coups de textes pédantesquement colligés; il n'est pas donné aux plus grands hommes, même aux plus grands princes, de suppléer aux réalités par des formules, aux libertés constitutionnelles par des théories historiques.

Il suffit de mettre en regard de ces créations artificielles de la force et de la politique cette individualité française au sein de laquelle la vie circule incessamment du centre aux extrémités, pour faire comprendre son ascendant moral sur l'Europe dont elle est l'ame. La formation de cette grande unité nationale, le travail des hommes convergeant vers le même but que celui des siècles, pour commencer par les mains de Louis-le-Gros l'œuvre qui s'achève sous Louis XIV, sans qu'aucune vicissitude ait jamais détourné la France du but assigné à ses efforts et à sa fortune, c'est là un des plus imposans spectacles qu'ait présentés l'histoire. Il constitue à lui seul l'intérêt principal de nos annales; c'est par là que celles-ci se transforment en une vaste épopée, qui enlace dans le cadre d'un plan divin tous les caprices des hommes et tous les accidens des choses.

Pour atteindre un tel but, la Providence a donné à la nation choisie par elle une succession de souverains et de ministres, tous dévoués à la même pensée, et qui tous ont cherché leur grandeur au service de

la même cause. Si d'autres carrières ont été plus éclatantes, si d'autres contrées ont vu passer sur le trône de plus grands princes, on peut affirmer qu'en aucun pays les princes n'ont été plus utiles aux peuples, et ne se sont dévoués avec une telle obstination à poursuivre les mêmes desseins et à triompher des mêmes obstacles. Les Hohenstauffen étaient de plus puissans esprits que les Capétiens; la maison de Plantagenet a produit de plus grands capitaines que la race des Valois; Charles-Quint exerça sur le monde un prestige d'autorité auquel fut bien loin d'atteindre François Ier, et pourtant la France doit plus de reconnaissance à ses rois que l'empire, l'Angleterre et l'Espagne n'en doivent aux leurs. C'est que jamais princes n'ont aussi efficacement servi une nation et n'ont aussi nettement deviné son avenir. Les rois ont pétri la France comme l'abeille pétrit son miel; le temps a fait le reste; chaque génération, dans son passage, a laissé tomber sa goutte d'eau pour la formation de ce cristal magnifique, qui défie les siècles parce qu'il est leur ouvrage.

Ce n'est ni par la configuration géologique, comme l'ont voulu les uns, ni par la nature des élémens primordiaux de la nation, comme d'autres l'ont prétendu, qu'il est possible d'expliquer cette assimilation générale et cette tendance à la concentration du pouvoir, qui se produisit en France dès la première race, et qui trouva dans Napoléon son expression la plus formidable en même temps que la plus complète.

Si le périmètre du vaste bassin qui s'étend des Pyrénées à l'Océan, au Rhin et au Rhône, suffisait pour expliquer la formation d'une grande unité politique, pourquoi ce phénomène ne se serait-il pas également produit dans les deux péninsules voisines, placées, par leur isolement même, dans des conditions plus favorables peut-être à la réalisation de ce phénomène? Pourquoi la riche Italie, baignée par deux mers, a-t-elle vécu d'une vie purement municipale? Pourquoi l'Espagne, séparée de l'Europe par une infranchissable barrière, est-elle demeurée divisée en royaumes que quarante années de révolutions et de douleurs n'ont pu confondre encore sous une législation commune? D'ailleurs, au point de vue géographique, l'Allemagne, délimitée par le Rhin, arrosée par tant de cours d'eau navigables, vers lesquels ses plateaux s'abaissent en pentes insensibles, ne semblait-elle pas convier les populations à des communications faciles et à la plus étroite intimité? N'en est-il pas ainsi de ces immenses espaces où la race slave vit dans des plaines fertilisées par les plus grands fleuves de l'Europe, sans être jamais parvenue à s'appartenir à elle-même et à compter parmi les nations?

L'œuvre à laquelle ont travaillé nos pères pendant six siècles, et dont nous jouissons pleinement depuis Richelieu, ne s'explique pas davantage par la nature des élémens dont l'agglomération a formé notre

nationalité; car, si jamais pays semblait voué à une division éternelle, c'était assurément la Gaule. Personne n'ignore qu'avant la conquête romaine cette contrée était habitée par des peuples d'origine diverse, étrangers les uns aux autres par leurs mœurs comme par leurs langues et leurs lois (1). En portant ses colonies et ses habitudes élégantes au milieu des barbares qui lui avaient héroïquement résisté, Rome sut se venger de ces résistances mêmes et en prévenir le retour. Les Gaules fléchirent sous l'Italie, les vieilles mœurs sous les nouvelles, et, selon leur admirable politique, les vainqueurs se mêlèrent aux vaincus en élevant ceux-ci jusqu'à eux. Arles, Nîmes, Narbonne, devinrent de riches cités romaines, et, pendant que les chefs des Aquitains et des Celtes entraient au sénat et formaient la garde des empereurs, les colons de la Ligurie et les vétérans du Latium cultivaient les vineuses campagnes de la Bourgogne. Depuis la cité grecque de Marseille jusqu'aux remparts de Lutèce, la ville chérie de Julien, tout porta l'empreinte du génie étranger, et les races étaient confondues comme les mœurs et les idiomes, au moment marqué par la Providence pour renouveler la face du monde.

Dans ces jours d'expiation, une nuée de barbares s'abattit des quatre vents du ciel sur ce sol, devenu le rendez-vous de peuples inconnus. Pendant que les Visigoths formaient au midi un vaste royaume, les Burgondes s'établissaient à l'est, du Rhône au Jura; les Francs, attirés vers une contrée qu'ils embrassèrent long-temps du regard avant d'y fixer leurs tentes, faisant enfin succéder de durables établissemens à des incursions stériles, s'établissaient au-delà de la Meuse; puis, ressuscitant ce fantôme de l'unité romaine qu'un souffle de leurs fortes poitrines avait fait disparaître, et se parant de cette pourpre impériale qu'ils avaient mise en lambeaux, leurs chefs se mirent en demeure d'appliquer à de plus vastes territoires le droit étrange de succession dont ils s'étaient fait un titre. Celtes aborigènes dans toutes les provinces, Celtes renforcés par de nombreuses émigrations bretonnes en Armorique, sang norvégien mêlé au sang indigène en Neustrie; à l'est, Romains, Gallo-Romains et Burgondes; Visigoths au midi; au nord, des Francs et des Germains de souches diverses et le plus souvent ennemies : tels étaient, aux premiers siècles de la monarchie qui succédait à la puissance impériale, les élémens divers épars dans cette contrée, destinée à s'appeler bientôt la France.

Entre les agglomérations de peuplades conquérantes et voyageuses qui se partagèrent l'Europe après le grand cataclysme, celle qui s'était établie du Rhin aux Pyrénées semblait assurément moins prédestinée

(1) Gallia est omnis divisa in tres partes, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur. Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se differunt. — *Cæsaris Commentarii*, lib. I.

que toutes les autres à devenir le noyau d'une vaste unité politique. L'Italie était restée plus compacte que la Gaule sous le torrent de l'invasion lombarde, et n'avait pas tardé à s'assimiler les barbares, inclinés devant le prestige de ses grandeurs immortelles. L'Allemagne, bien que sillonnée par des peuples d'origine asiatique, s'était, du moins dans les provinces du nord et du centre, maintenue en pleine possession de son caractère, de sa langue et de son génie; la race germanique, peu entamée par l'influence romaine, n'avait cédé au fléau de Dieu ni le sol ni l'empire; elle était sortie de ses forêts pour devenir conquérante sans avoir été subjuguée, et pourtant on vit bientôt cette race, dont la nature et les événemens semblaient avoir préparé l'assimilation, donner le spectacle d'une division et d'une impuissance qui se sont prolongées jusqu'à nous.

La science décorée de nos jours du nom pompeux de philosophie de l'histoire a, pour expliquer les destinées différentes réservées aux peuples, des procédés très simples et des argumens péremptoires. Résolue de trouver la raison de tout et de vaticiner sur le passé comme les prophètes sur l'avenir, une certaine école signale tantôt dans les accidens du sol ou les influences atmosphériques, tantôt dans le caractère et le tempérament des peuples, parfois dans l'émail des yeux, la couleur de la chevelure et jusque dans la coupe des vêtemens, les causes des plus grands phénomènes de l'histoire. Pour elle, les faits usuels, les naïfs détails de la vie domestique, ont mille significations symboliques qui vous échappent et vous confondent; chaque terroir a sa vertu, chaque race a sa mission, chaque costume a sa portée philosophique, et le tailleur travaille en vertu d'un *fiat* d'en haut. C'est le côté hiératique de la nature qui échappe au vulgaire, et dont les arcanes s'entr'ouvrent devant les seuls initiés. Telle province doit fournir des philosophes, telle autre des jurisconsultes, une troisième est la patrie prédestinée des poètes ou des orateurs. Il suffit d'observer la forme de certaines montagnes ou de suivre en rêvant le cours de certains fleuves pour avoir la perception distincte des grandes scènes du passé, et, pour peu qu'on observe avec attention, par exemple, la coiffure des Cauchoises, il est impossible de ne pas deviner la conquête de l'Angleterre par les Normands (1).

La France, pays du bon sens, a fait trop d'honneur à ces ingénieuses pauvretés en leur permettant de s'étaler devant elle avec leurs garnitures de clinquant, au temps même où les études historiques prenaient, sous la plume d'historiens publicistes et d'écrivains hommes d'état, des proportions qu'elles n'avaient pas atteintes jusqu'alors. En prêtant l'oreille à ces puériles affirmations, aussi bien qu'en accoutumant ses

(1) M. Michelet, *Hist. de France*, t. II.

yeux à l'éclat facile des œuvres pittoresques et brillantées, elle a rendu ingrate et presque impossible la tâche des écrivains qui respectent encore la conscience publique. Il est devenu difficile de prendre beaucoup de peine pour un public résolu à en prendre si peu lui-même; il est plus difficile encore, en présence des assertions tranchantes et des solutions systématiques, de ne dire que ce qu'on sait, de confesser ce qu'on ignore, et de chercher dans des causes primordiales et multiples l'engendrement d'effets multiples eux-mêmes et souvent contradictoires entre eux; il est enfin souverainement délicat et presque ridicule, en face d'un siècle auquel on a donné des explications pour toutes choses, de reconnaître qu'après tout il n'y a que la volonté de Dieu et les vues de sa providence pour expliquer les principaux accidens de l'histoire. Telle est pourtant la vérité, et l'on n'est un historien qu'à la condition de le croire, de le dire et de le prouver.

Le principal titre d'honneur des lettres françaises dans notre siècle est assurément le progrès des sciences historiques, provoqué par l'association de l'esprit politique à l'esprit d'investigation. On a observé les peuples dans l'intimité de leur existence en cessant de s'arrêter aux incidens et aux noms propres, et l'on s'est efforcé d'étudier à leurs sources mêmes la vie des nations et le génie des races, afin d'en signaler les lointains écoulemens. De grands esprits sont parvenus à appliquer avec bonheur l'expérience, acquise au prix des révolutions, au discernement des faits dont la signification avait échappé à nos pères. Pour nous, l'histoire est donc devenue plus pratique et plus transparente; mais, à côté de ces avantages, cette méthode politique n'a pu manquer de présenter aussi ses inconvéniens : le côté divin des choses s'est en quelque sorte dérobé aux regards, et l'action de la Providence a cessé d'être sensible. Remettre Dieu en pleine possession de l'histoire sera désormais la grande tâche dévolue au génie, et c'est surtout dans nos glorieuses annales que sa pensée resplendit toujours visible et toujours présente.

Si, contrairement à toutes les vraisemblances humaines, il est sorti de la vaste confédération des Gaules transformée par Rome et bouleversée par les barbares une monarchie plus compacte et plus forte que les autres états continentaux, c'est que la Providence a voulu qu'il en fût ainsi. Pour la suite de ses desseins sur le monde, il fallait un peuple au bras fort, à l'esprit logique et résolu, qui vécût d'une même pensée et s'inspirât aux mêmes sources d'enthousiasme et de dévouement; il fallait au centre de l'Europe une nation capable d'accepter avec entraînement et d'accomplir avec persévérance la grande mission sociale réservée à son initiative. Dieu a donc marqué la France d'un sceau d'élection qui brille à son front aux jours mêmes où elle le répudie; il lui a prodigué moins encore les grands hommes que les hommes

utiles; il a mis dans l'esprit de la race royale appelée à la gouverner depuis huit siècles une unité de vues sans exemple dans les autres monarchies; il l'a enfin dotée de la sainte faculté de croire et de se dévouer pour ses croyances. Qu'en se plaçant à ce point de vue, le seul véritable, s'il est une Providence pour l'humanité, on jette un rapide coup d'œil sur la succession de nos annales, et l'on verra les événemens concorder tous vers une même fin, et chaque homme jouer à son insu sa partie dans l'immense concert qui se prolonge à travers les âges.

Lorsque Clovis et les Sicambres se fixent au centre des Gaules, une nuit profonde couvre le monde et dérobe l'avenir à tous les regards; les flots de l'invasion se poussent les uns les autres, comme ceux d'une vaste mer dont Dieu aurait rompu les digues. Nul ne pourrait pressentir auxquels est réservée la gloire de fonder une nation entre ces nuées de barbares, Huns, Sarmates, Avares, Lombards, Goths ou Germains, qui s'abattent comme des sauterelles sur cette civilisation qu'ils dévorent. Les frontières des peuples ont disparu sous le déluge, et, comme aux premiers jours du monde, une arche mystique flotte seule au-dessus des grandes eaux. Symbole de renaissance au sein de la mort universelle, la barque de Pierre porte les destinées futures des sociétés, car l'unité catholique est le seul principe de réorganisation qui apparaisse alors en Europe. Mais ce principe est gravement menacé par la doctrine d'Arius, sorte de rationalisme philosophique qui aurait desséché dans sa fleur le germe sacré, s'il lui avait été donné de prévaloir contre Rome. Cette secte avait envahi l'Europe et l'Afrique, et les principales nations barbares, devenues les soutiens de l'empire agonisant, avaient embrassé l'hérésie avec une ardeur fougueuse. Cependant, au milieu de cette apostasie du monde chrétien, la Gaule restait catholique : inondée du sang des martyrs, catéchisée par l'éloquente parole de pieux évêques et de grands docteurs, elle était devenue le principal boulevard de l'unité religieuse. Pour la mettre en mesure de résister efficacement à l'hérésie, Dieu suscita le bras d'un peuple rude et brave qui n'avait pas encore abjuré le paganisme, mais qui par ses antipathies contre les autres barbares ariens, devenait l'auxiliaire naturel de l'église catholique en Occident. C'est à ce titre qu'on voit s'établir dans les Gaules, à la fin du ve siècle, cette confédération des Francs, dont la conquête fut généralement exempte des spoliations et des violences qui, partout ailleurs, avaient suivi les grandes invasions. Un lien commun rattacha promptement les vainqueurs aux vaincus; avant même que l'eau sainte eût coulé sur la tête de Clovis, il était, comme la plupart des chefs francs, très favorable au clergé catholique, très désireux de se concilier la confiance des chrétiens (1). Époux d'une pieuse princesse, il pro-

(1) Voyez la lettre de saint Remi à Clovis dans Duchesne, *Histor. Francorum Scriptores*, t. I. p. 849.

met de se faire catholique, et ses enfans sont élevés dans la religion chrétienne. L'histoire du vase de Soissons constate quel respect le roi des Francs, encore païen, portait à des croyances qu'il avait d'ailleurs si grand intérêt à ménager. On peut en dire autant de ce que rapporte Grégoire de Tours d'Aprunculus, évêque de Langres, chassé de son siége épiscopal par les Bourguignons, à cause de son dévouement pour les Francs (1). Les vives sympathies de cet historien pour le peuple dont les succès se confondent toujours à ses yeux avec le triomphe de la religion catholique font comprendre les moyens par lesquels Clovis sut associer étroitement sa cause à celle des populations au milieu desquelles il établit son armée. Ce fut dans le *champ arien*, rougi du sang des soldats d'Alaric, que fut scellée l'union des Gaules avec la race destinée à donner son nom à ces contrées. La plupart des expéditions de Clovis eurent un caractère religieux : entreprises contre les peuples ariens établis au-delà de la Loire et sur les bords de la Saône, elles furent presque toutes provoquées par le clergé, et la légende, venant dorer de ses rayons ces événemens lointains et obscurs, nous montre, dans les pages naïves du saint évêque, les soldats francs dirigés par des anges et suivant de blanches biches sorties du fond des forêts pour indiquer aux vengeurs de l'église le gué des rivières et les sentiers cachés des montagnes inaccessibles.

De la lutte armée contre l'arianisme est donc sorti le germe de la monarchie, puisque cette lutte a commencé le rapprochement des populations et donné aux évêques des Gaules les mêmes ennemis et les mêmes défenseurs. L'identité de l'intérêt religieux fonda l'unité morale par l'action de l'épiscopat, bien avant que l'unité monarchique fût parvenue à s'établir par l'ascendant de la royauté. L'idée même de la royauté, telle qu'elle s'est produite plus tard en Europe, était alors fort étrangère aux races germaniques, car celles-ci n'avaient pas apporté de leurs forêts l'usage du droit d'aînesse, dont la pratique héréditaire peut seule fonder la monarchie. Si certaines familles étaient spécialement préposées à la conduite des expéditions dans ces tribus si longtemps errantes, de tels commandemens ne représentaient ni la personnalité, ni l'unité de la nation : aussi, pendant tout le cours de la première race, cette unité, exprimée par le clergé seul, résista-t-elle à ces partages incessans, qui apparaissent comme des déchiremens de la monarchie, quoiqu'ils ne fussent, en réalité, que la division naturelle du commandement militaire et des pays conquis par les armes. Ce ne fut que beaucoup plus tard, et dans les désordres qui signalèrent la fin de la deuxième race, que l'on vit se perdre les dernières notions de l'unité primitive du royaume des Francs, tel qu'il avait été constitué

(1) S. Gregor. Turon., *Histor. Eccles*, lib. II.

par la résistance aux peuples ariens, et par l'autorité qu'exerçait sur les vainqueurs un épiscopat au sein duquel dominait l'esprit gallo-romain.

On avait vu les successeurs de Mérovée, sans répudier aucune des rudes traditions léguées par leurs ancêtres, jeter les fondemens d'une sorte d'organisation régulière, dans laquelle l'élément romain se maintenait en son individualité propre, grace à l'influence du sacerdoce, à côté de l'élément germanique en possession de toute la force militaire. Cette société franco-romaine de la première race, dans laquelle une civilisation expirante coexistait avec une civilisation à son aurore, voyait les mœurs élégantes de l'Italie et les institutions du municipe subsister concurremment avec les habitudes sauvages des forêts d'où ses chefs étaient sortis. Cependant on pouvait suivre de génération en génération l'altération graduelle de ces élémens primitifs, et il n'était pas impossible d'entrevoir au sein de cette confusion générale l'embryon d'une unité nouvelle. Lorsque la vénération païenne pour le sang des princes mérovingiens se fut affaiblie sous l'influence chaque jour croissante de l'église catholique, on vit disparaître le fantôme d'une royauté qui ne correspondait plus ni aux croyances ni aux souvenirs. La résurrection de l'empire d'Occident, avec son unité et ses pompes, vint signaler le triomphe éclatant de l'idée romaine exprimée par le clergé.

A partir de ce jour, ce fut contre les souvenirs paternels et contre la domination exercée par l'élément germanique dans les conseils des rois de la deuxième race que se dirigèrent et l'action de l'opinion publique et les efforts des peuples. Les successeurs immédiats de Charlemagne, pour maintenir leur domination impériale, se trouvèrent dans le cas de s'appuyer sur les princes allemands, sortis d'une souche commune, et qui représentaient la même cause et les mêmes intérêts. L'intervention des empereurs germaniques dans les affaires du royaume fut le motif véritable de la rapide impopularité des princes carlovingiens. Il était déjà facile de voir qu'entre la Loire et la Meuse commençait à s'élever une jeune nation qui n'avait plus rien de commun avec ses pères d'au-delà du Rhin, et l'on pouvait s'assurer que cette nation se sentait au cœur une vie propre, dont un idiome nouveau, dérivé du mélange de la langue paternelle avec la langue gallo-romaine, était devenu la rude, mais indestructible expression.

L'expulsion de Charles de Lorraine, le protégé des empereurs allemands, l'élévation de Hugues, duc de France, le vrai et naturel seigneur de Paris, constatent le triomphe du génie indigène sur tous les élémens étrangers. Le jour où la troisième race est appelée à la souveraineté, il demeure évident que le cours des antiques traditions est interrompu, que tous les souvenirs de la patrie primitive sont répudiés, et que le Franc est enfin et à toujours devenu Français. Alors commence notre véritable histoire aux donjons des châteaux que bai-

gnent la Somme, l'Oise et la Seine; aux parvis des églises, dont les larges dalles recouvrent les restes des hauts barons; aux maisons de ville, où l'on se réunit pour organiser la défense contre les brigands et les pirates, et pour jurer de maintenir la commune contre l'oppression du seigneur. La nation grandit dès-lors avec la race qui la gouverne : jamais identification ne fut plus étroite, et rarement l'élévation d'une dynastie s'est expliquée d'une manière plus naturelle par la puissance de faits nouveaux et par l'influence d'idées nouvelles.

La nationalité française dut se développer sur un petit théâtre, car elle laissa d'abord en dehors d'elle toute la portion des Gaules dans laquelle n'avait pu se consommer aussi complétement que dans l'Ile de France l'union du peuple conquis et de la race conquérante, celle de l'idiome germanique avec l'idiome roman. Entre les bords de la Loire et les rivages de la Méditerranée, l'invasion franque avait à peine pénétré, et les mœurs lui avaient résisté aussi bien que le langage. Il en était de même dans l'ouest, où dominait la race armoricaine, et dans la plus belle des provinces du nord, que les rois eux-mêmes avaient livrée aux enfans de la Norvége pour payer en quelque sorte la rançon du royaume.

A la fin du XIe siècle, la puissance de Philippe Ier ne s'exerçait encore que sur l'Ile de France et une partie de l'Orléanais, dans une étendue correspondant à cinq de nos départemens actuels. Les ducs de Normandie et leurs redoutables successeurs les rois d'Angleterre possédaient, dès cette époque, sur le sol français des domaines au moins égaux en étendue. La Bretagne, dans sa pleine indépendance, représentait aussi cinq de nos départemens; le comté d'Anjou avec le Maine en couvrait plus de trois; le comté de Flandre en comprenait quatre; la maison de Champagne, dont une branche occupait le comté de Chartres et celui de Blois, resserrait le royaume à ses deux extrémités, vers la Marne et vers la Loire, dans une ceinture de domaines plus étendus que ceux de la couronne. La Lorraine, la Bourgogne et la Provence relevaient du Saint-Empire; enfin, au-delà de la Loire, le Poitou, la Guienne, l'Aquitaine et le comté de Toulouse comprenaient plus du tiers de la France. Là, sur un sol plus fertile et sous un plus brillant soleil, vivait une population supérieure, par ses richesses et par son développement intellectuel, à la race rude et pauvre qui guerroyait depuis deux siècles aux bords de la Seine pour défendre ses églises et ses moûtiers, ses villes closes et ses châteaux, contre le pillage des Normands et le brigandage des barons.

C'était sur ce territoire appauvri par la guerre qu'avait été planté par la main du grand Hugues l'arbre à l'ombre duquel tant de peuples d'origine diverse allaient se reposer et se confondre. Les souvenirs de l'antique unité romaine, ceux plus vivans encore de l'empire de Char-

lemagne, furent les principaux moyens d'influence et d'assimilation employés par les rois de la troisième race pour accomplir cette œuvre d'un succès si improbable. La grande unité monarchique des âges passés avait répandu sur le monde un éclat qui fascinait les imaginations populaires, même à travers les ténèbres de la barbarie et des siècles. Quoique les rois capétiens eussent renversé les descendans de Charlemagne, leur présence au siége de la domination carlovingienne, le concours que leur prêtait le clergé, et la persévérance de l'église à les présenter comme les successeurs des empereurs, avaient eu pour effet d'assigner aux fils de Hugues Capet une place à part au milieu des dynasties princières sorties des ruines de l'empire d'Occident et qui s'étaient partagé la France.

La féodalité proprement dite n'eut qu'une part secondaire dans la fondation de cette hiérarchie toute d'opinion, qui s'explique beaucoup plus par l'effet de vagues souvenirs que par des obligations d'une nature précise et définie. C'est par les impressions ineffaçables qu'avait laissées l'empire plutôt que par la dépendance féodale qu'il est possible de se rendre compte de cette subordination morale de chefs indépendans à des rois qui disposaient souvent d'une moindre puissance militaire, et dont l'action ne pouvait s'étendre jusqu'à eux. Philippe Ier n'avait donné à fief ni la Guienne ni la Bretagne; Guillaume d'Aquitaine, non plus qu'Alain Fergent, n'entendaient subordonner leur droit au bon plaisir d'aucun suzerain. Cependant il est incontestable qu'il n'y a pas un seul moment où ces puissans chefs féodaux n'aient, au fond de leur conscience, envisagé les rois établis dans le vieux palais de Paris comme investis d'un titre supérieur et d'une puissance plus élevée que celle qu'ils possédaient eux-mêmes.

Le sacrement de la royauté a exercé durant le cours de ces temps obscurs une fascination dont l'effet n'a pas été calculé par les historiens. La basilique de Reims a été le véritable Capitole de la France. La sainte ampoule a grandi et transformé l'autorité royale, et c'est comme oints du Seigneur plus encore que comme chefs de la hiérarchie territoriale que les rois sont parvenus à rattacher à la couronne des provinces qui en seraient à jamais demeurées séparées, si, à des droits contestés ou prescrits, les princes capétiens n'avaient été en mesure de joindre le prestige d'une puissance qui semblait consacrée par le ciel même. Si c'est en invoquant leur droit de suzeraineté que les rois de France ont conquis pièce à pièce leur beau royaume, c'est dans un ordre d'idées supérieur à celui-là qu'ils ont puisé la force nécessaire pour faire valoir un pareil titre, et l'étude attentive de l'histoire constate que les prestigieux souvenirs laissés par Charlemagne et par la seconde race ont été le principal instrument de l'agrandissement de la troisième.

L'œuvre la plus ardue n'était pas pour celle-ci de s'étendre au-delà des limites où la nationalité française se trouvait alors circonscrite : la difficulté pour la monarchie naissante consistait à devenir maîtresse du pouvoir et du terrain dans l'intérieur même de ces limites. Le territoire de la France au commencement du XIIe siècle était divisé en domaine de la couronne et en fiefs qui relevaient immédiatement de celle-ci, mais où elle n'était représentée par aucuns officiers royaux. On sait que les rois étaient bloqués dans leur ville de Paris par les puissans comtes de Montlhéry, qui, à l'aide de leur forteresse, coupaient toute communication avec l'Orléanais, et que les sires de Montfort l'Amaury leur barraient également le passage vers le pays chartrain. Personne n'ignore que la possession de Corbeil rendait les seigneurs de cette place maîtres du cours de la Seine et des abords immédiats de la capitale. Les châtelains du Puiset dominaient les plaines de la Beauce et en pillaient les moissons. Aux portes de Paris, les seigneurs de Montmorency, lorsqu'ils faisaient trêve à leurs déprédations contre l'abbaye de Saint-Denis, menaçaient la couronne et la contraignaient à compter avec eux; plus loin, au nord, s'étendaient les vastes seigneuries de la maison de Coucy; enfin la présence des rois d'Angleterre dans le Vexin normand, sur la frontière même du Parisis, était un encouragement pour toutes les trahisons, une garantie assurée après toutes les défaites.

A ce point apparaît le premier personnage qui ait nettement dessiné la politique de la France. Louis-le-Gros commence son œuvre de redressement et de haute justice; il fait la guerre à la féodalité au nom d'un droit supérieur à celui des barons féodaux; il oppose l'action générale de la royauté aux tyrannies locales qu'il se donne la mission de contenir et de renverser. Pendant que tel seigneur défend sa ville fermée, tel autre son donjon, pendant que les communes s'agitent ici pour suivre l'impulsion du seigneur ou celle du clergé, là pour vivre de leur vie propre, en conquérant ou en achetant une charte, Louis-le-Gros défend la France, ne guerroie qu'en son nom et n'agit que pour elle.

Ce prince fut inspiré par un homme d'un esprit plus cultivé que le sien, et qui poursuivait par système ce que le vaillant roi faisait par instinct. Cet homme fut le ministre qui, en appliquant les mêmes maximes, eut la gloire de préserver l'intégrité du royaume au milieu des désastres du règne suivant. L'abbé Suger s'était fait sur la royauté une théorie empruntée aux saintes Écritures, il en avait étendu les droits et l'exercice en la faisant émaner d'une source divine. Aussi ses actes, comme ses écrits, rendent-ils témoignage de ses constans efforts pour sceller une étroite alliance entre la monarchie et l'église par l'action de la papauté. C'était rentrer, en les élargissant, dans les voies où avaient marche les fondateurs de la monarchie. Pepin avait ainsi terminé son œuvre, et ce fut sa hardiesse à l'accomplir qui lui mit la cou-

ronne au front. Cette politique hébraïque et impériale, dans laquelle se confondaient les sacrés souvenirs de Sion et les glorieux souvenirs de Rome, cette politique, qui avait trouvé dans le grand Charles sa personnification la plus auguste, était devenue plus nécessaire encore à la race capétienne, contrainte de résister à l'ascendant de l'empire germanique en même temps qu'aux formidables vassaux de la couronne, et qui, pour accomplir cette double entreprise, n'avait qu'une seule force, l'autorité morale, qu'un seul auxiliaire, la papauté.

Ainsi fut fondée, par la nature même des choses, la doctrine permanente qui unit les destinées de la royauté française à celles du seul pouvoir par qui fût représentée dans le monde, à cette époque, l'idée de la liberté et de la résistance à l'oppression. Cette association intime de la couronne capétienne et du saint-siége imprima à la noble nation des Francs sa physionomie propre; elle fit de ce peuple le redresseur des torts, le bouclier vivant de la justice et du droit. Il porta ce caractère dans ses luttes européennes comme dans ses expéditions d'outre-mer, et ses mœurs s'en imprégnèrent aussi profondément que ses lois. Les violences de Philippe-le-Bel contre la papauté, les entreprises des légistes qui tentèrent, sous les Valois, de rompre, au profit du despotisme royal, le bon accord des deux puissances, ne parvinrent point à altérer d'une manière sensible l'esprit de cette société assise sur l'église comme sur le roc. Aussi, après avoir assuré l'indépendance politique des papes contre les empereurs, dompté dans son sein l'hérésie albigeoise, rempli l'Asie musulmane de terreur et d'admiration, et pris, pendant trois siècles, la cour de Rome pour conseil et pour auxiliaire dans ses entreprises comme dans ses négociations, la France se retrouva-t-elle forte et compacte devant Luther, comme elle l'avait été, dix siècles auparavant, devant Arius.

L'œuvre entreprise par Suger, sous Louis-le-Gros et sous Louis-le-Jeune, se développa sous Philippe-Auguste dans de plus vastes proportions et avec un éclat inconnu jusqu'alors. Profitant avec une habileté peu scrupuleuse des divisions qui troublaient la maison royale d'Angleterre, ce prince étendit les limites du royaume et trouva dans cette extension territoriale un moyen de faire revivre, au milieu de l'anarchie féodale, quelques souvenirs de Charlemagne. Il réunit à la monarchie, par voie de succession ou de conquête, le Vermandois, la Normandie, la Touraine, le Maine, l'Anjou et le Poitou, ne laissant guère en dehors de ses frontières que les riches provinces méridionales, séparées du royaume franc par le divorce d'Éléonore d'Aquitaine et l'imprévoyance de Louis VII. Malheureusement Philippe-Auguste, homme d'expédiens plutôt que d'organisation, contraint d'ailleurs de lutter contre l'Angleterre et contre l'Allemagne, étendit trop la sphère de son action pour qu'il pût la rendre partout efficace; il ne sut pas pré-

parer l'assimilation à sa monarchie des provinces arrachées par lui à Jean-sans-Terre. Une grande partie de ces vastes territoires resta anglaise d'inclination, et les barons continuèrent de préférer le sang d'Anjou au sang de Capet, aimant mieux dépendre d'un suzerain résidant à Londres que d'un monarque demeurant à Paris.

Cependant, si le vainqueur de Bouvines n'avança pas d'une manière notable la constitution intérieure de la monarchie française, il assura son avenir en contribuant à étouffer de la Loire aux Pyrénées l'hérésie formidable dont le triomphe aurait placé les pays de la Langue d'Oc en dehors de la civilisation occidentale et du progrès général des sociétés chrétiennes. Si les doctrines albigeoises avaient prévalu, elles auraient été, au XIIIe siècle, pour l'unité de la France, un obstacle plus invincible que le protestantisme ne l'est devenu au XVIe pour l'unité de l'Allemagne; car cette hérésie n'était pas un schisme seulement, c'était au fond la négation même du christianisme en tant que culte et en tant qu'église, c'était une doctrine philosophique substituée à une croyance: or, si le rationalisme est un germe mortel jusqu'au sein de la civilisation la plus avancée, que peut-il advenir du rationalisme implanté au cœur de la barbarie?

Dans la poursuite où s'engagea Louis VIII contre l'hérésie albigeoise et la noble maison qui représenta si long-temps cette cause, d'odieuses spoliations et d'horribles cruautés furent, sans nul doute, commises; mais les violences suscitées par la passion ou par l'intérêt ne légitiment pas plus les causes vaincues qu'elles n'infirment la valeur morale des principes au nom desquels elles sont commises. C'est là la part de la liberté, le compte courant que le Créateur ouvre à chaque créature, et qu'il règle au jour de la justice finale. La révolution française est demeurée légitime dans ses motifs et salutaire dans ses résultats, malgré la sanglante responsabilité imposée à ses auteurs devant Dieu et devant l'histoire; la soumission des pays albigeois à l'unité catholique reste également un grand service rendu à la civilisation chrétienne et à la France; la victoire de Simon de Montfort sur le comte de Saint-Gilles fut, en effet, l'expression de l'ascendant conquis pour jamais par la race franque sur les populations méridionales. Du jour où l'hérésie fut étouffée et où le comté de Toulouse passa dans la maison de Capet, on vit tomber la principale barrière entre le nord et le midi de la monarchie.

C'était le petit-fils de Philippe-Auguste qui, entre tous les princes de sa maison, était surtout appelé à consolider, en les développant, les conquêtes territoriales et les progrès politiques de la royauté. Ce prince comprit le premier avec une sagacité merveilleuse l'influence que des institutions civiles habilement combinées ne pouvaient manquer d'exercer à la fois et dans les domaines de la couronne, et dans les provinces

qui, ne relevant pas immédiatement du monarque, restaient soumises à la domination directe des grands vassaux. Louis IX fit de la justice le principal moyen d'accroissement de sa puissance, se fiant, pour faire accepter les innovations les plus hardies, à cet instinct inné de l'ordre et du droit qui vit au fond de toutes les sociétés comme de toutes les consciences. S'il n'obtint pas chez les grands vassaux indépendans l'application immédiate des réformes introduites par lui dans les domaines de la couronne, il sut conquérir par l'influence ce que la constitution sociale lui interdisait d'exiger par la force. L'extension de la juridiction royale fut peu contestée sous son règne, et sa sainteté devint, comme sa justice, un instrument de son pouvoir. Créateur de la science du droit écrit, il fonda l'importance politique et personnelle des hommes qui avaient fait de cette science l'objet spécial de leurs études. Appelés d'abord pour seconder les barons, les légistes les remplacèrent bientôt sur les siéges des cours de justice, et la bourgeoisie naissante se glissa dans les vides que les croisades avaient faits au sein de la hiérarchie seigneuriale.

Plein de foi dans la source divine de son pouvoir, nourri des traditions bibliques, le cœur brûlant de charité pour les pauvres et pour les petits, saint Louis fut l'adversaire naturel et nécessaire de la société féodale; il l'affaiblit par le prestige de ses malheurs autant et plus que par celui de sa gloire, et, lorsqu'elle plaça son image sur les autels, l'église parut donner à l'œuvre politique du prince martyr la consécration du ciel. En allant mourir sur la cendre à Carthage, le fondateur de la monarchie judiciaire imprima à ses institutions un sceau plus inviolable que ne l'avait fait Lycurgue en s'exilant de Sparte, car le culte pour sa mémoire devint une partie de la foi dans un siècle où la foi était la respiration même de la société.

Philippe-le-Bel appela dans les grands conseils de la nation les représentans de cette bourgeoisie dont saint Louis avait préparé l'avénement. Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long et Charles-le-Bel héritèrent, avec la couronne paternelle, d'une politique qui devint, dès cette époque, une tradition nationale et comme le patrimoine de la royauté. Cette politique consistait à faire pénétrer de plus en plus l'esprit juriste dans la constitution de la monarchie, en substituant les magistrats aux barons, le droit romain au droit féodal, et les parlemens aux états-généraux du royaume. L'élément judiciaire se produisit avec son caractère propre : il s'efforça de se créer une place à part entre les deux puissances existantes avant lui, l'aristocratie et le clergé, contre lesquelles il engagea une lutte persévérante, tantôt ouverte, tantôt latente. Faire prédominer le droit écrit sur le droit coutumier, l'idée de l'état sur celle de l'église, absorber dans la puissance royale toutes les forces indépendantes, telle fut la politique des légistes auxquels les derniers Ca-

pétiens ouvrirent l'accès des affaires, et qui devinrent, sous les Valois, les maîtres du gouvernement et les dominateurs de l'esprit public.

Ces hommes se vouèrent avec une obstination passionnée au triomphe du pouvoir absolu; ils rendirent avec usure à la royauté l'appui qu'ils en avaient reçu. Peu préparés à la vie publique par l'obscurité de leur origine et par la dépendance dont ils étaient à peine relevés, ils s'attachèrent à étouffer les résistances plutôt qu'à en régulariser l'exercice, et, pour arracher la France à l'oppression féodale, ils la précipitèrent dans la servitude. Ce fut un malheur, sans nul doute; mais ce fut aussi la suprême nécessité des temps et des choses. La prédominance du pouvoir royal pouvait seule préparer en France et l'égalité civile et l'unité territoriale. Or, il semble qu'à ce double but la Providence ait dans notre patrie subordonné tous les autres. L'égalité des conditions a été provoquée chez nous par des causes qui ont rendu plus difficile l'établissement de la liberté politique, et l'organisation toute militaire imposée à la nation par le soin de sa propre sûreté n'a pu avoir pour pivot que l'omnipotence royale.

Si, du XIVe au XVe siècle, la France n'était pas devenue le plus compacte des peuples et la plus vigoureusement constituée des monarchies, si le pouvoir ne s'y était point centralisé au point d'absorber tous les intérêts et toutes les forces, elle aurait disparu du nombre des grands états, et n'aurait laissé dans le monde aucune trace lumineuse de son passage. Placée au cœur même du continent, entre l'empire, l'Angleterre et l'Espagne, il fallait, pour garder ce poste périlleux et résister à une telle pression, un tempérament de soldat et une liberté de mouvemens incompatible avec la division des pouvoirs et les résistances de l'esprit provincial.

L'extinction des Capétiens directs dans la personne de Charles-le-Bel posa pour la première fois, devant la France, le problème de vie ou de mort. La question qui se trouva élevée entre Édouard III et Philippe de Valois, comme une question d'hérédité et d'interprétation de la loi successoriale, avait en réalité une tout autre portée; il s'agissait de savoir à qui resterait la prépondérance de la race franque ou de la race normande, à qui des vieux conquérans des Gaules ou des récens conquérans de l'Angleterre appartiendraient et ces vastes provinces étendues de la Loire aux Pyrénées, et cette suzeraineté féodale qui était alors le signe même de la suprématie des races. Les pays d'outre-Loire, dont l'accession à la France était nécessaire pour constituer une grande monarchie, flottaient incertains entre les deux influences et les deux maisons royales qui se disputaient l'empire. Le duché d'Aquitaine, avec ses nombreuses dépendances, formerait-il au sein des Gaules un état dépendant de la maison d'Anjou, qui régnait en Angleterre, ou serait-il incorporé dans la monarchie française? la France enfin deviendrait-elle

un grand état ou une puissance du second ordre? Tel était le débat que cinq règnes pleins d'événemens furent consacrés à vider.

De l'an 1328, date de l'avénement de la branche collatérale de Valois, à l'an 1429, date du sacre de Charles VII à Reims, trois générations donnèrent leur sang pour arracher la France à la suprématie de l'Angleterre et pour élever entre les deux contrées une barrière insurmontable. Des noms éclatans et d'héroïques personnages remplissent toute cette période. Le roi Jean, frappant d'estoc et de taille aux champs de Poitiers; son fils, au milieu des factions complices de l'étranger, réparant à force de sagesse les calamités provoquées par l'imprévoyance de son père et de son aïeul; la raison de Charles VI s'abîmant sous le poids des malheurs publics, et cette démence royale arrachant à la nation sa dernière espérance; puis, au milieu des chevaliers intrépides au corps bardé d'acier, une forme lumineuse qui traverse la nuit des temps comme une céleste apparition pour s'évanouir dans les flammes d'un bûcher : ce sont là des tableaux d'une variété sans exemple et d'un pathétique sans égal.

Toutefois, parmi les innombrables figures qui attirent l'attention et commandent les respects publics, il en est une qui se détache d'une manière plus ferme et plus éclatante à la fois; entre tous les guerriers tombant tour à tour sur ce vaste champ de carnage, dans cette bataille d'un siècle de durée, il en est un qui domine la scène et semble la remplir tout entière. Duguesclin fut, durant sa longue vie militaire, le centre de toutes les grandes opérations, l'ame de la résistance à l'Anglais, l'expression la plus élevée de toutes les antipathies nationales, et son nom devint après sa mort le mot d'ordre de la patrie et comme le cri de guerre de la France. Il conquit le royaume pied à pied, rattacha les provinces d'outre-Loire à la nationalité française, et, sur le sol délivré par son bras, il força plus de donjons et rasa plus de places fortes que les âges antérieurs n'en avaient abattu. Penseur profond autant que guerrier intrépide, il renouvela la face de la guerre, substituant la puissance de la discipline à celle du nombre et la stratégie à la force; animé contre l'Angleterre d'une passion inextinguible, il parvint le premier à la faire partager à la France; dévoué avec exaltation à l'autorité royale, inséparable dans sa pensée de l'unité nationale dont il professait le culte, il alla jusqu'à sacrifier à la France la Bretagne, sa chère patrie, quoiqu'il fût Breton de sang et de cœur. Le grand connétable eut tous les instincts de l'avenir, tous les pressentimens de l'organisation politique destinée à remplacer cette société féodale à laquelle il porta de si rudes coups; il fut le premier centralisateur militaire du moyen-âge et le serviteur-type de la monarchie et de la France.

Le vainqueur de Cocherel avait accompli sous Charles V la libéra-

tion presque complète du territoire. Cette œuvre faillit sans doute être anéantie au règne suivant, et jamais la France ne parut plus près de l'abîme : toutefois la crise qui suivit l'avénement de Philippe de Valois et se termina, en 1370, sous Charles V, par la conquête de toutes les provinces méridionales, doit être distinguée de celle qui commença sous Charles VI pour ne finir qu'en 1453, à la dernière expédition de Charles VII contre les Anglais en Guienne. Dans la première période dont Duguesclin est le centre, c'est la nationalité française elle-même qui est encore en question, car les provinces hésitent entre les deux couronnes comme entre deux pôles qui les attirent presque également; dans la seconde période, où resplendit le dévouement de Jeanne d'Arc, la France existe, et l'on sent fortement battre son cœur des bords de la Meuse au pied des Pyrénées. Une jeune fille du peuple devient l'expression de la haine à l'étranger et comme l'holocauste de la patrie. Les grands périls qui menacèrent la France durant le long règne d'un roi en démence furent amenés par des intrigues princières, par des révoltes de famille et des amours adultères, et non plus par l'hésitation des populations elles-mêmes, alors chaleureusement dévouées à cette royauté si indignement trahie par ses soutiens naturels. Les longues rivalités des oncles du roi, les désordres d'une épouse criminelle, la lutte des Bourguignons et des Armagnacs, la funeste prépondérance acquise par une branche de la maison de Valois établie en Bourgogne et devenue à la troisième génération aussi puissante que la branche régnante elle-même, telles furent les causes de l'effroyable crise qui provoqua l'expulsion de l'héritier de la couronne par un ordre arraché à son père et à son roi. Envahie par l'Anglais, trahie et vendue par ses princes, déshonorée par sa reine, la France sentait l'oppression et préparait sa délivrance. Aussi, lorsque Dieu eut suscité la bergère de Domremy pour l'accomplissement de sa mission, cette jeune fille résuma-t-elle en sa personne toutes les forces vives de ce peuple, qui réagissait contre les factions et contre l'étranger avec une irrésistible puissance.

Il était facile d'entrevoir dès cette époque les nouveaux périls que la royauté s'était suscités à elle-même. Les princes du sang royal avaient fini par acquérir sur toute la seigneurie du royaume une prépondérance incontestée. Presque toutes les dynasties provinciales avaient disparu, soit par les réunions à la couronne, soit par l'effet d'alliances habilement ménagées; aussi la royauté n'eut-elle plus guère pour ennemis que les membres de la famille régnante, et la France assista-t-elle, au commencement du xve siècle, à la transformation de l'antique féodalité en une sorte de féodalité monarchique assise sur un système d'apanages héréditaires qui changeait en ennemis de la royauté ses appuis naturels.

La création du duché de Bourgogne, donné par le roi Jean à son qua-

trième fils, après la mort de Philippe de Rouvres en 1363, avait signalé un pas décisif dans la voie nouvelle où la monarchie s'était engagée avec tant d'imprévoyance. Il fallut près d'un siècle de luttes, de machinations et de crimes, pour détruire ces hautes situations princières élevées à côté des rois et par leurs propres mains, et cette épreuve dans laquelle la royauté se trouva engagée contre son propre sang ne lui fut pas moins redoutable que ne l'avait été sa lutte contre le baronnage et contre l'Angleterre.

Un homme naquit alors qui, par ses qualités comme par ses vices, parut prédestiné à ces guerres domestiques et à ces conjurations de palais dont la France emprunta le triste secret à l'Italie. Louis XI attaqua la nouvelle féodalité par l'astuce et par le crime, comme Louis IX avait attaqué la primitive féodalité territoriale par l'autorité de ses lois et par celle de sa sainteté. L'un triompha de ses ennemis par son habileté, l'autre par le prestige de sa grandeur morale, et l'espace qui sépare ces deux hommes suffit pour embrasser d'un seul coup d'œil tous les progrès de la corruption publique depuis le commencement du XIIIe jusqu'à la fin du XVe siècle. Ce qui distingue le fils de Charles VII de tous les rois qui l'ont précédé et de tous ceux qui l'ont suivi, ce qui le distingue surtout des princes de cette maison de Valois si peu politiques, mais si brillans dans leur légèreté même, c'est qu'il semble aussi étranger à sa famille qu'à sa patrie; c'est une figure sans expression, un roi sans entrailles, dans la poitrine duquel rien de français et, pour ainsi dire, rien d'humain ne semble battre. Son règne est une longue partie d'échecs dirigée par un joueur impassible : il poursuit le succès par toutes les voies avec une sorte d'affreuse innocence, parce que son ame est comme pétrifiée dans une seule pensée et dans une seule espérance. Louis XI commit le crime le plus grand dont il soit donné à un roi de se rendre coupable : il altéra le génie national dans sa source, et c'est pour cela que sa mémoire demeure flétrie; mais il brisa les mailles dans lesquelles l'imprévoyance de ses prédécesseurs avait enlacé la royauté, il porta au système des apanages princiers des coups dont il ne se releva plus. L'habile rival de Charles-le-Téméraire entama ce duché de Bourgogne, devenu sous une dynastie française l'ennemi le plus redoutable de la France; il prépara la chute prochaine de la Bretagne, où régnait, sous l'influence anglaise, une autre branche de la maison de Capet; il hérita des princes d'Anjou, autre rameau de la même tige; enfin, après vingt-deux années de guerres et de manœuvres, après avoir triomphé des libertés publiques par les mêmes moyens qu'il avait employés contre les princes de son sang, ce redoutable personnage domina seul et presque solitaire dans ce royaume, rasé comme un ponton par la tempête, et put pressentir le moment où l'héritier de son absolu pouvoir s'écrierait : *L'état, c'est moi!*

En créant l'homme libre, Dieu a dû se servir, pour les fins de sa providence, de ses vices comme de ses vertus : aussi permit-il que Louis XI, qui sépara la politique de la morale, vînt en aide à la même œuvre que Louis IX, dont l'honneur est de les avoir identifiées. Aux dernières années du XVe siècle, la concentration du pouvoir était devenue une nécessité, regrettable sans doute, mais évidente, et la monarchie ne pouvait être sauvée qu'en prenant un caractère tout militaire. Des débris de la puissance bourguignonne et des hasards de la succession féminine allait sortir la puissance la plus redoutable qu'eût vue l'Europe depuis les jours de Charlemagne. Pendant que la France, sous Charles VIII et sous Louis XII, épuisait ses forces dans de vaines tentatives sur l'Italie, comme pour laver par le sang des champs de bataille les traces du sang que le précédent règne avait fait couler sur l'échafaud, les Pays-Bas étaient réunis à la monarchie espagnole, et la couronne impériale venait se poser sur le front de l'héritier de Philippe-le-Beau et de Jeanne-la-Folle. L'unité territoriale de la monarchie, consommée désormais par la réunion du duché de Bretagne, la concentration de tous les pouvoirs politiques aux mains de son roi, permirent seules à la France de supporter sans péril la pression exercée sur elle par Charles-Quint, dans le duel terrible où l'inégalité des deux puissances était rendue plus sensible encore par l'inégalité politique des deux rivaux. Si François Ier put résister à Charles d'Autriche, s'il fut même donné à son successeur de l'emporter sur Philippe II, ce fut uniquement parce que ces princes eurent la pleine disponibilité de toutes les ressources de la monarchie.

Plus soucieuse du sort de sa nationalité compromise que du développement de son organisation intérieure, incapable, d'ailleurs, de se passionner pour deux idées à la fois, la France avait laissé ses rois absorber presque tous les pouvoirs précédemment revendiqués par les états-généraux de la nation, et le caractère équivoque des parlemens avait servi merveilleusement la politique royale sur ce point comme sur tous les autres. Appuyée sur de grands corps, judiciaires par leur nature, mais législatifs par leurs prétentions, qui revêtaient d'une sorte de sanction les actes du bon plaisir, la royauté trouvait là un auxiliaire dévoué jusqu'au fanatisme. Le concordat conclu par François Ier avec Léon X, en donnant à la couronne une action directe et continue sur le personnel de l'église, préparait le triste régime d'un clergé de cour, et le développement de la richesse publique mit bientôt le pouvoir en mesure d'étendre ses moyens d'influence et d'action sur toutes les classes de la société. Ainsi tombèrent successivement toutes les résistances avec toutes les forces indépendantes, et le trône, étayé sur une bourgeoisie qui grandissait à son ombre, n'eut plus guère en face de lui, dès l'ouverture du XVIe siècle, que les seigneurs élevés par la faveur

royale, à l'aide des grandes charges de la couronne et des commandemens militaires.

On pouvait donc d'âge en âge et presque de règne en règne suivre et constater l'affaiblissement progressif du principe féodal reculant devant l'esprit monarchique. Ce sont d'abord les populations elles-mêmes, étrangères les unes aux autres par le sang, par les croyances et par la langue, qui répugnent à l'unité politique; c'est ensuite la ligue de tous les barons, entre lesquels fut partagée la terre conquise, qui opposent aux premiers Capétiens une résistance énergique; puis la royauté, maîtresse du sol de la patrie, se trouve contrainte de lutter contre les princes apanagés par elle avec autant de vigueur qu'elle l'avait fait d'abord contre les barons; enfin, lorsque la hache a frappé les plus hautes têtes et fait couler le sang royal comme un sang vulgaire, une nouvelle lutte s'engage contre les créatures de la royauté, qui aspirent à reconstituer l'ancien système au moyen des grands gouvernemens provinciaux. Aux guerres de race à race, aux guerres de suzerain contre vassal, succèdent alors les intrigues de palais, le règne des favoris et des favorites, et une lutte d'influences toutes personnelles s'engage autour du trône, au pied duquel apparaît Richelieu comme l'inflexible génie de la monarchie.

Toutefois, avant le triomphe du grand cardinal, une éclatante tentative fut faite pour sauver l'intérêt féodal prêt à périr. L'aristocratie française eut assez de sens politique, aux jours de sa décadence, pour rattacher sa cause à une cause plus vivante, à un principe plus énergique que le sien. Elle s'associa étroitement à la réforme protestante, et ce ne fut pas là un des motifs qui nuisit le moins au développement du protestantisme parmi les populations françaises. La réforme avait été dans toute l'Europe septentrionale la cause des rois et des grands : elle avait fait son chemin en délivrant les premiers du frein du pouvoir religieux, en distribuant aux seconds les dépouilles opimes de l'église, et l'austérité de ses dogmes avait habilement couvert ces larges concessions faites aux convoitises des uns, aux cupidités des autres. L'exemple des rois d'Angleterre, de Suède, de Danemark et de la plupart des princes du Nord, n'ayant pas été suivi par les rois très chrétiens, la réforme dut prendre en France des allures moins serviles que dans ces contrées mises au pillage, et le calvinisme tenta de s'y montrer sous des formes fières, indépendantes et quasi-républicaines. Toutefois l'esprit démocratique qu'il affectait dans quelques communes importantes ne l'empêchait pas de s'allier étroitement aux grandes factions de cour, de telle sorte qu'en s'attaquant à lui, la royauté rencontrait en même temps devant elle et les passions populaires dans ce qu'elles ont de plus ardent, et les intérêts aristocratiques dans ce

qu'ils ont de plus immuable. L'affaiblissement de la monarchie, la rupture de cette unité si laborieusement poursuivie, une sorte de fédération municipale sous le protectorat seigneurial, tel fut le projet poursuivi en commun par les ministres du saint Évangile et par les brillans courtisans du Louvre. La maison de Condé, la maison de Rohan, la maison de Châtillon, confondirent leurs haines avec celles qui animaient les bourgeois de quelques grandes villes et les rudes prédicans des montagnes. Si la réforme eût triomphé sous les derniers Valois ou sous les premiers princes de la maison de Bourbon, c'en était fait de l'œuvre poursuivie au prix du sang de vingt générations : le cours des destinées de la France était radicalement changé, et le problème de son avenir aurait reçu une solution toute différente.

Ce fut à un prince réformé qu'il fut donné d'arrêter le cours de la réforme, et d'étendre la puissance royale dans les circonstances même qui semblaient devoir en amener, sinon la chute, du moins l'affaiblissement inévitable. Henri IV accomplit avec bonheur l'œuvre la plus ardue qui soit imposée aux hommes politiques, il se servit de son parti pour le combat et le répudia après la victoire, sans perdre son honneur dans cette double entreprise. Il accomplit sous les plus séduisans dehors la tâche la moins chevaleresque qu'un prince soit en mesure de poursuivre, celle d'user sans scrupule du dévouement des autres pour atteindre un but qu'on leur cache et dont on a seul la pleine conscience. Héros sans enthousiasme et sectaire sans croyance, calculateur profond sous des formes naïves le plus souvent calculées elles-mêmes, Henri de Béarn escamota la réforme à son profit, et il trouve devant l'histoire la justification de sa conduite dans l'immense service rendu à l'indivisibilité de la monarchie française.

Celle-ci était en effet menacée des deux côtés à la fois. La victoire des réformés aurait amené, avec la prépondérance de l'Angleterre protestante, une sorte de fractionnement territorial sous forme fédérale, et, si la maison de Guise était parvenue à supplanter celle de Bourbon, elle se fût trouvée placée, en montant sur le trône, dans l'impérieuse nécessité de faire d'immenses concessions à l'Espagne catholique. C'est le propre des guerres civiles où la conscience est engagée, de laisser les combattans sans nul scrupule en ce qui concerne l'intervention de l'étranger. Une transaction entre les partis pouvait seule préserver la France de cette extrémité funeste, et, après vingt années d'épreuves, Henri IV se sentit assez habile pour la combiner, assez fort pour l'imposer à tous.

Le vaillant chef de la maison de Bourbon laissa donc la France plus compacte et la royauté plus puissante qu'elle ne l'avait été sous les règnes précédens. Ce progrès était d'autant plus sensible que le pro-

testantisme avait fort affaibli les grands états qui, jusqu'à la fin du XVIe siècle, avaient formé pour la France un contre-poids redoutable. L'Allemagne, livrée à la guerre et à l'anarchie pour près d'un siècle, ne pesait plus sur les destinées de l'Europe. A peine la réforme avait-elle arboré son drapeau à Smalkalde, que, du vivant même de Charles-Quint, il devenait possible de pressentir les longues humiliations auxquelles la couronne du saint-empire serait exposée dans l'avenir, avant d'être atteinte par l'épée de la Prusse et de disparaître sous la botte de Napoléon. L'Angleterre se trouvait, après Élisabeth, épuisée par les efforts de la royauté pour résister aux factions et pour maintenir un lien que chaque jour relâchait davantage entre les trois parties de la monarchie. L'Angleterre épiscopale, l'Écosse presbytérienne et l'Irlande catholique se livraient un combat terrible, et la Grande-Bretagne commençait contre l'île voisine cette œuvre de destruction dont les dernières conséquences épouvantent encore le monde. L'Espagne, de son côté, avait perdu les Pays-Bas, et les états-généraux de Hollande, en même temps que les braves cantons de la Suisse, offraient à la France une nouvelle et précieuse alliance. Pendant ce temps, la cour de l'Escurial s'endormait dans une mortelle torpeur, allant chercher au bout du monde des richesses métalliques pour masquer sa misère chaque jour croissante, et descendant majestueusement dans son sépulcre comme une momie recouverte de lames d'or.

Ce fut au moment précis où la France avait ainsi l'entière disposition de ses forces que parut, à la tête de son gouvernement, l'homme dont on serait tenté d'inscrire le nom dans la chronologie des rois. Richelieu exploita, avec une rare sagacité et une habileté incomparable, toutes les chances qu'offrait à la fortune de sa patrie l'état de l'Europe coupée en deux par la réforme; mais, avant d'en profiter pour assurer sa prépondérance au dehors, il prit soin d'achever au dedans l'œuvre des grands esprits qui l'avaient précédé : il triompha, non sans peine et sans péril, dans la dernière lutte engagée contre le trône par les princes du sang et par les favoris pour arracher à la faiblesse d'une femme l'hérédité des grandes charges et des grands gouvernemens provinciaux. Henri IV n'avait été contraint de frapper qu'une tête illustre, celle de Biron, parce qu'étant roi, une révolution seule pouvait le renverser, et que les partis, même au plus haut paroxysme de leurs violences, hésitent à aller jusqu'à l'extrémité d'une révolution. Simple ministre de Louis XIII, Richelieu dut en faire tomber un plus grand nombre, parce qu'une intrigue aurait suffi pour l'abattre, et que la modération est l'attribut exclusif de la force. En même temps qu'il décapitait les partis, qu'il rasait leurs villes ou qu'il y mettait garnison, ce ministre imprimait une impulsion uniforme à l'organisation de la marine et de l'ar-

mée, à l'administration des provinces et à celle des finances, faisant partout prévaloir cette centralisation dont le germe avait été déposé sous le trône même des Capétiens; il lui sacrifiait, sans hésitation comme sans scrupule, et les intérêts locaux et les stipulations particulières aux provinces, lors même que ces stipulations étaient consignées dans les contrats qui avaient réglé les conditions de leur accession à la monarchie. Les cours de justice avaient subi le niveau d'un commun asservissement, car la royauté avait cessé de ménager les légistes, du moment où ceux-ci ne lui avaient plus été nécessaires. Enfin, lorsque Richelieu mourut, léguant à Mazarin le soin de continuer son œuvre et de l'achever, il n'était plus donné qu'aux femmes et aux chansonniers de s'élever contre cet absolu pouvoir, qu'il avait rendu inexpugnable au dedans en abaissant toutes les têtes, au dehors en donnant à la France l'Artois et le Roussillon pour boulevards.

Louis XIV rendit sans doute plus éclatant le régime politique fondé par le cardinal, et donna plus de relief encore aux principes d'omnipotence déjà proclamés; mais au fond il n'ajouta rien à l'œuvre de Richelieu, dont il se borna à tirer et à compléter les conséquences. Le règne de Louis XIV était contenu en germe dans le règne précédent comme un fruit mûr l'est dans sa fleur : le grand roi recueillit sans labeur et sans effort ce qu'avaient semé ses devanciers sur ce sol si profondément ouvert et arrosé de tant de sang. Les succès militaires de Richelieu, les combinaisons diplomatiques de Mazarin préparèrent des conquêtes que ne pouvaient désormais empêcher ni l'Espagne, livrée à une famille décrépite, ni l'Angleterre, aux mains d'une royauté vénale, ni l'empire, si profondément divisé contre lui-même. En assurant la prépondérance de la maison de France sur la maison d'Autriche, le traité de Munster avait décidé d'avance du sort de la Flandre et de l'Alsace, et la paix des Pyrénées contenait en germe la succession d'Espagne : Mazarin avait fait plus que de l'entrevoir, il l'avait formellement annoncée.

A Richelieu s'arrête donc l'œuvre de la constitution territoriale et monarchique de l'ancienne France, et sa sévère figure apparaît à la limite de deux âges comme le géant du Camoëns à la limite de deux mondes. De Louis XIV à 1789 s'étend cette époque de transition, cette ère bâtarde qu'on appelle l'*ancien régime*, et qui n'a rien ni de la séve du passé, ni de la sérieuse virilité du présent. Ce fut un temps glorieux, sans doute, pour les travaux de l'esprit comme pour ceux des armes; mais, dans ce mouvement où le XVIIe siècle fit dominer le génie classique, où le XVIIIe fit prévaloir l'esprit cosmopolite, la physionomie de la vieille France disparut sans retour. La Bastille et l'Œil-de-Bœuf au lieu des états-généraux et des parlemens, la rivalité des maîtresses au

lieu des guerres civiles, la légitimation des bâtards après les apothéoses de Versailles; à la suite de Lionne et de Colbert, formés à l'école des deux grands cardinaux, une succession de secrétaires d'état et de contrôleurs-généraux, qui n'ont d'autre souci que d'exploiter la nation pour faire vivre les courtisans; les triomphes de Louis XIV aboutissant enfin, sous son triste successeur, à l'abandon de la Pologne, à l'évacuation des Indes Orientales et du Canada, tel est le bilan de cet *ancien régime*, où les hommes et les choses, les principes et les conséquences restent engagés dans une solidarité humiliante, mais légitime.

Six personnages se dégagent donc, entre tous les autres, du fond de cette grande épopée, au frontispice de laquelle est inscrit le nom de la France : figures bien distinctes quant au caractère individuel qu'elles expriment et au temps où elles se produisent, mais toutes semblables quant à la pensée qui les inspire et à la tâche commune qu'elles poursuivent. L'abbé Suger représente le pouvoir royal au moment où, par son association avec l'idée cléricale, il acquiert l'entière conscience de sa mission politique; saint Louis est la plus haute expression de la royauté comprise dans le sens chrétien; Duguesclin ouvre avec son épée les entrailles de la patrie pour en faire sortir un long cri de délivrance; Louis XI accomplit contre la féodalité apanagère le même travail que Louis IX contre la féodalité baroniale; Henri IV conserve tous ces grands résultats en faisant avorter le protestantisme; Richelieu livre un dernier combat et met Louis XIV en mesure d'hériter du travail des siècles. Ce sont là les hommes-principes dans lesquels se condense la vie de tous, et qui résument, sous les formes les plus saisissantes, le long drame de l'histoire nationale.

J'ai cru que des travaux détachés, reliés entre eux par la même pensée, pouvaient présenter de l'intérêt et n'être pas inutiles au progrès des études historiques; j'ai pensé qu'il y avait quelque avantage à faire toucher au doigt, en lui donnant un corps, la grande idée qui a fait la France, et à suivre le mouvement de cette société dans la vie des hommes qui en ont été les principaux instigateurs. En groupant ainsi l'histoire autour des noms qui l'expriment, je n'ai point prétendu écrire une œuvre d'érudition, car je me suis moins proposé de rechercher des faits nouveaux que de montrer les personnes sous leur jour véritable : il n'est pas un fait de quelque valeur pour lequel je ne sois remonté aux sources en m'édifiant des témoignages contemporains. Je me suis efforcé d'aspirer l'air des siècles et d'y vivre moi-même avec les hommes dont je recherchais les traces, et je n'ai emprunté à notre société nouvelle que l'expérience acquise par les révolutions, étincelant flambeau qui éclaire le passé aussi bien que l'avenir.

L'unité suivant laquelle s'est moulée la France a imprimé à son génie

un sceau indélébile; cette unité a façonné le caractère de la nation en même temps qu'elle a décidé de sa fortune. En recevant de Dieu l'énergie nécessaire pour résister à l'Europe qui la pressait dans un cercle de fer, la France n'a pu manquer d'acquérir une grande force d'expansion extérieure pour ses idées, car la puissance de dilatation est toujours proportionnelle à l'énergie centrale; elle a dû contracter des habitudes intellectuelles analogues à la loi en vertu de laquelle elle s'est trouvée constituée, et son esprit logique s'est façonné par l'élément générateur de son histoire. Marchant droit à son but par une seule voie et sans ambages, elle s'est efforcée de réaliser ses idées aussitôt qu'elle les a conçues, et, ne séparant jamais la théorie de l'application, elle est devenue le plus logique et dès-lors le plus naturellement révolutionnaire des peuples.

Les périls contre lesquels elle eut à se défendre depuis son berceau jusqu'aux jours de ses plus glorieux triomphes ne pouvaient manquer de donner à ses enfans des mœurs toutes militaires : aussi ce peuple est-il une armée et la France est-elle un camp. Lorsqu'elle ne fait pas la guerre, elle semble toute dévoyée dans le monde et comme embarrassée d'elle-même. Nos malaises intérieurs n'ont pas une autre cause. L'œuvre de transformation pacifique, tentée de nos jours par une royale sagesse, ne sera si grande devant la postérité que parce qu'elle est si difficile : ce n'est pas seulement contre l'esprit de révolution que le prince éminent appelé au trône en 1830 a dû engager une lutte persévérante; pour rejeter la France de la guerre dans la paix, des champs de bataille dans les ateliers, d'une vie de hasards dans une vie de calculs, il a fallu triompher du vieux génie de la nation appuyé sur dix siècles de son histoire.

Si le mode d'après lequel s'est formée la France l'avait prédestinée à la gloire des armes, il était loin de l'avoir préparée à la pratique de la liberté, et rarement les précédens d'un peuple furent plus en opposition qu'ils ne l'étaient au début de la révolution française avec l'œuvre d'organisation constitutionnelle qui s'opérait alors. La guerre déclarée pendant tant de siècles à toutes les existences indépendantes avait ôté à tout le monde le goût autant que l'habitude de l'indépendance. La nation, qui n'avait fait de grandes choses qu'à l'impulsion et au profit du pouvoir royal, avait perdu toute spontanéité et ne marchait plus sans être conduite. La noblesse la plus brave de l'Europe était aussi la plus dénuée d'esprit politique. En prodiguant son sang sur tous les champs de bataille, de Bouvines à Fontenoi, elle s'était crue quitte envers la patrie, et ne s'était jamais inquiétée ni de représenter les intérêts de la nation ni même de défendre les siens. Les légistes, qui l'avaient supplantée dans la confiance royale, eurent une carrière marquée par deux

phases distinctes : dans la première, ils furent les instrumens ardemment dévoués de la couronne; dans la seconde, ils tentèrent d'absorber à leur profit une large part de sa puissance; mais, dominés par l'esprit de corps qui resserre les ames autant que l'esprit de parti les dilate, les membres austères des parlemens, véritables moines de la vie laïque, se préoccupèrent bien plus de conquérir des pouvoirs étrangers à leur institution que d'exprimer la vie nationale, aux ardentes émotions de laquelle leur impassibilité les laissait étrangers. Dans cette abdication générale de toutes les forces constituées, la royauté était donc devenue, par la nature des choses, la seule autorité vraiment nationale, la seule qui fût comprise et aimée du peuple. Elle n'était pas, comme aujourd'hui, une partie intégrante des institutions : c'était, à bien dire, la constitution tout entière. On comprend dès-lors quel abîme dut s'ouvrir lorsque la foudre frappa le trône et que la société française fut ainsi renversée par sa base. A part les livres des philosophes et l'enceinte de quelques académies, la liberté n'avait pas un asile duquel elle pût sortir pour prendre possession de cette terre qui l'invoquait pourtant avec des cris de rage : elle était restée étrangère aux mœurs aussi bien qu'aux institutions. Aussi, dès les premières difficultés, la nation n'éprouva-t-elle aucun scrupule à suspendre la jouissance de ce bien idéal dont elle n'avait ni l'instinct, ni l'habitude, et qu'elle ne connaissait encore que par les vagues théories de Jean-Jacques Rousseau et les systématiques combinaisons de Montesquieu.

Toutefois, si ses précédens historiques étaient loin de préparer la France à la vie publique et aux mœurs constitutionnelles, ils la prédisposaient admirablement pour le régime de l'égalité civile aussi bien que pour celui de l'unité administrative. Autant la révolution rencontra d'obstacles pour organiser l'exercice des droits politiques, autant elle trouva de facilités pour abolir les priviléges qui séparaient encore les castes et pour imposer à tous le niveau du droit commun. Le doublement du tiers-état, l'abolition des trois ordres, leur fusion dans une assemblée unique, l'égalité des impôts, l'admissibilité de tous les citoyens aux charges publiques, la renonciation à toutes les prérogatives et même à toutes les distinctions nobiliaires, tout cela fut opéré en quelques jours d'entraînement, parce qu'en cela l'œuvre de la révolution avait pour racine l'œuvre du temps.

Suger, saint Louis, Duguesclin, Louis XI, Henri IV, Richelieu, avaient déblayé par l'épée et par la hache le terrain où l'assemblée constituante s'assit en souveraine; Mirabeau fut le successeur logique de ces grands réformateurs, tous ignorans de la portée définitive de leur mission, mais tous remplis de confiance en elle. En abolissant la noblesse, on s'inspirait d'une idée à laquelle les victoires de la royauté

n'avaient pas moins préparé que celles de la philosophie moderne; en substituant les cases d'un échiquier géométriquement découpé aux antiques provinces du royaume, on continuait l'application du système qui les avait réunies à la couronne; lorsque l'on organisait d'après un même principe l'administration de la justice par toute la France, depuis le tribunal de paix jusqu'au tribunal de cassation, on restait fidèle à la pensée des établissemens de saint Louis; et, quand la constituante remania toute l'administration territoriale et financière, elle se trouva souvent dans le cas d'appliquer des vues qui se rencontrent en germe dans les lettres de Louis XI, dans la correspondance d'Henri IV et dans les écrits politiques du cardinal de Richelieu. Aussi ces tentatives, quelque hardies qu'elles parussent être, se développèrent-elles heureusement, parce qu'elles avaient leur généalogie dans l'histoire. Toute cette partie du travail révolutionnaire fut donc accomplie sans bouleversement et presque sans résistance, grace à l'impulsion qu'elle reçut du génie national. Les intérêts froissés subirent la loi des temps et eurent le plus souvent l'honneur de devancer des sacrifices reconnus nécessaires. Ce ne fut ni la réunion des trois ordres, ni la nuit du 4 août, ni la suppression des parlemens, ni la substitution des départemens aux provinces qui provoqua la lutte où la révolution faillit succomber sous le coup de ses propres fureurs. La patrie de Clisson et celle de Plantagenet s'étaient laissé affubler du nom de départemens du Morbihan et de Maine-et-Loire; le palais où siégèrent les Molé et les Séguier avait vu monter sur ses siéges vénérés des magistrats obscurs; les descendans des plus grandes maisons du royaume faisaient assaut de patriotisme et de dévouement avec la bourgeoisie, et nulle part il n'y avait encore à signaler de sérieuses résistances. Mais, après qu'on eut fondé l'égalité civile et l'uniformité de législation, et lorsqu'on fut dans le cas d'aborder les questions vraiment politiques, c'est-à-dire celles qui se rapportaient à la constitution et à la pondération des pouvoirs, le législateur, loin d'être soutenu, comme il l'avait été d'abord, par le sentiment public, se trouva contrarié par lui dans la partie la plus difficile de sa tâche. Le droit de *veto* fut attribué à la couronne, et, quand celle-ci prétendit s'en servir pour résister aux entraînemens populaires, on la paralysa par l'émeute; on proclama la liberté de la presse, et, lorsque quelques journaux contrarièrent les opinions dominantes, on lanterna les journalistes; on fit de pompeuses déclarations en faveur de la liberté des cultes, pendant qu'on dressait la constitution civile du clergé, et les violations les plus patentes du pacte si solennellement juré ne soulevèrent au sein des masses ni improbation, ni colère. La France n'admettait pas la légitimité d'une résistance contre sa pensée du moment; nul n'avait été enseigné à croire au droit d'autrui et à lui subordonner

le sien; la nation n'entrevoyait la loi qu'à travers le prisme de sa passion, et jamais son cœur ne fut plus étranger au sentiment de la liberté véritable que lorsqu'elle en invoquait le nom et qu'elle allait mourir pour elle sur tous les champs de bataille.

En Angleterre, le pays avait fait un long apprentissage des institutions libres; il avait combattu à Runnimeade pour la cause qu'avait fait triompher le stathouder de Hollande après plus de quatre siècles : aussi sa constitution parlementaire se confond-elle aujourd'hui avec sa vie historique; mais, spectacle remarquable et digne des plus sérieuses méditations! l'Angleterre reste, de nos jours, aussi étrangère au sentiment de l'égalité civile et de l'unité administrative que la France de 1789 pouvait l'être à celui de la liberté politique. L'une, préparée par l'influence de l'aristocratie au rôle qu'elle remplit dans le monde avec tant d'éclat, n'a pu conquérir encore ni l'habitude, ni le goût de la vie démocratique, et le droit d'aînesse, par exemple, est demeuré aussi populaire dans ses chaumières que dans ses châteaux; l'autre, façonnée par la main du pouvoir à sa mission de nivellement social, n'acquiert qu'à grand'peine et au prix de longs efforts le respect du droit d'autrui et de cette religion de la loi par laquelle grandissent les peuples libres. L'Angleterre, dotée de la plus vigoureuse constitution de l'Europe, n'a pu parvenir à se donner un système de procédure raisonnable et une administration quelque peu régulière. De son côté, la France, qui a inauguré la démocratie dans la famille comme dans l'état, et subi avec un rare bonheur les expériences les plus audacieuses, depuis l'unité des départemens jusqu'à celle des poids et mesures, la France des rois absolus et des parlemens en est encore à s'inquiéter du froc d'un capucin et à disputer aux familles le droit de disposer de l'avenir moral de leurs fils. Voilà ce que l'esprit aristocratique a produit d'un côté du détroit, et ce que la suprématie royale a préparé de l'autre; voilà l'œuvre des principes rendue sensible par leurs conséquences, et les infirmités du présent éclairées par la lumière que le passé projette sur elles.

Lorsque le parti tory défendait, dans le royaume-uni, l'acte du *test* et les *bourgs-pourris*, il le faisait au nom des institutions paternelles. Lorsque l'on combat en France la liberté de l'enseignement, on le fait en se prévalant de la grande loi d'unité d'après laquelle a été constituée la nation. Ce sont là des argumens qui finiront par se briser sans nul doute contre le génie et les besoins des sociétés nouvelles; mais s'ils descendent si avant dans le sentiment public, malgré la contradiction qu'ils impliquent avec tous les principes qui nous régissent, c'est parce que les souvenirs du passé semblent les revêtir d'une sorte de consécration. Prétendre élever systématiquement un édifice sur une

base purement historique, c'est engager contre son temps une lutte où la victoire ne saurait manquer de rester au présent contre le passé; mais gouverner les peuples sans connaître les lois spéciales de leurs développemens antérieurs ou en ne s'en préoccupant point, c'est se heurter contre des résistances invincibles, et renoncer à la fois à les dompter et à les comprendre. L'homme politique qui aura médité sur le passé ne s'étonnera point des difficultés qu'éprouve la Grande-Bretagne lorsqu'elle s'efforce de réformer ses plus mauvaises lois et d'organiser dans son sein un système d'administration en harmonie avec les besoins multipliés des sociétés nouvelles; il ne s'étonnera pas davantage des obstacles que rencontre, non dans nos lois, mais dans nos mœurs, la large application des saines théories parlementaires et des doctrines libérales sérieusement entendues; il comprendra, enfin, que la vie nationale doit se révéler sous des aspects différens, selon qu'elle s'est épanouie sur tous les points de la surface, comme en Angleterre, ou qu'elle a rayonné, comme en France, du centre aux extrémités.

LOUIS DE CARNÉ.

L'UNIVERSITÉ D'ATHÈNES

ET

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN GRÈCE.

Il y a dix-sept ans que la Grèce est redevenue une nation et qu'elle est entrée dans le système général de la politique européenne. Depuis lors, les puissances qui l'avaient aidée à renaître ont suivi avec attention ses premiers pas; depuis lors, tous les hommes qui savent ce que vaut un tel peuple, issu de tels aïeux, et ce que, dans la poursuite de sa seconde destinée, il peut produire de changemens heureux ou funestes dans la marche du monde, n'ont pas cessé d'avoir les yeux fixés sur lui. La Grèce est petite, mais l'importance d'une nation ne se mesure pas plus à ses limites que celle d'un homme à sa taille. Il est d'autres forces, on le sait, que les forces matérielles; aussi, quelque restreint que soit l'espace occupé sur la carte par la Grèce, l'indifférence n'est pas permise à son égard. Puisqu'on a tous les jours à compter avec elle, on doit savoir ce qu'elle est, ce qu'elle vaut; mais, avant de la juger, il faut consentir à la bien connaître. Voilà pourquoi la France, son amie naturelle, l'a constamment suivie, depuis qu'elle existe, de ses regards bienveillans et désintéressés, plus curieuse de ses progrès que de sa reconnaissance. Des hommes capables de la bien juger ont voulu être témoins des premiers mouvemens de sa vigoureuse enfance et voir jusqu'à quel point elle grandissait dans son antique et glorieux berceau. Les uns ont fait connaître au public français la cour et la ville d'Athènes, de cette nouvelle Athènes qui, il y a quinze ans, n'était qu'un grand village, et qui renferme aujourd'hui trente mille habitans. Un autre, esprit sévère, observateur judicieux, mêlé depuis long-temps aux luttes de la tribune, s'est plu à reconnaître dans la jeune nation grecque une énergie politique dont l'action sera d'autant

plus sûre qu'elle sera plus patiente (1). Dans ces derniers temps, la sollicitude des amis de la Grèce est devenue plus grande encore. Ils ont voulu étudier, compter, calculer toutes ses ressources. Un homme intelligent, sincèrement dévoué aux intérêts de la Grèce et possédant à fond la science économique, a examiné jusque dans ses derniers détails la situation actuelle du royaume. Son livre en apprend tout ce qu'il est possible d'en savoir aujourd'hui. Grace à M. Leconte, chacun peut voir où en sont les Hellènes, et mesurer à son aise le chemin qu'ils ont déjà fait. Ceux qui connaissent ces travaux et d'autres que nous ne citons pas, s'ils estimaient déjà la Grèce, ont dû l'estimer davantage encore. Malgré les difficultés de sa position, unique dans l'histoire des siècles, en dépit des obstacles qu'elle rencontre quelquefois au dedans, souvent au dehors, elle est, elle vit, elle marche; mais, de tous ses progrès, le plus évident, le plus sensible, le plus propre à rassurer ceux qui redoutent pour elle les chances de l'avenir, c'est le progrès de l'instruction publique.

Déjà, en 1843, un savant qui a la faculté de voir vite et bien et de raconter avec art les choses qu'il a vues, M. Ampère, a tracé dans cette *Revue* (2) un tableau de l'instruction publique en Grèce. Après cette première étude, il reste encore à regarder de près les écoles d'Athènes et des provinces, à exposer l'histoire de leurs antécédens et à indiquer le système qui a présidé à leur organisation. Devenu par le bienfait d'une institution libérale (3) comme l'un des habitans de ce beau pays, nous avons pu entreprendre cet intéressant examen. Depuis le voyage de M. Ampère, quatre années se sont écoulées, qui n'ont pas été les moins fécondes. Si pendant ce temps l'intelligence des Grecs a continué sa marche progressive, il n'est pas mal qu'on le sache. D'ailleurs, quand on voit la Grèce moderne, âgée de trois ans à peine, essayer d'organiser l'instruction publique à tous ses degrés, à une époque où la France discutait encore sa loi sur l'instruction primaire, on se demande comment, le lendemain de la lutte, les héros déposant leurs armes ont pu trouver des livres, des maîtres et des écoles pour eux-mêmes et pour leurs enfans. Cette question d'histoire contemporaine mérite qu'on y réponde. On n'a vu généralement dans cette race d'Hellènes combattant pendant sept années pour son indépendance que des marins hardis et expérimentés, des palikares intrépides. On s'est trompé : il y avait là des hommes déjà instruits ou capables de l'être. Déjà depuis long-temps les Hellènes étaient prêts non-seulement pour la vie militaire, mais aussi pour la vie intellectuelle. Plus d'un armatole avait étudié soit à l'école de Janina, soit aux couvens de l'Athos ou dans le monastère des Météores; plus d'un soldat, la guerre achevée, a pu passer du camp dans la chaire du professeur.

Comment un peuple esclave de la Turquie pendant deux siècles et demi a-t-il pu ainsi conserver son caractère et sauver son intelligence? La fortune, ou, pour mieux parler, la Providence, n'a fait pour lui, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II, que ce qu'elle avait déjà fait depuis la réduction de la Grèce en

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1844, l'étude de M. Duvergier de Hauranne sur la *situation de la Grèce et son avenir*.

(2) Voyez la livraison du 1er avril 1843.

(3) L'école française d'Athènes, fondée par ordonnance royale en date du 12 septembre 1846, sur un rapport de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

province romaine. La perpétuité de la nation grecque est peut-être le plus étonnant de tous les grands faits historiques. Sa personnalité puissante et vivace a résisté aux conquêtes et bravé les invasions. Rome lui imposa sa loi, mais elle subit l'irrésistible ascendant de son génie. N'ayant plus à combattre, le vainqueur se trouva moins grand. Le sentiment de sa force fit place au sentiment de son ignorance, et il lui fallut se mettre à l'école chez les vaincus. Ici, comme toujours, c'est à l'intelligence que resta l'avantage. Morte politiquement, la Grèce continua d'exister par la pensée. Elle vécut ainsi autant que Rome, plus jeune qu'elle et son élève. Elle vécut même plus long-temps, car la Rome véritable avait cessé d'être quand Justinien dispersa les écoles où retentissait la voix et où soufflait encore l'esprit de la Grèce antique. Plus affaiblie au moyen-âge, plus éloignée alors des temps de sa jeunesse et de sa gloire, la Grèce aurait plus facilement pu s'absorber et disparaître dans le sein d'un peuple nouveau. Cependant, même au degré d'obscurité et de misère où elle était descendue, le peu qu'elle avait gardé de sa grandeur passée la maintint au-dessus de ses maîtres sans génie, sinon sans courage. D'ailleurs, le schisme qui lui donna une foi et un culte à part et qui assura la conservation de sa langue, les croisades, qui, loin de la ramener, ne firent que l'importuner ou la blesser dans ses intérêts et dans son commerce, enfin l'ignorance et les excès des princes latins qui occupèrent les diverses parties de la Grèce, devaient rendre à jamais impossible la fusion de la race hellénique avec les nations occidentales.

La Grèce avait donc traversé péniblement, mais toujours vivante, la longue durée du moyen-âge, quand elle tomba aux mains des Turcs. Avant tout examen des faits, on voit que les Turcs ne pouvaient en aucune façon s'assimiler la race grecque, qui leur était supérieure et par son passé dont elle n'avait pas perdu la mémoire, et par son caractère que le temps avait respecté, et surtout par sa croyance. Dans leur aveuglement fatal, les sultans vinrent en aide à ces causes de conservation, jusqu'à les changer en causes de progrès d'abord et de régénération par la suite. Déplacés dans cette Europe pour laquelle ils étaient mal faits, étonnés de s'y trouver et incapables de se mettre en rapport avec elle, parce qu'ils n'en comprenaient ni les langues ni l'esprit, le lendemain même de la victoire, ils furent contraints de composer avec les vaincus, qu'ils redoutaient instinctivement et dont le secours leur était nécessaire. Mahomet II comprit sur-le-champ que, malgré les différences de religion et de langue qui les séparaient, il y avait entre les chrétiens d'Occident et les Grecs des affinités naturelles, et que, du jour où ils se rapprocheraient, sa puissance serait menacée. Il s'appliqua donc à nourrir les vieilles haines qu'avait engendrées le schisme, et, en même temps, il chercha à s'assurer de la fidélité des Grecs par d'habiles concessions ou par des faveurs éclatantes. Il nomma *patriki Roum,* ou patriarche des Romains, Gennadios Scholarios, le plus fanatique adversaire de l'église latine. Il le mit à la tête d'un synode, lui conféra des pouvoirs civils et le combla d'honneurs. Gennadios appela auprès de lui tout ce qu'il y avait d'hommes de talent parmi les familles nobles de Constantinople et les exilés de Trébisonde, et fonda cette école patriarcale où se formèrent les professeurs de belles-lettres jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Les jeunes gens, qui y commençaient leurs études, prirent l'habitude d'aller les terminer en Italie. Ils revenaient à Constantinople, con-

naissant la médecine, l'astronomie et les langues de l'Occident (1). Trop ignorans et d'ailleurs trop énervés pour s'instruire, les Turcs chargèrent les Grecs de leur parler des astres et de les guérir quand ils souffraient. Ils durent aussi leur conférer les fonctions de grand-interprète de la Porte, qui leur firent une place à part et très élevée, d'où ils pouvaient veiller aux intérêts de leurs compatriotes, leur procurer les moyens de s'instruire sans causer d'ombrage aux sultans, et protéger leurs personnes. C'est ce que firent, avec un zèle ardent et une habileté singulière, les deux premiers grands-interprètes, Panayotakis et Alexandre Mavrocordatos. Leurs successeurs marchèrent sur leurs traces. La même supériorité intellectuelle qui avait fait nommer les Grecs drogmans de la Porte les fit arriver à l'hospodarat en Valachie et en Moldavie, à la place de ces ministres turcs, cruels et rapaces, qui ne voyaient dans une telle dignité qu'une occasion de s'enrichir aux dépens de leur maître. Riches autant qu'adroits, respectés des ministres, qu'ils comblaient de présens, et par conséquent des pachas, avec lesquels ils entretenaient des relations constantes, leur influence était considérable, et ils en usaient pour le bien des leurs (2). Non-seulement les Turcs étaient obligés de rendre justice aux talens des Grecs, mais ils furent aussi contraints plus d'une fois de céder devant leur courage militaire et de leur accorder de bonne grace ce qu'ils auraient conquis de force. Pendant que Mahomet II n'avait qu'à paraître pour s'emparer du Péloponèse, de l'Attique et de l'Eubée, un prince d'Épire, George Castriote, plus connu sous le nom de Scander-Bey, arrêtait le sultan dans sa marche victorieuse. Il l'arrêta trente ans. Ce grand exemple ne fut pas perdu. Scander-Bey légua aux montagnards de l'Épire et de l'Albanie le souvenir de sa bravoure et le mépris des Turcs. Une tradition de courage se maintint dans ces contrées. Alors parurent les armatoles, ces capitaines chrétiens qui, à la tête de leurs palikares, se rendirent redoutables au gouvernement ottoman. Leur existence fut légalement reconnue : on dut leur abandonner la défense des villes et des villages et leur accorder deux voix délibératives sur trois dans l'administration de leurs affaires. Il y eut bientôt des armatoles dans toute la Grèce continentale, dans le Péloponèse et dans l'Eubée. Ces vaillans capitaines, à peu près maîtres chez eux, conservèrent à la Grèce des mœurs guerrières, le sentiment de sa force et ce degré de liberté sans lequel l'intelligence est condamnée à s'éteindre. Enfin il est une dernière faculté par laquelle les Grecs se rendirent nécessaires à la Turquie et l'obligèrent encore une fois d'adoucir sa tyrannie à leur égard. Les Grecs des îles naissent marins. Leur adresse et leur intrépidité, qui devaient plus tard épouvanter la Turquie et porter à sa marine des coups terribles, mirent en faveur, à la fin du dernier siècle, les matelots de l'Archipel. Hussein-Pacha, grand-amiral de Sélim III, organisait une flotte à l'aide d'habiles constructeurs venus d'Europe; les équipages lui manquaient : il eut recours aux marins des Cyclades, surtout à ceux d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara. Il les protégea et leur accorda le libre passage dans les mers du Levant. Montés sur leurs légers navires, les marins grecs visitaient tous les

(1) Voyez le *Cours d'histoire de la Littérature grecque moderne*, par M. Rizo.

(2) « Ali-Pacha lui-même, dit M. Rizo dans son *Histoire moderne de la Grèce*, caressait les hospodars, leurs agens et les drogmans de la Porte. »

ports de la mer Noire, et poussaient jusqu'à Taïganrock. La richesse revenait avec eux dans leur patrie; la prospérité y croissait, et, sous l'influence de mœurs plus douces, des écoles primaires s'élevaient dans presque toutes ces îles. Antérieurement, à l'époque où la Turquie soutenait ses dernières guerres contre Venise et les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, celles des îles qui avaient fourni des équipages à ses galères reçurent d'elle certains de ces priviléges dont les conquérans sont toujours avares. Les Cyclades et les Sporades purent n'admettre sur leur territoire aucun mahométan, se gouverner à leur gré, confier à leurs notables ou *démogérontes* le droit de faire leurs affaires et exercer librement leur culte, à la seule condition de payer une somme annuelle entre les mains du capoudan-pacha.

On le voit donc, les Grecs, soit par la souplesse de leur esprit, la vivacité de leur intelligence et l'instruction qu'ils savaient acquérir, soit par leurs vertus guerrières, soit par leur rare expérience et je dirais presque leur amour de la mer, c'est-à-dire par cet ensemble de qualités diverses qui avaient fait de leurs ancêtres la nation la plus complète du monde, les Grecs avaient réussi à se créer une position unique dans les annales des peuples asservis. Peu à peu, à force d'art et de persévérance, ils avaient presque triomphé d'un despotisme brutal, ne lui laissant de ses armes que celles qui lui étaient nécessaires pour les aiguillonner de temps en temps, les tenir en haleine et les pousser enfin à la complète liberté.

C'est dans ces favorables conditions que, chez les Grecs, avant qu'ils fussent redevenus une nation, se forma et se développa un véritable système d'instruction publique, dont les parties, en apparence indépendantes les unes des autres, étaient cependant unies par un lien puissant, celui d'une langue nationale. Les premières écoles coûtèrent cher à leurs fondateurs. Il fallut tromper les Turcs et cacher, sous le nom moins honorable de maisons de correction, le but véritable de ces établissemens. Si quelque gouverneur de province découvrait le pieux mensonge, c'est à prix d'or qu'on achetait son silence. Bientôt cependant les écoles prirent racine et devinrent florissantes. Les deux premiers siècles de la conquête avaient vu naître celles du mont Athos, de Janina, de Smyrne, de Pathmos. Alexandre Mavrocordatos, grand-interprète de la Porte, enrichit les colléges déjà fondés, y fit d'importantes réformes et les dota de plusieurs savans ouvrages qu'il avait composés lui-même en grec ancien. Son fils Nicolas, devenu grand-hospodar en 1716, employa son crédit à établir en Valachie une imprimerie et une école. Cependant la langue moderne prenait des formes plus arrêtées, mais elle ne faisait guère encore que répéter les ouvrages publiés dans les autres pays de l'Europe. Il lui manquait cette consécration que reçoivent les langues le jour où elles expriment des idées et des sentimens nationaux. Le poète Riga lui imprima ce nouveau caractère. Ses poésies, où l'inspiration et la correction marchent toujours ensemble, furent partout chantées avec enthousiasme. La Grèce s'y était retrouvée et reconnue.

La mort de Riga, qui avait rêvé trop tôt l'indépendance, communiqua plus de puissance encore à ses hymnes patriotiques. Les esprits s'élancèrent avec plus d'ardeur que jamais dans la voie des études. De nouvelles causes s'ajoutant aux anciennes précipitèrent ce mouvement, devenu général. Les dernières guerres avec la Russie avaient affaibli la Turquie et enhardi les Grecs. Les écoles, qui

n'avaient existé jusqu'à la fin du XVIIIe siècle que malgré la volonté des sultans et comme par miracle, furent officiellement autorisées par un diplôme que le dévouement éclairé du prince Dimitrakis Mourouzis obtint du faible Sélim III. De nouveaux établissemens d'instruction publique furent fondés, plus riches et d'une organisation meilleure. A Constantinople, le collége ne suffisait plus; le prince Dimitrakis Mourouzis en créa un second à Couroutchesmé, sur le Bosphore de Thrace. Benjamin de Lesbos, qui joignait à la science du professeur le zèle et l'ardeur de l'hétairiste, après bien des combats soutenus et des difficultés vaincues, et secondé par Iconomos, démogéronte de Cydonie, parvint à faire bâtir dans cette dernière ville un collége, où l'on se rendit de tous les points de la Grèce. Corfou, malgré ses fortunes diverses, avait aussi ses colléges et ses écoles. Capo d'Istrias, né dans cette île, avait profité de l'influence qu'il exerçait sur ses compatriotes pour éveiller en eux le goût des études grecques. Plus tard, les Français, rentrés en possession des îles Ioniennes après le traité de Tilsitt, avaient organisé à Corfou une académie, où ont enseigné M. Charles Dupin et le capitaine Augoyat. Les désastres de 1815 et le retour des Anglais dans les sept îles y arrêtèrent brusquement le progrès des écoles. Cet état de langueur dura huit ans. En 1823, une décision formelle de Canning imposa à lord Maitland l'organisation de l'université de Corfou, que son mauvais vouloir avait jusque-là retardée. Au moment où Ypsilantis donna le signal de la guerre, trois écoles jetaient le plus vif éclat : c'étaient celles de Smyrne, de Cydonie et de Scio. Scio surtout, l'heureuse Scio, active et peuplée, enrichie par son commerce, fière de sa belle jeunesse, pouvait ouvrir à cinq cents élèves les portes de son collége, où enseignaient quatorze professeurs, sous la direction savante du prêtre Néophytas Vamvas, à la fois grammairien, chimiste, philosophe, et de plus excellent citoyen. Nous avons appris de M. Vamvas lui-même, aujourd'hui professeur de philosophie à l'université d'Athènes, l'histoire de son collége, qu'il raconte avec éloquence dans cette langue harmonieuse à laquelle la prononciation lente et la douce gravité de l'aimable vieillard donnent un charme particulier. On étudiait dans ces maisons, alors si pleines et si animées, désertes quelque temps après, toutes les sciences, les langues, le grec moderne et le grec ancien, à l'aide des volumes de la *Bibliothèque hellénique* publiés par Coray avec le secours des frères Zosimas. L'éducation y prenait son point d'appui sur les vérités religieuses. L'étude de l'antiquité y élevait les ames et réchauffait de plus en plus en elles l'amour de la patrie et de la liberté. M. le comte de Marcellus, parcourant le Péloponèse en 1820, fut témoin d'un fait qui met en lumière le rôle que jouaient à cette époque les écoles de la Grèce, et les moyens qu'on y employait pour exciter les courages et les préparer à de prochains combats. « Rentré dans Argos, dit-il (1), je passai près d'une école que me fit reconnaître le bourdonnement continu des enfans, lisant et répétant tous ensemble, à haute voix, la leçon du jour. J'eus la fantaisie de pénétrer dans ce réduit des lettres grecques et d'inspecter la génération future des pauvres Albanais. Le *didascalos* (instituteur) me reçut fort poliment; il me fit asseoir à côté de lui, et, pendant que l'on m'apportait une tasse de café, il me vanta beaucoup l'intelligence de ses élèves et un peu sa méthode d'enseignement. Il me montra

(1) *Souvenirs de l'Orient*, chap. XXIII.

les livres élémentaires, la grammaire de Lascaris, quelques extraits imprimés à Corfou des grands auteurs classiques, la rhétorique d'Iconomos, et, pour compléter l'examen, il ordonna aux plus habiles disciples de réciter plusieurs scènes de *Léonidas aux Thermopyles*, drame héroïque qui préludait assez heureusement à la révolution de 1821, et qui fut publié, en 1816, aux frais d'un capitaine hydriote. » La dernière scène de ce drame, que cite M. de Marcellus, représente Léonidas mourant sur les cadavres des Perses : « Laissez-moi là, dit le héros. Cette flèche a pénétré plus avant que l'autre; mes forces s'en vont; ma vie est à sa fin... Les secours me sont inutiles... Je meurs pour l'indépendance de la Grèce... O dieux protecteurs de ma patrie! recevez mon sacrifice comme un hommage... Que ma mort serve à la gloire de tous les Grecs... et à l'honneur de Sparte, mon pays! (Il expire.) — Quelques Spartiates blessés qui restent encore se précipitent sur les Perses en criant : — Mourons pour la liberté! »

C'est par de tels jeux que maîtres et élèves se disposaient à une vie nouvelle. La tempête de l'insurrection emporta maîtres et élèves, les uns dans les combats, les autres à la suite des armées auxquelles ils prêchaient la persévérance et l'union. La mort en détruisit un grand nombre, et des meilleurs, à commencer par ce bataillon sacré qu'Alexandre Ypsilantis avait formé lui-même avec ce que la population des écoles renfermait de plus intelligent et de plus brave, et auquel la reconnaissance publique a élevé, à côté du palais de l'université d'Athènes, un marbre simple et pur comme la gloire des jeunes martyrs. Ceux qui survécurent furent souvent séparés par les hasards de la lutte; mais ils devaient se retrouver plus tard, et, après l'œuvre de la guerre, commencer dans de nouvelles écoles grecques, sur un sol grec, les travaux féconds de la paix.

Après la bataille de Navarin, sous l'administration du président Capo d'Istrias, on tenta avec plus de zèle que de succès une première organisation de l'instruction publique. Les établissemens formés alors furent exclusivement consacrés à l'instruction primaire. La Grèce moderne ne passa donc pas un beau matin et d'un seul bond des ténèbres à la lumière. De tels miracles ne se font pas. Quand la liberté revint dans ce pays, elle y trouva l'intelligence, qui l'y avait précédée ou plutôt qui n'en était jamais sortie. Elle s'y était maintenue par elle-même, elle ne dut qu'à elle-même sa merveilleuse conservation; mais elle ne s'est pas contentée de ne pas périr, elle a voulu redevenir jeune et forte. Les Grecs ont naturellement le goût de l'étude. Ce goût était excité en 1830 par le désir de répondre à l'estime que leur avait témoignée l'Europe. Ils avaient des livres, des grammaires, des dictionnaires. Plusieurs d'entre eux avaient été déjà professeurs; d'autres pouvaient le devenir en peu de temps. Ils possédaient donc déjà les élémens d'un système d'instruction publique. Restait encore à trouver des hommes qui sussent réunir ces élémens épars. Ces hommes, ils n'eurent pas besoin de les demander à une autre nation; ils étaient parmi eux. Non que les Grecs éclairés eussent deviné les principes généraux sur lesquels doivent reposer l'instruction et l'éducation d'un peuple; mais des modèles en ce genre existaient en Europe, et déjà les Grecs avaient su les étudier. Les plus riches ou les plus remarquables des élèves qui étaient sortis des écoles grecques avaient complété leurs études en Allemagne et en France. Là ils avaient vu, attentivement examiné l'enseignement à tous ses degrés. Je sais tel Grec auquel un ministre français a offert une chaire qu'il eût occupée avec honneur; je sais

tel autre que ses talens firent entrer dans l'intimité, dans la famille même d'hommes illustres, et dont les chefs de l'université de France n'auraient pas dédaigné les lumières. C'est par de tels hommes que l'instruction publique a été possible en Grèce à un moment où elle sortait à peine de ses ruines.

La régence les appela à son aide. En 1833, une commission fut chargée par elle d'élaborer et de présenter dans un certain délai un projet d'organisation générale de l'instruction publique. Cette commission était composée de MM. C.-D. Schinas, président, Anastase Polyzoïdis, J. Kokkonis, Alex. Soutzo et J. Venthylos, auxquels on avait adjoint le docteur Franz, actuellement professeur à Berlin. On sait les services que rendit cette commission et quelle forme excellente prirent entre ses mains l'instruction primaire et l'instruction intermédiaire. Des écoles démotiques, qui correspondent à nos écoles primaires, des écoles helléniques, qui tiennent le milieu entre nos écoles primaires et nos colléges, des gymnases enfin, qui sont ici ce que sont en France les colléges royaux, furent successivement fondés de 1833 à 1837, et entrèrent promptement en exercice.

A cette époque, l'enseignement supérieur n'existait pas encore. La nécessité n'en pouvait être contestée. Si les écoles et les gymnases sont la condition de l'enseignement supérieur auquel ils préparent des auditeurs, l'enseignement supérieur à son tour est la condition de l'instruction primaire et intermédiaire, auxquelles il donne des maîtres. Il y avait bien déjà une école normale primaire et une école primaire modèle où pouvaient s'instruire et s'exercer les jeunes gens destinés à l'instruction du premier âge; mais les futurs professeurs des gymnases et de l'université elle-même n'avaient où se former. Malgré le manque de ressources et la rareté des professeurs éminens, c'était là une lacune à combler au plus vite, dût-on n'avoir au début qu'une institution imparfaite. Telle était l'opinion de M. Schinas; elle prévalut. Une loi qui devait être exécutée la même année parut en 1837. L'université fut ainsi fondée, et la prospérité croissante de cet établissement, qui a grandi en dépit de mille difficultés, montre tout ce qu'on peut attendre du peuple habile, persévérant, infatigable, qui se l'est donné à lui-même.

Le mot université, Πανεπιστημεῖον, n'a pas en Grèce le même sens qu'en France. Chez nous, à part le Collége de France et quelques autres établissemens peu nombreux, l'université comprend le corps enseignant tout entier, ayant à sa tête le ministre, qui en est le grand-maître, assisté du conseil royal; chez nous, l'université est partout, aussi bien au village, qui ne possède qu'une modeste école primaire, qu'à Paris, où se trouve l'enseignement sous toutes ses formes. En Grèce, l'université est un établissement spécial qui ne se rencontre qu'une fois, à Athènes seulement. Qu'on imagine toutes les facultés réunies dans une seule maison, avec un chef qui se nomme ici recteur, Πρύτανις, et on en aura une idée exacte. Elle a d'ailleurs pour modèles les universités allemandes, et par exemple l'université d'Iéna, telle qu'elle a été décrite par M. Cousin (1). Cette forme convient parfaitement à l'instruction supérieure en Grèce, où les limites actuelles du pays et le nombre naturellement restreint des étudians permettent de concentrer les cours élevés dans une seule ville et d'en confier la direction

(1) *Rapport sur l'instruction publique dans quelques états de l'Allemagne*, par M. V. Cousin.

aux mains d'un seul homme; mais on ne peut concéder à ceux qui ne conçoivent pas de meilleur système, qu'il convînt aussi bien à la France. Où trouver en France un local assez vaste pour y installer toutes les facultés, et comment un seul homme, professeur lui-même, et ayant par conséquent un cours à préparer et à faire, eût-il d'ailleurs sous ses ordres des doyens particuliers, comme à Athènes, pourrait-il veiller à la fois au mouvement de toutes les facultés réunies et faire de plus pour elles ce travail administratif dont est chargé en France le recteur de l'Académie? Impossible à Paris, tout cela devient possible et naturel à Athènes. Le recteur y peut être à la fois professeur et administrateur, sans que les devoirs de l'un nuisent à ceux de l'autre; il le peut d'autant plus facilement, qu'il n'a à s'occuper que de la seule université, le ministre dirigeant lui-même sans intermédiaire l'instruction primaire et l'instruction du second degré, et pouvant suffire à cette tâche dans un pays dont l'étendue dépasse à peine celle d'une de nos académies.

L'université d'Athènes a les bons et les mauvais côtés des universités allemandes. Le premier et peut-être l'unique défaut de son organisation se remarque dans la division des facultés. Elles sont au nombre de quatre, dirigées chacune par un doyen, κοσμήτωρ, nommé pour un an par voie d'élection. Ce sont: 1° la faculté de théologie, 2° la faculté de droit, 3° la faculté de médecine, 4° une faculté appelée de philosophie, qui embrasse tous les cours non compris dans les trois précédentes. « Ces cours, dit M. Cousin parlant des universités allemandes, traitent d'une foule d'objets qui ont été sagement distribués chez nous dans deux facultés, celle des sciences et celle des lettres. En effet, dans l'état actuel des connaissances humaines, les sciences et les lettres ont pris des développemens distincts trop considérables pour ne pas exiger deux facultés différentes; et, s'il est digne des efforts du philosophe d'embrasser les unes et les autres dans ses études, c'est une prétention qu'il ne faut pas consacrer officiellement en donnant le nom de philosophie à la réunion de deux ordres de connaissances qui ont entre elles bien plus de différences que de ressemblances. » Cette division a d'ailleurs un grave inconvénient : c'est que le doyen de la faculté de philosophie, qu'il soit ou non chimiste ou physicien, par exemple, dirige pendant un an l'enseignement de la physique et de la chimie.

L'université d'Athènes est administrée par un recteur, que le roi choisit sur une liste de trois membres présentés par le corps des professeurs. Ses fonctions ne durent qu'une année. Quand il les quitte, il doit rendre compte, dans un rapport officiel, des travaux des facultés, de l'emploi des ressources de l'établissement, de l'augmentation, de la diminution du nombre des élèves, en un mot de la vie matérielle et morale de l'université pendant sa prytanie. Ce rapport est lu chaque année en séance publique le jour de la rentrée des facultés. Le discours du recteur est ensuite imprimé et publié. Nous avons sous les yeux les rapports des trois derniers prytanes, et c'est là que nous puisons des détails pleins d'intérêt sur l'état de l'instruction supérieure en Grèce. On a fait sagement de ne conférer que pour une année les fonctions de recteur. Le sentiment de l'égalité, plus vif, plus susceptible chez les Grecs que chez tout autre peuple, est par là respecté. Cette mesure excite le dévouement de chaque recteur, qui n'a devant lui qu'un an pour s'exercer, et enfin il n'est pas un esprit, pas un caractère dont

l'institution ne puisse éprouver et utiliser ainsi les lumières ou la fermeté. Le premier recteur a été M. Schinas, qui, comme président de la commission formée en 1833, comme conseiller d'état, comme ministre, comme savant, avait mérité d'ouvrir la voie à ses honorables collègues. La dignité de recteur donne à celui qui en a été revêtu deux fois le droit de faire partie de la chambre haute ou du sénat. C'est un hommage rendu à la science, qui ne saurait sans injustice être exclue des affaires publiques. La science y arrive encore par une autre voie: l'université a son représentant à la chambre des députés, nommé par le corps des professeurs.

Les professeurs qui enseignent à l'université d'Athènes sont aujourd'hui au nombre de trente-deux, répartis entre les diverses facultés. Quelques-uns ont été ministres en Grèce; la plupart ont étudié en France, en Allemagne, ou dans l'un et l'autre pays. Ils sont divisés en trois classes : 1° les professeurs extraordinaires (ἔκτακτοι καθηγηταὶ); 2° les professeurs ordinaires (τακτικοὶ καθηγηταὶ); 3° les professeurs suppléans ou honoraires, qu'on pourrait encore appeler *professeurs à l'essai* (ὑφηγηταὶ). Le traitement des premiers s'élève à 3,600 drachmes, celui des seconds à 2,400, et celui des derniers à 1,200. Dans cette classification hiérarchique des professeurs, nous retrouvons encore une imitation des universités allemandes : « A l'université d'Iéna, disait M. Cousin, il y a trois classes de professeurs : 1° les professeurs ordinaires (*ordentliche*), qui sont nos professeurs titulaires; 2° les professeurs extraordinaires (*ausserordentliche*), qui sont nos professeurs adjoints; 3° les *doctores legentes* ou *privatdocenten*, qui ressemblent fort à nos agrégés de médecine. Ces *doctores legentes* sont la pépinière, la force et la vie de l'université. » En Allemagne, les professeurs de la troisième classe ne sont pas astreints, pour arriver à leurs chaires, à subir la dure épreuve d'un concours. Il suffit qu'ils écrivent une dissertation latine et qu'ils fassent une leçon devant le sénat académique. Une fois admis, ils ont plusieurs années pour donner la mesure de leur talent, dans une chaire, à leur aise, en présence d'un public qui, de son côté, a tout le temps de les juger. L'université d'Athènes a adopté ce système; elle est résolue à le maintenir dans ses statuts. « Que celui qui demande à enseigner publiquement, disait M. Rhally en quittant le rectorat, soit admis à le faire. S'il ne réalise pas les espérances qu'il a fait concevoir, s'il ne réussit point à attirer les auditeurs, lui seul en subira les conséquences. Aucune promesse ne nous engage envers lui, et lui-même, voyant la stérilité de ses efforts, abandonnera promptement une tâche au-dessus de ses forces. Si, au contraire, le succès répond à ses espérances, nous aurons un candidat éprouvé, prêt à remplacer, s'il le faut, un professeur titulaire. » L'excellence de ce mode de recrutement serait hors de contestation, si l'on en devait juger par la composition du personnel de l'université d'Athènes. Les professeurs y sont à la hauteur de leur tâche. Tous ceux aux leçons desquels nous avons assisté les avaient évidemment préparées avec un soin scrupuleux. A l'heure et au jour fixés, on est sûr de les trouver dans leur chaire. Ils nous ont semblé plus préoccupés du désir d'être utiles que du besoin de briller. Quand leur auditoire trop jeune ou trop peu préparé ne peut s'élever jusqu'à eux, ils abaissent de bonne grace leur cours au niveau d'une classe de collége. Quelques-uns d'entre eux qui ont fait leurs études en France, qui ont assisté aux

leçons improvisées de la Sorbonne, et qui seraient, eux aussi, capables d'improviser avec rapidité, se condamnent à l'humble et lente dictée, et répètent plusieurs fois, s'il le faut, la phrase mal entendue ou mal comprise; ils poussent même la patience et le dévouement jusqu'à dicter des cahiers destinés à remplacer les livres que leurs élèves n'ont pas les moyens d'acheter. Rentrés chez eux, c'est à de savans travaux qu'ils consacrent leurs loisirs. L'histoire, l'archéologie, la philologie, la philosophie, la rhétorique, leur doivent de très utiles ouvrages. Le temps qui leur reste encore, ils l'emploient soit à faire des voyages, soit à traduire les meilleurs auteurs de l'Europe, soit à se tenir au courant de la science en lisant les journaux et recueils publiés en France et en Allemagne.

Aussi le nombre des élèves de l'université d'Athènes s'accroît-il chaque année; les chiffres en font foi. Et pour bien juger de la valeur de ces chiffres, il faut se transporter un instant en Grèce et passer en revue les difficultés sans nombre que les jeunes gens ont à vaincre et pour se rendre à Athènes, et pour y vivre quand une fois ils y sont venus. La plus grande de toutes, et malheureusement la plus commune, c'est la pauvreté. Le gouvernement peut donner l'instruction aux étudians sans rien exiger d'eux; mais, pauvre lui-même, il ne peut leur fournir ni le logement, ni la table, ni les moyens de se transporter des différens points de la Turquie ou de la Grèce à Athènes. La jeunesse grecque vit de peu; elle n'a point de vices; elle ignore encore, elle ignorera long-temps ces besoins factices et dispendieux dont sont dévorés la plupart des élèves de nos écoles supérieures. Pour achever ses études à Athènes, un Grec ne demande absolument que le strict nécessaire, et pourtant ce peu qu'il ambitionne, il ne le trouve pas toujours. Je connais un jeune Smyrniote auquel ses amis, en se cotisant, étaient parvenus à faire une pension de 27 drachmes, un peu moins de 25 fr., par mois. Cela suffisait à sa modeste existence, et il poursuivait avec ardeur ses études médicales. Ce faible secours lui a manqué tout à coup, et il a dû s'arrêter dans une carrière qu'il eût honorablement parcourue. Bien d'autres en sont là, et néanmoins on les voit arriver toujours plus nombreux à l'université au début de chaque année. Outre les étudians libres, qui ne figurent pas sur les registres et qu'on appelle simplement auditeurs, ἀκροαταὶ, le nombre des étudians inscrits et réguliers, qui se nomment ωφιτηταὶ, s'est élevé en 1844 à 152, en 1845 à 182, en 1846 à 220. Cette progression croissante nous fait pressentir ce que deviendra l'instruction publique en Grèce quand cette nation sera délivrée du mal de la pauvreté, qui, s'il ne paralyse pas ses forces, gêne du moins et ralentit ses mouvemens. Du reste, telle est l'ardeur de cette intelligente jeunesse, qu'après les cours terminés, elle ne regagne pas toujours la province, mais demeure souvent à Athènes, travaillant pour subvenir aux frais de l'année suivante, et prélevant sur ce qu'elle gagne de quoi payer des professeurs particuliers. C'est là un consolant spectacle. Ceux qui luttent avec ce courage contre les embarras du présent ont en eux ce qu'il faut pour rendre l'avenir meilleur. Déjà l'université d'Athènes a fourni plusieurs sujets distingués au clergé, au barreau, au corps des médecins; elle a formé des maîtres pour les établissemens d'instruction intermédiaire. Sa création est donc justifiée par les fruits qu'elle a portés, et ceux-là avaient raison qui, jugeant la nation grecque digne de ce grand bienfait, le réclamaient depuis long-temps pour elle.

Telles sont l'organisation de l'université d'Athènes et sa situation présente. Quand on eut reconnu qu'elle était nécessaire, elle ne tarda pas à recevoir du gouvernement une existence légale. Ce fut au commencement de 1837, sous le ministère de M. de Rudhart, qui avait succédé à M. d'Armansperg, que parut la loi par laquelle l'université était instituée. M. C.-D. Schinas en rédigea provisoirement les statuts, qui furent soumis ensuite à l'approbation du gouvernement. Il fut aidé dans cette tâche difficile par son ami M. Rizo-Rancavi, esprit solide à la fois et étendu, où se rencontrent sans se nuire le lexicographe, l'archéologue et le poète. Leur important travail ne se fit pas long-temps attendre. M. C.-D. Schinas le compléta en organisant sur un pied convenable toutes les parties du service intérieur. Les entreprises s'exécutent vite et bien, qui répondent à un besoin réel et général et qui sont confiées à des mains habiles. Quand le roi Othon revint de son voyage d'Allemagne, il n'eut qu'à approuver les plans de MM. Schinas et Rancavi. L'université ouvrit ses cours le 15 mai 1837. Elle eût existé trois ans plus tôt, si un changement ne se fût opéré en 1834 dans le personnel de la régence. Ici, comme toujours, l'intelligence marchait devant, et, si elle s'arrêta un instant, ce fut en dépit d'elle-même.

L'université était constituée, mais il restait à la loger. Il fut un temps où des professeurs tels qu'Aristote et Platon donnaient leurs leçons immortelles en plein air, en face de la nature, sous les ombrages de l'Académie ou du Lycée, et où le peuple, oubliant les ardeurs du soleil, écoutait cinq heures de suite Démosthènes sur les roches nues du Pnyx. Je ne sais si les temps sont changés ou les hommes, mais aujourd'hui il n'est pas un moment de l'année où cette vie extérieure ne fût pleine de périls. Il fallait donc à l'université d'Athènes une maison qui ne fût pas seulement un abri sûr, mais un vaste établissement comme la Sorbonne ou le Collége de France, avec des salles, des amphithéâtres, un cabinet de physique, des bibliothèques, des collections. Il s'agissait d'une dépense énorme pour laquelle, à la lettre, on n'avait pas une obole. Dans cette pénurie absolue, tout autre peuple eût perdu courage; mais les Grecs ont foi en eux-mêmes. Exaltés par ce sentiment irrésistible, ils ont fait, qu'on nous passe le mot, un véritable tour de force. L'université, sachant bien que pour vivre il faut d'abord être, se contenta dans le principe d'un bâtiment trop étroit et mal situé, dont le trésor public paya le loyer en même temps qu'il prenait à sa charge le traitement des professeurs et qu'il achetait les objets les plus indispensables. On était à peine dans cette maison, qu'on s'y sentit mal à l'aise; d'ailleurs on n'était pas chez soi. On perdit patience et on voulut avoir un palais, ou du moins un hôtel beau, vaste et approprié à sa destination. Pourquoi pas? On avait bien refait un peuple et une capitale. Vers la fin de 1838 et au moment où M. Schinas allait quitter ses fonctions de recteur, ceux à qui l'instruction publique était particulièrement chère, parce qu'ils l'avaient presque créée, s'inspirant d'une heureuse idée de M. Rhally, résolurent de faire un appel aux sympathies de la nation et de l'Europe. MM. Rhally, Gennadios, Brandis, Dokos et C.-D. Schinas, se formèrent en comité et ouvrirent une liste de souscription où s'inscrivirent sur-le-champ une centaine de personnes. Ces premiers souscripteurs se constituèrent en assemblée et nommèrent une commission composée d'hommes illustres ou considérables, à la tête de laquelle était M. Conduriottis,

président du conseil d'état. Le brave Théodore Colocotronis en faisait partie. Le gouvernement s'empressa d'approuver toutes ces mesures, qui répondaient d'ailleurs aux vœux ardens et bien connus du jeune roi, et cette nouvelle hétairie, formée cette fois au grand jour et au sein de la paix, s'appliqua avec un zèle et une activité incroyables à grossir ses rangs. Le succès de ses démarches a été prompt et complet. Des dons de toute sorte ont été offerts à la commission. Les uns ont fourni de l'argent, d'autres des livres, d'autres des terres, d'autres des maisons. La seule famille des Ionides a envoyé 30,000 drachmes pour la construction d'une des ailes du bâtiment. M. Démétrius-Théodore Tyrkas, négociant grec établi à Vienne, homme qui joint à la profonde connaissance des affaires le goût des lettres et la savante curiosité d'un numismate, a souscrit pour une somme de 20,000 drachmes. Un simple domestique, nommé Démétrius Phaphâli, retrancha en une année de son modeste salaire 28 drachmes, qu'il vint apporter dans la caisse de l'université. Pendant que les richesses s'amassaient à Athènes, M. Schinas fit un voyage à Vienne, visita tous ceux qui ont à cœur l'avenir du nouveau royaume, et revint à Athènes avec 35,000 drachmes de plus, dont 25,000 ont été donnés par le prince Milosch de Servie. Le zèle patriotique des Grecs a d'ailleurs été soutenu et excité par un noble exemple. Plusieurs fois le roi Othon a puisé dans sa cassette particulière pour contribuer à la création de l'université, qui s'est appelée, de son nom, Université Othonienne. L'argent qu'on a jusqu'ici dépensé n'est pas venu en un jour, mais il est venu, et on savait bien qu'il viendrait. Plus d'une fois la caisse s'est trouvée vide. Personne ne s'en est effrayé. Ces crises n'ont fait au contraire qu'aiguillonner le dévouement des fondateurs. Ainsi, dans un moment où les fonds étaient épuisés, le gouvernement ordonna que les travaux fussent suspendus. M. Dokos, d'Hydra, secrétaire de l'université, et l'un de ses plus fermes soutiens, n'écouta pas cet ordre. Il engagea les entrepreneurs à continuer les constructions commencées. Ceux-ci poursuivirent en effet; mais ils se lassèrent bientôt de ne recevoir aucun salaire, et, comme ils signifiaient à M. Dokos qu'ils allaient se retirer : « Que craignez-vous? leur dit-il; ma maison est là. Si l'argent manque, nous la vendrons et vous serez payés! » On n'en fut pas réduit à cette extrémité. Une souscription nouvelle paya la dette de dix mille drachmes que M. Dokos avait contractée, et le généreux Hydriote conserva sa maison. Qui n'aimerait cette confiance en l'avenir et cette ardeur pour le bien poussée jusqu'à l'audace?

Les premiers fonds trouvés, on songea aussitôt à en faire usage. Il y avait alors à Athènes un jeune architecte danois, M. Ch. Hansen, qui, étant venu en 1830 étudier le Parthénon, s'est oublié dix-sept ans auprès des œuvres de Phidias, et sous le beau ciel qui les a respectées. L'université le chargea de lui construire une demeure. C'est sur les dessins de M. Hansen que s'éleva le palais simple et gracieux qui est aujourd'hui le plus beau monument de la capitale grecque. Je ne sais pas de pays au monde où il soit plus difficile d'être architecte qu'à Athènes. Les matériaux y sont, il est vrai, magnifiques; mais le voisinage des monumens antiques qui sont le dernier mot de l'art, les habitudes prises en Occident, et puis cet incomparable soleil de la Grèce qui donne aux défauts comme aux qualités une prodigieuse saillie, vous imposent de lourdes

obligations et vous créent les plus grands embarras. M. Ch. Hansen a pris le vrai moyen pour résoudre ce problème. Il s'est fait Grec. Il s'est mis une bonne fois dans l'esprit qu'il était, non à Munich ou à Copenhague, mais en Attique, dans un pays où la neige est un phénomène et la pluie un événement, et où ce que l'art a de mieux à faire, pour produire des œuvres qui aient un sens, c'est de s'inspirer du passé. De là les mérites réels de son ouvrage. On y retrouve partout le respect intelligent de la tradition. Le style en est simple et pur. Les deux colonnes ioniques qui supportent un fronton de marbre comme elles, au centre de la façade, charment l'œil par leur légèreté et leurs proportions. Un portique soutenu par des antes s'étend des deux côtés de la façade, se termine par deux ailes sans ouvertures, et donne à l'ensemble de l'étendue et de la dignité. On sait aujourd'hui, à n'en plus douter, que les Grecs peignaient et doraient quelques-unes au moins des parties extérieures de leurs édifices. M. Ch. Hansen n'a pas craint de les imiter. Il a peint de couleurs brillantes et gaies les chapiteaux des antes et des pilastres, et a fait courir sur les volutes de ces colonnes et sur les ailes des sphinx qui ornent le fronton quelques rares filets d'or d'un goût exquis et d'un excellent effet. L'aspect général est élégant et distingué. J'ajouterai que l'édifice est à la taille du pays. Il est ici des proportions indiquées, imposées par la nature même du sol. Les nombreuses collines qui s'élèvent de tous côtés dans la plaine de l'Attique et l'embellissent sont, pour les monumens, comme des piédestaux ou des cadres. Trop petits, les monumens s'y perdent; trop grands, ils les débordent ou les écrasent, et l'œil est blessé par cette absence d'harmonie entre l'architecture et le pays. C'est à l'art de consulter la nature et de bien s'entendre avec elle. M. Hansen est arrivé à cet accord. Placé au pied du mont Lycabette, le bâtiment de l'université s'encadre dans ses deux pentes et se couronne de son élégante cime, à laquelle l'astronome Méton avait donné dans l'antiquité une sorte de consécration scientifique. Ainsi, de toutes les manières, l'édifice convient aux lieux où on l'a élevé.

Les lieux aussi conviennent à l'édifice et à l'institution elle-même. En France, à la Sorbonne, dans cette vaste cour où l'architecture ne manque assurément pas, mais qui est sans horizon, où l'œil ne rencontre que des murs gris et mornes, où le soleil ne descend qu'à regret, et où pénètrent pourtant les bruits importuns de la rue, ce n'est que par un violent effort d'esprit qu'on arrive à se faire une idée des grandes scènes antiques. L'air, la lumière, l'espace, les aspects, tout vous manque. La vie moderne vous circonvient, vous enveloppe, ne vous laisse pas une issue par où votre imagination puisse lui échapper. Plus heureux que nous, les étudians d'Athènes n'ont qu'à s'arrêter sur l'escalier de marbre de l'université, et, de quelque côté qu'ils tournent leurs yeux, ils voient l'antiquité élever au-dessus des ruines sa tête immortelle, et leur apparaître toujours belle, toujours sage, toujours éloquente. En face, c'est le Parthénon, le temple de cette grande déesse sans terrestres amours, sans faiblesses, sans misères, en qui la raison grecque, mûrie par le temps, avait réuni tant de majesté, tant de perfections sublimes, que le Dieu de Platon semblait se cacher déjà sous le chaste front et rayonner dans les calmes regards de la Minerve de Phidias. A côté de l'Acropole est le rocher de l'Aréopage; à côté de l'Aréopage, cet autre rocher si petit et si grand, si humble et si fier à la fois, le Pnyx, où Démosthènes

enseigna aux hommes de tous les siècles le langage des peuples libres. Au midi, sur les flots, se dresse Égine, cette rivale utile qui força les Athéniens à apprendre la mer et à oser autant sur ses mouvantes plaines que sur le sol de Marathon; au couchant, Salamine, qui a recouvré son vrai nom. A droite, l'Académie étend dans la plaine ses bois au pâle feuillage et ses jardins solitaires, mais poétiques encore comme au temps de Platon. Plus à droite encore s'arrondissent au-dessus de la plaine deux collines, ou plutôt deux tertres arides, couronnés l'un du tombeau d'Ottfried Müller, l'autre d'une chapelle, lieux sacrés encore comme autrefois, dominant la verte vallée où disparut Œdipe « sans que la foudre l'eût frappé, sans qu'une violente tempête l'eût englouti, » et où, « parmi les lauriers-roses, les oliviers et les vignes fécondes, » éclatent au soleil couchant les « blanches maisons de Colone (1). » A gauche, du côté de l'Hymette, non loin de l'Ilissus, est l'emplacement du Lycée, et plus près, à côté de l'université elle-même, peut-être sous la terre qui porte ses murs, le tombeau ou dort Proclus, avec Syrianus son maître (2). Voilà le spectacle dont on jouit du seuil de l'université, voilà les lieux qui l'environnent. Lue, expliquée, commentée en face de ces monumens, de ces rochers, de ces îles, de ces plaines, l'antiquité s'éclaire d'un jour ailleurs inconnu qui la ranime et la rend présente. Or, qui ne voit ce que cet auguste voisinage peut communiquer d'efficace aux leçons du passé ou d'autorité aux maîtres qui s'en inspirent et le continuent? Et puis, sous le ciel pur d'Athènes, au sein de cette nature sereine et grave, près de ces grandes ruines, imposantes comme le visage d'un mort illustre qui vient à peine d'expirer, vous sentez votre ame se calmer, s'élever sans cesse, comme si l'air que vous respirez vous faisait une éducation nouvelle, comme s'il apportait de temps en temps à vos oreilles charmées les harmonieux discours de ces hommes presque divins qui ne séparaient ni le beau du bien ni le bonheur de la sagesse.

L'université d'Athènes a donc incontestablement, sur toutes les autres universités de l'Europe, l'avantage de la position. Si à d'autres égards elle leur est encore inférieure, ses commencemens montrent assez qu'elle est capable de progrès. La collation des grades ne s'y fait pas encore d'une manière arrêtée et régulière, mais on y subit des examens qui sanctionnent les études et qui servent à constater l'aptitude spéciale des jeunes étudians à telle ou telle carrière. Les statuts qui doivent la diriger attendent encore une rédaction définitive, mais l'ordre et la discipline y règnent. On y regrette un cabinet de physique plus complet et des collections scientifiques, mais elle possède déjà une bibliothèque de cinquante mille volumes, et dont l'histoire n'est pas moins curieuse que celle du bâtiment lui-même. C'est encore avec des souscriptions, avec les dons de la Grèce et de l'Europe, que l'habileté patriotique de M. Typaldos est parvenue à former en quelques années ce trésor d'ouvrages excellens. L'Autriche, la Bavière, le royaume de Naples, envoient annuellement à l'université des livres, des tableaux, des médailles. La France a mis la bibliothèque d'Athènes au nombre de ses bibliothèques nationales (3). Des auteurs célèbres, des libraires, imitent

(1) Sophocle : *Œdipe à Colone.*

(2) Marini, *Vita Procli*, 36. — Leake, *Topography of Athens*, t. I, p. 207.

(3) Par une ordonnance royale rendue en 1845 sur un rapport de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

leurs gouvernemens, et ces dons ne tombent pas entre des mains indignes; la jeunesse d'Athènes sait ce qu'ils valent; nous n'en voulons d'autre preuve que son assiduité constante : le salon de travail de la bibliothèque est ouvert tous les jours pendant l'année scolaire, et tous les jours on y trouve autant de lecteurs qu'il en peut contenir. Aux étudians se mêlent les professeurs eux-mêmes et les étrangers résidant à Athènes, qu'attirent et encouragent les manières affectueuses et l'empressement de l'éphore, M. Typaldos, et du bibliothécaire, M. Apostolidis. Ces deux hommes instruits et dévoués ont créé une bibliothèque européenne qui, comme l'université d'Athènes elle-même, est un foyer de lumières placé entre l'Occident et l'Orient. Ils l'ont créée sans argent, sans argent ils la rendront plus riche et plus variée encore. Rien n'égale l'art avec lequel ils provoquent ou stimulent la générosité des puissances amies. Grace à leur activité irrésistible, l'université aura bientôt, avec une bibliothèque, une collection d'antiques et un musée de peinture. Il ne lui faut pour cela que du temps.

Avec le temps aussi, l'université d'Athènes arrivera à tenir un rang élevé parmi les universités du monde. Aucune n'a plus d'avenir qu'elle; aucune n'aura exercé une plus grande influence et dans le pays même et dans les pays voisins. Les destinées morales de la Grèce sont entre ses mains. Ce peuple est jeune; il attend une direction; il suivra docilement les voies qu'on lui aura tracées. Si la partie éclairée de la nation va droit au bien, le reste sera entraîné par elle, et la gloire en reviendra à ceux qui disposent de l'enseignement supérieur. Des considérations d'un autre ordre achèvent de faire sentir l'extrême importance du rôle auquel l'université est appelée. C'est depuis long-temps un axiome politique que la force d'une nation est en raison directe de son unité; si l'unité est nécessaire à des nations toutes faites et dont la constitution puissante a résisté à l'épreuve des siècles, comment un royaume qui n'est que d'hier pourrait-il impunément s'en passer? La Grèce a encore beaucoup à faire, non, Dieu merci, pour assurer son existence, mais pour la développer et la compléter. Il lui serait mortel d'éparpiller ses forces ou de les paralyser en les opposant. Cependant elle ne les a pas réunies encore autant qu'il est possible. Les provinces qui la composent, et qui formaient des états divers dans l'antiquité, sont séparées ou par des mers profondes ou par de hautes montagnes. De là des différences dans les mœurs, dans le costume, dans le langage. De là, dans plus d'un endroit, cette vie qui ressemble un peu à la vie des tribus indépendantes, et ces attachemens personnels qui font parfois que l'on préfère la cause d'un homme à celle du pays tout entier. Un gouvernement unique, une administration unique, des communications plus faciles, doivent sans doute, à la longue, abaisser ces barrières, effacer ces différences, rapprocher les extrémités du centre, et faire de tous les membres de la nation un seul et même corps; mais c'est à l'université qu'il appartient de produire l'unité des esprits et par là celle des ames. Elle le peut, elle le fait. Déjà, depuis qu'elle est créée, elle a su, en l'absence d'une compagnie semblable à notre Académie française, s'emparer de la langue, la purger en partie des mots étrangers qui altéraient sa physionomie, l'enrichir, lui donner des règles et la répandre en même temps dans le pays par l'enseignement et par les livres. A l'aide de cette langue, pénètrent sous la même forme, dans un grand nombre d'esprits à la fois, les saines idées que l'université trouve, re-

cueille, ordonne et explique tous les jours dans les ouvrages qu'elle publie et dans les cours qu'elle fait. Ces idées qu'ils reçoivent sur toutes les grandes questions qui intéressent l'homme, les étudians les emportent avec eux dans la Roumélie, dans le Péloponèse, dans les îles, où s'organise ainsi peu à peu la pensée publique. Et puis ces jeunes gens venus de tous les points du royaume apprennent sur les mêmes bancs à se connaître et à s'aimer. Ce droit qui leur est accordé à tous également de s'instruire auprès des mêmes maîtres leur rappelle qu'ils ont tous, d'où qu'ils arrivent, le même prix aux yeux de l'état. On aime à rencontrer aux portes de l'université ces groupes variés et pittoresques où se voient, à côté du simple costume qui est le nôtre, la fustanelle élégante de l'Athénien et l'ample et sévère pantalon des îles. Ainsi se mêlent et se confondent de plus en plus ces Hellènes qui formeront les générations futures. Cette fusion si heureusement commencée par une lutte de sept années, pendant laquelle tous ont couru les mêmes dangers, enduré les mêmes fatigues et soutenu les mêmes combats sou le même drapeau, cette fusion, l'université la consommera peu à peu. Elle poursuivra sans relâche le double but qui lui est marqué, c'est-à-dire l'éducation et l'union de la Grèce. Elle sera secondée par le gouvernement, par ceux qui sont chargés de l'enseignement élémentaire, par les sociétés savantes, par tous les bons citoyens. Les secours de l'Europe ne lui manqueront pas non plus. Elle y compte, elle a le droit d'y compter, puisqu'elle n'a jamais été ingrate, et puisque d'anciens bienfaits obligent les grandes nations comme les grandes ames à des bienfaits nouveaux.

CHARLES LÉVÊQUE.

HAMBOURG

ET

LE ZOLLVEREIN.

Nouvelles Tendances de l'Union Douanière.

Nous possédons entre toutes les nations européennes le privilége unique d'ignorer autant que possible les choses de l'étranger. C'est un droit qui souvent nous coûte cher, mais nous le gardons; il nous vient probablement du temps où rien ne se faisait hors de chez nous qui ne se fît par nous; toujours est-il qu'aujourd'hui même encore nous en abusons singulièrement, sans avoir les mêmes raisons d'en user. Il s'apprête, à l'heure qu'il est, pour le commerce du Nord, une crise qui peut en changer la face. La fortune de tous les pays maritimes, depuis Anvers jusqu'à Memel, est engagée dans un débat dont la solution semble de plus en plus imminente. Quelle que soit cette solution, les contre-coups en seront inévitables; elle atteindra nécessairement par ses plus prochains effets le groupe entier des états occidentaux de l'Europe. L'Angleterre se met sur la défensive; la Russie elle-même, moins dange-

reusement menacée parce qu'elle a moins à perdre, s'inquiète pourtant et se précautionne; les incidens se multiplient, les influences marchent, les besoins se précisent, les esprits travaillent et se fixent. Nous, en attendant, nous fermons les yeux et les oreilles, nous ne voyons rien, nous ne savons rien. Je n'ai point la prétention d'éveiller personne; je ne puis cependant m'empêcher de dire qu'il y a là plus qu'il n'en faut pour qu'on y doive regarder. Voici la question.

L'idée primitive du Zollverein, modifiée par l'expérience même des obstacles qu'elle a rencontrés, prend sous une nouvelle forme des proportions et une activité nouvelles. Ce n'est plus simplement, comme en 1834, l'union intérieure des douanes allemandes, la suppression des barrières qui s'élevaient entre les marchés allemands: cette idée persévérante, c'est à présent l'unité politique et commerciale de l'Allemagne vis-à-vis de l'extérieur. Le mot est trouvé, il fera son chemin: *Handelspolitische Einheit*. La pensée d'unité qui s'était assise et constituée au dedans du territoire, en effaçant toutes les lignes qui le coupaient, veut maintenant se montrer au dehors et arborer un pavillon. A l'aide des droits protecteurs, on avait écarté l'étranger de chez soi pour y développer plus au large une industrie nationale; on prétend désormais expédier soi-même les produits de cette industrie grandissante sur les places où le négoce européen se donne rendez-vous. D'agricole qu'elle était, l'Allemagne a pu devenir industrielle; son ambition est aujourd'hui d'être commerçante. Elle s'est close de son mieux contre les importations de la fabrique anglaise ou française; elle aspire dorénavant à lui créer une concurrence au-delà des mers avec ses propres exportations. Ce n'est plus assez pour elle d'être une puissance continentale; elle serait demain, à l'en croire, une puissance maritime. Tout le succès de ces plans magnifiques repose sur l'emploi des droits différentiels.

Il n'y avait eu jusqu'ici que deux partis au sein du Zollverein, les protectionnistes ardens et les protectionnistes modérés. Les tarifs de l'union ayant été dans le principe dressés sur des bases plus libérales que restrictives, les réclamations et les plaintes partaient surtout du camp prohibitif. Le nord et le midi de l'Allemagne ne sauraient s'accommoder d'un même régime de douanes sans de rudes froissemens. Les ports de la Prusse ne pourront jamais se sacrifier assez aux exigences des manufactures du Wurtemberg, de la Bavière et de la Saxe. La Prusse, qui s'est imposé tant de concessions pour arriver à fonder cette vaste communauté dont elle tient naturellement la tête, la Prusse ne peut cependant se ruiner en son particulier pour le plaisir d'exercer un commandement général.

Les protectionnistes exclusifs ont bien senti qu'il leur était chaque jour plus difficile de surmonter des résistances qui chaque jour pour-

tant leur nuisaient davantage. Les protectionnistes modérés ont fini par appréhender que de si durs tiraillemens ne rompissent l'union. La conférence douanière tenue à Carlsruhe en 1845 s'était séparée sans résultats; la conférence extraordinaire assemblée à Berlin en 1846 n'a pas eu plus tôt promulgué les siens qu'elle a soulevé contre elle la clameur de toutes les fabriques intéressées. C'est au milieu de ces embarras croissans des deux opinions rivales qu'une troisième opinion a percé dans le public avec un vif et soudain éclat. L'attention a été portée tout d'un coup du système protecteur au système des droits différentiels. On a trouvé là tout à la fois une conciliation et un remède.

Le droit fixe frappe la marchandise étrangère pour elle-même et sans distinction, sans autre but que de favoriser à l'intérieur le placement des produits similaires du travail national, ou d'assurer au trésor un revenu déterminé. Le droit différentiel est un moyen moins immédiat vers une fin plus savante et plus compliquée; il distingue non pas entre les marchandises diverses, mais entre les diverses circonstances qui accompagnent l'importation d'une même marchandise. Il s'élève ou il s'abaisse suivant qu'elle vient de tel ou tel pays, par terre ou par eau; il s'abaisse, si elle arrive sous pavillon national; il s'élève, si elle arrive sous pavillon étranger; il s'abaisse, si on l'a cherchée directement aux lieux de provenance; il s'élève, si elle sort d'un entrepôt par le canal d'un tiers.

Appliqués à la situation présente de l'industrie allemande, les droits différentiels ont paru faits pour lui offrir bientôt des ressources infinies. Malgré les droits protecteurs, les tissus, les fils, les cotonnades de l'Allemagne rencontrent dans le pays même qui les fabrique une concurrence devant laquelle les manufactures semblent toujours tout près de succomber; elles étouffent sur leur propre marché. C'est que les débouchés manquent; c'est que les manufactures tirent leurs matières brutes, c'est que les consommateurs tirent leurs denrées, non pas en ligne droite des régions transatlantiques, mais, par commissionnaires, du fond des magasins anglais. Supposez que l'Amérique, au lieu d'expédier ses productions à Liverpool, les adresse sans intermédiaire au cœur du Zollverein, il faudra nécessairement alors qu'elle se paie en marchandises allemandes, au lieu de se payer en marchandises britanniques. Dégrevez donc le transit direct et grevez les entrepositaires, voilà des débouchés nouveaux qui vont s'ouvrir devant l'industrie du Zollverein, parce que, mise en face des véritables fournisseurs, elle soldera le compte de leurs matières brutes avec les matières ouvrées qu'ils demandaient jusqu'à présent à l'Angleterre, où aboutissaient tous leurs envois. Qu'on ose plus encore, que l'on assure une prime à la navigation nationale en chargeant la marchandise apportée par navire étranger : on réconciliera de la sorte les villes maritimes du Zollverein avec les villes manufactu-

rières; on développera le commerce des ports en même temps qu'on donnera de l'ouvrage aux fabriques. Le Zollverein aura bientôt sa marine marchande, pépinière infaillible d'une marine militaire, l'indispensable armement d'une nation de quarante millions d'hommes.

La conception sans doute est belle et le rêve séduisant. Il n'y aurait plus tant alors à discuter sur les tarifs. Il importerait moins aux ultra-protectionnistes de l'union de défendre leur étroit marché contre l'invasion de la concurrence, puisqu'ils auraient moyen de créer eux-mêmes une concurrence sur les vastes marchés du dehors. Il importerait moins aux protectionnistes mitigés de repousser des tarifs aujourd'hui gênans pour leur commerce européen, puisqu'ils seraient appelés, par le seul fait de leur situation territoriale, à devenir les agens d'un immense commerce transatlantique. L'intérêt du Zollverein passerait ainsi des droits protecteurs, sur lesquels il est si malaisé de s'entendre, aux droits différentiels, qui mettent tout le monde d'accord.

Pour réaliser cette heureuse combinaison, pour assurer à jamais cet avenir plein de riches promesses, il ne manque qu'une chose, qui a manqué déjà pour réaliser dans son intégrité le système protecteur : je veux dire l'accession du Mecklenbourg, de l'Oldenbourg, du Hanovre et des villes hanséatiques. Si cet appoint était nécessaire quand il s'agissait de faire avec l'Allemagne tout entière un grand corps industriel, il l'est bien plus assurément quand il s'agit de pousser en avant ce corps maintenant développé. L'Allemagne pouvait à la rigueur se constituer comme elle l'a fait, c'est-à-dire par l'union intérieure et l'isolement, en se restreignant aux seuls états qui voulussent partager les chances d'un système commun; mais les états séparatistes, placés à l'embouchure de ses fleuves, peuvent l'empêcher de les descendre, tandis qu'ils ne pouvaient guère aider l'étranger à les remonter. Le Zollverein était libre de s'enfermer en lui-même, il ne l'est point de se produire au dehors, parce que son chemin est barré par des voisins qu'il n'a pas encore réussi à changer en alliés.

Voilà le premier écueil auquel devaient se heurter les partisans des droits différentiels. Ce n'est point un écueil, ont-ils aussitôt crié, c'est une pierre de salut. L'ancien Zollverein avait procédé, vis-à-vis des riverains de la Baltique et de la mer du Nord, avec la brutalité d'une idée triomphante; il leur avait offert purement et simplement de se suicider pour l'amour de lui, et, dans sa passion prohibitive, il avait prétendu enchaîner ces riches commerçans au succès éventuel, aux destinées encore lointaines d'une industrie sans passé. Il ne leur accordait point de dédommagement, il ne leur laissait point de recours. Les villes de la côte n'avaient plus qu'à se faire manufacturières comme les villes de l'intérieur, ou bien il fallait qu'elles se résignassent à s'immoler en esprit de sacrifice sur l'autel de la patrie une et indivisible, sur l'autel

de la patrie allemande. Le nouveau Zollverein ne sera ni si peu intelligent ni si fort absolu. Les séparatistes, alléchés par la perspective des immanquables profits du transit direct entre l'Amérique et l'Allemagne, s'empresseront d'assister, dans la seconde phase de sa fortune, cette puissance dont ils doutaient encore à la première. Ce ne sont pas les ports prussiens qui peuvent accaparer des relations aussi considérables, ils n'y suffiraient pas. Le privilége du pavillon national devenu lucratif, Hambourg et Brême renonceront à leurs couleurs pour arborer celles de l'union, qui, fièrement alors promenées partout, forceront désormais partout à compter avec elles. Les inventeurs de *l'union politique et commerciale* de l'Allemagne rejettent donc bien derrière eux les inventeurs de *l'union douanière*. Ceux-ci n'avaient ambitionné que la fortune industrielle, et, pour y arriver, ils avaient souffert qu'un trop grand nombre de leurs frères allemands restât en dehors du pacte. Les modernes économistes vont restituer au corps germanique ces membres si malheureusement retranchés, et, quel expédient merveilleux! il ne leur en coûtera pour tout raccommoder que de se donner une grande marine et de l'alimenter par un grand commerce.

C'est ainsi que le problème se résout en même temps qu'il se pose. C'est ainsi que la négociation se présente; mais il faudrait gagner Hambourg. Or, Hambourg vient de répondre à ces offres d'apparence si fraternelle par un *non* si décidé, que l'on ne sait encore comment s'en remettre, tout fondé, tout résolu qu'on est à ne point désespérer. Hambourg, depuis lors, se trouve l'objet des malédictions presque unanimes de la presse allemande. La querelle est trop ardente pour être déjà finie. Comment finira-t-elle? Voyons d'abord comment elle est née.

Hambourg et Brême, la reine de l'Elbe et celle du Weser, seraient appelées par leur voisinage à rivaliser entre elles, si le bonheur d'une position plus favorable, si un plus vif esprit d'entreprise, n'avaient investi la première d'une prépondérance décisive. Il y a plus de capitaux à Hambourg que sur toutes les places du Nord; c'est la bourse où toutes font leurs échanges; c'est le marché commun sur lequel la Suède, le Danemark, la Norwége et même la Russie trafiquent avec l'aide du crédit hambourgeois. Ce sont des négocians de Hambourg qui ont frayé aux produits allemands la route des Indes orientales, de la Chine, de Java, de Batavia et de Sumatra; ce sont eux qui, les premiers, ont armé pour l'Amérique du Sud, tourné le cap Horn et fondé des comptoirs allemands à Valparaiso, à Lima, à la Conception; ce sont eux enfin qui ont rayonné de là dans tout l'intérieur et répandu jusqu'aux Cordillières la langue et la librairie de l'Allemagne. Il n'est point d'île et de port dans le golfe du Mexique et sur l'Atlantique où il n'y ait, si petit que soit l'endroit, un établissement de Hambourg; les commerçans hambourgeois vivent par centaines à la Jamaïque, à Cuba, à Saint-Thomas,

à Porto-Rico. Brême ne possède ni tant de richesses ni tant d'audace : elle ne se risque point à des relations si lointaines et si multipliées; elle a, par exemple, abandonné complétement le négoce trop chanceux de l'Amérique du Sud; elle concentre toute son activité dans ses affaires avec les États-Unis. Brême ne pouvait voir sans quelque jalousie l'éclatante prospérité de Hambourg; elle a cherché pour elle un lustre original qui l'empêchât d'être trop éclipsée. Hambourg est, comme l'argent, tout à tous. Brême s'est parée d'un attachement plus scrupuleux, d'un culte plus exclusif pour la nationalité allemande; elle veut intéresser à sa fortune l'industrie nationale, elle affecte de se dévouer à son profit. Brême, si l'on en croit ses journaux, achèterait toujours pour son compte sur le marché germanique, sauf à revendre ensuite à ses risques; Hambourg (ce qui n'est pas vrai) s'en tiendrait prudemment aux calculs égoïstes de la commission. Brême enfin a découvert une recette spéciale pour signaler l'amour qu'elle porte à ses compatriotes de l'intérieur; elle a organisé le service public de ce grand fléau qui désole l'Allemagne et qui s'appelle l'émigration. Le sénat de Brême a donné par des règlemens minutieux toutes les facilités, toutes les sécurités désirables aux paysans du Wurtemberg, de la Bavière et du Rhin, qui s'embarquent sur ses vaisseaux pour aller chercher une autre existence par-delà l'Atlantique; il a multiplié leur nombre en protégeant leur détresse; l'humanité s'en réjouit, la patrie s'en afflige. C'est d'ailleurs un bienfait qui n'est point sans compensation. Les vaisseaux de Brême, au lieu de partir sur lest, s'en vont, avec des cargaisons d'émigrans, prendre à New-York ces énormes cargaisons de tabac dont ils ont enlevé le monopole à la Hollande.

Ce singulier commerce ne se fait pas du moins à Hambourg dans de si grandes proportions; un si triste spectacle lui gâterait sa splendeur. Hambourg est la Babylone du Nord, plus sensuelle encore et surtout plus vivante que Vienne. Gouverné par une aristocratie financière qui s'adjoint dans le sénat une petite aristocratie de jurisconsultes, Hambourg a choisi pour maxime universelle : *Laissez faire et laissez passer;* mais cette maxime, qui lui apporte l'opulence, ne lui apporte pas la vertu. Il y a de terribles relâchemens dans les mœurs des classes aisées, de bruyans scandales dans la rue. Toute une population venue des quatre coins du monde, matelots de toutes langues, voyageurs de tous métiers, grouille là, pour ainsi dire, au milieu des délices vulgaires de la Vénus des carrefours. La prostitution est instituée sur une aussi vaste échelle que l'émigration à Brême; elle s'étale avec l'effronterie de Londres. L'honnêteté pudibonde des Allemands du midi se récrie avec fureur contre ce dévergondage autorisé; leur patriotisme s'indigne par-dessus tout de cette cruelle indifférence avec laquelle les hauts seigneurs du commerce hambourgeois ont toujours repoussé

les avances, il est vrai passablement intéressées, que la grande nation allemande daignait si souvent leur faire pour les englober dans son giron. La superbe bourgeoisie ne se laisse ni beaucoup intimider ni beaucoup séduire. Elle n'a pas dans sa vie d'habitudes bien sévères, mais elle calcule toujours de sang-froid; mêlant à sa manière la bienfaisance et la débauche, le goût des arts et l'amour de satisfactions moins délicates, elle compte, après tout, des hommes de sens et de capacité. Le sénat, qui se recrute lui-même, a presque toujours bien choisi, surtout depuis l'occupation française. Les vieilles traditions de la Hanse ont ainsi pu se prolonger avec plus de rigueur qu'on ne le penserait, et les jeunes ambitions du nouveau monde germanique viennent régulièrement échouer contre des intérêts que le cours des siècles n'a point changés. Sera-ce encore de même cette fois, et le sénat de Hambourg sortira-t-il à son honneur du combat qu'il a si résolûment affronté? Il en est pourtant de cet assaut continuel comme de la marée montante : plus nombreuses les vagues se succèdent, plus fortes elles arrivent; il restait un coin à sec sur la plage, le dernier flot le recouvre (1).

Ce qu'il y a de plus significatif dans la crise présente, c'est que le signal en est venu de Brême. C'est Brême qui, la première, a semblé faire bon marché de la liberté commerciale, d'où sort toute la prospérité de Hambourg, pour faciliter l'établissement d'un ordre de choses qui lui fût peut-être plus particulièrement propice; c'est Brême qui a donné l'idée avec laquelle on veut aujourd'hui transformer le Zollverein, l'idée de substituer au principe du *free-trade* comme à celui de la protection le principe mixte des droits différentiels. Convertir les protectionnistes à cette doctrine, c'était les mettre en progrès vers la liberté; inviter les *free-tradistes* à l'embrasser, c'était les engager à reculer vers la protection. Brême, qui risquait à bon escient ce pas rétrograde, plaçait ainsi désormais les états séparatistes, et notamment la grande ville hanséatique, dans une position plus difficile encore aux yeux de l'Allemagne. On n'a rien épargné pour que Hambourg restât seul ou succombât.

De 1839 à 1844, la préoccupation dominante des magistrats de Brême a été constamment de répandre en Allemagne « le système des droits différentiels pour la protection du pavillon germanique. » La pensée mère en appartient au bourgmestre Smidt, qui l'alla prêcher à la cour de Hanovre, à celle d'Oldenbourg et même à celle de Berlin. Le Ha-

(1) Je trouve, sur Hambourg et son administration particulière, un article très complet dans l'excellente *revue* que M. Charles Weil publie à Stuttgart : *Konstitutionnelle Jährbücher*, 1847. *Zweiter Band*. Il n'est point de recueil allemand qui méritât mieux de devenir populaire en France, parce qu'il n'en est point qui soit si bien fait pour mettre la France au courant de l'Allemagne.

novre en sembla surtout alors très frappé; mais l'attention publique fut bientôt encore plus vivement saisie par certains mémoires brémois tous depuis résumés dans un écrit du sénateur Duckwitz, qui posa catégoriquement la question. Cet écrit était intitulé : *l'Union allemande de navigation et de commerce* (*Deutsche Handels-und-Schiffahrtsbund*). Il exprimait clairement les vues de Brême. Ces généreux Hanséatiques n'entendaient point bouleverser leur libre commerce par une révolution radicale; il s'agissait seulement d'en soumettre une branche à quelques formalités : l'importation par navires étrangers et par entrepôts serait grevée d'un certain droit au profit des importations arrivant directement des régions transatlantiques sur navires nationaux. Le principal dans l'affaire, c'était cependant d'établir à Brême un dépôt général pour l'industrie allemande, où les marchandises une fois entrées ne seraient point censées sorties des limites du Zollverein, et pourraient, par conséquent, y retourner au besoin sans frais. Le Zollverein emploierait ainsi le territoire de Brême, tout comme si Brême était à lui. Brême traitant sur la base des droits différentiels, l'accession de Hambourg devait suivre. Hambourg ne pouvait plus se défendre contre l'Allemagne du moment où celle-ci aurait pris pied dans la mer du Nord et sévi sur Hambourg comme sur un entrepôt étranger au profit du grand entrepôt national de Brême. Les commissionnaires hambourgeois étaient ruinés, s'ils s'obstinaient à lutter contre les droits qui chargeraient leurs expéditions et favoriseraient d'autant l'arrivée directe des produits transatlantiques dans le port privilégié du Zollverein. La Hollande elle-même et la Belgique devaient se rallier pour éviter la meurtrissure de ces droits différentiels. On comprend peut-être maintenant l'ardeur du patriotisme allemand de Brême.

Ces mémoires brémois furent recommandés par le Hanovre à la Prusse vers la fin de 1844. La Prusse répondit à la date du mois d'avril 1845 par une note sortie des bureaux de la direction du commerce et communiquée aux différens états du Zollverein (*Preussischen Handelsamtes Denkschrift*). On reconnaît dans ce travail important la supériorité des hommes éminens qui sont à la tête de cette partie des affaires prussiennes; on y trouve la doctrine complète des droits différentiels exposée avec une lucidité remarquable, les argumens pour ou contre l'application de cette doctrine à l'Allemagne, les résultats qui peuvent en découler. La conclusion quant aux faits, c'est que les droits différentiels devront en fin de compte assurer entre l'Amérique et l'Allemagne les infaillibles bénéfices d'un transit direct; la conclusion quant aux principes (et, de la part des protectionnistes mitigés de Berlin, elle est caractéristique), c'est que les droits différentiels sont « un acheminement vers la liberté générale du commerce, qui est dans l'intérêt de tout le monde. »

On ne saurait bien se figurer la pensée des partisans que ce système a de l'autre côté du Rhin sans analyser ce document essentiel où les vœux du sénateur Duckwitz et de la ville de Brême sont contrôlés à la fois par la sagesse administrative et par les visées politiques de la Prusse.

Le mémoire prussien commence donc par déclarer nettement ce qu'ambitionnent les promoteurs des droits différentiels, trois grandes choses : l'échange des fabricats allemands contre les matières brutes ou les articles de consommation des pays transatlantiques; le développement de la marine allemande; l'accroissement de l'empire allemand par une alliance plus étroite avec les villes hanséatiques. De pareilles espérances sont bien pour animer ceux qui les conçoivent; les journaux, les assemblées parlementaires de toute l'Allemagne en ont retenti; la ville de Brême a presque officiellement proposé de se rapprocher du Zollverein. Partout c'est sur les droits différentiels que l'on compte pour opérer ces merveilles, chaque jour désormais plus impatiemment attendues. Il faut prouver qu'ils ne manqueront pas leur effet.

Le commerçant qui exporte l'excédant des produits de son pays ne demande qu'à charger ses navires sur retour avec l'excédant des produits du pays où il importe. L'Allemagne consomme en quantité considérable les matières brutes et les denrées qui proviennent des régions transatlantiques, le sucre, le café, le coton; l'Allemagne aussi travaille beaucoup, et pourrait facilement s'acquitter envers l'Amérique au moyen des fabricats de son industrie. Les provenances américaines devraient donc arriver directement chez elle, puisqu'elles y trouveraient tout de suite de quoi les payer. Comment n'en est-il pas ainsi? Comment la moitié du café, le tiers du sucre consommé par le Zollverein, viennent-ils des ports hollandais? Comment se fait-il qu'on tire d'Angleterre la plus grande partie du coton et presque tout l'indigo? C'est que la Hollande, l'Angleterre, la France, sont bien loin de donner au commerce maritime autant de latitude que l'Allemagne lui en laisse : leur législation favorise spécialement le transit direct des productions transatlantiques et les amène tout droit sur leurs marchés. L'Angleterre arrête ainsi ces productions au passage; elle les solde en matières ouvrées dont elle est bien mieux fournie que l'Allemagne par cela seul qu'elle en a plus de débit. Son approvisionnement en matières brutes s'élève d'autant, et le commerçant d'Allemagne vient à son tour chercher celles-là sur la place britannique, par la même raison que l'expéditeur américain vient de préférence y demander les produits manufacturés, parce qu'il y a là plus de choix. Le commissionnaire anglais restera-t-il donc toujours en tiers entre l'Américain et l'Allemand?

Que les états germaniques empruntent à l'Angleterre son *acte de na-*

vigation, qu'ils défendent absolument l'importation des marchandises venues par entrepôt, ce dangereux et coûteux intermédiaire disparaîtra demain; mais le procédé serait bien radical, et les nécessités commerciales ne se peuvent plus si fort trancher dans le vif. Des droits différentiels ménageront mieux les intérêts aujourd'hui constitués. On commencera par donner une prime au transit direct, pour en attirer chez soi les bénéfices. Aussitôt qu'il sera possible, on réservera ces bénéfices pour les nationaux en donnant également une prime à leur navigation sur celle des étrangers. Il n'y a de bonnes affaires que celles qu'on mène soi-même. Ne voit-on pas les navires hollandais et anglais qui jettent dans le Zollverein les denrées transatlantiques retourner souvent à vide aux ports d'expédition pour y prendre les produits de leur pays plutôt que de retourner immédiatement en Amérique chargés des fabricats allemands? Dans ces lointaines relations, ce n'est pas seulement le transit direct qui est de principe, c'est le transit par nationaux; il n'est pas d'autre manière d'affermir ses rapports avec les pays de provenance. Le commerce allemand affranchi des tiers les obligerait de la sorte à traiter avec lui sur un bon pied, et, suivant son goût, userait à leur égard de représailles ou de faveur. Les tiers parlementeraient pour ne point tout perdre, au lieu de se refuser à tout arrangement, comme ils font aujourd'hui qu'ils n'ont plus rien à gagner sur l'Allemagne, l'Allemagne s'en tenant avec eux aux règles trop lâches de la liberté commerciale.

Cette action positive des droits différentiels ainsi dûment constatée, n'est-il rien, dans l'état actuel du Zollverein, qui empêche de les appliquer? Le Zollverein a prospéré sans eux, son industrie s'est développée sous le régime des droits fixes; doit-on risquer le régime contraire?

D'abord il n'est pas prouvé que cette prospérité tienne aux droits fixes employés vis-à-vis de l'étranger plutôt qu'à la suppression totale des douanes intérieures. Puis, il s'en faut que cette prospérité soit très générale; l'industrie linière est tombée d'une valeur de 19 millions de thalers à une valeur de 7, et l'on est menacé de ne plus pouvoir payer du tout ses importations en exportations. Puis aussi, en admettant qu'il y ait progrès réel des manufactures, c'est aux manufactures en progrès à prendre leur part dans le trafic du monde, qui leur est fermé par le système anti-libéral des autres états européens. Puis enfin, en matière de politique commerciale, l'Allemagne doit toujours préférer les voies par où pourrait s'accomplir son unité : or, c'est seulement avec le régime des droits différentiels que l'on a chance de rallier à la commune patrie les séparatistes du nord, et notamment les Hanséatiques.

Le régime n'étant applicable qu'à la condition de pouvoir vérifier à l'arrivée la provenance et le mode de transit des marchandises afin d'y

conformer les droits, le Zollverein n'aurait point assez des ports prussiens pour y appeler cette masse d'opérations. Il lui faudrait alors Anvers, la Hollande, le Hanovre, les bouches du Weser et de l'Elbe. La faveur des droits différentiels tombant exclusivement sur les marchandises qui débarquent dans les ports nationaux, tous ces points de débarquement devraient être incorporés au Zollverein ou lui laisser emprunter leur territoire pour y fonder des établissemens d'emmagasinage et de contrôle, avec des employés à lui chargés de recevoir les marchandises à sa destination. On reconnaîtrait par des avantages de réciprocité ces complaisances ou ces sacrifices, et les Hanséatiques en particulier verraient leur marine grandir et leur considération s'accroître auprès des nations étrangères.

Que si, maintenant, les séparatistes refusaient tout accommodement, on saurait encore se passer d'eux et les amener à résipiscence. C'est là le point capital de la note prussienne. Il suffirait, dans la pensée de ses rédacteurs, d'un acte législatif pour décréter, du jour au lendemain, l'institution des droits différentiels dans toute l'étendue du Zollverein. Le jour où la loi aurait dégrévé toutes les marchandises transatlantiques expédiées avec destination spéciale pour les états de l'union allemande, le monopole des Hanséatiques serait terriblement compromis. Jusqu'ici, tout ce trafic se réalise plus ou moins pour leur compte ou par leurs mains. Ils ne feraient plus dorénavant que le voir passer sous leurs yeux, et l'exportation américaine se garderait bien de leur adresser ses envois, pour les soumettre à la charge du droit différentiel, quand elle serait à même de les affranchir, en les consignant au nom des agens qu'elle a déjà dans l'intérieur du Zollverein. Il n'y aurait pas moyen de résister pour Hambourg, pas plus pour la Hollande. Le midi de l'Allemagne lui-même comprendrait que ses fabriques souffriraient bien moins de la gêne temporaire introduite par la protection dans les transports maritimes, qu'elles ne gagneraient à voir se développer, au profit de la mère-patrie, une branche d'activité si considérable. Le Zollverein, pourvu d'une navigation, créerait aux fabricans des entrepôts plus rapprochés. D'où vient la supériorité du filateur de Manchester? C'est qu'il a le coton tout prêt à Liverpool, tandis que le filateur allemand, obligé de s'approvisionner d'avance par grandes quantités, ensevelit ainsi en matières brutes un trop fort capital, et ne peut toujours suivre à propos la hausse ou la baisse sur un marché dont il est trop loin. Supposez le magasin à Cologne ou à Magdebourg; le manufacturier n'y prend que ce qu'il veut à la fois. Et voyez le comble du succès : le Hâvre fournit à l'Allemagne du sud 865,000 kilogrammes de marchandises, dont la moitié en coton : avec la faveur décernée par le Zollverein au transit direct, le Rhin va tout aussitôt déposséder le Hâvre.

De quoi donc s'en manque-t-il pour que cette œuvre immense de patriotisme et d'enrichissement vienne enfin à exécution? La marine prussienne est, il est vrai, insuffisante aussitôt qu'il s'agit de relations transatlantiques, puisqu'elle est employée tout entière à conduire les bois et les grains du Nord sur les marchés européens; mais on donnera l'avantage du pavillon national aux Hanséatiques; mais les Anglais eux-mêmes, d'après les traités de 1824 et de 1841, pourront être traités comme nationaux dès qu'ils se consacreront au transit direct; mais enfin les Américains, attirés par le dégrèvement, viendront apporter leurs marchandises au Zollverein avant de toucher ailleurs. N'est-ce point tout d'abord assez? Et cependant les capitaux afflueront, l'esprit d'entreprise s'exaltera de plus en plus, et le Zollverein se bâtira des vaisseaux. Il y a peut-être des représailles à craindre au début de cette fortune qui s'annonce si brillante : les entrepositaires d'autrefois, maltraités par les droits différentiels, voudront se venger; seule partie maritime du Zollverein actuel, seule exposée pour l'instant à ces atteintes, quelles qu'elles soient, la Prusse se dévoue.

Tel est le manifeste de ce dévouement prussien, avec ses illusions volontaires et ses prétentions transparentes, avec son adresse et sa naïveté. Cette œuvre distinguée des hauts employés de Berlin, récemment encore reproduite par la presse, n'eut point toutefois de résultat bien immédiat dans le temps même où elle se produisait. Les différends survenus entre le Hanovre et le Zollverein, la défiance naturelle des états du midi pour toutes les mesures qui n'étaient point de la protection absolue, les pénibles dissentimens qui éclatèrent dans les grandes conférences douanières de 1845 et de 1846, l'apathie calculée de Hambourg, tout concourut à laisser alors assoupir cette question, si soudainement éveillée. L'Angleterre, cependant, ne s'y était pas trompée; elle avait du premier coup compris la portée de cette agitation nouvelle, et senti le tort que lui causerait un rapprochement plus étroit entre le Zollverein et les états séparatistes. Unir les états de la mer du Nord au Zollverein par quelque lien que ce fût, c'était commencer une nouvelle puissance navale; substituer à la libre concurrence des transports sous le régime des droits fixes le privilége du transit direct par navires nationaux sous un régime de droits différentiels, c'était inaugurer au profit du Zollverein un nouvel *acte de navigation*. L'Angleterre se mit tout aussitôt en mesure d'entraver des projets si menaçans pour sa grandeur commerciale.

Par le traité du 2 mars 1841, le gouvernement britannique avait reconnu le Zollverein comme une fédération constituée, ayant par conséquent le droit de faire corps en face de lui. Il avait fallu bien des négociations et des peines pour l'amener à confesser ainsi en toute solennité l'avénement d'un grand corps de plus, et d'un corps plein de

jeunesse, sur le champ déjà si rempli de la production européenne. La politique anglaise s'y prit au moins de son mieux pour l'empêcher de s'accroître trop vite, en ce moment même où il semblait qu'il allât déjà toucher la mer du Nord. Du mois d'avril au mois d'août 1844, l'Angleterre conclut trois traités qui devaient enchaîner pour long-temps les états alors si publiquement convoités par le Zollverein et continuer à retenir leurs destinées en dehors des destinées communes de la patrie allemande. Hambourg, le foyer du négoce anglais, la citadelle du *free-trade*, était bien de force à se défendre lui-même, malgré cette propagande inventée par Brême et conduite par la Prusse au nom de l'idée séduisante des droits différentiels. Les autres états du littoral étaient plus exposés à succomber, parce qu'ils n'étaient point aussi exclusivement maritimes. S'ils cédaient à la tentation patriotique qu'on leur prêchait, s'ils adhéraient à l'*union allemande de commerce et de navigation* que l'on prônait maintenant avec tant de bruit, Hambourg était démantelé; s'ils résistaient, Hambourg avait un prétexte pour ne se rendre jamais, puisque se rendre tout seul n'avançait à rien, tant que le reste de la côte demeurait ouvert aux importations britanniques.

Ce que l'Angleterre a dépensé de soins et de prévenances, ce qu'elle a lancé d'agens en campagne pour arriver à ses fins de ce côté-là, on ne l'imaginerait pas. Des conventions furent donc passées le 4 avril 1844 avec le grand-duché d'Oldenbourg, le 24 juillet avec le Hanovre, le 10 août avec les deux duchés de Mecklenbourg. Les conventions hanovriennes doivent durer d'un seul trait jusqu'au 1er janvier 1854; les autres n'allaient si loin qu'à la condition de n'être point expressément interrompues en 1848. L'Angleterre faisait aux parties contractantes des avantages proportionnels au prix qu'elle attachait à les gagner, et favorisait leur navigation selon le degré de leur puissance. En revanche, elle les emprisonnait dans sa sphère commerciale et leur barrait tout chemin qui aurait pu les rapprocher du Zollverein. Le gouvernement de Mecklenbourg se refusa plusieurs fois à cette défection nationale où l'entraînait le cabinet de Londres; il ne voulait pas se lier les mains et s'obstinait à les tendre vers la patrie commune. La *chevalerie* mecklenbourgeoise, qui, par une accession au Zollverein, perdrait l'immunité d'impôt dont elle jouit, la *Ritterschaft*, vint en aide aux efforts des négociateurs anglais, et enleva le traité dans l'intérêt de ses priviléges. Les conventions hanovriennes étaient les plus importantes de toutes, parce que le Hanovre entraîne naturellement dans son orbite ses deux faibles satellites de l'est et de l'ouest; elles contenaient un article 7 qui exprimait clairement la volonté de l'Angleterre dans cette entreprise diplomatique poussée contre le Zollverein avec tant de vigueur et d'à-propos.

« Sa majesté la reine du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et sa majesté le roi de Hanovre s'engagent mutuellement à n'accorder aux sujets de quelque état que ce soit aucune diminution de droit, aucune faveur, aucune franchise en matière de commerce et de navigation, sans l'étendre en même temps aux sujets de l'autre partie actuellement contractante. Cette extension se fera gratuitement ou sous condition, selon que les avantages accordés par l'une des deux hautes parties contractantes à d'autres états seront ou gratuits ou conditionnels. »

Ainsi le Hanovre voudrait-il par hasard, d'ici à 1854, entrer dans l'union douanière, il devrait en quelque sorte y porter l'Angleterre avec lui. L'Angleterre lui monte en croupe; c'est un curieux et caractéristique acharnement de l'exploitation commerciale. Les ports hanovriens ne sauraient devenir ports du Zollverein sans ouvrir au même instant le Zollverein lui-même à la fabrique anglaise, et celle-ci, appuyée sur son traité particulier avec le Hanovre, n'aurait pas même d'accommodement plus général à débattre avec l'Allemagne. On n'a jamais mieux enlacé son ennemi.

Tant d'efforts et de si habiles ne devaient pas néanmoins abattre le parti des droits différentiels : ni la perfidie de l'Angleterre (car l'Allemagne crie maintenant à son tour contre la *perfide Albion*), ni les embarras intérieurs du Zollverein, n'empêchaient la nouvelle pensée d'unité germanique de se propager dans l'ombre jusqu'à ce qu'elle éclatât au grand jour. Hambourg même se divisait sur cette question brûlante, et il s'y formait un camp de protecteurs patriotes en face des soutiens de l'étranger, des obstinés *free-tradistes*.

Il y a depuis quelque temps à Hambourg une opposition dans le sens que prend ce mot-là pour les grands états politiques : les pouvoirs constitués, le sénat, la bourgeoisie, les colléges commerciaux, sont des corporations fermées, assises sur le privilége aristocratique ou industriel. L'antique cité n'a point encore ouvert ses institutions à tout le peuple pour qui elle a dû élargir son enceinte et ouvrir ses portes. De là maintenant, dans certaines fractions de la société, des plaintes continuelles contre le sénat; de là le mot de réforme et le nom de libéral arborés comme des drapeaux; de là des associations jusqu'ici inconnues chez des gens plus occupés de négoce que de politique. Parmi ces associations, *le côté de la ville natale*, comme il s'appelle, *die vaterstœdtische Seite*, recruté surtout d'hommes de loi, poussé par un chef plein d'ardeur, le juge Baumeister, a déclaré la guerre tout à la fois aux abus de la vieille constitution hambourgeoise et aux influences anti-nationales de l'étranger. Cette société d'ultra-libéraux se trouvait ainsi très mal disposée pour la liberté du commerce. Le sénat de Hambourg n'avait point fait semblant de s'être aperçu du mémoire prussien de 1845; la tactique du silence est familière à cette haute et prudente aristocratie;

nous verrons bien qu'elle n'en devait sortir qu'à la dernière extrémité. Le parti de la *ville natale* se fit aussitôt le champion des sages de l'administration prussienne, et il nomma une commission pour examiner sur quel fondement on pourrait organiser l'alliance commerciale de l'Allemagne.

Dans un rapport publié cette année seulement, après deux ans d'étude, la commission et le parti tout entier réclament énergiquement l'introduction d'un système de droits différentiels. Il leur faut un privilége exclusif pour le pavillon allemand dans le cabotage allemand, un droit spécial sur tout pavillon étranger entrant dans un port allemand. L'unité maritime de l'Allemagne leur apparaît tout ensemble comme la conquête d'un grand bien-être matériel, comme un grand triomphe moral et politique. Brême n'a pas manqué de donner la main à ces auxiliaires qui se levaient en sa faveur au sein de sa rivale. La *Gazette du Weser* les a soutenus contre le *Correspondant de Hambourg*, et cette petite guerre n'a pas cessé (1).

Les droits différentiels allaient avoir encore cette année même de plus illustres avocats, des patrons plus autorisés; ils allaient être l'objet des vives préoccupations du parlement prussien. Un député de la *Ritterschaft* poméranienne, M. de Heyden-Cartelow, homme d'un esprit sérieux et appliqué, mit en avant tout un régime nouveau dont ces droits formaient la base. Dans la curie des seigneurs, le prince Lychnowski demanda, par une pétition en règle, qu'on révisât de rechef les tarifs du Zollverein, déjà réformés pourtant à la date du 28 octobre 1846, après la conférence douanière de Berlin. Il soutenait hautement que l'un des élémens essentiels de cette révision devait être l'introduction des droits différentiels dans tous les rapports maritimes et commerciaux de l'Allemagne. Le jeune seigneur silésien, grand chercheur de bruit et de popularité, n'avait pas toujours trouvé d'aussi bonne occasion que celle-là pour paraître à son avantage. Les débats s'engagèrent le 17 mai et tinrent une séance très bien remplie. Votant sur le rapport de sa commission, la chambre renvoya la pétition au gouvernement comme digne de toute sa sollicitude. La plupart des orateurs défendirent chaudement la cause des droits différentiels; ceux même qui se déclarèrent libres échangistes, tels que le comte Dyhrn, gardèrent une réserve expressive sur la question spéciale des faveurs à faire au transit direct; le prince Frédéric, le prince Adalbert, le prince

(1) Un livre récemment publié à Hambourg même se prononce encore dans le même sens : *La côte d'Allemagne et le pays de l'intérieur*. — *Die deutsche Küste und das Binnenland*, par M. Œhlrich. — Tous ces publicistes de la Hanse professent à l'endroit du Zollverein tel qu'il est à présent une souveraine répulsion; mais ils s'accordent à soutenir un plan d'unité plus compréhensive qui reposerait sur l'application des droits différentiels.

royal de Prusse, plaidèrent très explicitement en l'honneur des droits différentiels. Le ministère seul ne se prononça pas, et son attitude indécise frappa tout le monde.

On avait cependant, sur ces entrefaites, hasardé un pas de plus dans cette voie d'union commerciale, où la diète prussienne entrait d'un air si résolu; les idées d'union commerciale et maritime tendaient davantage encore à dominer, à repousser dans l'ombre l'union industrielle de 1834, la vraie pensée primitive du Zollverein. On ne l'abandonnait pas, on la dissimulait pour obtenir l'autre par surcroît. Des *propositions* d'alliance avaient été adressées aux états séparatistes; aujourd'hui qu'elles ont échoué, c'est à qui n'aura pas la responsabilité de la démarche : selon toute apparence, ces propositions sortaient des bureaux d'où était déjà sorti le mémoire prussien de 1845. Le mémoire de 1845, étudiant d'avance l'usage et l'emploi possible des droits différentiels, admettait qu'on pût au besoin les instituer par voie législative pour toute l'étendue actuelle de l'union sans entente préalable avec ceux des états allemands qui n'étaient point compris dans ses limites. Les *propositions* nouvelles avaient au contraire pour but principal d'opérer avant tout cette alliance si désirée, elles adoucissaient autant que possible le caractère protecteur, les allures prohibitives des droits différentiels; elles n'en faisaient point une question de principe, mais seulement une affaire de pratique, et, pour ainsi dire, de circonstance. Elles s'intitulaient *Propositions pour l'établissement d'une alliance allemande de commerce et de navigation* (*Vorschlæge fur die Errichtung eines deutschen Schiffahrts und Handelsvereins*).

Il y a, dans ce dernier travail de la bureaucratie prussienne, une habileté de rédaction qu'il est piquant d'observer; ce n'est plus un mémoire à consulter, c'est un traité tout prêt pour qu'on le signe. « Article 1er. — Les états du Zollverein allemand d'une part, et de l'autre, le reste des états de la fédération allemande, forment ensemble une alliance commerciale et maritime. Article 2. — Le but de cette alliance est de porter le principe de l'unité nationale de l'Allemagne dans tous les intérêts du commerce et de la navigation, non-seulement de faire valoir ce principe dans les rapports réciproques que pourront avoir entre eux les états de l'alliance, mais encore de le faire reconnaître dans leurs rapports généraux avec les états étrangers. » Voilà l'entrée glorieuse et sentimentale, le portail triomphant du fraternel édifice. Pénétrons dans les détours un peu sinueux qu'il recèle, nous allons voir tout de suite aux dépens de qui la fraternité s'inaugure. Je prends l'article 10. Quelle joie pour Hambourg! il n'est plus parlé de droits différentiels, et c'est à peine si le mot se glisse une fois en se déguisant dans tout ce texte épuré : « Les états de l'alliance ont la volonté de traiter

également dans leurs tarifs les navires et les productions des pays étrangers, de ne point par conséquent accorder de préférence aux uns sur les autres. » Voilà la règle, et il ne manque en vérité au Zollverein que d'abaisser un peu ses tarifs pour se convertir pleinement à la foi du libre échange.

Voilà la règle, viennent les exceptions. « Article 12. — Les états étrangers qui n'admettent point chez eux le transit indirect, le transit par entrepositaires ou par navires non nationaux, ces états subiront en revanche des tarifs plus élevés que les autres dans les ports de l'alliance. » Cela veut dire qu'aussitôt Hambourg devenu port de cette alliance patriotique, il faudra qu'il écarte de ses bassins les chargemens anglais, tant que l'Angleterre n'aura point aboli son *acte de navigation*. « Article 14. — Les états étrangers qui mettront empêchement au commerce des états de l'alliance par des monopoles ou autres institutions privilégiées subiront dans les ports de l'alliance le désavantage de taxes plus lourdes que les autres états. » Cela veut dire que la Hollande doit renoncer, sous peine d'interdit, à tout son système colonial, et sacrifier le profit des monopoles de la *Maatschappy*, si elle entend garder celui des approvisionnemens de l'Allemagne. Pour comble, l'article 13 pose en droit rigoureux le principe des représailles, de sorte que toute l'action des tarifs différentiels se trouve en fait réalisée. La future alliance germanique engage l'Europe à réformer la première son système protecteur, elle s'oblige à suivre; en attendant, elle réserve pour la marine qu'elle aura toutes les sûretés de la protection. C'est toujours la même histoire.

Cette histoire-là ne faisait pas le compte de Hambourg. Les *propositions* n'arrivaient point officiellement aux états séparatistes, parce que les états du Zollverein n'avaient pas eux-mêmes été régulièrement appelés à les débattre; c'était une communication officieuse que le grand pays allemand de la Baltique soumettait, au préalable, à ses voisins de la mer du Nord. Le Hanovre et Oldenbourg se montrèrent, dit-on, pleins de bonne volonté pour le temps où les traités anglais devaient leur laisser les mains libres. Brême naturellement triomphait. Il n'y avait plus que Hambourg dont on doutât, mais on se rassurait en songeant aux démonstrations qui l'avaient divisé, et l'on espérait que le sénat aurait quelque égard pour les vœux ardens de toute la terre allemande, répétés si près de lui dans l'enceinte même de la ville hanséatique. Le sénat voulut bien enfin émettre son opinion; à son tour, il publia son manifeste. La réponse était catégorique : point d'acte législatif, point de protection, point de droits différentiels! Laissez faire, laissez passer! Le mémoire hambourgeois a paru dans le mois d'août. Ç'a été pour le parti des droits différentiels, pour le camp des protec-

tionnistes, c'est-à-dire pour l'Allemagne entière, toute saisie de l'idée d'unité nationale sous cette forme rajeunie de l'alliance maritime, ç'a été une violente irritation, un amer découragement.

Je ne crois point qu'il vaille beaucoup la peine d'étudier la théorie du libre échange dans les élucubrations des sénateurs de Hambourg, pas plus qu'on ne gagnerait à méditer les lois de la protection dans les discours et les articles des patriotes de l'alliance douanière, maritime ou commerciale, selon qu'on voudra la nommer. C'est le malheur des économistes que leur science touche trop à terre pour se montrer jamais à l'état de science pure. « Nous nous sentons fort mal à l'aise, disent aux Hanséatiques les Allemands de l'intérieur; nous sommes des industriels qui ne pouvons plus fabriquer, des conquérans qui ne pouvons pas encore armer de flotte en guerre. Au nom de quarante millions d'hommes, laissez-nous écouler nos produits, au lieu de nous inonder des produits étrangers dont le colportage a fait votre fortune; laissez-nous avoir un pavillon, au lieu d'appeler sans pudeur tous les pavillons du monde à l'aide de votre cupidité. Appauvrissez-vous pour nous enrichir et nous glorifier! — Tout est au mieux! répond le mémoire hambourgeois; nous n'avons pas besoin de fabriques et presque pas de vaisseaux : Brême a chargé l'autre année près d'un tiers de tonneaux plus que nous, et nos affaires ont roulé sur un capital de 215 millions de florins, celles de Brême sur 49. Nous n'estimons pas que le pavillon allemand ait besoin de protection. La concurrence étrangère est en vérité trop médiocre pour qu'il faille l'écarter au prix des dangers inévitables, de la gêne inutile du régime différentiel; le commerce national se répand suffisamment au dehors sans l'assistance du transit direct. Il y a de l'autre côté des mers trois cent quarante-trois maisons allemandes, dont deux cent vingt-sept nous appartiennent; que voulez-vous de plus? Au cas où nous serions d'humeur à nous ruiner pour l'amour de vous, ce serait encore peine perdue. Voici que les bouches de l'Elbe et du Weser se hérissent de ces ports francs que vous regardez comme des nids de pirates. Allons-nous fermer le nôtre? le Danemark va nous remplacer par Altona, le Hanovre par Geestendorf et Harbourg, par Emden et Leer, Oldenbourg par Brake. Puis, au demeurant, pourquoi nous sacrifier? Que vous soyez plus ou moins riches et glorieux, la différence ne nous importe guère. Vous vous comptez quarante millions d'hommes qui tous auriez beaucoup à vous plaindre; mais vous nous mettez du nombre, nous qui ne nous plaignons pas du tout. La patrie allemande est un bel abîme, mais nous craignons un peu de nous y perdre; nous sommes Hambourgeois, et n'avons point envie de devenir Prussiens. Nous aurions bien quelque orgueil à naviguer sous un pavillon fédéral, mais il faudrait probablement quelque temps aussi pour familiariser le monde avec ses couleurs, et le nôtre est connu;

c'est tout ce temps-là de gagné. Pavillon de marchands sans doute et non point drapeau d'empire : qu'y faire, s'il nous plaît ainsi?»

Je n'essaierai point de rendre les colères qu'a soulevées dans la presse allemande un langage si mesquin, colères tempêtueuses et colères aigres-douces, les fureurs du *Zollvereinsblatt*, les morsures de la *Gazette d'Augsbourg*, les sermons de la *Gazette d'Heidelberg*, les perfidies de la *Gazette du Weser*. L'orage dure encore. C'est Frédéric List, cet ardent esprit, qui a créé la *Feuille du Zollverein*. List était de ces gens qui crient au besoin : Périssent les colonies plutôt qu'un principe! Il faut cet emportement à tous les fondateurs; sinon, comment ne pas mourir à la tâche? Il y a déjà bien des années, j'ai connu, dans une des rencontres de sa vie trop errante, ce noble champion. Je l'entends encore me dire avec l'énergie de sa voix ces paroles que je n'ai point oubliées : « Dussé-je marcher à genoux et user mes genoux, j'irais jusqu'à la vérité quand je crois savoir où la prendre! » Ainsi qu'il arrive toujours, les convictions de Frédéric List sont devenues du fanatisme chez ses successeurs. Le fanatisme ne recule devant rien. La *Feuille du Zollverein* déclare aujourd'hui qu'elle voudrait voir le port de Hambourg ensablé.

Au milieu de ce déchaînement général, il s'est fait dans les dehors de la Prusse un revirement singulier. Aussitôt la diète close, le Moniteur prussien, la *Gazette générale de Prusse*, s'est senti animé d'un beau zèle pour la prédication du libre échange. A la veille des conférences douanières de 1846, la *Gazette de Prusse* défendait encore les droits protecteurs; elle est devenue tout d'un coup l'intime alliée du *Correspondant de Hambourg*, vieux soutien de la liberté hanséatique, l'alliée du *Port-Franc* (*der Freihafen*), dernièrement mis au monde et patroné par les auteurs du mémoire hambourgeois. La Prusse, qui a si vivement saisi l'opinion de la question des droits différentiels, abandonnerait-elle aujourd'hui le parti dont elle est l'ame? Je ne pense pas qu'il y ait rien de sérieux derrière cette apparente défection; elle prouverait seulement une fois de plus l'incertitude qui règne toujours à Berlin dans les données courantes de la direction supérieure. La direction particulière du commerce et des impôts est aux mains d'hommes excessivement distingués, M. Kühne, M. de Rœnne, M. de Patow du ministère des affaires étrangères; mais chacun a ses vues et travaille dans son sens, qui pour le *free-trade*, qui pour la continuation et le rajeunissement du Zollverein. Malheureusement le ministre des finances, M. de Düesberg, est un peu venu à ce poste-là comme jadis Chamillart au contrôle. C'était un très bon jurisconsulte; le roi s'est chargé de lui apprendre son département. Les leçons n'ont pas encore assez profité. Il arrive donc ainsi que la conduite manque d'en haut pour diriger avec quelque précision les excellens sous-œuvres que fournit la bu-

reaucratie prussienne. De là, pour l'instant, les bruits les plus contradictoires, suivant que l'une ou l'autre impulsion a le dessus, tantôt l'incorporation immédiate de Brême au Zollverein sur la base du système différentiel, tantôt un traité de la Prusse avec l'Angleterre sur la base libérale. Le gouvernement ne parle que pour tout démentir.

Il y a néanmoins dans les relations actuelles de la Prusse et de l'Angleterre un temps d'arrêt et d'indécision qui doit contribuer pour beaucoup, non point à détourner (le flot est irrésistible), mais à modérer, à contenir la passion avec laquelle on a poursuivi jusqu'à présent l'idée d'une nouvelle *alliance allemande de commerce et de navigation*. Le traité conclu en 1841 entre l'Angleterre et le Zollverein devait expirer au 1er janvier 1848; la correspondance, maintenant publique, de lord Palmerston et du chevalier Bunsen nous apprend que ce traité ne sera pas renouvelé. Après des plaintes réciproques, on est seulement convenu, sur la demande du ministre prussien, de conserver provisoirement le *statu quo*, sauf à se prévenir six mois d'avance quand on y voudrait renoncer. Lors de la discussion approfondie qui s'éleva le 17 mai dans la chambre des seigneurs au sujet des droits différentiels, on s'étonna, comme je l'ai dit, de l'affectation avec laquelle le ministre des finances refusa de prendre parti pour ou contre. Le gouvernement, qui avait fait ce beau mémoire de 1845, semblait douter de l'œuvre qu'il poursuivait cependant toujours, et sa confiance paraissait si peu solide, qu'il se bornait à promettre de peser soigneusement tous les argumens dans une cause dont il avait été deux ans plus tôt le zélé promoteur. C'est qu'on était en présence de menaces toutes fraîches de lord Palmerston : on ne voulait point aigrir par des épanchemens de tribune une correspondance diplomatique qui s'annonçait déjà dans des termes suffisamment acerbes. La séance avait lieu le 17 mai; le 11, lord Palmerston écrivait au comte Westmoreland cette lettre dont le style a son prix :

Lord Palmerston au comte Westmoreland.

Foreign office, 11 mai 1847.

« ..... Le gouvernement anglais sait que le but réel de ceux des états du Zollverein qui travaillent à empêcher le renouvellement du traité de 1841 est de préparer ainsi les voies à l'introduction d'un système de droits différentiels dirigé contre la marine anglaise, lequel système ne pouvait se réaliser tant que ce traité restait en vigueur. Le Zollverein, d'après toutes les conjectures, espère obtenir des états maritimes de l'Allemagne du nord qu'ils accepteront ces droits différentiels.

« Il ne sera point difficile à votre seigneurie de montrer que les gouvernemens contre lesquels on dirige de pareils droits peuvent toujours y répondre

par des mesures équivalentes; que les relations commerciales qui doivent toujours être fondées sur des principes de concessions et de bienveillance mutuelle peuvent de cette manière se transformer en un conflit de règlemens hostiles; qu'entre deux états divisés par un tel conflit, celui-là doit en souffrir le moins dont les ressources commerciales sont le plus étendues.

« Le gouvernement anglais croit avoir donné des preuves suffisantes que c'est là un conflit dans lequel il ne souhaitait pas d'entrer. »

Le conflit dont parlait lord Palmerston atteindrait nécessairement la Prusse plus que tout autre état du Zollverein; c'est peut-être une raison pour qu'elle l'ajourne, ce n'en est pas une pour qu'elle veuille s'y soustraire à jamais. Elle reprend en ce moment même avec autant de zèle son œuvre un instant déconcertée; elle provoque des conférences générales entre les pays allemands pour établir partout l'uniformité dans le droit de change; elle invite les états du Zollverein à méditer les plans unitaires qu'elle leur a déjà soumis pour l'organisation des consulats. L'Angleterre et la Russie ont l'œil sur ces desseins opiniâtres; elles les surveillent et s'apprêtent à en contrecarrer les résultats. J'ai pensé qu'il était bon du moins que nous sachions ici que d'autres avisaient.

La Russie, visiblement occupée de maintenir, au cas échéant, les prétentions qu'elle élève sur le Holstein, s'efforce de s'asseoir dans ce coin de terre pour s'y appuyer contre la masse croissante du corps germanique. Elle vient de retirer à Lubeck le privilége exclusif du service des bateaux à vapeur de Pétersbourg, et, en 1849, on va ouvrir une seconde ligne de Pétersbourg à Kiel. De Kiel même, on peut suivre, depuis quelques années, les mouvemens des croisières russes dans la Baltique; à Kiel même, souvent la flotte russe hiverne; des officiers russes y séjournent, ainsi qu'à Ploën, pour combattre par toute espèce de séductions l'horreur du nom moscovite. L'Angleterre, de son côté, ne serait déjà plus au dépourvu, si le Zollverein parvenait à lui fermer les fleuves allemands à coups de droits différentiels. Désormais ce n'est plus assez pour elle d'Héligoland, cet autre Gibraltar qui commande les embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Eyder; elle va s'installer sur l'Eyder même. On doit pourtant fortifier Héligoland, on doit en faire un port militaire; il faut mieux encore. Tönningen est une petite ville placée sur la limite des deux duchés de Schleswig et de Holstein, en face d'Héligoland, à l'entrée de l'Eyder, et, par l'Eyder, à la portée du canal de jonction qui réunit la mer du Nord et la Baltique; le port de Tönningen est admirablement disposé par la nature. L'Angleterre, sans même avoir de privilége ou de garantie, donne déjà des sommes énormes pour en agrandir, pour en régulariser les bassins. Tönningen et Londres vont communiquer par la vapeur. L'Allemagne ira chercher les importations anglaises dans un port du

Danemark, au lieu de les aller chercher dans un port du Zollverein. Tönningen n'est pas si loin de Hambourg.

A tout cela maintenant quelle conclusion? Personne assurément ne se désolera de voir ébrécher ainsi le monopole commercial de l'Angleterre; personne non plus n'est jaloux de voir l'influence moscovite s'avancer toujours sur l'Occident. Il y a mieux, on doit admirer du fond de l'ame cette constance intrépide avec laquelle les Allemands travaillent à reconstituer pacifiquement un empire unitaire. J'ai peur seulement qu'à côté d'un grand pays prohibitif et militaire comme le nôtre, le soudain avénement d'un autre grand pays militaire et prohibitif ne soit une occasion de bien durs froissemens; j'ai peur que nous ne soyons point assez préparés à les adoucir pour ne les avoir point assez prévus d'avance. Ce n'est point ici question de justice; je ne me sens ni beaucoup d'indignation contre l'entêtement égoïste de Hambourg, ni beaucoup d'attendrissement pour les sensibleries puritaines du patriotisme germanique. Ce n'est point ici question de justice, c'est question de puissance et de domination : chacun pour soi et Dieu pour tous; le prix est de droit aux mieux faisant. Or, Bossuet l'a dit comme malgré lui, au milieu d'un livre composé tout exprès pour prouver la vanité de la politique dans l'histoire : « Les hommes et les nations ont toujours eu des qualités proportionnelles à l'élévation à laquelle ils étaient destinés... Qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus long-temps dans les grands travaux, à la fin a eu l'avantage. » Quoi qu'on puisse penser de notre niveau d'aujourd'hui, j'ai peur que nos *qualités* présentes n'aient pas même la proportion qu'il faudrait pour l'atteindre.

ALEXANDRE THOMAS.

REVUE DES THÉATRES.

LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — L'OPÉRA. — LES ITALIENS.

Si les dernières semaines qui viennent de s'écouler n'ont pas été bien fécondes, si nous n'avons à proclamer aujourd'hui ni le mérite éminent d'un livre, ni le succès éclatant d'une pièce, si, en un mot, nous manquons d'événemens littéraires, nous avons du moins à signaler un fait qui les contient peut-être en germe : la réouverture du Théâtre-Français. En nous rendant sa salle splendidement restaurée, en nous mettant dès les premiers jours en mesure d'énumérer ses forces présentes, de pressentir ses ressources à venir, la Comédie-Française pouvait compter, de la part du public, sur un sentiment plus sérieux qu'une curiosité vulgaire, et ce sentiment d'attention bienveillante ne lui a point fait défaut.

Quoiqu'il soit bien convenu que les chefs-d'œuvre ont un charme et une vie indépendans de tout le reste, quoiqu'on aime à se souvenir de ces temps de naïve grandeur où Molière jouait dans une grange, comme les riches spirituels aiment à se rappeler les commencemens de leur fortune, on doit cependant avouer que nos raffinemens modernes s'accommoderaient mal, comme dit Cathos, de cette *frugalité d'ajustemens*. Les progrès de l'industrie et de la concurrence ont amené d'autres théâtres à rivaliser de luxe pour retenir ou ramener la foule. Rester en arrière, c'était manquer à la fois de respect envers le public et envers soi-même. D'ailleurs, à une époque où le plus mince bourgeois, le parvenu le plus modeste, prennent goût à embellir leur demeure et ne se croient pas indignes d'occuper les architectes, l'art, ce grand seigneur par excellence, avait bien le droit d'être mieux logé.

L'art aujourd'hui n'a plus à se plaindre, et des améliorations de tout genre font de la salle du Théâtre-Français une des plus belles de Paris. Le public, qui s'y pressait en foule, a unanimement reconnu qu'il était difficile de faire mieux

en aussi peu de temps. Grace au goût sévère, magistral, qui les a dirigés, ces embellissemens ont le double mérite d'être au niveau des exigences de notre époque et de rappeler, par des analogies réelles, la destination spéciale de la Comédie-Française. Remarquez en effet que ce théâtre doit être à la fois l'interprète du présent et le dépositaire du passé. Les rattacher l'un à l'autre par une chaîne intellectuelle qui commence à Rotrou, à Corneille, pour aboutir aux hommes de talent que nous possédons, à l'homme de génie que nous saluerons peut-être un jour, voilà la tâche du Théâtre-Français, et c'est ce double caractère qu'offre la salle restaurée. Il y a dans cette galerie des bustes enrichie et rajeunie, dans ces cariatides qui soutiennent les avant-scènes, dans ce fond rouge foncé des loges si favorable à l'effet général et qui tranche si heureusement sur le fond blanc et or de la salle, quelque chose de monumental, une beauté noble et simple qui fait penser à Louis XIV et à Versailles. Le plafond, de MM. Gosse et Cicéri, rappelle aussi le style *un peu flamboyant* des maîtres du genre dans les anciennes écoles françaises. Il est donc permis d'applaudir sans réserve à la restauration splendide et complète du théâtre.

Cette restauration matérielle en amènera-t-elle une autre, plus sérieuse et plus importante? Ce qu'on peut dire dès aujourd'hui, c'est qu'il y aura d'énergiques et persévérans efforts pour que la Comédie-Française puisse compléter ce qui lui manque et tirer parti de ce qu'elle possède. Le spectacle de ses forces actuelles a offert, depuis sa réouverture, quelque chose de rassurant. Sans parler de la tragédie, où Mlle Rachel a déployé sa supériorité accoutumée, *les Femmes savantes, le Malade imaginaire, l'École des Femmes, la Critique, le Mariage forcé*, tout ce magnifique répertoire de notre grand comique, qui a sur la tragédie l'avantage de ne pouvoir vieillir, a été joué avec une perfection, une verve, qui laissent bien peu de prise à cette portion chagrine des spectateurs, *laudatrix temporis acti*. Il serait temps que le Théâtre-Français fût affranchi de cette sorte de dénigrement rétrospectif, à laquelle le condamne la nature même de son répertoire et de son public. Rien de plus respectable, assurément, en fait d'art comme en toutes choses, que la fidélité des souvenirs; mais, en s'obstinant à écraser sans cesse les talens actuels par une comparaison malveillante avec les talens d'autrefois, les hommes d'expérience, qui pourraient rendre de vrais services et continuer les traditions, ont le double tort de décourager les artistes, et d'éloigner du Théâtre-Français la génération nouvelle. Sans doute, il eût été désirable que des acteurs comme Préville et Fleury, Mlles Mars et Contat ne pussent ni vieillir ni disparaître. Toutefois, comme du temps de ces artistes célèbres il y avait déjà des spectateurs qui cherchaient à les rabaisser en exaltant leurs prédécesseurs, comme les vieillards qui avaient vu Baron appelaient Lekain *le taureau*, on nous permettra de voir, dans cette manie de vanter ce qui n'est plus aux dépens de ce qui est, une faiblesse d'esprit plutôt qu'une marque de goût. Mieux vaudrait, dans l'intérêt de l'art et de nos plaisirs, encourager le présent par des avertissemens sincères et des éloges mérités; mieux vaudrait reconnaître, avec les juges les plus éclairés et les plus sévères, que, malgré quelques vides qu'on va s'efforcer de combler, Molière a trouvé et trouve encore des interprètes dignes de lui.

En se rouvrant sous les auspices de ce grand homme, la Comédie-Française a fait preuve, selon nous, de reconnaissance et de tact, et nous ne comprenons guère qu'on lui ait reproché de n'avoir pas joué, dès le premier jour, un ouvrage

nouveau. La Comédie-Française, on ne saurait trop le redire, ne ressemble pas à certains théâtres, qui, ne s'adressant qu'à une curiosité toujours mobile, n'ont rien de mieux à faire que de laisser dans l'oubli la pièce d'hier pour convier la foule à la pièce de demain. S'il veut maintenir bien distincts son rang et sa place, s'il veut garder son caractère d'institution nationale, de conservatoire littéraire, le Théâtre-Français doit toujours, non-seulement savoir où il va, mais encore se souvenir d'où il vient. A chacune de ses nouvelles campagnes, il doit prendre pour point de départ ces chefs-d'œuvre qui sont sa richesse, et qui le lient si étroitement aux destinées de notre littérature. Il est bon d'ailleurs que les contemporains, qui, depuis vingt ans, ont vu tant d'espérances déçues et de tentatives avortées, voient aussi que, lorsque l'observation, la vérité, l'étude du cœur humain, arrivent à ce degré de perfection, de profondeur et de beauté, deux siècles peuvent y passer sans leur ôter leur jeunesse, et que l'à-propos du génie est impérissable comme sa gloire. De toutes les leçons données par Molière, celle-là n'est peut-être ni la moins instructive ni la moins piquante.

Nous croyons la Comédie-Française résolue à faire un pas de plus dans cette voie si féconde, à fouiller dans son vieux répertoire et à remettre en lumière plusieurs ouvrages qui peuvent passer pour inconnus à force d'être oubliés. On retrouvera sans peine, dans les œuvres de nos auteurs dramatiques des deux derniers siècles, des pièces qui, montées avec soin et jouées avec ensemble, offriront à la fois au public tout l'attrait d'un souvenir et tout le piquant d'une nouveauté. Molière lui-même a quelques comédies qui n'ont pas été jouées depuis long-temps, *les Fâcheux*, par exemple, dont la reprise offrirait un intérêt très réel. Ce serait aussi une curieuse tentative que de remettre au théâtre les ballets, les divertissemens intercalés par notre immortel comique dans la plupart de ses pièces, et qui étincellent de verve et de fantaisie. Exécutés dans le goût de l'époque et avec toute la pompe convenable, ces intermèdes rendraient aux ouvrages de Molière une sorte d'*actualité* nouvelle, en ramenant la pensée vers l'époque même où ils furent composés, où le grand roi ne dédaignait ni d'y sourire ni même d'y figurer, et où la musique et la danse se cotisaient pour faire fête à la poésie. Il faudrait même, et ce serait là un autre avantage, renouer, à cette occasion, une tradition regrettable, l'alliance de l'Opéra et de la Comédie-Française : celle-ci, plus riche en idées qu'en spectacle, aurait besoin que l'Opéra vînt à son aide pour l'exécution de ces intermèdes, des chœurs de Racine et de certaines pièces qui ne peuvent se passer d'un peu de prestige, telles que *le Mariage de Figaro*. Rendu avec une spirituelle munificence, ce service serait de ceux dont profite aussi bien celui qui donne que celui qui reçoit. N'y a-t-il pas profit à agrandir, à généraliser son influence, en faisant connaître ses ressources et ses merveilles à un nouveau public? N'est-ce pas un honneur de contribuer à rendre plus complète, plus éclatante, la mise en scène des œuvres de Molière, de Racine et de Beaumarchais? D'ailleurs, la Comédie-Française ne négligerait pas les occasions de payer sa dette; quand on possède un répertoire et un personnel comme le sien, il y a toujours moyen de s'acquitter.

Enfin, pour achever de parcourir le cercle des richesses acquises, nous savons que la Comédie-Française aurait l'intention fort louable de faire quelques excursions parmi les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers. Entrepris avec discernement et mesure, confiés à des écrivains consciencieux, ces essais n'offriraient plus le même péril qu'il y a vingt ans. Ils ressemblaient trop alors à une sorte

de protestation contre notre théâtre et notre littérature nationale. On donnait trop à une traduction de Shakespeare l'air d'une épigramme contre Racine. Aujourd'hui, éclairés par l'expérience, nous avons compris qu'on ne s'infuse pas, après deux cents ans, un autre goût, d'autres idées, un autre sens littéraire, et qu'Anglais, Allemand ou Français, le passé est toujours le passé, c'est-à-dire le sujet d'une étude féconde, mais non pas l'élément d'une vie nouvelle. Aussi ce qui était alors une lutte ne serait plus maintenant qu'un parallèle. Ces études, ces imitations intelligentes auraient perdu tout caractère hostile; on y apporterait cet esprit de curiosité bienveillante, érudite, contemplative, qui animait Goethe lorsque, de la main qui créa *Faust*, il traduisait *Mahomet* et *Tancrède*. Cette fois, Shakespeare et Schiller n'arriveraient plus comme des ennemis, mais comme des hôtes, et il y aurait à les accueillir d'autant plus de profit et de charme, qu'il ne s'y joindrait pas la crainte d'être traité par eux en pays conquis.

Tout en fécondant, en étendant ainsi son ancien répertoire, le Théâtre-Français voudrait aussi appeler à lui toutes les forces vives de notre littérature. Il doit son concours aux talens déjà consacrés par le succès, comme à toutes les tentatives où se révèlent avec quelque distinction une pensée, une intention sérieuses. Déjà nous avons vu, l'autre soir, applaudir très franchement la nouvelle comédie de M. Arago, *les Aristocraties*. Quoique ce sujet ait été souvent essayé ou effleuré sur le théâtre contemporain, on peut dire qu'il est toujours neuf, et la société moderne n'en saurait fournir de plus vrai. Il y a là matière à ces épigrammes, à ces traits satiriques qui ne manquent jamais leur effet sur le public, parce qu'ils sont pris dans un milieu accepté par tout le monde, et qu'ils résument un sentiment général sous une forme gracieuse et piquante. C'est principalement ce genre de succès qu'a paru rechercher l'auteur des *Aristocraties*, et il l'a pleinement obtenu. Sa pièce n'est pas tout-à-fait une de ces *œuvres du démon* dont parle Voltaire, lequel, bien qu'aussi *démon* que personne, n'a jamais su faire une bonne comédie. Dans celle de M. Arago, les caractères sont plutôt entrevus qu'observés, plutôt indiqués que peints. Il y manque cette étude profonde, cette main vigoureuse qui fouille et qui sculpte, cette faculté de mettre l'homme en relief, qui constitue le vrai comique. Il y manque aussi cette force d'invention qui entraîne après soi le spectateur, et fait ressortir les personnages par la variété des situations et des incidens, comme le diamant reluit et scintille sous les divers jeux de la lumière. En un mot, Molière, s'il revenait au monde, s'y prendrait autrement sans doute pour refaire à notre usage son *Bourgeois gentilhomme;* mais une quantité de vers faciles et d'un tour agréable, une série de jolies scènes, quelques rôles bien tracés, ont valu aux *Aristocraties* un succès aimable, auquel on s'associe volontiers. Ajoutons que les acteurs ont fait merveille. Régnier, chargé de lancer au public la plupart des mots plaisans, les a dits de manière à les rendre plus spirituels encore; Provost a donné une physionomie excellente à son rôle de Jourdain moderne; Mlle Judith a été d'une grace exquise, et Mlle Brohan s'est montrée, comme toujours, charmante de verve et d'entrain. Enfin Geffroy, par son attitude sévère et l'âpreté mordante de son organe, a fait ressortir heureusement les intentions satiriques de l'auteur contre chacune des aristocraties.

M. Scribe donne à la Comédie-Française deux ouvrages, l'un déjà mis à l'étude, l'autre presque terminé. Quoi que l'on fasse ou que l'on dise, M. Scribe est resté un des maîtres du théâtre contemporain. On lui reproche de manquer de cet

idéal auquel aspirent les imaginations élevées, de n'avoir pas assez constamment ces préoccupations littéraires qui rendraient ses pièces aussi attrayantes pour les connaisseurs que pour la foule. Même en admettant ce reproche, on devrait reconnaître que M. Scribe possède à un haut degré deux qualités sans lesquelles rien n'est possible au théâtre : la clarté et la vie. Ses personnages agissent, ils marchent, ils tiennent sur leurs pieds. Le langage qu'ils parlent n'est pas celui de la haute poésie, mais c'est celui du monde; l'atmosphère où ils se meuvent n'a pas ces lointaines échappées où aiment à se perdre les ames inquiètes, mais elle ressemble à celle où nous vivons nous-mêmes; l'on y respire et l'on y voit : deux bonheurs bien simples que ne nous ont pas toujours donnés des œuvres plus bruyantes et plus hautaines.

Cependant, et c'est là une nuance qu'il importe d'indiquer, en acceptant le côté réaliste, positif, spirituellement bourgeois du théâtre moderne, par lequel on peut se mettre en communication avec les masses, la Comédie-Française ne doit pas oublier qu'elle est l'asile naturel des délicats et des poètes. Nous touchons ici à une difficulté tout actuelle qu'il serait bon de surmonter ou d'amoindrir. Depuis quelque temps, par une anomalie fâcheuse, il y a eu scission entre la poésie et le théâtre. Sous prétexte que le *métier* y réussit mieux que des facultés plus rares, sous prétexte qu'il faut, pour s'y faire applaudir, certaines habiletés que dédaignent les esprits supérieurs, des écrivains qui, en d'autres temps, eussent certainement concouru à la prospérité de la scène française, ont eu le tort de s'en détourner et de chercher une autre voie. En transportant dans le roman de véritables scènes de comédie et de drame, telles qu'il en abonde dans *André* et dans *Mademoiselle de la Seiglière*, en écrivant, pour le lecteur *dans son fauteuil*, de délicieuses comédies, telles qu'en a tracé la muse charmante d'Alfred de Musset, ils ont pour ainsi dire dérobé au théâtre ce qui lui revenait de droit, et accoutumé le public à puiser à d'autres sources les plus exquises de ses jouissances littéraires. Il faut que cette anomalie disparaisse, et que l'on se persuade enfin qu'un véritable succès au théâtre, s'il est le plus difficile à obtenir, est aussi le plus significatif et le plus beau. Eh! qui pourrait jamais remplacer ces courans d'air intellectuel, ce rapide échange d'idées, d'impressions, d'enseignemens qui s'établit entre un public d'élite et une œuvre digne de lui? Qu'est-ce que cette collection d'assentimens individuels et de suffrages isolés qu'on nomme un succès de lecture, auprès de cette révélation soudaine, spontanée, multiple, qui identifie en un moment la pensée de tous avec la création d'un seul? Voilà ce que doivent se dire les écrivains doués de cette noble ambition qui va si bien au vrai talent. Au nombre des hommes que désignent les sympathies publiques, il en est deux que le théâtre réclame et dont le nom servirait à cette réconciliation entre les délicatesses de l'esprit et les popularités du succès. Qui, mieux que l'auteur du *Chandelier* et de *la Quenouille de Barberine*, pourrait prouver que des formes fantasques et des tendances idéales n'excluent pas ces qualités d'observation piquante et vraie, ce fin et charmant esprit qui descend en droite ligne des *Lettres persanes* et de *Candide*? L'auteur de *Chatterton* n'a-t-il pas fait aussi l'heureuse expérience que, pour intéresser et émouvoir au théâtre, on peut se passer de la multiplicité des incidens et du fracas des péripéties? Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que ce succès de *Chatterton* engage autant qu'il honore : il est à la fois très brillant et très incomplet; il révèle une rare faculté d'analyse, l'étude délicate

et subtile d'une maladie de l'ame; mais il n'offre qu'un côté de l'art dramatique. Par ce qui lui manque et par ce qu'on y trouve, *Chatterton* est un de ces ouvrages qui mettent un auteur en demeure de prouver qu'il possède, comme tout vrai talent, la force de se renouveler. *Chatterton* est quelque chose, *Chatterton* est même beaucoup; mais si j'affirmais qu'au-delà de *Chatterton* il n'y a plus rien, M. de Vigny serait, j'en suis sûr, le premier à me contredire.

On a aussi l'espérance de voir travailler pour le Théâtre-Français des écrivains qui ne se sont signalés encore que dans le roman. Croit-on qu'il n'y ait pas, dans les beaux récits de M. Jules Sandeau, des passages qui, transportés sur la scène, offriraient tout ensemble un vif intérêt dramatique et un haut enseignement moral? Croit-on que la verve railleuse de M. Alphonse Karr, cette verve qui cache tant de bon sens sous tant de fantaisie, ne saurait pas intéresser à la peinture de ces ridicules, de ces travers, de ces contradictions plaisantes qui, récemment encore, lui ont fourni, dans cette *Revue* même, de si aimables pages? S'il est vrai, comme on l'assure, que la portion plus militante et plus aventureuse de nos conteurs se décide aussi à entrer en lice, ne sera-t-il pas piquant de voir en présence l'école des analystes et celle des inventeurs? Et n'y aura-t-il pas, dans ces essais, dans ces parallèles, dans ces nouveaux sujets d'émulation et d'étude, quand même il n'en résulterait pas toujours des chefs-d'œuvre, un intérêt assez vif, assez varié, assez populaire pour ressembler déjà à un succès?

En dehors de ses ressources présentes, des richesses qu'elle possède et de celles qu'elle peut espérer, la Comédie-Française doit encore appeler à elle d'autres auxiliaires. On aimerait à la voir devenir un centre autour duquel se grouperaient les forces intellectuelles du pays, non seulement pour concourir directement à sa prospérité, mais pour agir par leurs conseils, par une influence délicate et bienveillante. L'Allemagne pourrait à ce propos nous fournir un exemple de l'efficace intervention de la critique dans le domaine de l'administration théâtrale. Un *dramaturge*, un poète-critique, surveille au-delà du Rhin les intérêts de chaque entreprise dramatique, conseille la direction, lui sert d'interprète auprès de la foule, et fait l'éducation du peuple en le préparant à l'intelligence de l'art (1). On comprend sans peine tout ce que peut avoir d'utile ce rôle d'interprétation au dedans et au dehors, cette surveillance exercée tantôt sur le théâtre au profit du public, tantôt sur le public au profit du théâtre. Pourquoi n'essaierait-on pas, en France, quelque chose d'analogue, non pas en concentrant cette tâche sur un seul, et en lui donnant ce caractère régulier et permanent dont s'arrangerait mal notre esprit d'indépendance et de contrôle, mais en choisissant, dans toutes les spécialités, des hommes éminens qui formeraient, pour la Comédie, une sorte de *chambre des conseils?* L'érudition, les arts, les littératures étrangères, la science du monde, auraient leurs représentans dans cette magistrature officieuse, intelligente médiatrice entre la scène et les spectateurs. Ce serait là un moyen sûr de nouer et de resserrer ces relations attentives, assidues, positives, qui doivent unir la Comédie-Française, la critique et le public.

La critique, aujourd'hui, n'est plus ce qu'elle était autrefois. L'époque est passée, et nous le constatons sans regret, de ces bulletins précis, détaillés, qui ne s'écartaient jamais de leur sujet, et qui ressemblaient, sous la plume de Geof-

(1) Voyez, dans la livraison du 15 octobre dernier, l'étude de M. Saint-René Taillandier sur *le Théâtre moderne en Allemagne*.

froy ou de ses émules, à un rapport officiel. Il était permis, assurément, de souhaiter à la critique dramatique moins de brièveté et de raideur; mais la réaction n'a-t-elle pas été un peu trop vive? On a fait, pour les choses de l'esprit, comme ces riches qui finissent par se blaser sur les plaisirs ordinaires, et qui ne croient pouvoir s'amuser un peu que lorsqu'ils dépensent beaucoup. Il serait à désirer, sans que l'esprit y perdît rien, que la discussion sérieuse, équitable, revendiquât plus souvent ses droits. Le public aussi pourrait exercer une autorité plus bienveillante et plus attentive : on sait quelles affinités précieuses ont existé de tout temps entre la Comédie-Française et cette société polie, à demi lettrée, à demi mondaine, dont l'influence se révèle à toutes les pages heureuses de notre littérature. Depuis quelques années, on a fort réprimandé les auteurs, et ils n'y ont, hélas! que trop donné prise; mais les gens du monde sont-ils à l'abri de tout reproche? N'ont-ils pas un peu négligé ce goût des lettres, cette culture de l'intelligence, tout ce qui fait, en un mot, le charme et la distinction de l'esprit? Nous ne contestons pas ce qu'il y a d'honorable à discourir sur les ingénieux mystères du *sport* aussi pertinemment qu'un maquignon ou un jockey; mais, après ces nobles délassemens, n'y aurait-il pas moyen de déroger quelque peu, et d'aller, par exemple, applaudir Molière ou encourager un excellent acteur, cherchant à retrouver toutes les intentions du sublime poète? N'est-il pas remarquable que dans les deux derniers siècles, siècles de bon plaisir et de régime absolu, où les rangs étaient rigoureusement séparés, il y ait eu, par le fait, entre les salons et l'art, plus de *cordiale entente* et de bons procédés réciproques qu'il n'en existe de nos jours, où toutes les classes sont confondues, et où la littérature émancipée ne demande plus qu'à elle-même ses récompenses et ses appuis? Du temps de Fleury, les grands seigneurs de Versailles et de Trianon ne dédaignaient pas de montrer au comédien comment il fallait s'y prendre pour saluer une femme de bonne compagnie : aujourd'hui nos élégans n'ont garde de l'enseigner; c'est peut-être par scrupule de conscience, et parce qu'ils ne sont pas bien sûrs de le savoir eux-mêmes.

Nous avons cru retrouver quelques traces de ce goût délicat, raffiné, bienveillant, aux dernières soirées de l'Opéra. Les connaisseurs ont eu à remonter bien haut dans leurs souvenirs pour trouver quelque chose de comparable à ce merveilleux contralto qu'on appelle Mlle Alboni. C'est l'ampleur, la force virile de Mme Pisaroni, unie à l'élégante souplesse de Mlle Sontag. La voix de Mlle Alboni possède presque également les trois registres et parcourt plus de deux octaves : tout le registre inférieur est d'une incomparable beauté; le medium, quoique un peu plus faible, est irréprochable, et les notes aiguës sont d'une exquise douceur. Joignez à cela une facilité de vocalisation inouie, assez de verve et de *brio* pour surmonter les froideurs du pupitre et du morceau détaché, quelque chose de riche et de spontané dans le chant comme dans toutes les facultés de cette heureuse nature, et vous comprendrez sans peine que le triomphe de Mlle Alboni ait été de ceux qui rejettent un peu dans l'ombre ce qui les précède et ce qui les suit. Maintenant, après avoir su attirer une cantatrice aussi éminente, il faut que l'Opéra sache l'employer, et c'est ici que l'on rencontre la seule objection qu'ait soulevée le début de Mlle Alboni. Cette voix si splendide, cette méthode si magistrale, qui eussent si aisément trouvé leur place dans le répertoire italien, s'arrangeront-elles aussi bien de nos opéras, où

l'important est moins de faire briller les richesses d'un talent isolé, que de concourir, par une habile gradation de nuances, à l'harmonie générale? L'ardente Léonor, la mystérieuse Alice, l'enthousiaste Valentine, ne paraîtront-elles pas invraisemblables sous cette enveloppe d'une opulence un peu gênante? Tous ceux qui se souviennent de la Pisaroni, et combien vite on oubliait, dès la première note d'Arsace ou de Malcolm, l'étrangeté de sa tournure, peuvent réduire à sa juste valeur l'objection élevée contre Mlle Alboni.

Les débuts de Mme Fanny Cerrito ont continué pour l'Opéra cette veine de prospérités. Mme Cerrito était précédée parmi nous par une de ces réputations européennes qui font d'un début à Paris une nécessité et un péril. Puisque les artistes célèbres ne sont décidément bien sûrs de leur renommée qu'après l'avoir fait sanctionner en France, Mme Cerrito ne pouvait se dispenser de se soumettre à cette épreuve, comme s'y est soumise Mlle Alboni, comme s'y soumettra tôt ou tard Mlle Jenny Lind, malgré la répugnance craintive que nous lui inspirons. Il nous semble, après tout, que le public français n'est pas si terrible, et qu'il lui arrive bien rarement d'abuser de son droit de cassation! Voyez Fanny Cerrito! Elle n'avait pas fait trois pas sur la scène, que déjà toutes les lorgnettes plaidaient pour elle. Le ballet de *la Fille de Marbre*, dans lequel elle a débuté, n'est pas précisément un chef-d'œuvre, mais il n'est pas plus absurde que les autres ballets de l'ère diabolique. Aujourd'hui il faut à l'Opéra ce que Mme de Sévigné appellerait de la diablerie; des démons à la couronne flamboyante, des salamandres aux ailes de feu, des gnomes aux terrifians aspects, comme il lui fallait autrefois des nymphes, des tritons et des amours. Je ne crois pas que sa nouvelle mythologie soit beaucoup plus orthodoxe que l'ancienne; mais les chorégraphes ne sont pas tenus d'être théologiens. Nous passerons donc volontiers à l'auteur de *la Fille de Marbre* ses diables et ses génies, et son sculpteur Manassès, descendant un peu apocryphe de Pygmalion et de Prométhée,

Frère aîné de Satan, qui tomba comme lui!

L'essentiel était de fournir un cadre dans lequel pussent se déployer les brillantes qualités de la débutante, et, à en juger par l'enthousiasme des spectateurs, ce but a été pleinement atteint. Mme Cerrito n'est pas une danseuse de l'école idéale, comme Mlle Taglioni, ni de l'école fantastique, comme Carlotta Grisi : avec plus de jeunesse et moins d'art, sa manière se rapprocherait plutôt de celle de Fanny Elssler. Son domaine n'est ni dans les cieux ni dans les nuages; c'est au monde réel qu'appartiennent ces formes d'une beauté sculpturale, cette fougue sensuelle et nerveuse que rien n'effraie et que rien ne lasse. Mme Cerrito possède une vigueur juvénile, inépuisée, pleine d'imprévu, qui se rit des périls, et aussi, nous le croyons, des règles classiques de la danse; mais n'en est-il pas, sous ce rapport, des difficultés de l'art comme de celles de la vie, où l'on a dit souvent que les ordonnances n'étaient faites que pour les sots? Si Mme Cerrito ne danse pas toujours selon les *ordonnances*, si, dans ses bonds merveilleux, le corps et les bras se mettent un peu trop de la partie, l'ensemble est tellement attrayant, qu'il faudrait, pour s'apercevoir de ce qui manque, être moins charmé de ce qu'on voit : heureux les artistes, heureuses surtout les danseuses, qu'on ne peut critiquer que par réflexion! Le triomphe de Fanny Cerrito n'a donc pas été douteux. Sans faire mieux que ses rivales, elle fait autrement, et cette différence

est, à elle seule, une réussite. Mlle Taglioni nous donnait l'idée de ces anges exilés planant entre le ciel et le monde jusqu'à ce qu'ils s'envolent vers leur véritable patrie. Carlotta Grisi ressemble à ces esprits mystérieux des légendes allemandes, qui rasent du pied les eaux sans en rider la surface et glissent sur les fleurs sans froisser leurs tiges embaumées. Fanny Cerrito est une belle et simple mortelle, bondissant sur une terre heureuse et féconde, au milieu de regards qui lui sourient.

Si le succès revient à l'Opéra, il semble qu'il abandonne un peu le Théâtre-Italien. Là encore il est facile de reconnaître l'influence d'un public sur les destinées d'un théâtre. Que sont devenues ces ardentes soirées où la Malibran chantait *le Saule* devant une salle frissonnante, celles où Julia Grisi, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, nous disait avec une irrésistible mélancolie la mélodie plaintive des *Puritains?* Mais aussi ce public morne, glacé, qui entre, écoute et sort avec un égal ennui, est-il le même que celui qui palpitait autrefois aux accens de ses virtuoses préférés? Pour rompre la monotonie de son personnel, le Théâtre-Italien a fait débuter Gardoni et Mlle Castellan, deux artistes d'un talent gracieux et frêle, mieux faits pour séduire les jeunes miss à l'œil langoureux et à l'oreille fausse que pour rendre au répertoire le mouvement et la vie. Gardoni est toujours cet élégant ténor que nous avons vu effeuiller à l'Opéra les notes caressantes de sa voix, et qui, mieux avisé, s'est réfugié aux Italiens. Il a chanté Elvino et Pollione avec cette grace délicate, un peu maladive, qui ne manque pas de charme, mais qui ne soulèvera jamais d'émotions ni de transports. Mlle Castellan est une belle Française, dont le talent, comme la voix, est dépourvu de force et d'ampleur, et qui chante beaucoup mieux qu'une virtuose de salon, un peu moins bien qu'une vraie cantatrice.

Ce n'est pas avec de pareils élémens que l'Opéra Italien peut dissiper ces symptômes d'indifférence que nous venons de constater. Serait-ce là encore un dilettantisme qui s'en va? Nous oserons, en finissant, exprimer un vœu et une espérance. Le goût du public ressemble un peu à ce mouvement des grandes villes, où l'animation et la vie se portent tantôt vers un point, tantôt vers un autre. A ce dilettantisme musical qui paraît s'affaiblir, pourquoi n'en verrions-nous pas succéder un autre, plus sérieux, plus instructif, mieux approprié au véritable esprit français, le dilettantisme littéraire? En se détournant des mélodies, pourquoi le public ne se porterait-il pas vers les idées? Ce changement n'aurait rien dont on pût s'attrister ou se plaindre. A coup sûr, c'est une bonne et charmante chose que d'entendre, dans toute la splendeur d'une exécution magistrale, une partition de Mozart et de Rossini; il est honorable de l'apprécier et de la comprendre, et la musique, chantée et applaudie dans ces conditions exquises, peut compter au nombre des plaisirs qui élèvent et civilisent; mais les vraies jouissances de la pensée sont d'un ordre supérieur encore. Écouter, encourager l'exécution consciencieuse et habile d'un chef-d'œuvre littéraire, c'est plus que goûter un noble passe-temps; c'est renouer une tradition précieuse, c'est reprendre un des plus glorieux sillons de l'intelligence, c'est faire revivre l'alliance trop long-temps oubliée de ces deux puissances si unies autrefois, si françaises toujours : la société et l'art, la causerie et la comédie, le théâtre et le monde.

A. DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1847.

La question suisse a acquis une gravité nouvelle, et présente de jour en jour un surcroît de dangers pour la paix générale. Nous avouons sans détour qu'il nous paraît impossible, dans les temps où nous vivons, de poser d'une manière absolue le principe de non-intervention. C'est une règle qui, comme toutes les autres, ne peut subsister sans exceptions, et qui sans cela ne serait pas conforme à la nature humaine. Nous n'appliquons point cette remarque à la Suisse plus qu'à tout autre pays; c'est une remarque générale. Ceux qui protestent à l'avance contre toute intervention seraient les premiers à en demander une, si elle devait servir leur cause et leurs passions. Le gouvernement français, quand il a envoyé un corps d'armée en Belgique et qu'il a fait le siége d'Anvers, a fait, ce nous semble, un acte d'intervention bien formel; il en a fait un autre quand il s'est emparé d'Ancône. Cependant nous ne sachons pas qu'on lui en ait fait un reproche, au contraire. Si, à une autre époque, il n'est pas intervenu en Espagne, ce n'est assurément pas la faute de ceux qui voudraient lui imposer aujourd'hui une complète neutralité dans d'autres affaires. L'intervention était alors le principe et la règle pour ceux qui la condamnent maintenant comme attentatoire à la liberté et aux droits des peuples. La vérité est que de nos jours les nations ne sont plus des membres isolés de la grande société; elles sont solidaires les unes des autres. Il ne peut pas être indifférent à l'Europe qu'une république placée dans son centre trouble violemment l'ordre établi et menace incessamment le repos général, et les puissances qui ont garanti le pacte fédé-

ral de la Suisse ont le droit de surveiller, de juger, et, au besoin, de contrôler ce qui pourrait changer les relations consacrées par les traités.

Si, du reste, nous croyons devoir dire ici ce que nous pensons du principe de non-intervention, c'est uniquement pour établir le droit. Nous ne croyons pas qu'il soit en ce moment question de passer au fait; nous ne croyons pas que le gouvernement français, pour sa part, ait le moins du monde l'intention d'intervenir actuellement dans les affaires de la Suisse. Son rôle doit être d'observer et d'attendre. Nous croyons aussi que la même attitude d'expectative sera gardée par les autres puissances, et que les mouvemens de troupes qui pourront avoir lieu sur les frontières ne devront être considérés que comme des mesures de précaution; mais naturellement les résolutions des gouvernemens les plus particulièrement intéressés à telle ou telle révolution qui pourrait s'accomplir dans la constitution de la Suisse ne peuvent être déterminées que par les événemens ultérieurs, et par conséquent il serait superflu d'en faire le sujet d'hypothèses qui peuvent se trouver déjouées d'un jour à l'autre.

C'est ainsi que nous en sommes encore à savoir si décidément l'on se battra en Suisse. Il est bien vrai que depuis la dernière quinzaine, où nous exprimions encore l'espoir que la guerre civile n'éclaterait pas, les choses ont marché à grands pas. Nous devons donc avouer que nous voyons de jour en jour diminuer les chances d'une solution pacifique, car, quel que soit le degré d'estime que nous professions pour les radicaux, nous ne pouvons cependant croire qu'ils soient arrivés si près du Rubicon pour ne pas le passer. Toutefois, il faut leur rendre cette justice : ils n'ont pas l'air jusqu'à présent de marcher de fort bonne grace. On connaît l'histoire de ce Gascon que M. de Montluc avait condamné à sauter du haut d'une tour : « Monseigneur, disait-il, vous me le donnez en trois; mais moi, je vous le donne en dix. » Les héros des corps francs sont un peu dans le même cas, et font à peu près la même figure. Il est clair que les gouvernemens radicaux eux-mêmes n'ont pas grande envie de s'en aller en guerre; mais ils ne s'appartiennent plus, ils sont sous la domination des clubs, et, quand ils font mine d'hésiter, l'ours grogne et montre les dents. Il faut marcher.

Ils marchent donc, au milieu d'hésitations et de temps d'arrêt nombreux, c'est vrai, mais enfin ils avancent. La diète s'est ouverte, comme on sait, le 18. Les délégués des sept cantons catholiques ont traversé les rues de Berne au milieu d'une curiosité mêlée de respect. Dès la première séance, la question de la paix et de la guerre a été abordée. Zurich a proposé d'envoyer deux représentans fédéraux dans chacun des sept cantons de la ligue, et d'adresser une proclamation aux populations. Une seule voix, celle de Bâle-Ville, s'est élevée pour parler de conciliation; mais elle prêchait dans le désert, et la proposition de Zurich a été adoptée par les 12 voix et 2 demies qui composent cette majorité sinistre.

L'attitude prise dès le premier jour par les représentans des petits cantons a prouvé de nouveau ce dont nul ne doutait, c'est qu'ils ne céderaient pas et ne reculeraient pas d'une ligne. Il y a un fait qui nous frappe dans toutes les luttes intestines de la Suisse, c'est qu'il ne s'y trouve malheureusement pas place pour un parti de conciliation, de composition, en un mot pour un parti de juste-milieu. C'est un grand mal. Il est certain, par exemple, que le gouvernement et le parti conservateur en France ne pourraient se rendre solidaires de toutes les idées du parti qui a en Suisse leurs sympathies, mais il est encore plus

certain qu'ils sont infiniment plus loin des idées de l'autre parti, et qu'en les adoptant ou en les tolérant, ils trahiraient la cause de l'ordre, de la justice et du véritable libéralisme. Ce que tous les hommes raisonnables devraient désirer, ce serait qu'il pût s'établir et se développer en Suisse un parti libéral modéré; mais jusqu'à présent tous les efforts tentés pour en fonder un ont échoué. Genève l'a essayé; pendant plusieurs années, le gouvernement de Genève a tenu la balance entre les partis qui voulaient en venir aux mains et a ajourné la guerre civile. Un beau jour, ce gouvernement a été culbuté par une émeute de faubourg. Il était la dernière digue opposée au désordre et à l'anarchie; il a été renversé l'année dernière, on en voit les suites. Dans cette diète même, un des cantons séparatistes a essayé de proposer une transaction; il n'a rencontré ni accueil chez ses adversaires, ni appui chez ses alliés; sa proposition est tombée dans l'eau. Il n'y a donc pas à se le dissimuler, la politique de juste-milieu, cette politique qu'on peut trouver prosaïque, mais qui seule sait assurer le respect des droits de tous, n'est pas populaire en Suisse; elle n'y a pas plus de succès d'un côté que de l'autre.

Les sept cantons ont pour eux le droit et l'éternelle justice. Au point où en sont venues les choses, il nous paraîtrait oiseux de discuter le plus ou moins de légalité de l'arrêté de la diète. Quand la légalité apparente viole le sentiment fondamental, permanent et inaliénable de la justice, elle abuse d'elle-même, elle se suicide. Un chiffre ne fait pas la raison; il n'est pas permis à une simple majorité d'opprimer et d'écraser le droit. Si l'infraction d'une loi pouvait être justifiée par une infraction antérieure, si la justice se faisait à coups de représailles, nous pourrions dire que ce pacte dont on réclame aujourd'hui l'exécution au nom d'un chiffre brutal et stupide, a été violé tout d'abord par ceux qui s'en prétendent les interprètes légaux. Ce sont les cantons radicaux qui ont donné les premiers l'exemple d'une ligue séparée. En 1832, après les changemens opérés dans différens cantons par des révolutions intérieures, eux aussi ils formèrent un *Sonderbund* pour se protéger mutuellement. Ils ne trouvaient pas alors que ce fût une infraction au pacte. Qu'est-ce que le *Sonderbund* d'aujourd'hui? Une ligue purement défensive. Cette ligue s'est formée après l'attaque impie des corps francs. A la suite de cette invasion, la diète s'est réunie, mais elle n'a fait que donner une nouvelle preuve de son impuissance. Qu'ont fait les cantons menacés par le radicalisme? Ils ont dû se garantir contre l'impuissance ou contre la complicité du pouvoir fédéral, qui ne pouvait pas ou ne voulait pas les protéger contre de nouvelles attaques. Ils ont dit à leurs confédérés, ou du moins à ceux qui usurpent ce nom : « Si vous ne voulez pas nous attaquer, notre ligue ne vous regarde pas; elle n'est pas formée contre vous. Si vous ne pouvez pas empêcher les invasions de nos ennemis, alors laissez-nous nous protéger nous-mêmes. L'alliance que nous avons formée pour nous défendre ne peut inquiéter que ceux qui veulent nous envahir, et, contre ceux-là, nous avons le droit de nous armer à l'avance pour sauver nos droits, notre religion, notre liberté. » Voilà le vrai sens du *Sonderbund*. Cette ligue n'est pas un motif, elle n'est qu'un prétexte d'intervention. Elle ne l'appelle pas, elle ne la provoque pas, elle n'est pas agressive; au contraire, elle n'existe, elle ne se manifeste qu'en cas d'agression. Elle vit et brûle à l'état latent. C'est un contrat écrit pour ainsi dire avec de l'encre sympathique, et dont les caractères n'apparaissent que lors-

qu'on en approche la flamme. Détruit sur le papier, il n'en subsistera pas moins dans les cœurs, gravé en traits indélébiles. Quand bien même les sept cantons déclareraient aujourd'hui leur ligue dissoute, est-ce qu'elle en existerait moins? Est-ce qu'au premier signal d'une attaque, ils ne seraient pas tout aussi prêts à se réunir et à s'armer? Quand même le sabre d'une majorité tyrannique couperait ce lien qui les unit, est-ce que, comme l'humble et indestructible ver de terre, leurs tronçons sanglans ne se chercheraient pas pour se rejoindre et se recomposer? Non; le lien qui les enchaîne les uns aux autres est un lien moral que la force ne détruira pas. La guerre ne changera pas les cœurs, elle ne fera que les exalter et les aigrir. Et quels sont ces hommes que l'épée fratricide du radicalisme va chercher dans leurs foyers, au pied de leurs autels? Ce sont les fondateurs de la nationalité helvétique, ce sont les cantons qui ont conservé à travers les âges le pur et noble nom de *primitifs*. Quand les communes catholiques du canton de Genève ont protesté contre la guerre, elles ont dit : « Nos consciences ne nous permettraient pas de marcher contre nos chers confédérés de la Suisse primitive... Ils ont fondé la liberté suisse, ils ont versé leur sang pour défendre la patrie contre l'invasion étrangère. » Ces paroles traduisent fidèlement les sentimens qu'inspirent à la grande majorité du peuple suisse les petits cantons. A ses yeux, ce sont des espèces de patriarches, des peuples pasteurs qui rendent encore la justice sous les grands chênes, et que les neiges de leurs montagnes couronnent comme des cheveux blancs. Il y a pour eux chez tous les vrais Suisses un fonds indestructible de respect et de vénération; ils sont comme la famille royale de cette république; ils sont la généalogie vivante de la nationalité helvétique.

Aussi l'histoire présente-t-elle peu de spectacles aussi dignes d'admiration que celui qu'offrent en ce moment ces petits cantons catholiques. C'est à la face du ciel, en présence de leurs lacs et de leurs montagnes, qu'ils ont juré de mourir pour leur liberté et pour leur Dieu, car c'est Dieu et la liberté qu'ils défendent. Ceux qui les attaquent, ce sont ces rationalistes qui ont persécuté les protestans vaudois, et qui ont installé Strauss dans la chaire de théologie de Zurich; ce sont ces prétendus démocrates qui n'ont jamais embrassé la liberté que pour l'étouffer. Il s'agit bien des jésuites, vraiment, et de cinq ou six robes noires qu'on fait flotter comme des épouvantails. Berne a peur de se voir un jour gouverné par un canton où se trouveront des jésuites! Mais quelle espèce de confiance peut inspirer à Lucerne un canton-directeur dont le premier magistrat est M. Ochsenbein, le chef des corps francs qui l'ont attaqué à main armée! On a beau faire, les petits cantons sont ici les défenseurs du droit commun, du droit de tous. Qu'il se trouve aujourd'hui une majorité pour chasser les jésuites, il s'en trouvera demain une autre pour chasser les protestans, et jusqu'aux philosophes, et, en dernier résultat, c'est la liberté de la conscience et de la pensée qui sera chassée pour toujours de cette bienheureuse terre républicaine.

La seule perspective de cette guerre fratricide a bouleversé toutes les relations des états. Dans les cantons radicaux eux-mêmes, les catholiques se soulèvent contre l'obligation qu'on veut leur faire d'aller massacrer leurs coreligionnaires. Dans Saint-Gall, dans Argovie, dans Genève, dans le Jura bernois, la force seule comprime ces révoltes des consciences. Qu'elle éclate donc, cette lutte impie; mais que le sang qu'elle coûtera retombe sur la tête et sur le cœur de ceux qui

l'auront provoquée. Nous avons peu d'espoir et peu de confiance, nous devons le dire, dans les propositions de transaction dont on parle encore en ce moment. Nous en aurions plus dans la neige, si elle voulait tomber, et dans le manque d'argent; mais, à l'heure qu'il est, on est allé trop loin de part et d'autre pour qu'il soit possible de reculer ou même de s'arrêter. Tout se prépare pour la bataille; le ministre de Russie a déjà quitté la Suisse; l'ambassadeur d'Autriche a aussi quitté Zurich en déclarant, de la part de son gouvernement, que, la guerre étant près d'éclater entre deux grands partis qui partageaient presque également la confédération, il ne croyait pas devoir y résider. C'est à peu près comme si l'Autriche déclarait qu'elle cesse de reconnaître dans le directoire et dans la simple majorité de la diète le pouvoir légal de la Suisse. Du reste, nous continuons à être persuadés que pendant le cours de la guerre qui paraît maintenant imminente, les puissances laisseront à la Suisse la liberté d'action qu'elle réclame. L'ambassadeur de France n'a point quitté sa résidence de Berne, et il ne doit point la quitter.

En Angleterre, le ministère whig a commencé à réaliser les espérances qu'il apporte habituellement avec lui en matière de finances. La première année de son administration est signalée par la réapparition du *déficit*. Ce mot de mauvais augure semble s'attacher à son drapeau comme une devise indélébile. Les whigs ont beau avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de talent, beaucoup de courage; il y a un côté par lequel ils pèchent toujours, c'est celui du budget. Ils ont beaucoup d'idées en tout, excepté en matière de revenu; sur ce chapitre, ils sont complétement nuls. Ils arrivent, pleins d'entrain, pleins de bonne volonté; on croit qu'ils vont changer la face des affaires; malheureusement ils la changent à leur façon, c'est-à-dire que, lorsqu'ils entrent par une porte, le revenu public sort par l'autre. Le budget ne peut jamais garder l'équilibre quand ils sont là; on dirait qu'ils lui font peur. Ils ne sont pas plutôt au pouvoir que les douanes tombent, que l'accise tombe, que tout tombe, et cela continue ainsi jusqu'à ce qu'ils tombent eux-mêmes. Les derniers relevés du revenu ont remis cette particularité dans tout son jour. Pour la première fois depuis cinq ans, les commissaires de la trésorerie ont été obligés de déclarer que, les recettes n'ayant pas égalé les dépenses, ils ne pouvaient consacrer aucune somme à l'amortissement de la dette. C'est là ce qu'on appelle l'idéal d'un budget whig. Ce qui fait la force de sir Robert Peel, c'est qu'il a la confiance de la *Cité*. Avec lui, on sait toujours à quoi s'en tenir. Que ce soit du bonheur ou de l'habileté, toujours est-il que son nom est associé à l'idée de l'équilibre dans le budget, de l'ordre dans les finances, de la prospérité dans le revenu. Partout ce serait beaucoup, en Angleterre c'est tout. En 1841, le trésor anglais était dans un état désespéré; sir Robert est appelé au chevet du malade; il lui tâte le pouls, il lui administre l'*income-tax;* John Bull renaît à vue d'œil, il reprend des forces et de l'embonpoint; deux ans après, il jouissait de la santé la plus florissante. Mais voici que l'ingrat convole en de nouvelles noces; il va faire l'école buissonnière avec lord John; de jour en jour, il dépérit, il maigrit; on voit où il en est aujourd'hui. Ces expériences réitérées ont fait de sir Robert Peel l'homme nécessaire, l'homme budget par excellence. A tort ou à raison, la hausse ou la baisse suit son entrée ou sa sortie. Tout le monde connaît ces grenouilles vertes qui servent de baromètre, qui rentrent sous l'eau quand il doit pleuvoir, et qui en sortent quand il doit

faire du soleil; sir Robert Peel est la grenouille verte de l'Angleterre. Quand il disparaît, il fait mauvais temps comme aujourd'hui; mais, quand il montre la tête, le soleil reparaît avec lui, la Cité prend un air de fête, et un radieux sourire épanouit les joues des banquiers et des aldermen.

Aussi voyez quel intérêt s'attache à ses moindres démarches. L'autre jour, il s'en va dîner à Liverpool, avec le maire et les principaux négocians de la ville. A cette nouvelle, voilà toute l'Angleterre en émoi; la bourse s'agite, et tous les yeux se tournent vers le nord, d'où doit venir la lumière. Cet homme, aujourd'hui en dehors des affaires, qui s'efface lui-même autant que possible, ce simple propriétaire rentré dans son manoir et qui s'occupe bien tranquillement de faire des cours d'agriculture à ses fermiers, il ne peut faire un pas, mettre un jour le pied hors de sa maison, sans que le monde de la banque et du commerce tressaille, s'interroge et se dise : « Que pense-t-il de la crise? Que va-t-il dire? A-t-il un moyen? A-t-il une recette? » L'attention et l'anxiété de tous étaient suspendues à ses lèvres. A Liverpool, au centre même de la crise commerciale, au milieu du bruit des faillites tombant les unes sur les autres, comment pourrait-il ne rien dire! Hélas! l'oracle est venu, il a vu, et il s'est tu!

Cependant, s'il a cru qu'il s'échapperait ainsi sans rien dire, il s'était bien trompé. Sir Robert Peel passe pour avoir toujours un secret; mais en général il le garde pour lui. On a dit naguère qu'il se promenait au milieu des whigs en boutonnant son habit et en mettant les mains sur ses poches pour ne pas être volé. Il paraîtrait que cette fois il a bien voulu se déboutonner. Ces pauvres ministres whigs, ayant la tête aux champs, comme cela leur arrive toujours quand ils se trouvent pris dans un embarras de finances, l'ont appréhendé au corps, et ne l'ont pas lâché qu'il n'eût donné son avis. Dans l'antiquité, on forçait les oracles à parler; au moyen-âge, quand les statues des saints restaient sourdes aux vœux des fidèles, ceux-ci les battaient pour les rendre plus dociles. L'autre jour, on a vu le moment où la Cité allait mettre sir Robert Peel en chartre privée pour le forcer à donner un conseil. Il arrive à Londres; la nouvelle se répand par la ville avec la rapidité du télégraphe électrique. Peel est ici, la bourse respire. Le chancelier de l'échiquier est allé consulter le grand alchimiste; Peel lui a dit la bonne aventure! Peel a parlé; Peel a délié la langue et les mains des ministres! Lord John Russell écrit aux directeurs de la banque! En un clin d'œil, la confiance renaît, les affaires reprennent, et le vaisseau de l'Angleterre, retenu à l'ancre par une loi de fer, reprend sur l'océan sans fond du crédit sa course aventureuse, au chant de *Rule, Britannia!* Comment un homme à qui ses adversaires font un pareil piédestal ne serait-il pas tout-puissant?

Du reste, dans le cas présent, on comprend aisément que lord John Russell n'ait rien voulu faire sans consulter sir Robert Peel. La résolution prise à la dernière extrémité par le ministère anglais pour venir au secours du commerce était une infraction à un acte du parlement passé sous l'ancienne administration, en 1844, et appelé la charte de la banque. Tout le monde sait maintenant que cette loi, destinée à régler et restreindre dans de justes limites l'émission du papier-monnaie, imposait à la banque d'Angleterre l'obligation de fournir en or la représentation de ses billets au-delà du chiffre de 14 millions de livres sterling. C'est à cette disposition principale de l'acte de 1844 que les ministres ont autorisé les directeurs de la banque à déroger. Ils ont pris cette mesure

sur leur responsabilité, se réservant de demander au parlement un bill d'indemnité.

La liberté rendue à la banque a produit un effet soudain et magique. On dirait qu'elle a dégagé le commerce anglais d'une espèce de strangulation. La panique s'est calmée, et les affaires ont repris comme par enchantement. Est-ce un retour véritable à la santé, ou bien n'est-ce qu'une sorte de résurrection galvanique? C'est ce que quelques mois, peut-être seulement quelques semaines d'expérience, pourront nous apprendre.

On a beaucoup discuté sur les causes de la crise commerciale de l'Angleterre. Les uns l'ont attribuée aux suites de la famine de l'année dernière, au développement immodéré donné aux entreprises de chemins de fer et aux abus de la spéculation. L'organe principal de la banque a considérablement blessé l'orgueil anglais, en disant tout crûment que le pays était *pauvre*. L'Angleterre a eu une famine; elle a été forcée d'aller chercher sa subsistance au dehors, et elle s'est endettée avec l'univers. Or, une nation devient pauvre absolument comme un individu; une nation est une collection d'individus, d'hommes, de femmes et d'enfans. Si chacun a eu plus de besoins, a fait plus de dépenses et plus de dettes, la nation en représente la somme totale. Ainsi, il a été importé depuis un an en Angleterre des grains pour 25 millions de livres sterling ou 625 millions de francs. Il a fallu payer cette énorme importation soit en argent, soit en billets, soit en produits manufacturés. Or, comme l'exportation des articles de manufacture a été cette année beaucoup moins considérable que d'ordinaire, la sortie des capitaux et l'émission des billets s'en sont accrues d'autant. L'argent est parti, les billets rentrent à l'échéance; c'est tout simplement le quart d'heure de Rabelais.

Le trouble apporté dans les relations commerciales par les conséquences de la famine aurait pu seul suffire pour produire une crise; mais il y a eu autre chose encore. Ainsi, au moment même où une calamité imprévue et irrésistible la frappait aux sources de la vie et semblait devoir lui imposer un redoublement d'ordre et de prudence, l'Angleterre s'est au contraire jetée à corps perdu dans la spéculation; elle a enfoui ce qui lui restait de capital dans des entreprises improductives, et a continué ses opérations commerciales sur les bases d'un crédit purement artificiel. On a calculé, par exemple, que les actionnaires des chemins de fer cotés à la bourse de Londres avaient encore à verser 100,436,000 livres sterling, et, dans le moment le plus fort de la crise, les compagnies faisaient encore des appels de fonds qui montaient à près de 4 millions de livres ou 100 millions de francs par semaine. L'Angleterre a donc fait comme un simple particulier qui, dépensant déjà plus que son revenu et mangeant son capital, ne s'en met pas moins à construire des châteaux et à faire des plantations. Au milieu de ses embarras, elle a voulu continuer son train ordinaire, bâtir, planter, faire des chemins de fer; elle a fait des billets, et, pour les payer, elle emprunte à tout prix. Toute extension que le gouvernement pourra donner au crédit n'accroîtra pas le capital; ce ne sera qu'un dérangement introduit dans l'ordre naturel. Chacun doit supporter le moment présent comme il pourra. Les plus faibles succomberont; mais on n'aurait pu les sauver de leur sort qu'en en sacrifiant d'autres : il faut que le mal ait son cours, et que ceux qui ont abusé du crédit portent la peine de leurs excès.

Mais, chez un peuple habitué à manier aussi lestement et aussi hardiment l'arme dangereuse du crédit, cette explication de la crise était trop simple et trop timide pour pouvoir être populaire. Il était bien plus commode d'en rejeter toute la faute sur la législation, et une croisade générale a été entreprise contre la charte donnée en 1844 à la banque d'Angleterre par sir Robert Peel. Non, disait-on, le pays n'est pas pauvre; il est riche, plus riche qu'il n'a jamais été. Ses produits ne se sont pas amoindris; ce qui lui manque, c'est le moyen de circulation, *circulating medium;* c'est l'instrument, métal ou papier, qui sert à l'échange. Cet instrument, la banque pourrait le fournir; elle pourrait rétablir la circulation dans les veines du pays et ranimer ce grand corps qui se meurt; mais une loi impitoyable lui enchaîne les mains et la condamne à fermer les sources d'où pourraient sortir la vie et l'abondance.

L'acte de 1844 était-il réellement si coupable? Quel en était le but, le but spécial et unique? De contrôler le papier-monnaie du pays, d'établir le crédit sur des bases solides, de faire qu'un billet de 5 livres sterling fût exactement aussi bon que cinq souverains en or. Or a-t-il atteint ce but? Ses défenseurs répondent hardiment : Oui. Ainsi, un fait assez remarquable, c'est que les banques, à de très rares exceptions près, n'ont point participé à la panique générale qui a frappé le commerce. Cette loi même, qui est l'objet de tant d'attaques, les a soustraites forcément aux hasards de la spéculation; elle les a préservées du jeu. Il n'a pas été permis à telle ou telle banque de jeter dans la circulation une masse de papier sans valeur, au détriment de telle ou telle autre, plus prudente et plus honnête. Précédemment, les crises tombaient à la fois et sur le commerce et sur les banques. En 1825, par exemple, il y eut à Londres sept faillites de maisons de banque; il y en eut dans les comtés cent soixante-sept. Cette année, on cite à peine quelques banques qui aient suspendu leurs paiemens. Les maisons qui sont tombées étaient des maisons de commerce : elles étaient engagées soit dans les chemins de fer, soit dans les affaires coloniales, soit dans des spéculations hasardeuses dont elles attendaient des profits qui ne sont pas venus; mais, au milieu de ces chutes nombreuses et de la panique qui en a été la suite, la base de la circulation n'a pas été ébranlée. Au plus fort de cette crise, les billets de banque sont constamment restés aussi bons que de l'or. C'est là ce qui n'était jamais arrivé, et cela est dû à l'acte de 1844. Autrefois le mal avait bien plus d'extension et causait bien plus de ravages. Les faillites des banques frappaient indistinctement les grands et les petits, et les innocens en étaient les premières victimes. Dans la crise actuelle, ceux-là seuls ont souffert qui étaient engagés dans le commerce, dans l'industrie ou dans la spéculation. Ils ont couru les chances, ils ont été les uns imprudens, les autres seulement malheureux; mais enfin le public proprement dit est resté à l'abri de l'orage, qui a passé à côté de lui sans le toucher.

Cette sécurité même qui est restée solidement attachée au papier des banques est devenue un argument pour les adversaires du bill de 1844. Comment! la banque d'Angleterre avait en réserve plus de 8 millions sterling; ses billets valaient de l'or, et cependant on doutait de son crédit, on ne voulait pas lui permettre de jeter dans la circulation seulement 2 millions de plus! Raisonner ainsi, c'était oublier que la première condition de la sûreté du papier de la banque était précisément la limite assignée par la loi à son émission. Le papier

est certainement une monnaie très commode; mais quelle est la condition qui lui donne la valeur d'une monnaie véritable? C'est de pouvoir être échangé à vue contre du numéraire. Il n'est qu'un signe représentatif, et il faut qu'il puisse être converti à volonté en ce qu'il représente. Or, pour qu'une banque puisse assurer à ses billets cette valeur intrinsèque qu'ils n'ont pas, il est nécessaire qu'elle ait en réserve en or ou en argent une portion de la valeur représentée par son papier. En France, cette proportion est généralement d'un tiers. En Angleterre, ainsi que nous l'avons déjà rappelé, l'acte de 1844 oblige la banque à fournir la représentation en or de ses émissions de billets au-delà du chiffre de 14 millions sterling. Quelle base a-t-on prise pour cette évaluation? L'expérience. Il a été calculé que la circulation des billets de la banque d'Angleterre, habituellement de 20 millions, ne devait tomber en aucun cas au-dessous de 14, et on s'est arrêté à ce chiffre. De toute nécessité, il faut une limite. Si, à chaque embarras de circulation, les banques multiplient leurs émissions, que peut-il arriver? Dans le cas où il n'y aurait qu'une simple panique, le secours apporté à la facilité des échanges pourra ranimer les affaires et mettre fin à une crise artificielle; mais, dans le cas où il y aurait une crise réelle et profonde, cette intervention dans les lois naturelles qui règlent la circulation ne fera qu'amener des conséquences plus désastreuses.

Les défenseurs du bill de la banque disent avec raison que demander une augmentation d'émission de papier dans les momens de crise, c'est comme si, dans les mêmes circonstances et avec une circulation métallique pure, on demandait l'altération de la monnaie. Les deux mesures sont de même nature. L'erreur consiste à demander au papier monnaie d'être autre chose que l'équivalent fidèle du métal qu'il représente. L'office d'une circulation bien ordonnée, soit de métal, soit de papier, n'est pas de remplacer le capital quand il a été dissipé, de rétablir la confiance quand elle a été détruite; il est simplement de fournir ce qui dans toutes les circonstances peut servir d'instrument d'échange commode et sûr pour le commerce. Or, cette condition, l'acte de 1844 l'a remplie. La banque n'a pas bougé; ses billets sont comme le tiers-état, selon l'abbé Sieyès; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier.

Il y avait donc tout au moins de l'exagération à rendre l'acte de 1844 responsable de la crise commerciale. Les causes principales, c'était la famine qui avait nécessité une énorme exportation d'or, c'était la conversion d'un immense capital flottant en capital fixe dans la construction des chemins de fer, c'était le développement immodéré des transactions commerciales sur des bases artificielles de crédit. Que les restrictions imposées à l'émission du papier des banques fussent une nouvelle aggravation de la crise, c'est possible; mais il restait à savoir si elles n'avaient pas prévenu et ne prévenaient pas encore de plus grands maux et de plus grandes catastrophes.

Quoi qu'il en soit, la clameur publique était devenue trop forte pour que le ministère anglais pût y résister. Les faillites s'accumulaient; les députations arrivaient de Liverpool, de Londres même. Le gouvernement a donc cédé, et il a autorisé la banque d'Angleterre à faire des avances sur dépôt au taux de 8 pour 100. On a vu l'effet immédiat de cette mesure; quant à ses effets permanens, il est difficile de les juger. Il est très possible que la confiance se rétablisse

pour quelque temps. La leçon, d'abord, aura servi; le commerce restreindra ses affaires, et quant aux chemins de fer, ils sont déjà suspendus sur beaucoup de points, et les appels de fonds ont diminué de 50 pour 100. On assure que sir Robert Peel aurait été d'avis de suspendre provisoirement l'acte de 1844, non pas qu'il y vît la véritable cause des embarras commerciaux, mais uniquement parce que cette mesure provisoire calmerait la panique, et qu'il est inutile de raisonner avec une panique.

S'il est vrai en effet que le mal fût simplement l'effet d'une panique, il passera; mais s'il y a des causes plus réelles, plus profondes, on le verra bientôt reparaître, et alors le seul changement qui se sera opéré, c'est que l'état se sera engagé de plus en plus et se verra forcé, dans une nouvelle crise, ou d'étendre encore son crédit, ou de le resserrer subitement. Il aura fait comme tout le monde, il se sera endetté. Voilà ce que disent les alarmistes. Un avenir prochain montrera si leurs craintes étaient fondées.

En attendant, le gouvernement anglais, de moins en moins confiant dans ses propres forces, va faire appel aux conseils du parlement. Ce n'est pas seulement de l'acte de la banque que la législature aura à s'occuper; la grande, l'éternelle *difficulté*, l'Irlande, est toujours là. Admettons qu'il n'y ait qu'une panique à la bourse; il y a bien autre chose en Irlande. Une année se prépare, plus désastreuse, plus cruelle et plus épouvantable encore que celle qui s'achève. Cette fois encore, l'Irlande ne pourra pas *nager toute seule*. On a eu beau pressurer la terre, l'argent n'est pas venu, et il paraît impossible que le gouvernement anglais puisse faire traverser à l'Irlande la prochaine famine sans un nouvel emprunt.

La préoccupation de leur état financier et de leurs affaires commerciales a éteint chez les Anglais tout sentiment de jalousie à l'endroit des États-Unis. Quand on se rappelle avec quelle mauvaise humeur ils ont vu l'annexion du Texas, quelle inquiétude et quel ombrage ils ont manifestés lors de l'accession de cette force nouvelle à l'Union, on ne peut qu'être étonné de l'indifférence et de la résignation avec lesquelles ils suivent les progrès de la conquête du Mexique. Le fait est qu'ils ont pris leur parti de l'agrandissement inévitable des États-Unis. En ce moment, la Bourse est plus puissante que la politique; on s'inquiète beaucoup plus à Londres du sort de Liverpool que de celui de Mexico. Les faillites qui ont jeté le trouble dans la Cité auront-elles eu leur contre-coup à New-York? L'Amérique prendra-t-elle ou enverra-t-elle de l'or? Les produits de Manchester seront-ils pris en échange des grains de l'Ohio? Toutes ces questions sont beaucoup plus importantes à résoudre que de savoir si le général Scott est entré à Mexico.

Il y est entré, cependant, après un combat acharné, après une résistance plus honorable et plus glorieuse qu'on ne devait l'attendre du peuple mexicain. La race anglo-américaine accomplit ses destinées; elle les accomplit d'une manière presque fatale, et plus vite peut-être qu'elle ne le voudrait. Jusqu'à présent, les Américains n'avaient poursuivi leur route sur la capitale du Mexique que dans l'espoir de forcer le gouvernement de la république à acheter la paix par une concession de territoire. Ils ont bien la pensée d'occuper un jour tout le Mexique, mais ils ne voudraient pas prendre tout à la fois; ils aiment mieux l'absorber

morceau par morceau. Aussi a-t-on vu, après chaque nouvelle victoire, le général Scott faire le premier les propositions de paix, et l'armée des États-Unis avait avec elle, dans tout le cours de son expédition, un commissaire du gouvernement chargé de pleins pouvoirs pour négocier.

Mais les Mexicains ont refusé toutes les propositions; ils ont mieux aimé courir la chance de la guerre, et laisser l'armée américaine s'engager de plus en plus. Un armistice avait été conclu, comme on sait, pour tenter un accommodement. M. Trist, le commissaire américain, fit des propositions dont la substance était que le Mexique céderait aux États-Unis tout le nord de son territoire, depuis le 32e jusqu'au 42e degré de latitude, comprenant la Basse-Californie, le Nouveau-Mexique et Santa-Fé. Les Mexicains, de leur côté, ne consentaient à céder que le territoire entre le 37e et le 42e degré de latitude; ils gardaient Santa-Fé et la Basse-Californie, mais ils abandonnaient aux Américains l'important district de San-Francesco. Toutefois ce ne fut pas sur ce point que porta principalement la controverse, ce fut sur l'ancienne ligne de démarcation du Texas, qui avait été la cause première de la guerre. Santa-Anna refusait obstinément d'abandonner le territoire insignifiant compris entre le Rio-Bravo et la Nueces; cela seul prouvait qu'il ne voulait que gagner du temps et n'avait pas l'intention sérieuse de faire la paix. Cela lui eût été, du reste, assez difficile, car, dans les provinces, il s'organisait contre lui des partis qui ne voulaient pas transiger. Les hostilités furent donc reprises, chacun des deux généraux s'accusant mutuellement d'avoir violé l'armistice. Le 13 septembre, les Américains livraient deux sanglantes actions, dans lesquelles ils perdirent beaucoup de monde, et le 16, après un bombardement, le général Scott entra dans Mexico, où il eut à subir pendant plusieurs heures un déluge de coups de feu, de pierres et de projectiles de toute espèce qui pleuvaient des fenêtres et des toits.

Ainsi, voilà les Américains maîtres du Mexique; maintenant qu'en vont-ils faire? C'est une capture assez embarrassante. Ils faut d'abord qu'ils reçoivent des renforts, car la petite armée du général Scott a été grandement affaiblie dans les derniers combats, et elle est loin, très loin. D'après les dernières nouvelles, elle serait même en danger, et elle pourrait bien être obligée d'aller elle-même au-devant des renforts qu'on lui expédie. Les Américains sont arrivés là un peu à l'aventure, sans s'en douter; ils ne sont pas en mesure d'y rester. Le plus probable, c'est qu'ils laisseront le Mexique se gouverner comme il voudra, et qu'ils prendront et garderont pour eux le territoire limitrophe qu'ils avaient depuis long-temps convoité. Une autre fois, ils prendront autre chose, et ainsi jusqu'à ce qu'ils aient pris tout.

Si de l'Amérique du Nord nous passons à l'Amérique du Sud, nous y trouverons les deux gouvernemens de France et d'Angleterre continuant à se débattre dans les inextricables embarras de leur malencontreuse intervention dans la Plata. C'est le cas ou jamais de se demander très sérieusement : « Qu'allaient-ils faire dans cette galère? » On doit rendre justice à la haute sagesse qui, en 1840, refusait d'aller risquer les forces, l'argent et la dignité de la France dans cette triste entreprise, et qui ne céda, comme chacun sait, que devant la perspective de la démission du cabinet. Dieu sait que de temps, que de peines et même que de sang ont été dépensés, et inutilement, pour ajuster la querelle de ces pitoyables

républiques! La dernière mission envoyée par les deux gouvernemens n'a pas eu plus de succès que les précédentes. Les deux plénipotentiaires, partis avec des instructions identiques, se sont trouvés en dissentiment quand il s'est agi de conclure. C'était un fait regrettable, mais la faute ne pouvait en être attribuée au plénipotentiaire français, et le gouvernement anglais le reconnaît lui-même en rentrant dans la négociation, dont son agent l'avait si brusquement fait sortir. On assure qu'à cette occasion les avis n'auraient pas été unanimes dans le cabinet anglais, et que le ministre des affaires étrangères n'aurait cédé qu'à l'influence qui tient le premier rang dans le conseil. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les deux gouvernemens reprendront de concert, et, il faut l'espérer, définitivement, la tâche de terminer cette éternelle affaire de la Plata.

Le gouvernement vient de conclure avec la république d'Haïti un traité qui paraît faire faire un pas à la question depuis long-temps pendante entre cette république et la France. Quand la restauration a reconnu l'indépendance d'Haïti, elle a mis pour condition à sa reconnaissance le paiement d'une indemnité aux anciens colons propriétaires du sol. Cette indemnité a été payée pendant quelque temps, mais le service en avait été suspendu depuis plusieurs années, et les révolutions intérieures de la république d'Haïti ne donnaient que trop à craindre que le moment de le reprendre n'arriverait jamais. Cette république ayant d'ailleurs l'habitude de dépenser tous les ans beaucoup au-delà de ses recettes, les malheureux indemnitaires n'avaient aucune garantie, et, quand même un ordre quelconque eût régné dans les affaires intérieures d'Haïti sous le rapport de l'organisation du pouvoir, les finances n'en auraient sans aucun doute que très faiblement ressenti les effets.

Dans cet état de choses, le gouvernement a négocié, et il a fini, après bien des vicissitudes, par obtenir un résultat véritablement inespéré dans l'état des affaires de la république. Haïti vient de s'engager par un traité formel à laisser prélever tous les ans au profit des indemnitaires la moitié des revenus des douanes, qui sont les plus clairs et presque les seuls revenus du trésor du pays. L'autre moitié seulement restera pour payer les frais de l'administration haïtienne, et, si le passé ressemble à l'avenir, elle sera très insuffisante; mais ce n'est pas aux créanciers français à s'inquiéter de ce qui pourra arriver sous ce rapport. Ce qui leur importe, c'est que leur créance soit assurée, et elle paraît l'être désormais. En effet, on ne s'est pas borné à obtenir la concession de la moitié des droits de douane, on a encore réglé le mode de paiement. A l'avenir, au fur et à mesure des recettes, les traites fournies par les négocians en acquittement des droits seront passées, jusqu'à concurrence de la moitié du revenu total, par le ministre des finances de la république à l'ordre du ministre des finances de France, et transmises par notre consul-général à Port-au-Prince à la caisse des dépôts et consignations. De cette façon, les sommes destinées à payer les créanciers français n'entreront même pas dans les caisses du trésor haïtien : on voit qu'il était difficile d'obtenir plus de précautions. Si maintenant les indemnitaires ne sont pas payés, ce ne sera certainement pas la faute du gouvernement français.

On ne peut s'empêcher, quand on voit l'état de misère où se trouve réduite cette république, de faire un retour sur le passé et de se rappeler la richesse,

maintenant évanouie, de cette ancienne colonie. La France faisait, avant la révolution, avec la seule île de Saint-Domingue, un commerce énorme, qui a presque complétement disparu. Le sucre, le café, toutes les denrées coloniales, nous arrivaient avec profusion de cette terre privilégiée; Saint-Domingue était la reine des Antilles, et la prospérité aujourd'hui si grande de Cuba eût été peu de chose en comparaison. Faut-il donc dire, avec les partisans de l'esclavage, que la race noire et la race jaune soient incapables d'un travail volontaire, et sommes-nous forcés d'accepter cette assertion intéressée des colons, que, le jour où sera décrétée la liberté des noirs, les régions tropicales tomberont dans l'inculture et l'infertilité?

Non, ce n'est pas là, quoi qu'on en dise, une conséquence forcée. Sur beaucoup de points, l'émancipation des esclaves des colonies anglaises, tout en ralentissant la production, ne l'a pas arrêtée. Même à Haïti, les noirs émancipés font encore un certain travail, puisqu'ils ont encore une exportation, si faible qu'elle soit; mais les germes de civilisation ont besoin d'être entretenus avec soin. Maintenant que la France paraît avoir terminé avec Haïti ses anciens différends, il est de son devoir d'encourager les progrès de la culture dans ce malheureux pays. La république manifeste sa bonne volonté, car elle vient de réduire de 40 à 30 pour 100, sur la demande du gouvernement français, les droits antérieurement perçus sur les marchandises françaises; de son côté, la France devrait bien aussi accorder quelques réductions de droits aux marchandises haïtiennes.

On peut dire que, dans un pays comme Haïti, l'avenir de la production est en quelque sorte illimité. On doit donc s'attendre à un magnifique développement de richesses, si jamais le travail parvient à s'y implanter de nouveau. Le noir et le mulâtre sont naturellement paresseux, indolens : ils ont besoin d'être fortement excités pour faire quelque chose; mais ils sont en même temps vaniteux et sensuels, ils aiment les produits perfectionnés de l'Europe; tout ce qui rend la vie brillante et commode leur plaît et les attire. C'est par là que le commerce européen et surtout français peut les saisir. Pour se donner ces jouissances du luxe qu'ils recherchent avec avidité, il faut avoir quelque chose à donner en échange, et, comme ils ont bien peu à faire pour obtenir de leur sol des trésors, grace à sa merveilleuse fécondité, il n'est pas absolument impossible qu'ils prennent le parti de travailler un peu plus.

C'est dans cette voie que le gouvernement français doit chercher à les pousser, quand ce ne serait que dans l'intérêt des indemnitaires, car, même avec les nouvelles conventions, si Taïti continue à être si misérable, on a toujours de grandes chances de n'être pas payé. Toutefois cet intérêt égoïste n'est pas le seul, il y a encore l'intérêt général du commerce français, et, mieux encore, l'intérêt de l'humanité et de la civilisation universelle. La France a, par la force des choses, une sorte de tutelle à exercer sur Haïti; elle ne doit pas borner ses rapports avec cette république naissante à lui demander de l'argent, il faut encore qu'elle l'aide dans ses premiers pas, et qu'elle lui facilite son avénement définitif au nombre des nations. Rien ne peut être plus efficace dans l'intérêt commun qu'un abaissement des droits sur le sucre et sur le café d'Haïti, et c'est pourquoi nous insistons dans ce sens.

En Espagne, les événemens que nous avions pu annoncer avec certitude se sont accomplis. L'ordre a été rétabli dans les affaires privées comme dans les affaires publiques. Le roi don François est rentré dans le palais; la reine Christine est retournée auprès de sa fille, et elle paraît devoir y prolonger quelque temps son séjour, car elle a rappelé ses enfans de Paris. Le général Narvaez complète son œuvre en s'adjoignant peu à peu dans le cabinet les hommes principaux du parti modéré. Il vient de se retirer lui-même du ministère des affaires étrangères, que la reine a confié au duc de Sotomayor, marquis de Casa Irujo, ancien ambassadeur en Angleterre et ancien président du conseil. M. Beltran de Lys a été appelé au ministère de la marine, dont le général Cordova faisait l'intérim. Le général Cordova était encore, à la date des dernières nouvelles, au ministère de la guerre; mais il est douteux qu'il y reste long-temps. Le général Narvaez conserve toujours la présidence du conseil.

L'ambassade de Londres aurait été, dit-on, offerte au général Espartero. Cette proposition n'aurait pas été acceptée quant à présent, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne doive jamais l'être. Il n'est pas probable, du reste, que le duc de la Victoire songe à retourner en ce moment en Espagne.

Si, à Madrid, le ministère nouveau n'a pas encore fait beaucoup, c'est qu'il a eu beaucoup à défaire. Depuis son entrée aux affaires, il n'est occupé qu'à révoquer les décrets rendus à tort et à travers par ses prédécesseurs. Le nombre de décrets que M. Salamanca avait lancés dans la circulation ne peut s'assimiler qu'au système des assignats. Ce directeur des finances et ministre du Cirque avait, dans son court passage au pouvoir, fait sur le papier les plans les plus fabuleux; nous croyons même qu'il était allé jusqu'à s'engager à liquider la dette de l'Espagne. Toutes ces grandes entreprises, le nouveau ministère les a sagement ajournées, et il a suspendu l'exécution des décrets jusqu'à la prochaine réunion des cortès.

Nous avons été pris à partie par certains journaux anglais, pour nous être permis d'attribuer à M. Bulwer une part active dans les intrigues qui ont scandalisé non seulement Madrid, mais toute l'Europe. Nous voudrions bien savoir, en vérité, en vertu de quel droit la personne de M. Bulwer serait plus inviolable à nos yeux que ne l'est, pour la presse anglaise, la personne du roi des Français ou celle de la reine Christine, ou celle de la reine d'Espagne. Nous lisons quelquefois les correspondances anglaises de Madrid, nous y voyons avec quelle licence et quel cynisme y sont traités des personnages au moins aussi respectables que M. Bulwer. Nous lisons aussi les journaux anglais, et nous y voyons parler d'intrigues d'alcôves et de scènes d'orgies nocturnes en des termes qui bravent l'honnêteté, et nous y avons vu l'autre jour la reine Christine allant rejoindre sa fille, dénoncée, elle et son mari, comme « des chiens qu'on lâche sur une proie sans défense. » Et les journaux anglais, qui en prennent si à leur aise avec les rois et les reines, se formalisent qu'on mette au jour les petites intrigues de l'immaculé M. Bulwer!

M. Bulwer doit être, du reste, un ministre selon le cœur de lord Palmerston, précisément parce qu'il a l'art de se mettre en opposition avouée avec le gouvernement auprès duquel il est accrédité. Cependant, s'il faut en croire divers symptômes, on commencerait à se lasser, en Angleterre même, de cette perpé-

tuelle attitude d'antagonisme que le ministre des affaires étrangères a adoptée dans presque tous les pays du monde, et qui semble être passée chez lui à l'état de système. Un journal anglais disait l'autre jour qu'une grande partie des succès de la politique de M. Guizot à l'extérieur devait être attribuée à cette manie de lord Palmerston de se déclarer l'ennemi de telle ou telle personne ou de tel ou tel parti dans les pays étrangers. C'est une observation qui ne manque pas de vérité; mais après tout ce n'est pas à nous de nous plaindre des résultats de la politique de lord Palmerston, car nous ne pouvons qu'y gagner.

En Italie, il s'est accompli une petite révolution régulière et pacifique que nous pourrions appeler « un changement de mains. » Le duché de Lucques a passé des mains de son souverain provisoire en celles de son souverain présomptif, le grand-duc de Toscane. Nous devons en féliciter le duché de Lucques; il a enfin trouvé sa place, après avoir traversé l'épreuve d'une espèce de surnumérariat qui a été heureusement abrégé. Ce pauvre duché avait éprouvé le sort réservé aux petits et aux humbles dans les grandes révolutions. Il avait été ballotté de mains en mains par les traités, et il devait aspirer à être fixé une fois pour toutes. Il faut espérer qu'il ne changera plus.

Le duc de Lucques n'a pas voulu jouir jusqu'au bout de l'amour de ses sujets. Il paraîtrait que les mouvemens libéraux qui ont agité sa petite souveraineté l'ont dégoûté du métier. Il ne s'est pas senti la force de suivre les progrès du siècle, et il a remis par anticipation au grand-duc de Toscane un territoire qui devait lui revenir un jour. On sait que les duchés de Parme et de Plaisance, aujourd'hui sous la souveraineté de Marie-Louise, doivent échoir au duc de Lucques; mais il avait été stipulé en même temps que, lorsque le duc de Lucques hériterait du duché de Parme, son propre duché passerait à la Toscane. Le duc de Lucques est allé au-devant de cet événement; il a, sous la condition d'une indemnité, abandonné Lucques et son territoire au grand-duc de Toscane, et aujourd'hui il se trouve entre deux duchés, l'un qu'il a quitté, l'autre qu'il attend. On ne dit pas jusqu'à présent que l'infante Marie-Louise ait l'intention de suivre son exemple et d'abdiquer prématurément en sa faveur.

Les Lucquois ont manifesté leurs regrets par un *Te Deum*, et ont accueilli avec transport la prise de possession du grand-duc de Toscane. Ce changement de domination est en effet pour eux un bienfait, et leur nouveau souverain a inauguré son règne en les faisant participer à une de ses institutions les plus humaines et les plus libérales, l'abolition de la peine de mort.

L'annexion de Lucques à la Toscane a été un bienfait pour l'Italie entière. C'est un cas d'intervention de moins. Le duc de Lucques, comme le duc de Modène, était un point d'appui pour l'Autriche. Le grand-duc de Toscane a pris sa place, mais il n'a point pris son rôle; c'est un nouveau morceau du territoire de l'Italie rattaché à l'unité nationale. Tout le monde cependant n'y a pas gagné. Cette mutation de territoire en a entraîné une autre moins heureuse, prévue aussi par le traité de Vienne. Ainsi il avait été stipulé qu'au moment où Lucques irait à la Toscane, le grand-duc, de son côté, céderait au duc de Modène les districts toscans de Fivizzano, Pietra-Santa et Barga, les districts lucquois de Castiglione et de Gallicano, enclavés dans le duché de Modène, et ceux de Minucciano et de Monte-Ignose, contigus au pays de Massa. Or, la population des

districts toscans réservés à passer sous la domination de Modène ne paraît pas disposée à accepter son sort avec reconnaissance. On le conçoit de reste. Elle a été habituée à vivre sous le régime clément et humain de la Toscane, et elle ne peut que perdre au change. Elle a envoyé au grand-duc une députation pour le supplier de ne pas laisser distraire de ses états un territoire qui lui est tout dévoué. Malheureusement il est difficile de voir ce que pourrait faire le grand-duc en présence des dispositions formelles des traités. Déjà on annonce que des troupes modénaises sont entrées sur le territoire de Fivizzano pour en prendre possession. Il n'y a pas eu, dit-on, de résistance; mais, en admettant même le droit de souveraineté stipulé par les traités, la population de ces districts aurait au moins, de son côté, le droit de réclamer la conservation des institutions plus libérales dont elle jouissait sous le régime toscan. En cela, elle ne demanderait rien de nouveau, car elle est déjà en possession.

A Turin, il y a eu un changement ministériel. Le roi Charles-Albert a congédié à la fois et M. Solar de la Marguerite et M. de Villamarina. Ces deux ministres représentaient deux influences contraires dans le cabinet, l'une rétrograde, l'autre libérale. Le roi, qui aime la tranquillité, a cru devoir se séparer des deux. C'est la fable de l'huître et des plaideurs. Le roi a renvoyé les parties dos à dos, et il est resté le maître de la place. Les ministres nouveaux qu'il s'est donnés ne représentent rien, ni en bien ni en mal. Le résultat le plus clair de ce changement, c'est qu'il y a un temps d'arrêt dans le mouvement. Le roi Charles-Albert cherche maintenant à faire diversion aux besoins politiques par quelques réformes administratives. Ainsi la cour de cassation est adoptée; le code de procédure criminelle va être promulgué avec la consécration du principe de la publicité des débats, et on s'occupe de l'organisation communale. Quant aux réformes politiques proprement dites, elles sont indéfiniment ajournées.

Lord Minto doit être en ce moment à Rome. Il y a été annoncé comme futur ambassadeur de la Grande-Bretagne, mais nous doutons encore qu'il soit de si tôt revêtu de son nouveau titre. Le pape Pie IX vient de sanctionner une résolution qui ne peut manquer de lui aliéner les sympathies de l'Angleterre. La congrégation de la propagande a mis à l'index les colléges fondés en Irlande par le gouvernement anglais. Ces colléges, créés sous le ministère de sir Robert Peel, ont été fondés sur la base du système d'enseignement mixte, c'est-à-dire que l'instruction séculière y sera seule donnée sans distinction de religions ou de sectes. C'est, en un mot, le système d'enseignement laïque tel qu'il existe en France. Ces colléges ne sont pas encore en exercice; les professeurs sont nommés, mais la loi votée par le parlement ne sera mise en activité que dans un ou deux ans. Le système d'enseignement mixte a été, dans le corps épiscopal d'Irlande, l'objet d'une scission : plusieurs évêques s'y sont ralliés, la majorité l'a condamné, et les nouveaux colléges ont été stigmatisés par elle comme athées. La propagande et le pape viennent de donner raison aux évêques dissidens, ils ont mis en interdit les colléges de l'état. Il est probable que le gouvernement anglais continuera néanmoins à les ouvrir à tous ceux qui voudront y venir; mais ce dissentiment ne peut manquer de jeter quelque embarras dans les relations qu'il voulait établir avec le siége de Rome.

La situation intérieure continue à être très calme. L'intérêt du monde poli-

tique s'est porté presque exclusivement sur les affaires de la Suisse, et l'intérêt du monde financier sur les affaires de l'Angleterre. On aurait pu craindre que l'état de la place de Londres ne réagît sur la place de Paris. Aucune de ces inquiétudes ne s'est réalisée. Quand la nouvelle de faillites considérables arrivait, soit de New-York, soit de Saint-Pétersbourg, nous n'avons pas entendu dire qu'en France il se soit déclaré aucun désastre dans le monde de la banque ou dans le monde du commerce. C'est une justice qui a été universellement rendue au crédit de la France, qu'au milieu de ces nombreuses catastrophes il n'avait pas été le moins du monde ébranlé. On a quelquefois reproché à la France de manquer de hardiesse et de ce qu'on appelle l'esprit d'entreprise; l'événement la justifie complétement, et a prouvé que, si elle se refusait à courir des chances quelquefois brillantes, du moins elle avait la sagesse et la prudence de se préserver des excès du jeu et de la spéculation.

Les banquets de la réforme électorale ont continué, mais sans beaucoup de succès. Nous ne sommes point insensibles aux imperfections de notre législation électorale et parlementaire, mais nous devons cependant attacher quelque signification à la réserve que gardent sur ce point les hommes les plus importans et les plus considérables de l'opposition elle-même. Ainsi il nous est impossible de ne pas remarquer que M. Thiers s'est soigneusement tenu à l'écart de toutes ces manifestations. Ni les sollicitations de ses amis, ni les provocations de ses adversaires, n'ont pu le faire sortir d'un silence qui a été pour les banquets de la réforme une calamité publique. Un coup plus rude encore était réservé à l'agitation réformiste. Un des hommes sur lesquels elle croyait devoir compter le plus ne lui a pas même laissé le bénéfice de son silence et de sa neutralité. M. Dufaure l'a mise à l'index, et les journaux de la gauche ont, à leur tour, lancé l'excommunication contre le député de Saintes. C'est un petit incident qui peut avoir sa portée dans la session prochaine.

REVUE LITTÉRAIRE.

Histoire de la conquête de l'Algérie, de 1830 a 1847, par M. de Mont-Rond (1). — On a beaucoup écrit sur l'Algérie, et on écrit tous les jours encore beaucoup sur ce sujet; mais bien peu de ces livres que la circonstance inspire survivent à la circonstance. Voici un ouvrage qui nous paraît destiné à un meilleur sort en ce qu'il n'est pas un traité sur telle ou telle question de détail, mais un récit de tout ce qui s'est accompli en Algérie depuis dix-sept ans. L'*Histoire de la conquête de l'Algérie, de* 1830 *à* 1847, par M. de Mont-Rond, capitaine d'artillerie, n'est pas non plus une compilation comme toutes les histoires publiées jusqu'ici; c'est un livre écrit évidemment par un témoin oculaire qui a pris part à presque tous les événemens qu'il raconte, par un homme qui a tout vu en

(1) Deux volumes in-8°, au Comptoir des Imprimeurs-unis, 15, quai Malaquais.

Afrique, les personnes et les lieux, et qui ne dépeint jamais par ouï-dire, mais d'après ses propres impressions et ses propres souvenirs.

Cette histoire a un autre mérite bien rare chez un témoin, c'est l'impartialité. M. de Mont-Rond ne partage aucune des passions qui, pour beaucoup de gens, cachent en Afrique une part ou une autre de la vérité. Il n'est ni l'adversaire systématique ni le panégyriste des Arabes, ni l'ennemi ni l'ami exclusif des colons, ni le partisan violent ni le détracteur des principaux chefs de l'armée. Il laisse percer, il est vrai, une légère prédilection pour le plus brillant officier qu'ait produit la guerre d'Afrique, M. le général Lamoricière; mais cette prédilection, qui est du reste assez naturelle, ne le rend malveillant pour personne; il raconte purement et simplement, et comme il n'a aucun système particulier de guerre ou de colonisation, comme il connaît bien les faits, il est presque toujours vrai, ce qui est sans aucun doute la plus belle des qualités pour un historien contemporain.

Ce n'est qu'en lisant ces deux volumes qu'on peut bien se rendre compte des immenses difficultés qu'a présentées cette conquête. On peut dire qu'avant 1840, le France n'a jamais su ce qu'elle entreprenait. C'est là l'unique et grande faute qui a été commise, faute qui a produit des fruits amers, quoique glorieux; on s'est jeté dans la conquête du pays sans le bien connaître, sans savoir ni quelle en était la constitution physique ni quel était au juste l'état social des habitans. M. le maréchal Bourmont, le conquérant d'Alger, est le premier qui ait fait l'erreur; il voulait occuper tout le pays avec sa petite armée; le rappel qui est venu l'atteindre après la révolution de juillet a seul prévenu les catastrophes qu'il aurait certainement essuyées et dont sa malheureuse expédition de Blidah était le début. Après lui, le maréchal Clauzel est tombé dans la même méprise; il a cru, avec 25 ou 30,000 hommes, pouvoir soumettre par la force une contrée immense et difficile, défendue par la population la mieux organisée pour la guerre. Tout le reste a été la conséquence de ce premier tort.

On peut diviser en trois périodes les dix-sept années de la guerre d'Afrique; la première commence à la prise d'Alger, le 5 juillet 1830, et finit à la retraite de Constantine, fin de novembre 1836; la seconde comprend l'administration du général Damrémont et du maréchal Valée, du commencement de 1837 à la fin de 1840; la troisième est remplie tout entière par le gouvernement du maréchal Bugeaud, de 1841 à 1847. Il est possible de caractériser en peu de mots chacune de ces trois périodes. La première est celle des illusions et des tentatives imprudentes, celle des premières expéditions sur Médéah, Tlemcen et Constantine, expéditions inutiles, toujours suivies de retraites désastreuses, et qui n'aboutissaient qu'à exciter les indigènes contre nous.—La seconde est celle où le gouvernement français, se sentant mal engagé, essaie de se soustraire aux nécessités qu'ont fait naître de funestes essais : c'est le temps de la paix de la Tafna, de l'organisation de la province de Constantine et de l'obstacle continu.—La troisième est celle où la France, prenant décidément son parti, se décide à faire tous les sacrifices nécessaires pour assurer la soumission entière du pays.

Maintenant que l'Algérie est bien connue, on a vraiment peine à comprendre comment un homme de guerre comme M. le maréchal Clauzel a pu se jeter si étourdiment dans des entreprises hors de toute proportion avec les moyens

dont il disposait. Rien n'est pénible à lire comme le récit de ces premières années dans le livre de M. de Mont-Rond; on voit que le général en chef, dans sa précipitation à tenter les grandes aventures, n'a rien examiné d'avance, qu'il ne sait rien de ce qu'il devrait savoir. Comme administrateur, il fait lui-même une grande tentative de colonisation; mais, sans se donner la peine d'étudier le sol et le climat, il se place dans le lieu le plus malsain de la régence, importe les cultures qui peuvent le moins réussir, et échoue enfin misérablement après avoir donné à son essai le nom pompeux de *ferme-modèle*, qui est resté comme une sanglante ironie. Guerrier, il n'est pas moins malheureux, toujours par le même défaut de connaissances préalables; la tête pleine des souvenirs de l'expédition d'Égypte, il s'était fait une Afrique imaginaire, qui ne ressemblait en rien à la réalité.

Le plus simple bon sens semble pourtant indiquer que la première chose à faire, pour un gouverneur d'Alger, c'était de chercher à bien connaître le pays. Mieux valait cent fois rester plusieurs années enfermé dans les murs d'Alger pour se livrer à cette étude, que d'en sortir si vite pour se faire battre de toutes parts et pour allumer sur tous les points du sol des incendies qu'il a été plus tard si difficile d'éteindre. Cette réserve eût été alors d'autant plus naturelle, que la France, inquiète sur ses frontières en présence de l'Europe en armes, traversait péniblement ces premières années de la révolution de juillet où la guerre paraissait toujours imminente. Cette armée d'Afrique, si faible qu'elle fût en comparaison de ce qu'elle a dû être depuis, pouvait devenir à chaque instant nécessaire pour défendre le sol menacé de la patrie, et il était doublement imprudent de la compromettre. Malheureusement ce n'était pas là le compte de cette inquiétude d'esprit et de cette imagination chimérique qui caractérisent le premier gouverneur de l'Afrique : il voulait avant tout de la gloire, des faits d'armes; malheureusement aussi l'opinion publique égarée a fait d'abord cause commune avec lui.

Nul doute que, si on avait su alors ce qu'on sait aujourd'hui, et il n'eût pas été difficile de le savoir avec un peu d'attention, on eût pu changer complétement le caractère qu'a eu notre occupation. Entre les mains d'un homme plus observateur et moins pressé, le gouvernement de l'Afrique aurait pu être infiniment plus pacifique; mais il fallait pour cela commencer par apprendre l'arabe, se faire une juste idée du mode de gouvernement des Turcs, interroger avec soin les indigènes sur la géographie du pays, sur la constitution intérieure des tribus, et ne procéder jamais que sur des données à peu près certaines. Tout cela pouvait paraître long, peu brillant, et néanmoins c'était en réalité le chemin le plus court pour arriver au but. On n'aurait pas tardé à se convaincre que, si l'on essayait de dominer par les armes une région aussi formidable par ses fortifications naturelles et par le génie sauvage de ses habitans, il faudrait des efforts énormes pour en venir à bout, tandis qu'en se servant habilement de ces obstacles mêmes, en adoptant surtout ce qu'il y avait d'acceptable pour la France dans la politique des Turcs, il était assez facile de diviser les Arabes et de les soumettre les uns par les autres.

Une distinction complète existe, par exemple, entre les populations des provinces d'Alger et d'Oran et celles de la province de Constantine. La marche rationnelle consistait à s'assurer d'abord de la soumission de l'ouest et du centre

avant de rien entreprendre sur l'est. D'un autre côté, même dans les provinces d'Alger et d'Oran, des divisions profondes séparent certaines familles et certaines tribus. Ce qu'on appelait, du temps des Turcs, les tribus *maghzen*, étaient habituées à servir d'instrument aux maîtres d'Alger pour lever l'impôt sur les autres; à cette distinction fondamentale venaient se joindre des rivalités héréditaires. Ainsi, pour citer un exemple, les Ouled-Sidi-Larribi, qui habitent le Bas-Chélif, étaient les ennemis traditionnels des Hachems, qui habitaient la plaine d'Égris, et dont est sorti Abd-el-Kader. Presque partout, les vallées étaient en lutte avec les montagnes, les hautes vallées avec les basses; chaque grande tribu était comme un canton suisse, et chacun sait que l'histoire de la Suisse est pleine de ces guerres de canton à canton qui paraissent aujourd'hui sur le point de se renouveler. C'est en exploitant ces dissensions qu'une armée de six mille Turcs dominait la régence entière.

Ce que six mille Turcs avaient fait, trente mille Français auraient bien pu le faire. La supériorité du nombre, de la tactique et de la civilisation, balançait plus que suffisamment l'infériorité qui résultait pour nous de la différence de religion; on pouvait aussi rectifier sans danger dans la pratique ce que les usages suivis par nos prédécesseurs avaient de trop barbare. La guerre acharnée qui a eu lieu a conduit en définitive les troupes françaises à des actes de violence que nous ne blâmons pas, parce qu'ils étaient devenus nécessaires, mais qui ont eu un caractère plus sauvage et plus sanglant que ceux que ce système aurait pu amener. Une partie des indigènes servant d'auxiliaires aux Français pour faire la police de tout le pays et y maintenir l'ordre et la liberté des relations, telle eût été la politique la plus rationnelle, et on eût épargné ainsi bien du sang et de l'argent. Le maréchal Clauzel a eu une idée confuse de ce qui était possible dans ce sens, mais il s'y est mal pris, et il n'a obtenu que les résultats contraires à ceux qu'il cherchait; de plus, il a voulu tout faire à la fois, ce qui est habituellement un moyen infaillible de tout manquer, et le fruit le plus clair de son gouvernement a été la réunion de tous les indigènes contre nous. Tel est le résumé de la première période.

On a beaucoup attaqué le traité conclu sur les bords de la Tafna par M. le général Bugeaud avec Abd-el-Kader, qui commence la seconde période; mais il est bien manifeste, par la nature du livre de M. de Mont-Rond, que ce traité était devenu nécessaire par la situation des choses en Afrique lors du rappel du maréchal Clauzel. Pour exécuter la malheureuse campagne de Constantine, le maréchal avait retiré presque toutes les troupes de la province d'Oran, au moment du plus fort de la guerre contre Abd-el-Kader; l'émir avait profité de cet abandon pour asseoir son autorité dans toute la province et jusque dans la province d'Alger, également démunie; la nouvelle de l'échec des Français devant Constantine avait fortifié encore ce pouvoir naissant, et, quand le traité fut signé, il ne donna pas, comme on l'a dit, le pays à Abd-el-Kader, il ne fit que reconnaître les faits accomplis. Le gouvernement français avait besoin à cette époque de frapper un grand coup à Constantine, pour faire oublier le malheur qui avait atteint nos armes, et il dut avant tout s'assurer la paix dans l'ouest pour porter ses plus grandes forces dans l'est.

Ce traité ne fut qu'une trêve et ne pouvait en être qu'une. Dès l'instant que

la race arabe était en armes contre nous, il n'y avait plus qu'une guerre à mort qui pût la réduire. Les fautes du maréchal Clauzel servirent cependant d'enseignement sur un autre point; elles donnèrent l'idée de l'organisation de la province de Constantine. Le maréchal Valée, plus habile, plus observateur que son prédécesseur, éclairé d'ailleurs par l'expérience, se garda bien de recommencer à Constantine ce qu'on avait fait à Alger et à Oran. Il étudia soigneusement la constitution intérieure de la province, et, en acceptant les faits tels qu'ils étaient, il se servit des élémens indigènes pour fonder par eux la domination française. Cette tactique, on le sait, a parfaitement réussi; la province de Constantine, aussi grande à elle seule que les deux autres réunies, n'occupe que le quart de l'armée d'Afrique, et la paix s'y est maintenue à peu près sans interruption depuis la conquête. C'est grace à cette organisation qu'il a été possible de détruire plus tard la puissance d'Abd-el-Kader; car, si la province de Constantine eût été bouleversée comme les deux autres, il aurait fallu doubler l'armée pour la réduire; cent mille hommes n'auraient pas suffi, il en aurait fallu deux cent mille, et Dieu sait par combien d'alternatives auraient passé nos armes avant de triompher, puisque l'autre moitié de la régence nous a donné à elle seule tant de mal!

Le gouvernement français était maintenant averti par l'expérience; il savait combien la conquête entière exigerait de sacrifices. Il ne négligea donc rien pour faire servir le traité de la Tafna et l'organisation de la province de Constantine au maintien de la paix avec les Arabes. Plusieurs projets furent présentés pour réduire notre occupation, aucune de ces idées ne prévalut; ce qui eût été possible au début ne l'était plus. Abd-el-Kader était devenu trop puissant, et les espérances des Arabes d'Alger et d'Oran avaient été trop excitées; on fut entraîné par des collisions journalières avec les partisans d'Abd-el-Kader. La guerre fut de nouveau déclarée en 1839. Ici M. le maréchal Valée tomba à son tour dans une faute tout opposée à celle de M. le maréchal Clauzel. Il crut qu'avec un ennemi comme les Arabes, la défensive suffisait; il se trompait. Nos postes furent bientôt bloqués par une inondation de barbares; les convois étaient enlevés, les hommes isolés assassinés; de hardis maraudeurs venaient couper des têtes jusque sous les murs d'Alger. Il devint évident qu'une offensive vigoureuse pouvait seule venir à bout de pareils ennemis; cette offensive exigeait au moins cent mille hommes; on les envoya, et avec eux le général Bugeaud. Ici commence la troisième période.

Il faut lire dans l'ouvrage de M. de Mont-Rond le récit de cette guerre terrible de cinq ans. Les armées françaises ont fait dans d'autres temps des campagnes plus brillantes, elles n'en ont jamais fait de plus pénibles. M. de Mont-Rond ne fait pas connaître exactement les forces de l'ennemi; mais il paraît certain que, si tous les hommes armés épars sur ce vaste territoire, égal à un tiers de la France, avaient été réunis, l'armée arabe et kabyle eût été de plus de cent mille cavaliers et de cent mille fantassins. Malheureusement ces forces n'étaient pas rassemblées, et il n'a pas été possible d'en finir avec elles d'un seul coup; il a fallu les atteindre en détail, les poursuivre pied à pied dans tous les réduits du pays le plus tourmenté et le moins connu, les chasser d'abord de la côte, puis s'enfoncer avec eux dans les vallées qui remontent vers l'intérieur, péné-

trer à leur suite dans des montagnes inaccessibles, atteindre la région des hauts plateaux, se jeter enfin dans le désert et le parcourir dans tous les sens, au milieu des intempéries d'un ciel sauvage et heurté comme le sol. De part et d'autre, la bravoure est égale; du côté des Arabes, se montrent les figures redoutées de Berkany, de Ben-Salem et d'Embarrek, lieutenans fidèles de l'émir, et, plus tard, de cet étrange aventurier connu sous le nom de Bou-Maza; du côté des Français, Lamoricière, Bedeau, Changarnier, d'Aumale, Youssouf et bien d'autres dont le nom ne périra pas, et, par-dessus tous, le vieux soldat de l'empire qui a imprimé à cette guerre l'énergie décisive, le vainqueur de la Sikkah et de l'Isly, le maréchal Bugeaud.

Le récit de M. de Mont-Rond finit à la délivrance des prisonniers français, M. Courby de Cognord et ses compagnons; il y manque un dernier épisode, l'expédition de Kabylie, pour clore cette longue série de combats par la campagne qui a mis le sceau à notre domination. Quoi qu'il en soit, ce livre, tel qu'il est, est le plus complet qui ait encore paru. Comme le dit lui-même M. de Mont-Rond en finissant, la conquête de l'Algérie est maintenant achevée, et il fait plus que l'affirmer, il le prouve par son histoire même. Une autre période commence; M. de Mont-Rond n'en parle pas. Il se borne à la tâche de narrateur et laisse à d'autres le soin de résoudre les problèmes de l'avenir; mais cette réserve de l'écrivain n'empêche pas que la lecture de son ouvrage ne renferme de précieux documens qui peuvent jeter de grandes lumières sur les questions encore à résoudre. Un enseignement ressort surtout de cet ensemble de faits : c'est qu'avant tout, quand on s'occupe de l'Afrique, il faut tenir compte des indigènes; c'est que tout système qui ne leur fera pas une place sur le sol natal sera faux et ne conduira qu'à des désastres. Cette vérité paraît bien simple et bien élémentaire; il y a pourtant beaucoup de gens qui veulent l'oublier, et, quand l'ouvrage de M. de Mont-Rond n'aurait d'autre mérite que de la rappeler, il serait bon à lire pour tout le monde.

— Les amis de la littérature orientale et ceux des études historiques n'apprendront pas sans intérêt que la troisième partie de la belle bibliothèque de M. Silvestre de Sacy va être livrée aux enchères (1). Le catalogue, volume in-8° de près de 500 pages, comprend la jurisprudence, la géographie, les voyages, les antiquités et l'histoire.

(1) La vente commencera le 15 novembre prochain. Ce catalogue se trouve chez B. Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7, et chez les principaux libraires.

V. DE MARS.

hauts
mi-
l'au-
utées
, et,
côté
bien
em-
kah

çais,
l'ex-
gne
est,
ont-
plus
nce;
se à
l'é-
eux
ré-
ant
'est
ne
ire;
de
à

ap-
de
-8°
es,

B.